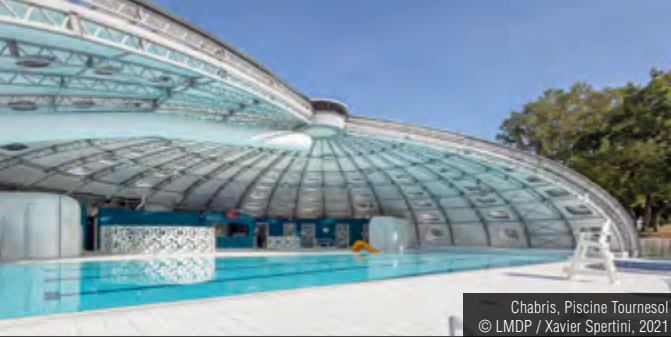


ARCHITECTURE CONTEMPORAINE REMARQUABLE

en région Centre-Val de Loire
VOLUME 2





Chabris, Piscine Tournesol
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Issoudun, Ancienne usine Indreco
© LMDP



Avoine, Centrale nucléaire de Chinon
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Bourges, Vélodrome du CREPS
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Orléans, Ancienne usine Sandoz
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Tours, Grand ensemble du Sanitas
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Montargis, Résidence de la Sirène
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Saint-Amand-Longpré, Silo de la coopérative agricole l'Union
© LMDP



Châteaudun, ancienne usine OPL
© LMDP / Xavier Spertini, 2022





ÉDITO

"Architectes, tous imbéciles, oublient toujours l'escalier des maisons" assenait Flaubert dans son Dictionnaire des idées reçues. Derrière la formule choc qui pourfend la sottise de l'idée reçue transparait la notion de fonctionnalité. Or, que nous soyons citadins, suburbains ou campagnards, notre vie s'organise chaque jour autour de bâtiments où nous vivons, travaillons, que nous fréquentons.

Certains, monuments historiques ou œuvres contemporaines d'architectes de renom, relèvent sans conteste de cet art admirable et souvent impressionnant qu'est l'architecture et qui nous donne à voir les traces de l'Histoire et les gestes des créateurs.

D'autres au contraire, bien qu'utilisés chaque jour, sont presque invisibles, échappent à la conscience parce que trop usuels, trop connus, trop banals, trop... quotidiens. Pour eux le terme « architecture » vient à peine à l'esprit, comme s'il était réservé à une certaine grandeur ou ancienneté.

D'autres enfin, plus proches de nous dans le temps, œuvres d'architectes moins spectaculaires, sont pourtant remarquables en ce qu'ils s'inscrivent dans les différentes mouvances de la modernité.

Ces bâtiments-là, publics ou privés, sont constitutifs de notre cadre de vie sans que nous ayons toujours la juste conscience de leur existence singulière.

Ce sont eux que le ministère de la Culture distingue par le label « architecture contemporaine remarquable » (ACR) pour inviter les élus, les maîtres d'ouvrage et les citoyens à mieux les voir et mieux les comprendre, mieux les apprécier.

Ce label favorise une éducation du regard, pour mieux appréhender les projets en cours de réalisation, pour conduire aussi à plus de respect. Respect pour le dessin de la ville, respect pour les paysages faits aussi d'éléments bâtis, respect pour notre cadre de vie qui se dégrade ou s'améliore selon l'usage que nous en faisons et le soin que nous lui apportons.

Pour concrétiser cette volonté du ministère d'appeler l'attention sur l'architecture récente, la Direction régionale des affaires culturelles du Centre-Val de Loire a fait réaliser, ces dernières années, plusieurs études thématiques qui ont permis d'identifier, d'étudier puis de labelliser des biens caractéristiques de la production architecturale des XX^e et XXI^e siècles de notre territoire.

Le corpus d'édifices labellisés en région Centre-Val de Loire, riche de 189 édifices, justifiait la réalisation d'une série d'ouvrages consacrée au label ACR en cinq volumes.

Ce présent volume, le deuxième, se propose de découvrir les édifices industriels, les logements collectifs et grands ensembles ainsi que l'architecture du sport.

Parce que le texte n'est rien sans l'image, cette publication fait la part belle à l'illustration pour donner à voir les éléments constitutifs de ces architectures contemporaines remarquables.

Que ce deuxième volume nous aide à laisser sur le pas de notre porte nos idées reçues sur l'architecture et nous (ré)apprenne à regarder.

Sophie Brocas

Préfète de la région Centre-Val de Loire
Préfète du Loiret

SOMMAIRE

Édito	p. 2 à 3
Sommaire et introduction générale	p. 4 à 5
Architecture industrielle	p. 6 à 71

EURE-ET-LOIR	LES VILLAGES-VOVÉENS	Ancienne usine de superphosphates - 1929
CHER	SANCERRE	Ancien abattoir - 1934
LOIR-ET-CHER	VEUZAIN-SUR-LOIRE	Silo de la gare d'Onzain - 1937
INDRE	AIGURANDE	Anciens abattoirs régionaux du Centre - 1937
EURE-ET-LOIR	CHÂTEAUDUN	Ancienne usine de la société OPL - 1938
EURE-ET-LOIR	CHÉRISY	Les moulins de Chérisy - fin des années 30
LOIR-ET-CHER	SAINT-AMAND-LONGPRÉ	Silo de la coopérative agricole l'Union - 1946-1948
INDRE-ET-LOIRE	ST-PIERRE-DES-CORPS	Magasin général SNCF - 1948
INDRE	ISSOUDUN	Ancienne usine Indreco - 1946 et 1950
LOIRET	ORLÉANS	Ancienne usine Sandoz - 1953
CHER	VIERZON	Usine à gaz, site administratif de GRT Gaz - 1955
EURE-ET-LOIR	DREUX	Ancienne usine La Radiotechnique - 1956-1958 ; 1962
LOIR-ET-CHER	BLOIS	Imprimerie Cino del Duca - 1963
INDRE-ET-LOIRE	AVOINE	Centrale nucléaire de Chinon (Chinon A) - 1963
LOIR-ET-CHER	SAINT-LAURENT-NOUAN	Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux - 1969
CHER	BOURGES	Établissements de fabrication d'armement, actuel Conseil départemental du Cher - 1985

Logements collectifs et grands ensembles.....	p. 72 à 129
--	--------------------

LOIRET	SAINT-JEAN-DE-BRAYE	Résidence Les Châtaigniers - 1954
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Grand ensemble du Sanitas - 1958
CHER	BOURGES	Résidence Les Merlattes - 1960
CHER	BOURGES	Ensemble de logements avenue de la Libération - 1961
LOIR-ET-CHER	MONTRICHARD	Résidence Touraine - 1966
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Grand ensemble des Rives du Cher - 1968
LOIRET	ORLÉANS-LA SOURCE	Résidence La Bolière - 1976
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Résidence Rabelais-Perrault - 1976
LOIRET	ORLÉANS-LA SOURCE	Résidence Maisons et Jardins - 1978
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Résidence Honoré-de-Balzac - 1978
LOIRET	MONTARGIS	Résidence La Sirène - 1978
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Résidence Lamartine - 1989

Architecture du sport	p. 130 à 155
------------------------------------	---------------------

EURE-ET-LOIR	ILLIERS-COMBRAY	Stade nautique municipal Arsène-Mallet - 1950
EURE-ET-LOIR	NOGENT-LE-ROI	Piscine municipale modèle Gerpiam - 1968
INDRE-ET-LOIRE	NOUAN-LES-FONTAINES	Piscine de plein-air - 1969
EURE-ET-LOIR	CHÂTEAUDUN	Centre nautique Roger-Creuzot - 1972
INDRE	CHABRIS	Piscine Tournesol - 1976
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Gymnase Dabilly - 2008
INDRE-ET-LOIRE	TOURS	Salle de sport Caméo - 2008
EURE-ET-LOIR	CHARTRES	Centre de squash et de badminton - 2010
CHER	BOURGES	Vélodrome du CREPS - 2013

Architecture contemporaine remarquable en région Centre-Val de Loire

La création du label « Patrimoine du XX^e siècle » tire ses origines d'une recommandation du Conseil de l'Europe qui appelait les États membres à mettre en œuvre une stratégie d'identification, d'étude et de protection du patrimoine architectural du XX^e siècle tout en améliorant sa sauvegarde et sa préservation afin d'éviter de « priver les générations futures de cet instant de la mémoire européenne »¹.

Le label "patrimoine du XX^e siècle" devenu "Architecture contemporaine remarquable" (ACR)

En réponse à cette recommandation, la France crée, en 1999, le label « patrimoine du XX^e siècle » « pour mieux connaître, identifier, protéger, restaurer, et mettre en valeur les ensembles et chacun des éléments de cette production architecturale, afin de sensibiliser et d'émouvoir les acteurs participant à la vie de la cité ». En effet, alors même que ce patrimoine est devenu un objet d'étude, le public ne le reconnaît pas toujours comme tel.

En 2016, le label "patrimoine du XX^e siècle" devient le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) et il connaît des changements introduits par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite loi LCAP.

Un label évolutif

Dorénavant, le label n'est plus permanent car il n'est attribué qu'à des édifices de moins de 100 ans qui sortiront automatiquement du champ d'application du label 100 ans après leur construction. Parallèlement, le label disparaît de plein droit si l'édifice est protégé au titre des monuments historiques. De plus, six critères de sélection ont été définis pour l'attribution du label : la singularité de l'œuvre ; le caractère innovant ou expérimental de la conception architecturale, urbaine, paysagère ou de la réalisation technique ;

la notoriété de l'œuvre ; l'exemplarité de l'œuvre dans la participation à une politique publique ; la valeur de manifeste de l'œuvre en raison de son appartenance à un mouvement architectural ou d'idées reconnues ; l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Par ailleurs, un dispositif de veille sur les édifices labellisés est mis en place. Le propriétaire est tenu d'informer le Préfet de région de l'intention de réaliser des travaux sur le bien labellisé, lui permettant ainsi d'amorcer un dialogue avec les services du ministère de la Culture afin de permettre l'évolution du bien et ses transformations inéluctables tout en préservant ses caractéristiques les plus remarquables qui ont prévalu à l'attribution du label.

Le label permet aussi d'identifier des ensembles bâtis dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme.

Créer le label a permis d'approfondir la connaissance de cette architecture récente, ses caractéristiques propres, comme les conditions de sa production. La reconnaissance de sa valeur est aussi l'occasion de rappeler l'importance du rôle social de l'architecte dans la fabrique du cadre de vie, de l'évolution de ses pratiques et de ses missions au cours du siècle écoulé. Elle prouve, comme le rappelle la loi de 1977, que l'architecture est bien une expression de la culture, et que la création et la qualité architecturale sont d'intérêt public, dans une société en constante évolution.

Cet intérêt public est au cœur des réflexions et des réponses apportées par les architectes du XX^e siècle à la question de la qualité du logement et de l'habitat, dont la crise sanitaire nous a rappelé l'importance.

En outre, l'appropriation par le public de l'architecture récente est un enjeu particulier du label. La sensibilisation à l'architecture de moins de 100 ans et la pédagogie doivent permettre de lutter contre les démolitions intempestives de ce patrimoine fragile et les travaux altérant la qualité des bâtiments récents. C'est pourquoi, au-delà du grand public, les maîtres d'ouvrages, les élus et tous les professionnels de l'architecture et du patrimoine doivent s'approprier ce patrimoine et en reconnaître sa valeur.

De nombreuses actions et initiatives, portées par les réseaux de l'architecture sont soutenues par la Drac. La Maison de l'architecture Centre-Val de Loire, les Caue des 6 départements, le réseau régional des villes et pays d'art et d'histoire sont autant d'acteurs pour lesquels les actions de valorisation de l'architecture récente témoignent de l'appropriation du cadre de vie par les habitants et la sensibilisation du jeune public, à travers l'éducation artistique et culturelle (EAC), est fondamentale pour amener ces futurs citoyens à s'intéresser à la qualité de leur cadre de vie.

Le ministère de la Culture, à travers la création des journées nationales de l'architecture, a dédié 3 journées, dont une, intitulée « Levez les yeux », le vendredi spécifiquement pour les jeunes, mise en place avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Menées par la Drac Centre-Val de Loire et confiées à la Manufacture du patrimoine, équipe pluridisciplinaire composée d'historiens de l'architecture, d'architecte-paysagiste, de documentaliste et de photographe, les différentes études qui ont pu être menées à l'échelle de la région ont permis de découvrir, d'identifier, d'étudier puis de labelliser un corpus d'édifices qui caractérise la production architecturale des XX^e et XXI^e siècles en Centre-Val de Loire.

1-. Recommandation n°R(91)13 du Conseil de l'Europe, adoptée par le comité des ministres du 9 septembre 1991.



Orléans, ancienne usine Sandoz
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Veuzain, Silo de la gare d'Onzain
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Saint-Pierre-des-Corps, magasin général
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



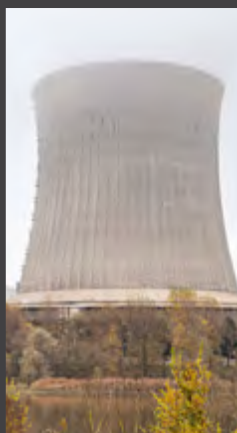
Bourges, E3FAB
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Issoudun, ancienne usine Indreco
© LMDP



Vierzon, usine à gaz
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Saint-Laurent-Nouan, Centrale nucléaire
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Aigurande, anciens abattoirs régionaux
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Avoine, Centrale nucléaire de Chinon (Chinon A)
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Architecture industrielle

La région Centre-Val de Loire est marquée par la permanence de caractères traditionnels sur certains édifices, soit dans les formes choisies, soit dans les matériaux (brique de Sologne, par exemple). Nonobstant la proximité de Paris et la présence de grands pôles urbains, le territoire régional reste inscrit dans la tradition rurale et agricole.

Pourtant 6% seulement des Médiligiériens travaillent directement dans le secteur agricole, qui semble pourtant être de prime abord un secteur d'activité majoritaire dans la région. En termes d'identité, l'agriculture reste en effet un marqueur très fort sur l'ensemble de la région, dans les zones céréalières comme dans les zones d'élevage.

Dans la Beauce, le pouvoir montant des coopératives agricoles et plus généralement du monde céréalier s'affiche au cours du XX^e siècle : silos monumentaux portant le chiffre de la coopérative, maison de l'agriculture à Chartres (1970-1972) - inspirée à la fois par le fonctionnalisme, le brutalisme et l'architecture organique -, la réussite des agriculteurs de l'une des premières régions productives européennes commandant l'existence d'institutions de représentation ; l'architecture de leurs bâtiments doit refléter un image de la modernité.

L'industrie, et ce dès le début du XX^e siècle, est également très présente sur les six départements, soit par des activités sans lien spécifique avec la nature de la région, soit justement par des activités directement en relation avec le caractère agricole des terroirs.

La proximité de la région parisienne et la politique de décentralisation industrielle impulsée par l'État à partir du début des années 1960 en favorisant les groupes s'engageant dans cette voie (déplacement des sites de productions hors Ile-de-France ou création d'activités dans les régions périphériques) vont encore renforcer l'expansion des entreprises dans la région dans la deuxième moitié du siècle.

Créatrice d'emplois, l'industrie a transformé le visage des villes où elle s'est implantée. C'est notamment le cas à Dreux, lors de l'installation de La Radiotechnique en 1956-1958 et 1962, l'apport de population étant considérable (des ouvriers d'autres régions puis des ouvriers étrangers ont été recrutés formant ainsi un contingent supplémentaire d'habitants venus s'installer dans le bassin d'activité).

La politique de décentralisation industrielle devait permettre de trouver, hors de la région parisienne, un meilleur climat social, des prix d'achat des terrains industriels moins importants, de salaires moins élevés à verser, et, dans un second temps, des dégrèvements fiscaux.

Les sites décentralisés d'une même société restent géographiquement groupés, pour des raisons évidentes de proximité des différents lieux de production. Cette politique est favorisée, en ce qui concerne le Centre-Val de Loire, par les importants nœuds routiers et ferroviaires entre les bassins de la Seine et de la Loire.

Toutefois, l'implantation de l'industrie dans la région n'est pas nouvelle lorsque s'opère une importante réindustrialisation dans les Trente Glorieuses. En effet, de grandes industries existent en Touraine, dans l'Orléanais et même dans le Berry depuis les années 1930.



Vue de la grande halle depuis le sud-est © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue d'ensemble © IFA / Fonds Laprade



Vue ancienne de l'usine depuis le sud, carte postale, [sans date] © coll. part.



Vue de la grande halle depuis le sud-est © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Identité du site : Ancienne usine de superphosphates de la Compagnie des engrais du Berry

Architectes : Albert Laprade (1883-1978) ; Jean Varaine (1888-1948)

Autre intervenant : Lebreton (ingénieur chimiste)

Entrepreneurs : Établissements Briard

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Compagnie des Engrais du Berry, filiale de la Société des Phosphates de Constantine

Né dans l'Indre en 1883, élève d'Ernest Cléret et de Gaston Redon (Grand Prix de Rome 1883) **Albert Laprade** obtient son diplôme d'architecte en 1907. En 1915 il est remarqué par Henri Prost, architecte en chef et urbaniste officiel au Maroc, qui l'affecte au « service des Plans des Villes ». Il participe notamment à la réalisation de la ville nouvelle de Casablanca (1916). Son travail associe l'architecture traditionnelle indigène et le Modernisme dans une élégante symbiose et le meilleur exemple en est sans doute la Résidence générale de Rabat commandée par le maréchal Lyautey en 1917. En 1920, Laprade rentre en France et travaille pour une clientèle privée fortunée. Il devient alors membre fondateur du Groupement des architectes modernes en 1923, puis de l'Union internationale des Architectes avec son confrère et ami Auguste Perret. En 1925, il s'associe à Léon Bazin, et conçoit, pour l'Exposition des Arts décoratifs, un pavillon, le Studium Louvre, et deux jardins. En 1931, pour l'Exposition coloniale de Paris, il construit, en collaboration avec Léon Jaussely et le sculpteur Alfred Janniot, l'une des œuvres les plus importantes de sa carrière : le palais des Colonies (actuellement palais de la Porte Dorée). Les réalisations de cette période, marquées par une géométrisation du plan, un retour à la symétrie et des proportions grandioses, préfigurent l'évolution du style de Laprade vers un modernisme plus rigoureux : « l'Ordre monumental » des années 1930. Cette sensibilité moderniste est parfaitement lisible dans les programmes commerciaux ou industriels qui lui sont commandés ensuite, en particulier le garage Citroën, rue Marbeuf à Paris (1928), le barrage de Génissiat sur le Rhône (1939-1950) et les usines Renault de l'île Seguin (1944-1951). Parallèlement, il manie un style pittoresque dans certains projets architecturaux, comme à Lille où il dresse les plans des bureaux du journal *L'Écho du Nord* (1934-1938), d'aménagement urbains, comme à Valenciennes (1941), Gournay-en-Bray (1942), combattant, en révélant les richesses régionales, ce qu'il qualifie de « standardisation et appauvrissement des formes et des matériaux ». En 1943, il est nommé inspecteur général des Beaux-Arts, puis architecte-coordonateur de la restauration du quartier Saint-Gervais à Paris. Il poursuit ensuite ses activités d'urbaniste pour le MRU dans le cadre de la reconstruction et de la restauration des villes de Sarlat et du vieux Mans en 1944. Il intervient également à Loos-lès-Lille (cité-jardin du Petit-Maroc) et à Châteauroux. En 1949, il est chargé de l'édification de la cité administrative de Lille, puis, à partir de 1956, de la construction de l'annexe de la préfecture de la Seine, boulevard Morland avec les architectes Pierre Fournier, et René Fontaine. Commandeur de la Légion d'honneur, membre en 1958, puis président de l'Académie des beaux-arts en 1965, Albert Laprade produit jusqu'à sa mort en 1978 un œuvre très dense. Des pièces maîtresses de sa carrière transparaît encore aujourd'hui une indémodable pérennité.

ANCIENNE USINE DE SUPERPHOSPHATES

→ 1929

/// Albert LAPRADE ; Jean VARAINE

EURE-ET-LOIR / LES VILLAGES-VOVÉENS

Allée Saint-Mémain
ancienne commune de VOVES

Propriété privée



Extrait cadastral, Voves © cadastre.gouv.fr



Vue ancienne de l'usine, carte postale, [sans date] © coll. part.

Aujourd'hui

Malheureusement détruite en moitié et très endommagée, l'usine est aujourd'hui désaffectée, son activité ayant cessé il y a plusieurs années. Le bâtiment des fours à pyrites et celui des tours polygonales ont été démolis il y a peu ainsi que les bâtiments administratifs et la conciergerie. Les bâtiments qui subsistent sont en très mauvais état et ouverts aux intempéries : toitures endommagées, murs écroulés. L'ancienne usine de superphosphates de Voves n'en demeure pas moins un témoignage de l'architecture industrielle expressionniste de l'entre-deux-guerres en France.

L'usine de superphosphates de Voves est l'une des trois usines de ce type construites par Albert Laprade pour la Compagnie des Phosphates de Constantine (1894-1963). Il est probable que Laprade ait rencontré le directeur de cette société, Louis de Maniquet, alors qu'il officiait comme architecte-urbaniste en chef au Maroc où il fréquentait la haute société française implantée au Maghreb. La Compagnie compte déjà à l'époque des installations industrielles de premier ordre et connaît alors une expansion très importante. Elle cherche alors à s'implanter davantage sur le sol européen et achète pour ce faire des mines de pyrites en Espagne et prévoit en France l'ouverture d'usines de superphosphates (phosphates transformés en engrais).

La filiale française ainsi créée, Les Engrais du Berry, commande à Laprade deux usines à Issoudun et à Voves. Une troisième usine, à Mondeville près de Caen, est commandée par une autre filiale. Albert Laprade conçoit les usines de Voves et Issoudun sur le même principe. Il y met en pratique son idée de l'esthétisme industriel et son goût pour les courants expressionniste et moderniste.

Plutôt que d'atténuer le contraste entre les différentes parties de l'usine (fours, bâtiment des superphosphates, hall de stockage, etc.), il prend le parti de leur donner une autonomie structurelle individuelle. Laprade insiste particulièrement sur la séparation de l'usine et de la cité pavillonnaire ouvrière qu'il conçoit hors de l'enceinte.

L'usine a été exploitée jusqu'en mai 1971 et a ensuite été utilisée uniquement pour le stockage d'engrais jusqu'à la cessation de toute activité le 30 juin 1989.

L'ensemble a été vendu le 28 mai 1990 pour être exploité comme un complexe céréalier (stockage de céréales et d'engrais) avant d'être abandonné au profit d'un nouvel entrepôt et d'un silo construits au sud du site.



Bâtiment des fours © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue des bâtiments de l'usine © IFA / Fonds Laprade



Vue générale © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Carte publicitaire avec vue cavalière de l'usine, [sans date] © coll. part.

Jean Varaine, correspondant local d'Albert Laprade à Châteauroux, contribue, dans le cadre de cette collaboration, à la réalisation du plan d'urbanisme de Châteauroux et notamment à la construction des écoles de la ville et de la chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre. Il a également réalisé le monument aux Morts de Châtillon-sur-Indre en collaboration avec le sculpteur Alfred Janniot (1889-1969).



Vue générale avec au premier plan la cité ouvrière. Source : coll. part.



Vue générale avec au premier plan la cité ouvrière © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Sources :

- Centre d'archives d'architecture contemporaine, fonds Laprade 317 AA

10/18 : usine de superphosphates pour la compagnie des engrais du Berry : planches.

B6.1 : perspective de l'usine.

• Ouvrages

- CULOT Maurice, LAMBRICHS Anne, *Albert Laprade Architecte, jardinier, urbaniste, dessinateur, serviteur du patrimoine*, Paris, Cité de l'architecture et du patrimoine, Norma éditions, 2007, p. 288-289.
- *L'Architecte*, mars 1929, p. 23-24, pl. 18 [usine d'engrais d'Issoudun].
- *Les Amis du Vieil Issoudun*, bulletin n°15, 2012.

L'ÉDIFICE

Le site de l'ancienne usine des Engrais du Berry se situe au nord-ouest de Voves dans un parc d'activité au sein duquel se trouvent quelques anciennes maisons ouvrières. Le paysage alentour est caractéristique des grands paysages ouverts des plaines de la Beauce.

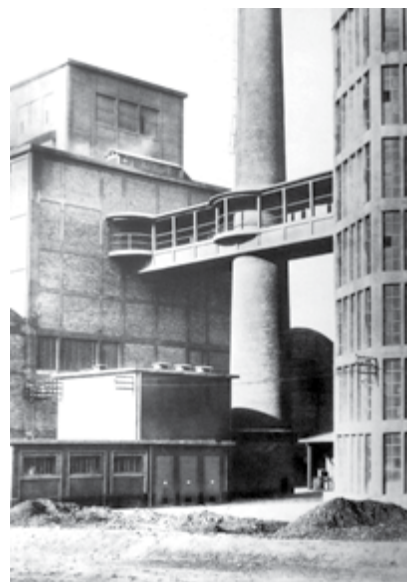
L'entrée dans l'enceinte de l'usine s'effectue par un large portail qui fait face à la cité ouvrière. Rien ne subsiste de la maison de gardien qui se trouvait à sa gauche et l'usine construite par Albert Laprade n'existe plus en son intégralité. Le premier ensemble, composé des deux bâtiments qui abritaient respectivement les fours à pyrites et les cuves d'acide sulfurique, a été entièrement démoli. Seuls subsistent le bâtiment qui contenait les fours à superphosphates et la grande halle de stockage.

Le bâtiment des fours est une tour au plan carré d'une hauteur d'environ 30 m qui domine l'ensemble du site. Sa structure en poteaux-poutres de ciment est apparente, les remplissages sont en briques. Sur ses murs repose une toiture de béton à deux pans, en berceau, striée de sept nervures. Certains remplissages de briques se sont effondrés et les baies, autrefois vitrées, sont béantes.

À cette tour s'adjoignent cinq halles, bâtiments au plan rectangulaire, également en structure poteaux-poutres comblée de briques, et couverts de toitures similaires à celle de la tour. La première halle, la plus petite des cinq, est accolée à la façade orientale de la tour. Trois autres halles, mitoyennes et de mêmes dimensions (environ 20 m de longueur sur 15 m de hauteur), sont accolées à la façade ouest de la tour. Celle du milieu présente un pignon complètement ouvert vers le nord, laissant la structure poteaux-poutres nue et apparente. La dernière halle, la plus grande, forme un rectangle de plus de 50 m de long sur 20 m de large. Elle adopte le même type de structure que les autres halles et la tour. Sa toiture de béton a été entièrement recouverte d'une seconde toiture, cette fois à pan brisé, en tôles ondulées grises. Un auvent à pente douce, en béton, ceint les trois façades de la grande halle. Il est également doublé de tôle ondulée.

La cité-ouvrière, située à l'écart de l'usine à l'est existe toujours. Elle est composée de neuf maisons dont la maison du directeur, individuelle, et huit autres maisons scindées chacune en deux logements distincts. Conçues sur un plan général carré, elles se

composent d'un rez-de-chaussée et d'un étage sous combles. Les toits à deux pans, à forte pente, sont couverts de tuiles mécaniques. Les façades, très sobres, ne présentent aucune ornementation. Seuls de petits auvents en tuiles mécaniques surmontant les portes d'entrées viennent briser la monotonie de ces façades. Un soin particulier a été apporté à la maison du directeur qui se distingue par un plan général en croix et une toiture en tuiles plates.



Vue de la cheminée © IFA / Fonds Laprade

INTÉRÊT DU LABEL

L'usine des Engrais du Berry à Voves est, avec celle jumelle d'Issoudun, l'un des programmes industriels majeurs d'Albert Laprade, figure d'envergure de la scène architecturale française du milieu du XX^e siècle, chef de file de l'architecture Art déco puis du mouvement moderne. À Voves comme à Issoudun, la qualité de conception et la force du geste architectural de Laprade ancrent pleinement cette usine dans le mouvement de l'architecture expressionniste et la distinguent de la plupart des programmes industriels d'alors. Par ailleurs, l'architecte a fait preuve d'innovation en mettant en œuvre, à grande échelle, une technique

nouvelle, la structure poteaux-poutres, et en réalisant une voûte de béton armé de près de 100 m de longueur.



Dessin de l'usine Vue d'ensemble © IFA / Fonds Laprade



Vue de la façade principale de l'ancien abattoir municipal © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Identité du site : ancien abattoir, actuelle brasserie artisanale
Architectes : Roger Charton ; Édouard Fridel
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Commune de Sancerre



L'ancien abattoir municipal vu depuis le sud-ouest © LMDP / Xavier Spertini, 2022



L'ancien abattoir municipal vu depuis le sud-est © LMDP / Xavier Spertini, 2022

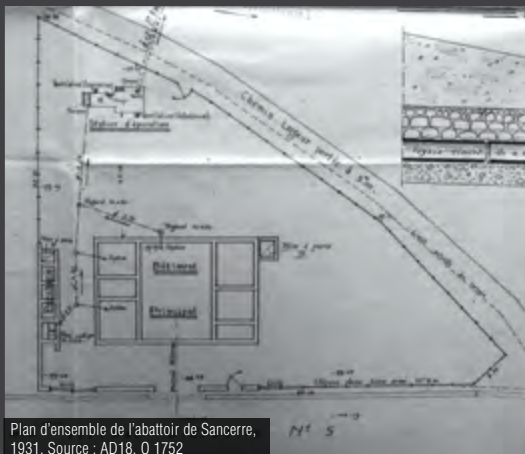
Roger Charton et Édouard Fridel, architectes installés au 9 rue Jean-Jaurès à Cosne-sur-Loire dans la Nièvre, sont tous deux membres de l'AAAC (Association des Architectes Anciens Combattants). Peu d'éléments nous permettent de documenter leurs carrières.



Vue arrière depuis le jardin
 © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Élévation de la façade principale de l'abattoir de Sancerre, 1931. Source : AD du Cher, O 1752



Plan d'ensemble de l'abattoir de Sancerre, 1931. Source : AD18, O 1752



Façade et accès latéral de l'ancien abattoir avant sa réaffectation, 2000 © Robert Malnoury, Région Centre-Val de Loire - Inventaire général



Vue de l'abattoir avant restauration et sa réaffectation
 © Robert Malnoury, Région Centre-Val de Loire - Inventaire général



→ 1934

/// Roger CHARTON ; Édouard FRIDEL

Propriété privée



citée. Toutefois, le rapport indique qu'il « existe un correctif à cet état de choses fâcheux, c'est le vallonnement de la région qui crée des courants d'air assurant une énergique ventilation et la situation de l'abattoir à un niveau très inférieur à celui de la ville même ». Le Conseil regrette également l'absence d'une conciergerie et note qu'un agent de police devra assurer la surveillance au moment du travail, et que la conservation des viandes ne pouvant être assurée in situ, les pièces devront être enlevées aussitôt après l'abattage. Malgré ces réserves, le Conseil départemental d'Hygiène ne peut qu'accorder l'autorisation d'édifier un nouvel abattoir, et ce, « appuyée d'avis extrêmement favorable en raison de l'amélioration de l'hygiène de cette localité résultant de cette construction ».

En 1932, le Conseil départemental d'Hygiène du Cher se préoccupe des conditions sanitaires des lieux d'abattage et rappelle que « les tueries particulières existantes à Sancerre sont exploitées dans des conditions qui laissent beaucoup à désirer, et constituent autant de sources d'incommodité pour le voisinage et peut-être de danger pour l'Hygiène publique ». Sancerre, sous-préfecture du Cher qui comptait 2 067 habitants en 1931, se devait de s'équiper d'un abattoir. Le 4 octobre de la même année, une délibération du conseil municipal décide de la construction d'un tel édifice et en confie la réalisation aux architectes Roger Charton et Édouard Fridel, installés à Cosne-sur-Loire dans la Nièvre. 240 000 francs sont prévus pour l'édification de cet équipement qui répond à un impératif de salubrité publique.

L'évacuation des eaux usées de l'abattoir est au cœur de la problématique de salubrité publique. Dans leur mémoire descriptif du 6 août 1931, les architectes Charton et Fridel soulignent la nature des eaux résiduaires, composées « des dilutions plus ou moins grandes de sang, de l'urine et des matières excrémentielles des animaux abattus ». Ces eaux sont à la campagne le « plus souvent évacuées dans des fossés, à pente très faible et ordinairement assez mal entretenus, stagnent, etc., en se putréfiant très rapidement, répandent des odeurs nauséabondes ou s'infiltrant dans le sol et contaminent les nappes aquifères ». L'abattoir de Sancerre propose un dispositif d'épuration innovant. Une fois traitées, les eaux sont évacuées par épandage souterrain dans d'anciennes carrières situées derrière l'abattoir, aucune eau résiduelle n'est dorénavant déversée sur la voie publique.

Aujourd'hui

À la suite de la cessation des activités de l'abattoir en 1992, la commune cède les bâtiments à un particulier en 1996. Depuis 2000, ils accueillent une brasserie artisanale.

Sis à l'écart de la ville, sur le chemin vicinal ordinaire n° 5 de Sancerre à Amigny - chemin rural des Chaintres -, non loin du cimetière, à 300 mètres du carrefour de la route de Bourges, le terrain, d'une déclivité d'environ 10 %, est acheté à Madame Ducloux et Monsieur Gauguier. Le Conseil départemental d'Hygiène souligne que la situation de la parcelle, à l'ouest de la ville, est problématique en raison des vents d'ouest qui peuvent entraîner les odeurs vers la

Le 6 avril 1932, dans une délibération de son conseil, la municipalité sancerroise donne un avis favorable au projet d'édification. Le 26, un arrêté préfectoral autorise la commune à construire le nouvel édifice. Le 6 décembre 1934, le procès-verbal de réception définitive est prononcé, la ville étant dorénavant dotée d'un équipement public conforme aux prescriptions hygiénistes de l'époque.



Vue intérieure de la halle centrale de l'ancien abattoir © LMDP / Xavier Spertini, 2022



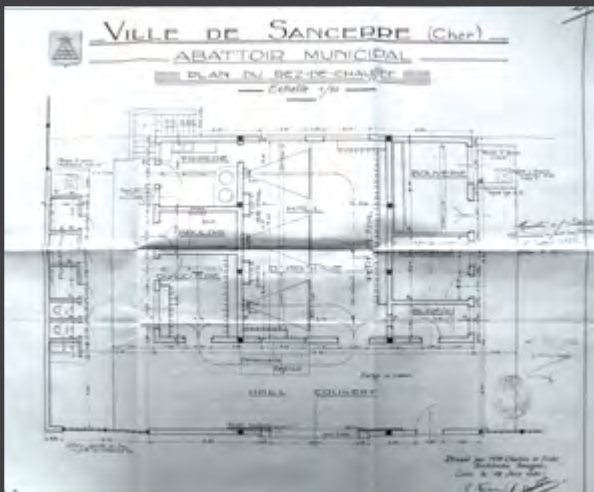
Vue arrière depuis le jardin © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue de la halle centrale, vers l'entrée © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue intérieure de la halle centrale de l'ancien abattoir © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Plan du rez-de-chaussée de l'abattoir municipal de Sancerre, 1931.
Source : AD du Cher, O 1752



Vue intérieure de la halle centrale de l'ancien abattoir © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Sources :

- Archives départementales du Cher
- O 1752 : construction d'un abattoir. Arrêtés, devis, plans, correspondance. R. Charton, E. Fridel, arch. 1932-1935.
- Service régional de l'Inventaire, région Centre-Val de Loire
- IA18002599 : Sancerre, Abattoir actuellement brasserie.



L'ÉDIFICE

L'abattoir est situé à l'écart de la vieille ville, au bord de la route d'Amigny, dans un quartier à dominante résidentielle composé principalement de maisons individuelles et de petits immeubles collectifs. L'édifice construit par les architectes Charton et Fridel, orienté nord-sud, se situe à flanc de colline. En contrebas se trouvent des parcelles boisées et de l'autre côté de la route des terrains ouverts à l'urbanisation. La parcelle se situe ainsi à la lisière entre la ville et la campagne.

L'édifice présente un plan rectangulaire composé d'une halle principale destinée à l'abattage, flanquée de deux ailes. Il comprend deux niveaux, un rez-de-chaussée (niveau supérieur) sur rue et un niveau inférieur accessible par l'arrière. Un escalier, situé à l'arrière du bâtiment, au nord-ouest, permet d'accéder au niveau supérieur. Les architectes ont conçu un édifice dans lequel le béton est omniprésent. Ils ont en effet opté pour une structure en béton armé avec remplissage de parpaings de béton, couvert d'une voûte en berceau reposant sur une charpente, elle-même en béton.

La façade principale sur rue est régie selon une organisation tripartite qui rend lisible l'agencement intérieur. La partie centrale, couronnée d'un fronton percé de trois baies, est percée d'un portail à deux vantaux roulants sur rail permettant le passage du bétail surmonté d'un linteau sur lequel se déroule l'inscription « Abattoir » taillée dans le béton. Elle est flanquée de part et d'autre de deux murs percés de larges baies, dont l'un, à l'est, accueille une porte piétonne située dans l'axe du bureau. Derrière ce mur de clôture s'ouvre un passage couvert, donnant accès au hall d'abattage qui constitue le cœur de l'ensemble. Cet espace, centre névralgique du complexe, est couvert d'une voûte en berceau, percée d'une verrière, supportée par deux fermes en béton. Le mur arrière est également percé de deux baies carrées à menuiseries métalliques chargées de garantir une aération optimale. La halle donne accès de part et d'autre à une succession d'espaces secondaires, tous dotés de hautes baies rectangulaires, dont la toiture plus basse offre une faible pente : charcuterie, bruloir et triperie à l'ouest, et bureau, bergerie et bouverie dans la partie orientale. Le niveau inférieur abrite quant à lui la chaufferie, installée sous la triperie, et des entrepôts.

Un bâtiment annexe couvert en appentis, élevé contre le mur de clôture et séparé du bâtiment principal par une simple allée, accueille les sanitaires (urinoir et deux WC à la turque) et une porcherie.

Deux constructions plus récentes, en parpaings et couvertes en tuile mécanique, ont été élevées contre la façade postérieure de l'édifice.

INTÉRÊT DU LABEL

L'ancien abattoir de Sancerre constitue un exemple probant de l'adaptation, non seulement de techniques constructives innovantes, mais aussi de formes architecturales caractéristiques de l'architecture industrielle (édifice tout en béton composé d'une vaste nef centrale) des années 1930 et ce dans une petite ville en milieu rural. On y observe la pénétration de modèles monumentaux adaptés à une petite échelle et la reprise des principes fonctionnalistes associés à l'affirmation d'une beauté structurelle, révélant la force esthétique du béton.

L'édifice témoigne également de la volonté de la municipalité, soucieuse des questions de salubrité publique, de s'équiper d'un bâtiment fonctionnel régi selon les règles diffusées par les courants hygiénistes, s'agissant notamment de l'évacuation et du traitement des eaux résiduelles de l'abattoir.

Malgré les transformations récentes mais réversibles, telles que l'installation de panneaux plastiques translucides venant fermer le passage couvert, ou la pose de lambris dans la halle centrale, l'édifice a conservé ses volumes d'origine. Ces dénaturations n'affectent en rien les dispositions d'origine. L'édifice témoigne de la capacité de réadaptation de ces bâtiments à vocation artisanale.



Vue générale de la façade sud du silo © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail de la tour de stockage
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue aérienne du silo de la gare d'Onzain-sur-Loire, sans date. Source : coll. Part.



Vue de l'angle sud-est du silo
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architecte / Maître d'œuvre : inconnu
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Coopérative de vente des Associations agricoles de Loir-et-Cher



Vue des cellules à l'angle sud-est © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

La chronologie précise du silo de la gare d'Onzain-sur-Loire demeure mal connue en l'absence d'archives ; le nom de l'ingénieur auteur des plans - ou, éventuellement, de l'architecte - n'est ainsi pas connu. On rapprochera toutefois cette réalisation du silo situé sur la commune de Montoire-sur-Loir, à proximité de la gare de Trôo : mis en service en 1935, il présente une grande parenté formelle avec celui d'Onzain-sur-Loire.



Vue du silo de la gare d'Onzain-sur-Loire à son achèvement, sans date [ca. 1937].
Source : coll. part.



Vue générale de l'angle sud-est du silo
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

- Archives départementales du Loir-et-Cher
- 129 Fi Fonds de l'Union coopérative agricole de Loir-et-Cher : 129 Fi 530-533 : Vues générales du site d'Onzain (noir et blanc, 10x15 ; 12x17 ; 18x24) [après 1937]. <non consultées>



→ 1937

/// Architecte inconnu

Propriété privée

L'industrialisation de l'agriculture a, pendant la première moitié du XX^e siècle, transformé les paysages ligériens avec l'apparition de hauts silos en béton armé destinés au stockage du grain. Ces équipements sont généralement embranchés sur le réseau ferroviaire pour faciliter l'expédition des marchandises. Parfois situés en rase campagne comme à Villefrancœur, ces silos, le plus souvent construits aux abords immédiats des gares, dans un milieu plus urbain (Mer et Meung-sur-Loire), sont édifiés par des coopératives agricoles locales ou départementales - autorisées par le gouvernement en 1932 - avec le concours d'ingénieurs et d'entreprises de la région. Cet élan, concentré temporellement sur la décennie 1930, s'inscrit dans un plan d'aménagement et de modernisation des territoires ruraux entrepris par les gouvernements successifs de la fin de la III^e République. L'industrialisation de l'agriculture doit à la fois permettre, par une politique de grands chantiers, de lutter contre le chômage, de contrer les effets de l'exode rural qui frappe les campagnes en augmentant la productivité des fermes et des cultures, d'accompagner les évolutions stratégiques liées au commerce du grain, le blé devenant un élément-clé dans la politique d'exportation de la France. Le stockage des céréales dans des silos permet enfin leur conservation sur des durées plus longues qu'auparavant, limitant les risques de surproduction conduisant à des invendus ou à une déflation. Les besoins spécifiques du secteur agricole participent aussi à la diffusion rapide des techniques de construction en béton armé sur l'ensemble du territoire. On notera également que cette modernisation est, à Onzain, contemporaine de l'électrification de la ligne ferroviaire, intervenue entre 1933 entre Orléans et Tours. D'autre part, il faut rappeler que les architectes du Mouvement moderne (Walter Gropius, Le Corbusier, etc.) ont été profondément impressionnés par les constructions agricoles américaines qui, par leur échelle et leur rationalisme structurel, fournissent des exemples monumentaux des possibilités d'application du béton armé.

L'ÉDIFICE



Extrait cadastral, Veuzain-sur-Loire © cadastre.gouv.fr

Le silo d'Onzain est implanté immédiatement au nord du bâtiment des voyageurs de la gare, elle-même établie à mi-chemin entre le bourg d'Onzain, un kilomètre plus au nord, et le village de Chaumont-sur-Loire et son château, situé de l'autre côté du fleuve. Jusqu'au début des années 1990, le silo était directement desservi par la voie ferrée via un raccordement en direction de l'est. Deux voies d'accès routières, au sud-ouest et au nord-est, demeurent utilisées.

Les bâtiments composant le silo forment un bloc quadrangulaire d'une soixantaine de mètres de longueur, parallèle aux voies de chemin de fer. La tour, à l'est, signale le silo dans le grand paysage : sa hauteur permet d'abriter les élévateurs, les appareils de nettoyage, de séchage et de triage des céréales, ainsi que les circulations verticales destinées au personnel. Ce volume imposant est construit en béton armé, et percé de baies horizontales sur le côté ouest. Les chaînages d'angles, à l'origine peints en blanc, portent à leur sommet le monogramme CV de la Coopérative de Vente. Le toit à quatre pans est percé de lucarnes rampantes, et couronné d'un édicule formant une vigie dominant les installations. La date d'achèvement de ces dernières - 1937 - est apposée sur le bandeau d'attique. Des rampes relient la tour aux trois cellules de stockage en acier situées au-dehors : le grain peut ensuite y être livré, par gravité, aux trains ou camions chargés de l'expédition.

La halle sur le côté ouest de la tour est destinée aux réceptions, expéditions, et au conditionnement des marchandises ensachées. Sa façade est percée au sud de baies horizontales, et coiffée d'un toit à deux pentes aux lucarnes à croupe. Un auvent, côté sud, permet de protéger le quai de transbordement des intempéries, tout en affichant le nom de la coopérative agricole. La partie occidentale du bâtiment est enfin occupée par des locaux à deux niveaux, de facture simple, servant de bureaux et d'habitation au responsable de site.

INTÉRÊT DU LABEL

Étroitement liée à la présence de l'infrastructure ferroviaire, l'existence de ce silo témoigne de la rencontre entre la démocratisation de la construction en béton armé et le problème de la massification et de la sécurisation des stocks agricoles dans la France des années 1930. S'il n'est pas unique comme l'œuvre, situé non loin, de l'architecte Robert Gauthron à Saint-Amand-Longpré (également labellisé), le silo d'Onzain apparaît exemplaire sur le plan technique et typologique, comme sur le plan formel. L'histoire de ce type de bâtiments demeure toutefois peu connue, la conservation des archives des coopératives de cette période étant rare. Leur labellisation participe à la valorisation d'un pan de l'histoire économique du territoire et d'un programme marquant profondément les paysages beaucerons et ligériens.

Aujourd'hui

L'avenir de ce silo, aujourd'hui géré par Axéréal, paraît incertain, la fermeture d'une centaine de silos de proximité ayant été décidée par le groupe au début de l'année 2021. Le site d'Onzain paraît déjà sous-exploité, l'embranchement sur le réseau SNCF ayant été déferé. Les bâtiments servent encore également au stockage épisodique de produits fertilisants.



Vue des façades nord et ouest du bâtiment d'administration © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architectes : André Betoux (1907-1988)
Maîtres d'ouvrage / Commanditaires : Fédération Paysanne de l'Indre ;
 Société des Abattoirs du Centre



Vue du bâtiment d'administration des abattoirs régionaux du Centre, sans date [ca. 1950]. Source : coll. part.



Vue des abattoirs régionaux du Centre à leur achèvement, sans date [ca. 1937]. Source : coll. part.

La carrière d'architecte d'**André Betoux** demeure mal connue : né à Paris 15^e le 28 avril 1907, fils d'un entrepreneur en maçonnerie, il intègre en 1930 la section d'architecture de l'École des beaux-arts de Paris (atelier Lefèvre-Ferran). Sans briller particulièrement, il passe successivement les différentes mentions nécessaires à l'obtention du titre d'architecte, son cursus étant conclu, en février 1936, par la présentation de son diplôme sur le sujet des abattoirs d'Aigurande dont il est parallèlement chargé. Le projet ne reçoit qu'une mention passable. D'abord associé à son père, il exerce à Paris et à Argenton-sur-Creuse avant de s'établir après-guerre à Saint-Dié des Vosges, pour participer aux travaux de la Reconstruction. Il meurt à Versailles le 23 octobre 1988.



Vue de la façade ouest du bâtiment d'administration
 © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

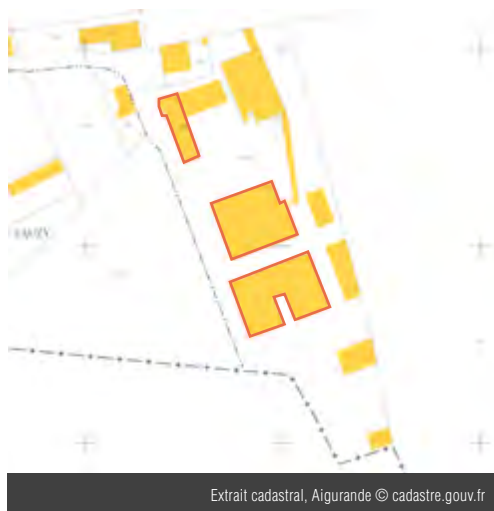


Vue aérienne du site. Source : coll. part.



Vue des façades sud et ouest du bâtiment
 d'administration © LMDP / Sébastien Andréi, 2019





Extrait cadastral, Aigurande © cadastre.gouv.fr

vers les centres de consommation ». Un accent particulier est mis sur l'aménagement sanitaire des installations, ainsi que sur leur desserte par voie ferrée.

C'est dans ces conditions que se forme en 1935, sur l'initiative de la Fédération paysanne de l'Indre, la société d'intérêts collectifs « Les abattoirs régionaux du Centre », dont le siège est fixé à Aigurande. La commune berrichonne a l'avantage d'offrir une bonne desserte routière et ferroviaire, en plus d'être située aux confins géographiques de quatre départements : l'Indre, la Creuse et, dans un rayon élargi, la Haute-Vienne et le Cher. On ne connaît pas, faute d'archives, les conditions dans lesquelles le projet a été confié au jeune architecte André Betoux, qui n'est alors pas âgé de trente ans. Le programme prévoit l'abattage journalier, cinq jours par semaine, de 25 bovins, 60 veaux, 60 moutons et de 200 porcs.

La construction de l'abattoir cause une certaine controverse au niveau local, le journal l'Indépendant du Berry participant à une campagne de presse contre le reversement de la subvention ministérielle de la commune à la coopérative, et contre les conditions de passation des marchés de travaux. L'abattoir d'Aigurande est, quoi qu'il en soit, inauguré à la fin du mois de septembre 1937. La datation précise du bâtiment administratif peut être sujette à caution car il n'apparaît pas sur les croquis publiés dans la presse courant 1937 ; il ne saurait toutefois être postérieur à 1950.

Le vieillissement des installations et la concurrence exercée par des abattoirs plus vastes et plus modernes conduit au dépôt de bilan de la Société des abattoirs régionaux du Centre en 1970. L'équipement est alors racheté par la municipalité afin de préserver les emplois, importants pour l'économie locale. L'importance financière des charges rend toutefois cette solution provisoire, et les abattoirs sont revendus, en 1975, à la Société industrielle des Viandes et Produits Alimentaires (SIVIPA). Cette dernière doit à nouveau faire face à la chute des cours de la viande, et surtout à l'obsolescence des installations face aux nouvelles normes sanitaires, en particulier concernant les rejets des effluents qui génèrent des tensions avec le voisinage.

La modernisation de l'agriculture et de l'élevage représente un enjeu considérable pour les gouvernements successifs de la France de l'entre-deux-guerres, l'augmentation de la productivité et l'industrialisation des méthodes devant permettre de répondre aux besoins nouveaux de consommation, tout en palliant à la chute de la main d'œuvre disponible liée à l'exode rural. Une attention particulière est portée à l'amélioration des abattoirs dont la conception s'est perfectionnée sur un temps court, avec la diffusion des chaînes mécanisées dont les modèles sont souvent puisés dans les grands établissements du Midwest américain.

Le gouvernement du Front Populaire encourage, au milieu des années 1930, ce mouvement de massification des méthodes d'abattage qui doit remédier à la faiblesse structurelle des exploitations individuelles : regroupés en coopératives locales, les éleveurs pourront ainsi mieux maîtriser leurs coûts de production et améliorer leurs débouchés commerciaux. Les décideurs politiques y voient également un moyen de limiter le nombre d'intermédiaires, accusés de participer au renchérissement du coût de la viande. En vertu de la loi du 16 avril 1935 tendant à l'organisation et à l'assainissement du marché de la viande, le ministère de l'Agriculture ouvre des crédits et des conditions de prêt avantageuses à destination des communes et des coopératives agricoles voulant édifier « des établissements destinés à permettre l'abattage du bétail, la préparation et l'envoi des viandes abattues fraîches, réfrigérées, congelées ou transformées

Aujourd'hui

Les abattoirs d'Aigurande ferment définitivement leurs portes en 1985.

Le site sert aujourd'hui de parking à une société de transport, et les bâtiments sont utilisés à des fins de stockage et de dépôt.



Vue intérieure de l'une des halles d'abattage
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue des sanitaires
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure de l'escalier du bâtiment d'administration
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure des anciens abattoirs, circulation (gauche)
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

Aucune archive relative à la construction des anciens abattoirs du Centre n'a pu être localisée.

• Articles

Le Populaire, 10 avril 1937.

L'Indépendant du Berry, 18 septembre 1937.

L'Indépendant du Berry, 25 septembre 1937.

L'Indépendant du Berry, 6 octobre 1937.

L'Indépendant du Berry, 9 octobre 1937.

L'ÉDIFICE

Les abattoirs d'Aigurande sont situés au sud de la commune, le terrain sur lequel ils sont édifiés venant en limite avec le département de la Creuse. Le complexe se compose de plusieurs bâtiments aux fonctions différentes : à l'entrée du site, au nord, sont implantés le bâtiment d'administration, édifié sur quatre niveaux, ainsi que la maison du directeur. Plus vaste, la partie sud du terrain est occupée par l'abattoir proprement dit.

L'organisation fonctionnelle initiale des différents bâtiments est mal connue, faute de documents d'archives. Les abattoirs construits dans les années 1930 répondent toutefois à des schémas-types, permettant d'émettre une hypothèse de fonctionnement général pour le cas d'Aigurande. Les bêtes vivantes sont livrées au nord du site : un quai y permet le déchargement des wagons circulant sur la voie ferrée toute proche. Une rampe mène à la bouverie et aux étables où les animaux sont regroupés avant d'être tués. L'abattage est effectué dans un second bâtiment situé en milieu de parcelle : les carcasses y sont saignées, brûlées et épilées, avant d'être découpées. Leur circulation et le travail des employés sont facilités par la présence de rails métalliques suspendus aux plafonds, auxquels les carcasses sont retenues par des crochets. Des locaux annexes permettaient probablement le stockage des déchets valorisables (suifs, sang, ongles, cornes, boyaux, abats, etc.).

Il est probable qu'étaient également prévus des locaux permettant le contrôle vétérinaire, l'isolement et l'abattage sanitaire. Une fois apprêtées, les pièces de viande sont ensuite transférées dans les deux grandes halles réfrigérées situées au sud du site, où des quais de chargement accessibles aux camions permettent le départ des marchandises. Le traitement des effluents et des fumiers paraissait enfin effectué à la pointe sud du terrain, sur la commune limitrophe de Lourdoueix-Saint-Pierre (Creuse), grâce à un digesteur.

Le bâtiment d'administration, à l'entrée du site, consiste en une construction de quatre niveaux dont un partiellement enterré suivant la déclivité du terrain, et couvert par une toiture-terrasse. Sa composition architecturale aux lignes épurées et géométriques évoque un style Art déco finissant, tandis que ses proportions élancées lui confèrent un caractère monumental conforme à l'importance régionale du complexe. L'horizontalité générale du bâtiment est à deux reprises interrompue par les saillies verticales des cages d'escalier. Les murs extérieurs sont construits en blocs de granit appareillés, associés au béton armé pour les linteaux, appuis de fenêtres, et pour les trumeaux de la baie arrondie couvrant la façade nord du bâtiment. Certains détails architecturaux font montre d'un raffinement particulier, tels que le traitement de la sous-face de la corniche en caissons, et les colonnes

et piliers composant le porche d'entrée. La maison du directeur faisant face au bâtiment administratif adopte une esthétique moins typée : le socle du rez-de-chaussée, construit en granit, est surmonté d'un niveau d'étage aux façades enduites et d'un toit à deux pans couvert en ardoise. Quelques éléments rattachent cette construction aux usages des années 1930, tels que l'avancée en hémicycle du séjour vers le jardin, ou le dessin évasé des chambranles des baies de la façade orientale.

L'abattoir (dont l'organisation d'origine a été modifiée par des extensions) et les bâtiments frigorifiques associent les mêmes murs en granit avec une ossature poteaux-poutres en béton armé, particulièrement lisible sur le portique formant la façade sud de l'abattoir. Les espaces intérieurs sont couverts par de grands arcs paraboliques en béton armé, coiffés par des lanterneaux, évoquant en réduction les grandes halles ferroviaires du début du XX^e siècle.

INTÉRÊT DU LABEL

Le site d'Aigurande constitue un exemple *a priori* aujourd'hui unique, à l'échelle de la région Centre-Val de Loire, des abattoirs industriels de l'entre-deux-guerres, la patrimonialisation de ces complexes ayant été rendue difficile par leur rapide obsolescence technique. L'ensemble conçu par André Betoux témoigne de la politique d'aménagement des territoires ruraux accomplie sous le Front Populaire, par la modernisation de l'agriculture et de l'artisanat.

Les abattoirs fonctionnent comme de petites usines reliées à l'évolution des mobilités comme des habitudes de consommation de la population ; ils rendent aussi compte de la diffusion d'une nouvelle culture sanitaire avec la réfrigération de la viande. Ce type de programme est enfin un terreau propice à l'utilisation des techniques modernes de construction, et en particulier du béton armé ; on supposera à ce titre que les abattoirs d'Aigurande introduisaient une échelle structurelle alors inédite

sur le territoire communal. L'ensemble aujourd'hui labellisé Architecture contemporaine remarquable présente enfin l'avantage de couvrir, par sa diversité, l'ensemble des éléments programmatiques d'origine : outre les abattoirs et leurs entrepôts frigorifiques, le site d'Aigurande donne toujours à voir le quai et la rampe de déchargement, la maison du directeur et surtout le bâtiment administratif.



Vue d'ensemble de l'ancienne usine OPL de Châteaudun depuis la route de Jallans (côté ouest)
© LMDP / Xavier Spertini, 2022

Identité du site : Ancienne usine de la société d'Optique et de Précision de Levallois (OPL), actuelle usine Safran Aerosystems
Architectes : Lucien Cuvillier (1893-1965) ; Jean-Pierre Esnault (1949-) (extension)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Société Optique



Élévation de la façade principale de l'ancienne usine OPL, 1937
Source : Archives Zodiac Aerospace_IN-LHC



Façade principale de l'ancienne usine OPL de Châteaudun depuis la route de Jallans (côté ouest) © LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue du bâtiment d'accueil (côté nord) de l'usine © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Lucien Cuvillier obtient son diplôme d'ingénieur à l'École centrale des arts et manufactures de Paris. Maître d'œuvre sur plusieurs chantiers parisiens, il collabore avec les architectes Albert Cuvillier (1860-1929) - qui est peut-être son père (?) - et Ferdinand Amann (1875-1947) à la construction de l'hôtel de la Mutualité à Reims (1927-1930). Il est l'auteur dans l'entre-deux-guerres d'une biscuiterie et d'une usine d'emboutissage à Montreuil.



Vue du bâtiment de production depuis l'angle sud-ouest © LMDP / Xavier Spertini, 2022



ANCIENNE USINE DE LA SOCIÉTÉ OPTIQUE ET DE PRÉCISION DE LEVALLOIS (OPL)

→ 1938

/// Lucien CUVILLIER ;
Jean-Pierre ESNAULT (extension)

EURE-ET-LOIR / CHÂTEAUDUN

Route de Jallans

Propriété privée



Extrait cadastral, Châteaudun © cadastre.gouv.fr



Vue arrière du bâtiment © LMDP / Xavier Spertini, 2022

Fondée en 1919 par Armand de Gramont, la société Optique et Précision de Levallois (OPL) se lance en 1938 dans la fabrication d'appareils photographiques de haute précision, commercialisés quelques années plus tard sous la marque Foca, afin de concurrencer le Leica allemand. L'entreprise installe son usine de production en série à Châteaudun tandis que le bureau d'étude et la fabrication d'appareils scientifiques demeurent à Levallois-Perret. Les raisons de la délocalisation de la production à Châteaudun restent à éclaircir. Le programme immobilier, arrêté en 1938 par Lucien Cuvillier, demandait de vastes terrains. À l'usine, développée sur une superficie de quatre hectares, étaient associés une cité-jardin et un stade occupant onze hectares voisins et qui subsistent en partie.

FOCAgraphie, vante l'école d'apprentissage de l'usine où se forme la main-d'œuvre recrutée localement. En 1958, la même revue annonce que « plus de 700 techniciens et ouvriers » travaillent dans l'usine. L'accroissement des effectifs explique la construction, en 1955, de quatre logements ouvriers groupés dans deux maisons doubles, avenue des Roses. En 1957, la direction de l'usine dépose une demande de permis de construire pour « une construction à deux étages à usage de foyer pour jeunes ouvriers et apprentis », avenue des Tulipes, sans que l'on sache s'il fut accepté. La production de l'appareil photographique Foca s'arrêta en 1965 et l'usine ferma, un an après la fusion de l'OPL avec le fabricant d'objectifs et d'instruments d'optique SOM-Berthiot.

Aujourd'hui

Après avoir abrité les activités de Zodiac Aerospace, le site est aujourd'hui la propriété de Safran Aerosystems. L'ensemble du site n'a été que peu modifié par l'ajout de deux bâtiments en 1989 et 1991.

Passé sous contrôle allemand durant l'Occupation, l'usine et ses abords subirent les bombardements alliés. Un permis de construire fut délivré en 1945 pour la reconstruction de trois immeubles d'habitation de la cité-ouvrière (18-20 et 20-22 avenue des Roses, 16 avenue des Tulipes). La production reprit après la guerre et s'intensifia. En janvier 1952, le premier numéro de la revue éditée par l'entreprise,

En 1989, la société Hydraulique Châteaudun, propriétaire de l'ancienne usine OPL, obtint le permis de construire pour une extension à usage de magasins, accolée à la façade orientale de l'usine. En 1991, la même entreprise fut autorisée à bâtir un édifice à usage de bureaux joignant le bâtiment d'entrée ouest de l'usine datant de 1938. Ces travaux sont réalisés par l'architecte Jean-Pierre Esnault, basé à Châteaudun.



Vue du bâtiment d'accueil de l'usine
© LMDP / Xavier Spertini, 2022



Halle d'accueil
© LMDP / Xavier Spertini, 2022



Vue aérienne de l'usine OPL, 1958. Publicité Foca, 1958 © DR



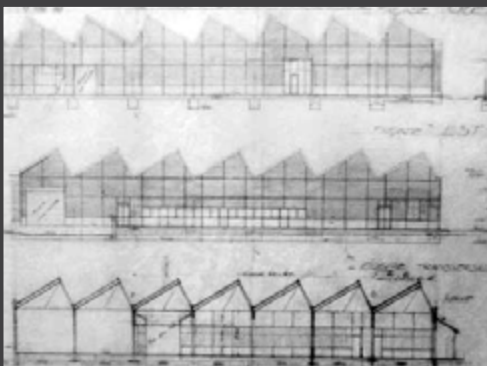
Détail du portail d'entrée
© LMDP / Xavier Spertini, 2022



Maisons de l'ancienne cité-ouvrière, 1938.
Source : Archives Zodiac Aerospace_IN-LHC



Détail de la façade principale
© LMDP / Xavier Spertini, 2022



Coupes de l'ancienne usine OPL, 1937.
Source : Archives Zodiac Aerospace_IN-LHC

Sources :

• Archives communales de Châteaudun

[non coté] : délibération du Conseil municipal du 3-09-1936.

Demande de la Société d'optique et précision de Levallois.

Construction de 30 maisons ouvrières.

• Mairie de Châteaudun. Direction de l'Urbanisme

[non coté] : permis de construire. Usine Optique et Précision de Levallois. Reconstruction de maisons par l'OPL, 15 av. des Tulipes, 18, 20, 22 et 24 av. des Roses (1946) ; construction de deux maisons jumelées, avenue des Roses (1955) ; construction d'un foyer, avenue des Tulipes (1957). 1955-1957.

[non coté] : permis de construire. Usine LHC Hydraulique, Route de Jallans. Construction d'un atelier d'essai des treuils. J.-P. Esnault, arch. 1989-1990.

[non coté] : permis de construire. Usine LHC Hydraulique, Route de Jallans. Construction de bureaux pour les services commerciaux. J.-P. Esnault, arch. 1990-1991.

• Archives nationales

188 AQ : archives de l'OPL.

• Ouvrage

Guide Architecture Eure-et-Loir. XX^e siècle, 1900-1989, [s.l.], Édition du CAUE28, 2013, 80 p.



L'ÉDIFICE

L'usine, d'environ 120 m par 60 m, est édifée en retrait de la route de Jallans, séparée de la chaussée par une grille métallique. Le portail principal est encadré de deux pavillons en rez-de-chaussée datant également de 1938. Ils sont bâtis en brique sur un plan rectangulaire accusant une protubérance arrondie du côté du portail. En regard de l'entrée, Cuvillier a dressé une façade de deux étages d'une stricte ordonnance, toute « de briques et de pierres qui, entourées de pelouses fleuries, est une vision agréable au touriste comme à ceux pour qui elle constitue le lieu du labeur » [FOCAgraphie, n° 1, janv. 1952, p. 1]. Façade de prestige qui fait écran aux toits de l'usine, elle se distingue par un léger avant-corps de brique dépassant légèrement la ligne générale de la façade et auquel on accède par un perron. Ses ouvertures sont encadrées de pierre marquant ainsi une hiérarchie avec les baies latérales. Un dessin - non-localisé - de Cuvillier dont on ne sait s'il fut exécuté, montre les initiales OPL gravées au-dessus de la porte d'entrée, à la place des deux fenêtres qui existent aujourd'hui à cet endroit.

Le journal de l'entreprise souligne à l'époque que l'usine est « construite [...] suivant des conceptions modernes répondant aux besoins des fabrications en grande série, tous les halls qui la constituent sont en rez-de-chaussée et munis d'un éclairage puissant sans être aveuglant. En effet, l'usinage comme le montage des appareils de précision exigent de la part des ouvriers une bonne acuité visuelle et celle-ci est optimum dans les conditions réalisées ici » [FOCAgraphie, n° 1, janv. 1952, p. 1]. De fait, la partie de l'édifice destinée aux chaînes de production est constituée de neuf travées - sept à l'origine - orientées est-ouest, dont l'ossature métallique hourdie de briques en façade, est couverte de sheds (ou en dents de scie) prenant la lumière du nord. De la sorte, l'intérieur de l'usine était baigné toute la journée d'une abondante lumière. L'extension accolée à la façade est de l'édifice, en 1989, a été construite en tôle grise marquant une rupture peu heureuse avec l'ensemble.

La cité-jardin conçue pour héberger les employés de l'usine a en grande partie disparu. Il reste dix-neuf maisons, groupées pour l'essentiel d'entre elles dans l'îlot délimité par les avenues des Roses, des Anémones, du Général-de-Gaulle et par la rue Pasteur. Elles forment un ensemble homogène de maisons alternativement individuelles et jumelées, pourvue chacune d'un jardin privatif. Dessinées par Lucien Cuvillier, elles adoptent toute une architecture d'inspiration régionale. Les murs sont construits en moellons soigneusement appareillés dans un mortier gris. On remarque le soin apporté au traitement des angles, généralement en bossages harpés, ainsi qu'au montage des claveaux des arcades coiffant portes d'entrée et portes des garages. Les volumes sont couverts de hauts toits en bâtière et à croupes habillés d'ardoises dont la combinaison participe de l'identité visuelle de cet habitat ouvrier de qualité.

INTÉRÊT DU LABEL

L'usine OPL appartient à une famille d'édifices de production industrielle qui s'est largement développée avec la reprise économique de l'entre-deux-guerres en France. L'œuvre de Cuvillier ne comporte aucun aspect véritablement innovant. La rationalisation de la mise en œuvre de l'ossature métallique et des toits en shed relève d'une tradition constructive du dernier tiers du XIX^e siècle. La façade principale en brique et pierre épouse l'esthétique de l'architecture des années 30 (lignes sobres, bichromie de l'appareillage en matériaux usinés) qui convient à un lieu de production et qui est également celle de beaucoup de bâtiments administratifs de cette époque. L'intérêt du bâtiment tient à l'homogénéité relativement bien préservée de

l'ensemble et de ses abords immédiats sur la route de Jallans, laquelle fournit une bonne image de l'architecture industrielle des années 30.

L'ambition sociale poursuivie par Armand de Gramont au travers de la cité-jardin mérite d'être soulignée bien que son rapport avec l'usine soit aujourd'hui moins perceptible. Elle s'inscrit dans la longue ascendance de l'architecture sociale qui se développe en même temps que le pays s'industrialise à la fin du XIX^e siècle. La qualité du bâti, l'élégance des lignes des maisons, reflet du paternalisme en vogue parmi les capitaines d'industrie français, ont concouru à l'obtention du label Architecture contemporaine remarquable.

La préservation du stade est également à encourager. Cet espace participait en effet de l'attention portée par la direction de l'usine tant aux distractions qu'à la santé de ses employés. Cet équipement est en outre révélateur de la culture sportive qui se développe en France dans la première moitié du XX^e siècle.



Vue des moulins de Chérisy depuis le pont sur l'Eure, vue actuelle © LMDP



Vue de l'ensemble des moulins depuis le village de Chérisy, vue actuelle © LMDP



Vue ancienne du site des moulins de Chérisy, carte postale, vers 1950
© Coll. part.

Il n'a pas été possible d'identifier le(s) maître(s) d'œuvre malgré les recherches entreprises.



Vue de la façade des nouveaux magasins de stockage, vue actuelle © LMDP



Vue de la façade de la nouvelle minoterie et sa tourelle, vue actuelle © LMDP



Plan masse des bâtiments. Source : AM, [non coté]



→ fin des années 1930

/// non identifié

Propriété privée : Société anonyme
Moulins de Chérisy-Lethuillier



Extrait cadastral, Chérisy © cadastre.gouv.fr

À Chérisy, un moulin est attesté sur ce site dès le XII^e siècle. La famille Lethuillier, qui se consacre à la minoterie dans le sud-est de la Normandie depuis le début du XVIII^e siècle, acquiert le moulin de Chérisy en 1866. Elle transforme profondément le moulin qui connaît dès lors un essor important. Le bâtiment tout en longueur qui barre le bief, et qui date de la seconde moitié du XIX^e siècle, est encore conservé parmi les bâtiments du site, bien qu'il soit phagocyté par les constructions du XX^e siècle et que sa fonction ait été modifiée.

Dans la première moitié du XX^e siècle, une nouvelle minoterie moderne est construite face à l'ancien moulin, vraisemblablement au cours des années 1930, sans doute vers la fin de la décennie. S'il ne s'agit pas d'un grand moulin comme les exemples de Strasbourg, Nancy, Corbeil, Pantin ou Paris, cette minoterie devient très importante à l'échelle de la région et s'inscrit dans le même mouvement de mutation de l'activité. C'est peut-être à cette occasion que le pavillon situé au bord de l'Eure est érigé (ou très profondément transformé à partir d'un bâtiment antérieur qui a pu être le moulin initial ?), apparemment pour en faire la maison du meunier Lethuillier. C'est peut-être à la faveur de cette transformation que le bâtiment a reçu une roue à aubes (toujours visible) afin d'évoquer un moulin pittoresque dans le cadre verdoyant des bords de l'Eure.

La grande minoterie a été dès sa construction reliée à l'ancien moulin par une passerelle couverte en béton, geste architectural qui est l'une des particularités de ce site. D'autres édifices contemporains ont également été ajoutés contre l'ancien moulin, notamment un bâtiment sur son flanc nord (sur un niveau) et un autre contre son pignon oriental pour recevoir les bureaux de l'entreprise (ensuite reconstruit au début des années 1950 sur deux niveaux côté rue, quatre côté cour). Dans l'immédiat après-guerre, l'usine est agrandie par des magasins de stockage construits en surélévation sur le bâtiment bas qui flanque l'ancien moulin (apparemment en 1953) et par un bâtiment (cellules à farine) sur le flanc sud, en partie devant la passerelle (dès

1956). Les nouveaux magasins de stockage prolongent alors l'ancien moulin qui semble avoir été reconverti en espace de stockage dès la construction du nouvel atelier de production. En 1959, sur le côté oriental de la cour située entre l'ancienne et la nouvelle minoterie, un bâtiment supplémentaire est construit. Sur deux niveaux, il était consacré à des garages au rez-de-cour et peut-être à la vente ou au stockage au niveau supérieur (de plain-pied avec la chaussée à l'arrière). En 1963, un pavillon sur rez-de-chaussée et combles est ajouté côté rue contre ce bâtiment (il s'agissait apparemment d'une boulangerie, si l'on en croit un plan de 2001, mais actuellement ce pavillon ressemble davantage à un logement, avec garage en sous-sol accessible sur le côté). La même année, le bâtiment construit sur l'emprise de la cour contre la façade sud de l'ancien moulin semble être également agrandi.

Le moulin connaît durant les Trente Glorieuses un développement qui ne se dément pas. En 1971, des espaces de stockage supplémentaires sont érigés, notamment des silos à blé salé sur la partie sud-est du site, ainsi qu'une cellule à son, construite en prolongement du bâtiment flanquant la façade sur cour de l'ancien moulin (cellules à farine). Ces cellules étant très hautes, la façade sud de l'ancien moulin disparaît en grande partie derrière la nouvelle construction, qui masque aussi les ancrages de la passerelle de ce côté. À la même période, un silo de repos est bâti contre la façade sud de la nouvelle minoterie.

Dans les années 1980, la diversification de la production entraîne la nécessité de construire de nouveaux silos à farine répondant aux normes en vigueur. Ce très grand bâtiment, qui domine une partie du site, a été construit en 1982 par l'architecte Jacques Beluard de Dreux entre les silos à blé salé et le bâtiment des garages, donc dans l'alignement de bâtiments délimitant la cour à l'est. Ses pignons sont parés de brique. En 1996, la famille Lethuillier vend les moulins de Chérisy à la famille Maurey. Les silos de 1982 sont complétés par une unité de stockage supplémentaire en 2005, tandis que le magasin d'expédition est considérablement agrandi en 2010 sur l'emprise des anciens jardins transformés en zone d'évolution de véhicules.

Aujourd'hui

Depuis l'extension du magasin d'expédition en 2010, il n'y a pas eu de travaux d'ampleur sur le site. Seul le remplacement des menuiseries d'origine de l'atelier de production a malheureusement changé l'écriture architecturale des façades, mais cette intervention est réversible puisque le dessin des anciennes menuiseries métalliques est connu.

À l'intérieur, la machinerie a été remplacée et modernisée. La plus grande partie des installations date des années 1970 et l'ensemble du site est utilisé pour la production et le stockage de farine.



Vue sur la passerelle couverte reliant l'ancienne et la nouvelle minoterie, Chérisy © LMDP



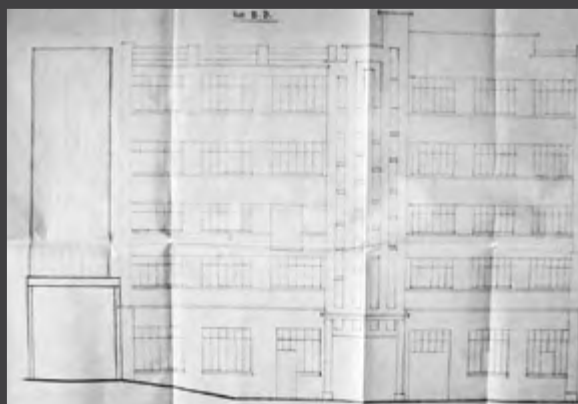
Vues anciennes du site des moulins de Chérisy, cartes postales, [sans date] © Coll. part.



Vue des silos de stockage © LMDP



Vue récente du site des moulins de Chérisy (avant changement des menuiseries de la minoterie). Source : site internet de l'entreprise



Élévation de la façade de la minoterie, vers 1981. Source : AM, [non coté]



Détail de site des moulins en contrebas de la route © LMDP

Sources :

• Archives communales de Chérisy

[non coté] : permis de construire : silo (1968) ; cellule à son (1971-1972 ; avec plans) ; deux boisseaux à farine (1981, avec plans, Odent, architecte, apparemment non réalisés ou démontés) ; grands silos à farine (avec démolition d'un bâtiment, 1982, Beluard, architecte) ; mur de soutènement pour la création d'un parking (1990-1991 ; Beluard, architecte) ; projet d'extension de silo en surélévation sur les anciens garages (1998-2002 ; Beluard, architecte, non réalisé) ; fosse, bâtiment de stockage et aménagement d'un parking (2001, projet, Jubert, architecte) ; unité de stockage de farine en vrac (2005, Jubert, architecte) ; extension du magasin d'expédition (2010, Giroux, architecte). 1968-2010.

L'ÉDIFICE

Les bâtiments s'inscrivent sur un ensemble bordé par l'Eure d'un côté, et par des rues formant une large courbe. L'ancien moulin, aux hautes façades percées de baies cintrées et couvert par des longs pans (les pignons à redents sont un ajout du XX^e siècle) est flanqué par les magasins de stockage des années 1950 entre sa façade nord et le pont sur l'Eure, et par les cellules à farine et à son sur l'autre côté. L'atelier de production construit dans les années 1930 est l'élément majeur du site. Il en occupe le centre, et son implantation parallèlement à l'ancien moulin permet de délimiter la cour. Celle-ci est bordée à l'est par le bâtiment des garages (1959), par les grands silos à farine (1982) et par d'autres unités de stockage (1971). La partie sud de l'ensemble foncier, qui était occupée par des jardins jusque dans les années 1970, porte aujourd'hui le magasin d'expédition et le grand parking avec aire de circulation pour camions, et forme donc une seconde cour.

La façade principale de l'atelier de production, donnant sur la cour centrale, est destinée à manifester l'importance de l'établissement. Elle est visible depuis le grand pont et depuis l'extrémité du village (la rue étant en contre-haut par rapport à la cour où est bâti l'atelier de production). Une partie du couronnement porte d'ailleurs le nom des moulins en lettres capitales. Le bâtiment, construit en béton armé, s'élève sur six niveaux, le dernier étant en retrait. Le moulin est couvert par des toits terrasses. Les quatre étages courants sur le rez-de-chaussée sont très largement percés par des baies oblongues en bandeaux séparées par des remplissages de

brique. Cette façade se retourne sur les deux côtés, avec le même traitement (une seule travée de baies côté est, deux travées de baies côté ouest). Au centre de la façade principale, une tourelle en saillie à partir du premier étage anime la composition. Elle abrite un escalier, et son dessin particulièrement soigné et délicat confirme que ce moulin est l'œuvre d'un architecte de talent. Les baies, hautes et étroites, suivent le mouvement de cet escalier (allèges de brique). La tourelle est sommée par une horloge dominant les activités du moulin. La façade postérieure du bâtiment de la minoterie est aveugle à l'exception d'une travée de baies.

La passerelle couverte est un élément majeur des constructions du site de Chérisy. Destinée à raccorder le nouveau moulin à l'ancien, alors transformé en magasins de stockage et complété de nouveaux magasins, elle relie le deuxième étage de l'atelier au troisième étage de l'ancien moulin et est contemporaine de la construction du nouvel atelier. Cette longue passerelle en béton (près de trente mètres), couverte en terrasse, est éclairée par des baies séparées par des remplissages de brique, formant un bandeau continu, comme sur la façade de la minoterie. Deux grands arcs de béton permettent à la fois de soutenir et de suspendre la passerelle puisqu'ils traversent son volume pour atteindre le niveau de sa couverture. Cet édifice est original et rare. Si le dispositif n'est pas exactement le même, la forme de la passerelle peut être rapprochée de celle du ferroduc de Chérisy, reconstruit suite à son dynamitage en 1944.

Les bâtiments utilitaires construits dans les années 1950, 1960 et 1970 reprennent en grande partie le style adopté pour l'atelier de production. Les magasins de stockage construits entre l'ancien moulin et le pont, comme le bâtiment des garages sur le côté oriental de la cour, ou le bâtiment des cellules à farine flanquant la façade sud de l'ancien moulin, disposent d'éléments structurants en brique rouge et de bandeaux en ciment armé. Leurs couronnements horizontaux donnent l'illusion de toits terrasses mais ils masquent des pans de couverture. Seules les cellules à farine assument des longs pans mais ce dispositif semble avoir été ajouté dans les années 1960 et a été prolongé en 1971 lors de la construction de la cellule à son. Ces trois bâtiments de stockage des années 1950 sont visiblement de la même main, mais le maître d'œuvre n'a pas pu être identifié. Il s'agit peut-être du même architecte que pour le moulin lui-même tant le souci d'insertion et de continuité est manifeste. Toutefois, si l'édifice des cellules à farine était un jour supprimé, cela permettrait de restituer la façade sud de l'ancien moulin et de bien dégager la passerelle. En 1982, l'utilisation de parements de brique rouge pour la construction des grands silos à farine sur le côté oriental de la cour a permis d'assurer une certaine continuité dans les matériaux. L'usage des briques rouges soulignant les éléments structurants est particulièrement présent à Chérisy, et dans le Drouais, inscrivant les bâtiments du moulin dans la tradition locale.

INTÉRÊT DU LABEL

Les moulins de Chérisy s'inscrivent dans le grand mouvement de mutation de la filière minotière dans la première moitié du XX^e siècle, et fait écho, à une échelle régionale, aux nombreuses constructions de grands moulins industriels de l'extrême fin du XIX^e siècle aux années 1930.

L'écriture architecturale des façades de l'atelier de production apparaît comme une innovation importante pour un moulin des années 1930 puisque le style adopté, à la limite entre l'Art

déco et le Mouvement moderne, montre une volonté esthétisante dans le cadre d'un chantier industriel et laisse derrière lui toute tentative historiciste. La passerelle couverte portée par des arcs de béton, très impressionnante, apparaît comme un geste architectural intéressant pour un élément purement fonctionnel.

Les bâtiments ajoutés de 1950 à 1982 conservent le parti esthétique adopté sur l'atelier de production, en utilisant notamment les briques pour marquer

les baies ou les éléments structurants des façades. Une volonté de poursuivre l'inscription dans le style du moulin moderne et de conserver la référence aux années 1930 est manifeste.

Malgré les adjonctions successives et l'hétérogénéité des bâtiments, le parti général est encore très clairement lisible et la stratification historique compréhensible. Cette stratification contribue à l'intérêt du site.



Vue du bâtiment et de la gare depuis les voies de chemin de fer © LMDP

Architecte / Maître d'œuvre : Robert Gauthron (1905- ap.1980), ingénieur et architecte

Maîtres d'ouvrage / Commanditaires : Coopérative de Vente du Vendômois, Union des Associations agricoles de Loir-et-Cher



Façade sur rue © LMDP



Détail de l'entrée © LMDP



Vue de la façade latérale sud, donnant sur la gare © LMDP

Robert Gauthron, ingénieur des travaux publics, est rattaché au génie rural d'Orléans. Architecte privilégié de la coopérative de l'Union (Blois), il collabore ainsi des années 1930 à la fin des années 1960 à plusieurs commandes de cette coopérative. Avant la Seconde Guerre mondiale, il réalise une douzaine de bâtiments. Ses œuvres s'inscrivent principalement dans les courants Art déco et Mouvement moderne. Installé rue des Murlins à Orléans, il est apparemment l'auteur d'une publication sur le calcul des cuves de châteaux d'eau (Paris, 1957) et travailla plus généralement sur la question des réservoirs élevés (travaux traduits en anglais).



Coupe transversale, [v. 1947]. Source : documentation transmise par Nicolas Lorient



Vue perspective du silo de l'Union, [v. 1947]. Source : documentation transmise par Nicolas Lorient



Vue du quai de déchargement côté voie ferrée © LMDP





Extrait cadastral, Saint-Amand-Longpré © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

La construction du silo de l'Union à Saint-Amand a été apparemment rapide, entre 1946 et 1948. Le formulaire de contrôle des silos de 1950 donne la date de 1947. Depuis sa construction, la principale modification a été l'adjonction de quatre cellules à l'extérieur du bâtiment, du côté de la façade nord, et l'adjonction d'un volume en surélévation au centre de la grande terrasse sommitale.

Le silo est toujours utilisé, actuellement par Axereal, anciennement Ligea-Agralys, Ligea étant la coopérative issue de la fusion de l'Union et de la Franciade. Il mériterait une restauration soignée (plusieurs dégradations observables sur les façades) et si possible une restitution des baies modifiées du rez-de-chaussée (dont l'abside d'entrée).

Située en plein cœur de l'une des plus grandes régions céréalières d'Europe, la Beauce, la commune de Saint-Amand-Longpré (Saint-Amand, puis Saint-Amand-de-Vendôme de 1892 à 1965 et Saint-Amand-Longpré depuis la fusion avec Longpré en 1965) dispose de plusieurs importants silos à grain. En 1934, la coopérative Franciade fait ériger un silo par l'architecte Lorisognol. En 1947, l'Union des Associations agricoles de Loir-et-Cher, par l'intermédiaire de la Coopérative de Vente du Vendômois, décide de faire construire, par son architecte privilégié, Robert Gauthron, un silo en face de celui de sa concurrente, de l'autre côté de la voie ferrée.

Les silos réalisés par Gauthron dans les années 1930 s'inscrivent parmi les nouveautés issues des réflexions fonctionnalistes, hygiénistes et rationalistes. Par le souci du plan, et le traitement esthétique de ses silos, Gauthron témoigne d'une recherche aboutie, sans doute favorisée par sa double formation d'ingénieur et d'architecte. Tous ses silos sont atypiques et uniques, à chaque chantier que lui confie l'Union, il repense le projet en essayant de le perfectionner, sans se contenter de reproduire un type.

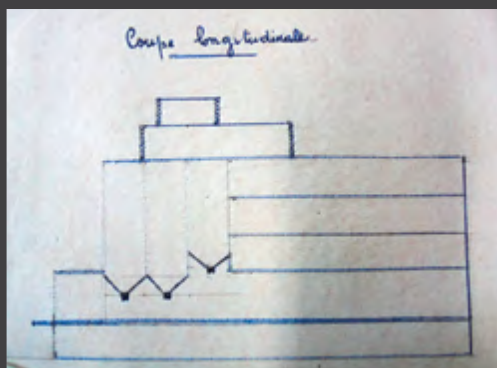
La construction de silos impose de nombreuses contraintes. Entre les années 1930 et 1950, la plupart des organismes stockeurs perpétuent la tradition des silos-magasins de la période antérieure (les hésitations entre stockage en cellules et en magasins ne seront résolues que dans la seconde moitié des Trente Glorieuses). Concernant le fonctionnement des silos, ils sont soit à gravité, soit à apport et reprise par manutention mécanique. Ce choix a d'importantes conséquences sur le projet. Outre le mode de conservation et le fonctionnement, la question de l'organisation territoriale en fonction des circonscriptions attribuées aux silos impacte les moyens mis à disposition pour la construction. À partir de la fin des années 1930, les architectes essayent de jouer avec ces contraintes pour exploiter le potentiel de cette nouvelle typologie, créer des effets, et souvent dissimuler l'organisation intérieure du silo. À l'extérieur, Gauthron utilise parfois sur ses silos le vocabulaire ornemental réservé aux édifices nobles, leur conférant ainsi symboliquement une valeur esthétique à laquelle ils ne seraient pas admis sans ce traitement

académique (silos de Binas, Mer et Trôo). Les silos de sa deuxième période de production sont libérés de ce vocabulaire ornemental (Vendôme en 1934, Meung-sur-Loire en 1935). Toutefois, les références à l'historicisme et aux courants plus modernes peuvent se croiser dans la carrière de Gauthron, qui passe parfois d'une référence à l'autre en fonction du contexte de la commande et de l'environnement immédiat. Sa production reste attachée à l'idée de souligner le caractère monumental voire colossal des édifices. Ce souci est associé à la promotion du béton armé pour ce type de constructions qui apparaît comme un gage de solidité, ce que le matériau ne manque pas de renvoyer comme image sur les façades. La nudité de ces façades devient aussi un signe de reconnaissance du silo dans le paysage urbain ou rural : le silo représente la nouveauté, le progrès, la rationalité. Le souci du style et du décor, qu'il soit influencé par les néo-styles, l'Art déco ou le Mouvement moderne, est probablement aussi pour les architectes une manière d'affirmer leur légitimité dans ce nouveau champ d'expérimentation, qui était jusqu'alors dominé par les seuls ingénieurs.

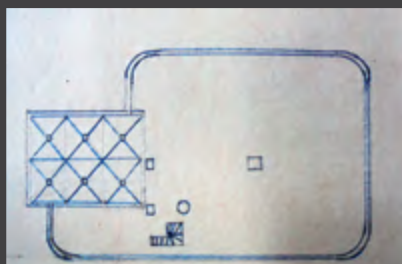
Alors que le mouvement coopératif agricole naissant cherche à se développer et est en quête de symboles, le silo devient une icône. Le retard dans l'équipement en silos par rapport à l'Allemagne, la Suisse, l'Italie ou le Royaume-Uni impose la construction de nombreux édifices de stockage. Ces bâtiments nouveaux permettent aussi aux agriculteurs de se rendre indépendants des locations faites par les minotiers dans leurs silos. L'adoption de caractères marquants de l'architecture contemporaine permet de donner une image de modernité à la coopérative commanditaire, et de défier ou de se démarquer éventuellement des silos d'une coopérative rivale, comme c'est le cas à Saint-Amand-Longpré. Chez Gauthron, l'approche du Mouvement moderne est avant tout une inspiration visuelle plus qu'un engagement doctrinal. Cette approche plastique n'évacue pas pour autant toute considération théorique dans ses réalisations. Le dégagement du sol, le travail sur les circulations et la lumière montrent que cet architecte et ingénieur s'inscrit dans un mouvement hygiéniste général, et ne méconnaît pas les débats de son temps.



Détail de la façade côté voie ferrée
© LMDP



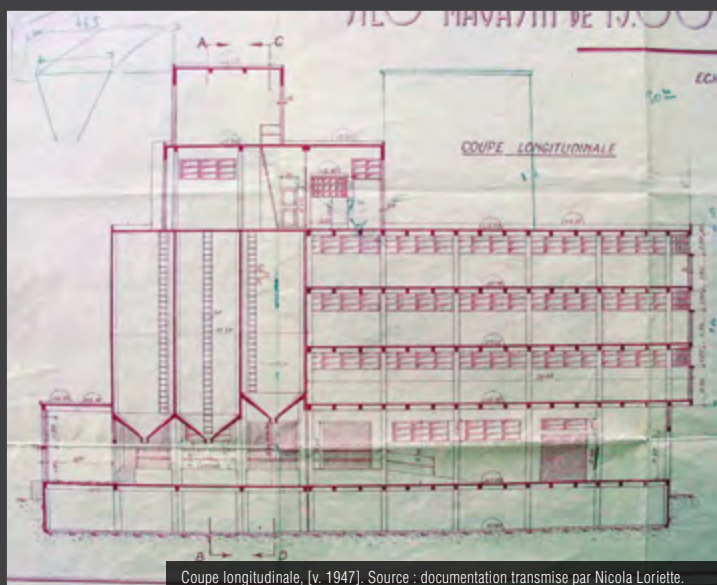
Croquis montrant une coupe longitudinale de l'édifice, 1950. Source : AD41, 1204W 31



Croquis montrant un plan des 1^{er}, 2^e et 3^e étages de l'édifice, 1950. Source : AD41, 1204W 31



Vue du quai de déchargement côté rue
© LMDP



Coupe longitudinale, [v. 1947]. Source : documentation transmise par Nicola Lorientte.



Mention de la coopérative sur la façade © LMDP

Sources :

• Archives départementales de Loir-et-Cher

1204W31 : office national interprofessionnel des Céréales (O.N.I.C.), service de l'Inspection. Contrôle des magasins. (comprend quatre dossiers concernant des silos à Saint-Amand-de-Vendôme, dont celui de l'Union) (1947-1950).

1204W32 : coopératives, inventaires des bâtiments de stockage. Lieux d'implantation communs aux coopératives agricoles de l'Union et de la Franciade, chiffrage de la collecte et du stockage, inventaire des édifices de stockage selon l'application de la circulaire du 12 mai 1953 (1951-1965).

La disparition des archives du Génie rural de Loir-et-Cher a entraîné des pertes concernant les silos.

• Archives communales de Saint-Amand-Longpré

[non coté] : registre des délibérations du conseil municipal, 1^{er} mars 1934 (concerne le silo voisin)

[non coté] : "Urbanisme. Droit des sols. Permis de construire. 1956-1963. (concerne des bâtiments voisins : un pont-bascule à proximité du silo, un grenier pour le stockage des graines oléagineuses).

• Ouvrages

- Lorientte Nicolas, *Les édifices de stockage dans les grands départements céréaliers français, 1929-1969*, thèse de doctorat de l'université de Rennes 2, 2008.

- Studievic Nicolas, « Les Silos de la Beauce : l'œuvre de Robert Gauthron, l'esprit moderne et la révolution agricole », in *En France*, n° 2, septembre-octobre 2004, p. 8-9.

L'ÉDIFICE

Entièrement construit en béton armé sur un niveau de sous-sol, utilisé à l'origine pour le stockage d'engrais et de marchandises diverses, le silo de l'Union s'élève sur rez-de-chaussée et 5 étages. Les couvertures sont des terrasses enrobées d'une couche d'asphalte.

Le rez-de-chaussée, sur plan rectangulaire, est de surface légèrement plus réduite que les étages en raison du porte-à-faux des étages sur la façade avant et de leur saillie soutenue par des piles sur la façade arrière, au-dessus de la voie ferrée de desserte. Les étages sont également de plan rectangulaire mais avec des angles arrondis. L'emplacement des cellules en béton armé, de plan carré, a été rejeté en milieu de façade latérale sud, donc sur le côté de l'édifice. Un volume surmontant les cellules (4^e étage) dépasse du volume principal de l'édifice, et reçoit les installations techniques amenant le grain dans les cellules. Il est coiffé par la tour abritant la machinerie des élévateurs. Toutefois, alors que les silos des années 1930 affirment clairement la présence des machines, à Saint-Amand-Longpré elles ne sont pas identifiables en tant que telles depuis l'extérieur. En 1947, la page de la célébration de l'ingénierie, de la technique et des machines est passée au second plan, au profit de l'affirmation de l'effet architectural. Aussi, de prime abord, on ne peut savoir exactement ce que renferme l'édifice de Saint-Amand. Il n'est pas immédiatement identifiable

comme un silo, et pourrait être un hôtel de voyageurs, ou encore un immeuble de bureaux.

Il est à noter que le volume de surélévation situé au centre de la grande terrasse couvrant le troisième étage a été ajouté après la construction, pour les besoins des quatre cellules ajoutées à l'extérieur du bâtiment. Les baies sont garnies de la même manière que sur le bâtiment d'origine, mais cette surélévation nuit à l'aspect extérieur et à l'intégrité de la composition du silo. Elle n'a pas la finesse de composition du reste du bâtiment.

Sur rue, les façades sont allégées par l'adoucissement des angles du volume abritant les magasins et par la présence des bandeaux continus de baies soulignés par des appuis saillants. Les retraits ou gradins qui animent les parties hautes contribuent aussi à cet allègement, tout en assurant l'aspect monumental du silo. Ils renforcent la référence explicite au Mouvement moderne, et en particulier au style dit « paquebot », dans le goût des réalisations de Mallet-Stevens, ou à l'Art déco américain finissant. Sur la façade sud, un volume saillant aveugle, aux angles droits, porte les initiales de la coopérative. Ce volume correspond à une partie des cellules à céréales. Il est flanqué d'un plus petit, qui abrite le transformateur électrique. L'esthétique adoptée pour cet édifice n'est pas sans rappeler celle des grands cinémas des années 1930, où la référence aux États-Unis est toujours très marquée.

Le rez-de-chaussée est d'aspect beaucoup plus sobre que les étages, sur l'ensemble des façades. Des modifications apportées dans les percements nuisent à la bonne lecture de ce niveau. Sur l'avant, les quais de chargement pour les camions sont protégés par une marquise en béton prolongeant le porte-à-faux de la façade libre des étages. Sur le côté gauche, la structure générale de l'entrée du bureau du magasinier en abside a été conservée, mais le vitrage qui remplissait les trois parties courbes a malheureusement été retiré. Les baies sur les façades nord et sud ont également été modifiées. Sur l'arrière, le quai de chargement pour les trains dispose encore de sa passerelle. Le parti est le même que pour le quai des camions. À l'exception du côté sud, où se trouve le local du magasinier et de vente au détail, le rez-de-chaussée est donc en retrait par rapport aux étages des magasins, mais est plus développé que les deux derniers étages techniques. Chaque niveau du silo s'adapte donc aux besoins spatiaux de l'activité qu'il reçoit.

INTÉRÊT DU LABEL

Le silo dispose de qualités plastiques indéniables ; les références au Mouvement moderne (notamment aux cinq points de Le Corbusier), mâtinées de style paquebot ou d'Art déco tardif, renvoient à une esthétique américaine idéalisée, synonyme d'entrée dans la modernité, en particulier pour le mouvement coopératif agricole et pour l'ensemble des producteurs beaucerons. Traduisant des débats théoriques sans totalement les appliquer, s'inscrivant plutôt dans le champ de la représentation et du symbole, ce coffre-fort céréalier fait

partie des édifices de stockage les plus intéressants de la région.

Le silo d'Oucques, construit par Gauthron quelques années après Saint-Amand-Longpré disposait des mêmes qualités plastiques. Sa récente démolition renforce l'intérêt patrimonial du site de Saint-Amand.

Le silo de l'Union a été dessiné comme un monument. Avec le travail de Gauthron, il n'apparaît plus comme une juxtaposition d'éléments fonctionnels et techniques mais comme un programme du programme, la dissimulation de la

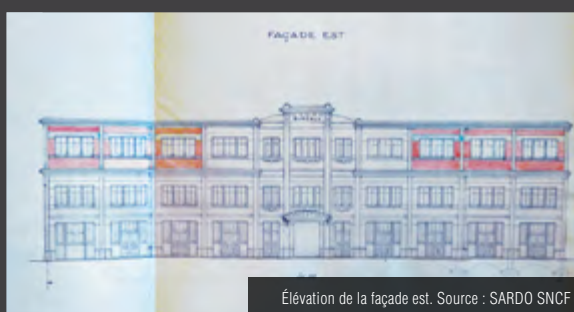
fonction, l'allègement de la composition par le travail sur les percements et les surfaces murales sont des forces de l'édifice de stockage de Saint-Amand. Ce silo s'inscrit dans le cadre d'un champ nouveau qui s'ouvre aux architectes, et sur lequel ils sont concurrencés par les ingénieurs. La figure de Gauthron, architecte et ingénieur, est à ce titre intéressante. Sa formation le rend légitime dans le programme pour tous les aspects du chantier.



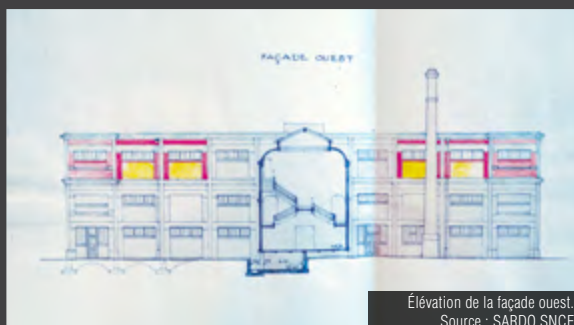
Vue des façades sud et ouest du bâtiment Loire de la première tranche
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



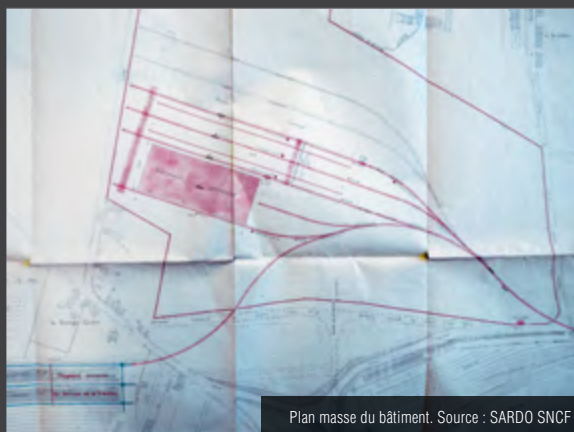
Vue du bâtiment administratif (côté est)
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Élévation de la façade est. Source : SARDO SNCF



Élévation de la façade ouest.
Source : SARDO SNCF



Plan masse du bâtiment. Source : SARDO SNCF

Architectes / Maîtres d'œuvre (attribué à) : Société Limousin & C^{ie} et Eugène Freyssinet (1879-1962) (ingénieur) ; Maurice Boille (1883-1966) (architecte)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Compagnie du Paris-Orléans ; SNCF

Né le 13 juillet 1879 à Objet (Corrèze), **Eugène Freyssinet** compte parmi les plus brillants ingénieurs français du XX^e siècle. Polytechnicien (X 1899), il intègre le corps des Ponts et Chaussées, et commence sa carrière dans le département de l'Allier, où il réalise des ouvrages en béton armé. Son utilisation d'une technique de décintrement par vérins le fait rapidement distinguer, en même temps qu'il conçoit trois ponts sur l'Allier remarquables pour leur légèreté structurelle. Il découvre également, au cours de ses travaux, le phénomène du fluage du béton. L'entrepreneur chargé de la réalisation des trois ponts, François Mercier (1858-1920), débâche en 1914 Eugène Freyssinet, qui quitte l'administration publique pour rejoindre la société Mercier & Limousin en tant que directeur technique. Reprise en 1916 par Claude Limousin (1880-1953), l'entreprise se développe sur l'ensemble du territoire au cours des années 1920, portée par l'excellence de ses réalisations. Conçu par Freyssinet dès 1912, le pont de Villeneuve-sur-Lot, terminé en 1922, possède une arche unique de 96,25 m de portée qui compte, à son achèvement, parmi les plus longues au monde. L'entreprise **Limousin & C^{ie}** multiplie les ouvrages exceptionnels tout au long de la décennie : pont de Tonneins (1922), de Saint-Pierre-du-Vauvray (1923), de Plougastel (1930). Elle réalise des bâtiments civils pour lesquels le béton armé est employé en couverture : halles centrales de Reims (1929), halle des messageries de la gare d'Austerlitz (1929). Terminés en 1923, les hangars à dirigeables d'Orly comptent enfin parmi les constructions les plus admirées des architectes du Mouvement moderne et en particulier de Le Corbusier. La carrière d'Eugène Freyssinet connaît un tournant en 1928 par le dépôt, avec Jean Séailles, du brevet d'invention de la technique de la précontrainte qui révolutionnera la construction en béton armé. Quittant l'entreprise Limousin & Cie, il devient ingénieur-conseil, offrant en particulier ses procédés à l'entreprise Campenon-Bernard via une société dédiée, la STUP (Société technique pour l'utilisation de la précontrainte, qui porte aujourd'hui le nom de son fondateur). Les travaux menés par Eugène Freyssinet au cours des trente dernières années de sa vie sont d'une variété remarquable : ouvrages d'art, réservoirs, barrages, pistes d'aéroport, bâtiments civils et religieux. La basilique souterraine Saint-Pie X de Lourdes (1958) est le plus emblématique de ses derniers chantiers. Eugène Freyssinet meurt à Saint-Martin-Vésubie, près de Nice, le 8 juin 1962.

→ 1948

Propriété publique : Ville de Saint-Pierre-des-Corps

/// Société Limousin & C^{ie} et Eugène FREYSSINET (ingénieur) ;
Maurice BOILLE (architecte)

La ligne de chemin de fer d'Orléans à Tours est mise en service le 2 avril 1846, traversant la commune de Saint-Pierre-des-Corps après avoir franchi la Loire entre Vouvray et Montlouis. La situation en cul-de-sac de la gare de Tours, conséquence des motivations politiques de l'époque, se révèle malcommode pour les circulations ferroviaires, en particulier après le prolongement de la ligne vers Poitiers puis Bordeaux. Un raccordement direct est ainsi construit en 1858, évitant le rebroussement des trains en gare de Tours ; afin de conserver une desserte locale pour les convois rapides, une gare secondaire est créée la même année à Saint-Pierre-des-Corps, une navette assurant la correspondance avec la ville-centre.

La saturation du territoire communal de Tours amène la compagnie du Paris-Orléans à développer, surtout à partir du début du XX^e siècle, ses installations sur la commune limitrophe : la gare de triage des marchandises connaît un volume d'activités qui ne cesse de s'accroître, rendant nécessaire la création en 1909 d'un dépôt pour les locomotives. L'année suivante, c'est un atelier d'entretien des wagons qui est créé à Saint-Pierre-des-Corps. La compagnie du Paris-Orléans, désireuse de déconcentrer son activité de la région parisienne, décide peu après la fin de la Première Guerre mondiale de créer un magasin général des matières sur le territoire de Saint-Pierre-des-Corps, au sud du faisceau de voies ferrées. Ce type de bâtiment est destiné à l'entreposage de l'ensemble des produits nécessaires à la maintenance et à l'exploitation du matériel roulant et de l'outillage de la compagnie. L'approvisionnement des différents services devait ainsi s'en trouver rationalisé. Les premières acquisitions foncières sont réalisées en 1922, le ministère des Travaux Publics autorisant la compagnie du Paris-Orléans à engager les travaux souhaités le 2 septembre 1924. L'historique précis du Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps demeure mal connu en l'absence de sources d'archives. Il semble toutefois que les travaux du bâtiment principal sont menés par l'entreprise Limousin & C^{ie} sous la conduite d'Eugène Freyssinet, et sont terminés en 1926. La gestion

du Magasin général est assurée, à partir de 1937, par la SNCF, l'entreprise ferroviaire nationale ayant été fondée par absorption des anciennes compagnies dont le PO.

Les bombardements alliés de 1943-1944 touchent à de nombreuses reprises le complexe ferroviaire de Tours-Saint-Pierre-des-Corps, causant des dégâts considérables dans les équipements industriels ainsi que de nombreuses victimes civiles. Le raid du 10-11 avril 1944 laisse le Magasin général très endommagé, et rend la gare de triage mitoyenne totalement inutilisable. Les circonstances précises de la reconstruction sont incertaines : il semble que l'architecte tourangeau Maurice Boille ait été chargé des travaux avec l'entreprise Limousin & C^{ie}, le Magasin général étant à cette occasion agrandi et partiellement surélevé, tandis que la couverture en verrières triangulaires est remplacée par des sheds conoïdes. Les travaux paraissent avoir été terminés à la fin de l'année 1949.

Le Magasin général est, au début des années 1960, le plus important établissement de ce type pour l'ensemble du réseau SNCF. Il gère plus de 33 000 articles, destinés aux services Matériels et Traction (MT) et Voies et Bâtiments (VB), ce chiffre marquant une baisse constante depuis les années 1920 grâce aux efforts de rationalisation et d'économies d'échelles qui sont entrepris. Plusieurs bâtiments secondaires, de construction plus légère, sont ajoutés pour le stockage du bois, des peintures et des produits chimiques. De nouveaux ponts roulants et transbordeurs, au sud du Magasin général, permettent en outre d'améliorer les temps de déchargement des wagons livrant les marchandises. La diminution drastique de la longueur du réseau exploité, la fin de la traction vapeur et le perfectionnement de l'outillage ont entraîné, à partir des années 1960, une baisse d'utilisation du Magasin général, réduit à un rôle d'approvisionnement local. Accueillant 500 salariés au plus fort de son existence, l'édifice n'en compte plus que 300 dans les années 1980, avant que le redéploiement complet de son activité sur d'autres sites ne soit décidé en 2001. Seule une vingtaine de personnes y travaillent encore lorsque le Magasin général est fermé par la SNCF en 2006.

Aujourd'hui

Mises en sommeil plusieurs années, les perspectives de reconversion sont relancées, au printemps 2021, par l'engagement de discussions entre la Ville, ayant désormais pour maire Emmanuel François, et le groupe Vinci. Celui-ci offre 3 millions d'euros pour racheter le bâtiment, et entend engager 80 millions d'euros de travaux pour le réaménager avant de le céder au groupe Doliam, spécialisé dans les technologies médicales. La maîtrise d'œuvre de la réhabilitation serait assurée par l'agence B+B (Frédéric Bourstin). La vente est décidée par délibération du conseil municipal, le 8 septembre 2021.



Vue d'ensemble des façades nord et ouest © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble des façades nord et ouest du Magasin général, [vers 1930]. Source : coll. part.



Vue des travaux de reconstruction et d'extension du Magasin général, 18 mars 1948. Source : coll. part.



Vue des travaux de reconstruction et d'extension du Magasin général, 18 mars 1948. Source : coll. part.



Vue d'ensemble de la façade nord du Magasin général, [vers 1930]. Source : coll. part.

Né le 14 septembre 1883 à Tours, **Maurice Boille** fait partie d'une dynastie d'architectes. Son père, Marcel Boille (1850-1942), est un proche ami de Victor Laloux (1850-1937), architecte de la gare d'Orsay, de la gare et de l'hôtel de ville de Tours, grand représentant de l'éclectisme. Élève de Laloux à l'École des beaux-arts de Paris en 1904, logiste du prix de Rome en 1910, Maurice Boille est diplômé en 1912. Titulaire de nombreuses récompenses et médailles dont le prix de reconnaissance des architectes américains, il reprend le cabinet de son père en 1918 à Tours où il effectue l'essentiel de sa carrière. Les programmes qu'il mène, très variés en genre et style, témoignent d'une parfaite capacité d'adaptation aux souhaits des commanditaires. Ainsi, à Tours, il construit la brasserie Saint-Éloi, le Grand Hôtel et le magasin des Dames de France, l'hôtel des Postes ainsi que des immeubles de rapport et des maisons individuelles. Il conçoit également dans les années 1920, pour une riche clientèle privée, plusieurs villas balnéaires à Tharon-Plage et à La Baule. À Tours, il construit les cités-jardins de Jolivet et de Beaujardin entre 1930 et 1934 dans un style sobre et empreint de régionalisme. Il est professeur d'architecture et d'histoire de l'art à l'École régionale des beaux-arts de Tours entre 1922 et 1948. En 1925, il participe à l'Exposition des arts décoratifs de Paris, remportant à cette occasion une médaille d'or, puis à l'Exposition internationale de 1937 où il construit le pavillon de la Touraine. Membre de la Société centrale des architectes en 1946, il est, de 1935 à 1937, vice-président de la Société des architectes (SADG), puis président du conseil régional de l'Ordre des architectes. Officier de la Légion d'Honneur en 1952, il meurt le 8 juin 1966 à Tours où son agence, reprise par ses fils puis par son petit-fils est toujours en activité.



Coupe du bâtiment. Sources : SARDO SNCF

La ville de Saint-Pierre-des-Corps, dirigée par Marie-France Beaufiglioli, décide en 2007 de racheter le bâtiment à la SNCF pour un prix alors évalué à un million d'euros. La communauté d'agglomération Tour(s) Plus, dont la sénatrice-maire est alors vice-présidente, lance en janvier 2008 un concours international pour le recrutement d'un architecte-urbaniste chargé de concevoir un projet de réhabilitation du Magasin général, ainsi que le plan d'ensemble pour la réalisation d'un nouveau quartier mixte à dominante résidentielle et tertiaire. D'une surface de 23 ha, ce morceau de ville serait défini par le quadrilatère formé par les avenues Yves-Farge et Jacques-Duclos et les rues du 11-avril-1944 et des Magasins-Général. L'architecte Nicolas Michelin (né en 1955) est retenu en septembre 2008 parmi 37 candidatures. Son projet propose la création, à terme, de 84 700 m² de bureaux, de 34 000 m² de locaux d'activités, de 17 000 m² de commerces et de 38 100 m² de logements. Le Magasin général serait reconverti suivant une programmation mixte, mêlant bureaux,

hôtel, surfaces commerciales, salle de spectacles, lofts et logements d'artistes. Le secteur des portiques, au sud du bâtiment, serait, quant à lui, aménagé en un vaste jardin public de 2,6 ha, où les traces de l'ancienne activité industrielle auraient été conservées.

Ce projet ambitieux bute toutefois sur le contexte très défavorable de la crise économique et financière de 2007-2008, ainsi que sur la mise en révision, en 2012, du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) Val de Loire - Val de Luynes. Le site du Magasin général sera d'ailleurs considéré, dans le document approuvé en 2016, comme étant une zone d'aléa très fort. Les diagnostics de pollution effectués conduisent aussi à abandonner toute perspective de construction de logements, en raison de la présence de métaux dans les remblais utilisés lors de la remise en état du site après la Seconde Guerre mondiale. Remise en septembre 2009 par l'agence Michelin, l'esquisse de plan-guide ne connaîtra pas de nouveau développement. Après la vente à la commune du Magasin général par la SNCF, conclue en 2012,

la partie nord du site est utilisée dès 2013 pour la construction, par le groupe Dalkia, d'une chaufferie biomasse conçue sur les plans de l'architecte Françoise-Hélène Jourda (1955-2015). Suivent les constructions de l'usine de l'équipementier ferroviaire Socofer (Nicolas Rouleau et Guillaume Bourgueil architectes) et le centre de maintenance de locomotives Imateq (Atelier Bourlois architecte). Demeuré pendant ce temps inoccupé, le Magasin général est l'objet de nombreuses dégradations.

L'ÉDIFICE

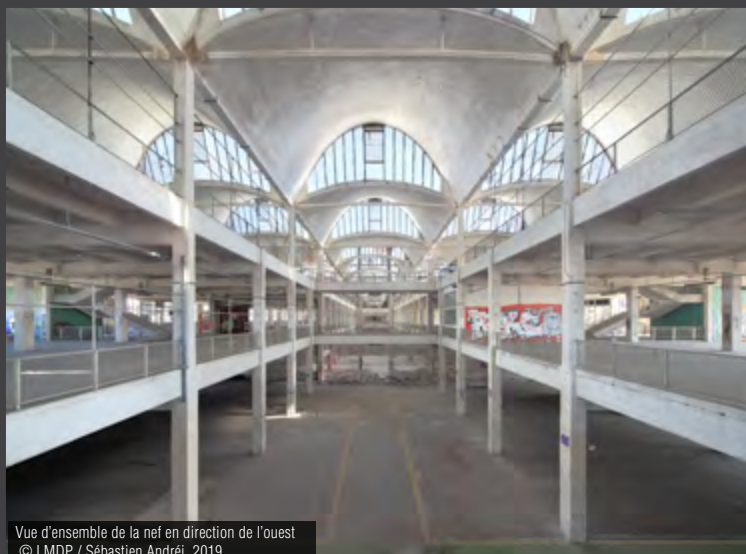
Le Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps est situé dans la moitié sud du territoire communal, au sein d'une zone industrielle comptant de nombreuses entreprises embranchées sur le réseau ferroviaire. Il se compose d'un bâtiment principal de 210 m de longueur par 50 m de largeur et élevé sur trois niveaux, augmenté à l'est d'un bâtiment d'administration en R+2, et à l'ouest d'une halle de 10 m de longueur sur 50 m de largeur. Implantés en enfilade, les trois bâtiments suivent une orientation sensiblement est-ouest. Le site comprend, au sud et à l'ouest, de vastes aires libres parcourues par des portiques et des rails ayant supporté des ponts roulants. L'ensemble est à l'état d'abandon.

Le bâtiment principal est organisé en quatre sections correspondant chacune à une phase d'édification ou de reconstruction : hormis le refend transversal épaissi par le joint de dilatation, rien ne signale, à l'extérieur, ce séquençage chronologique. Destiné au stockage des produits les plus divers, le Magasin général est construit sur une ossature poteaux-poutres en béton armé, définie par une trame de 5 m dans le sens de la longueur, et de 10 m dans celui de la largeur. La travée centrale de l'édifice est organisée en rue intérieure, le rez-de-chaussée étant directement éclairé par un jour zénithal. Les quatre travées latérales sont, quant à elles, aménagées en plateaux libres de tout cloisonnement ; la trame du deuxième et dernier étage est portée à un carré de 10 m en l'absence d'un

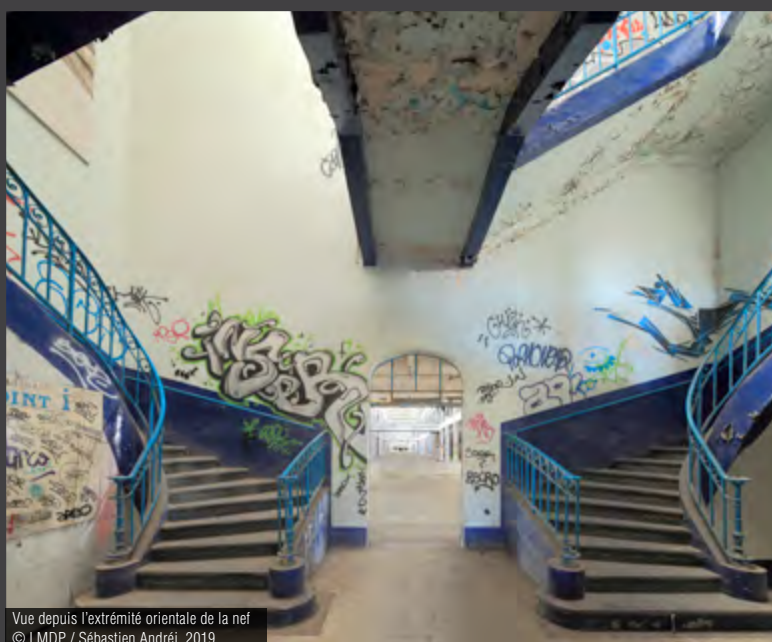
niveau supérieur à soutenir. Des sheds conoïdes, eux aussi dimensionnés par la trame de 10 m de côté, couvrent les trois travées centrales et sont percés sur leur côté oriental. Les deux travées externes sont, quant à elles, couvertes par des voiles paraboliques rigidifiées par des tirants. Deux séries de trois noyaux de circulations verticales, comprenant chacun un monte-charges et un escalier à double volée, sont placés de part et d'autres de la rue intérieure. Quatre passerelles permettent enfin, aux étages, le passage d'un côté à l'autre de la nef. Les façades nord et sud présentent un même aspect extérieur, chaque travée étant percée de vastes baies industrielles, tandis que les pignons sont seulement ouverts par des fenêtres hautes.



Vue d'ensemble de la nef en direction de l'est
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble de la nef en direction de l'ouest
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue depuis l'extrémité orientale de la nef
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'un escalier intermédiaire
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

Aucun document d'archives n'a pu être identifié pour le Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps au sein des archives communales.

• Ouvrages

- LAURENCIN Michel, *Saint-Pierre-des-Corps*, Tours, éd. Sutton, coll. « Mémoires en Image », 2008.

• Articles

« Magasin général des matières de Saint-Pierre-des-Corps », dans *Revue générale des chemins de fer*, juin 1929, p. 416.

- « Le Magasin général des matières du service de la traction à Saint-Pierre-des-Corps », dans *Le PO illustré*, mai 1933.

- « Visite au magasin général de Saint-Pierre-des-Corps », dans *La Vie du Rail*, n°832, 4 février 1962.

• Travaux scientifiques

- CHARRIER Julie, *Reconversion du Magasin Général de la SNCF à Saint-Pierre-des-Corps*, travail personnel de fin d'études, sous la direction de Philippe Prost et Jean-Pierre Feugas, ENSA de Paris-Belleville, 2007.

- LE GLOAHEC Mikaël, *Étude sur la mémoire sociale de l'ancien Magasin Général de la SNCF*, mémoire de master 2 Management des territoires urbains, Université de Tours François-Rabelais, 2009.

- DAVEAU Dimitri, *La renaissance des Magasins Généraux de la SNCF à Saint-Pierre-des-Corps*, travail personnel de fin d'études, sous la direction de Dominique Caire, ENSNP, 2011.

- DANIEL Manon, *Le Magasin Général de Saint-Pierre-des-Corps et son site (1924-2000)*, dossier d'avancement de la recherche de master 1 d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université de Tours François-Rabelais, 2013 (2 vol.).

- COHIN Ariane, *Revitaliser le Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps*, projet de fin d'études, sous la direction de David Mangin et Étienne Lenack, ENSAVT de Marne-la-Vallée, 2014.

L'ÉDIFICE

La halle occidentale reprend le même langage architectural que le bâtiment principal, mais est édifée sur un seul niveau d'élévation et est couverte par une voûte transversale à vaisseau unique. Le bâtiment d'administration, enfin, est relié au Magasin général par des passerelles de circulation.

Son apparence externe offre un caractère plus soigné, par l'utilisation de brique et de béton enduit en ton pierre. La composition symétrique de sa façade principale est accusée par le couronnement des travées centrales par un motif monumental, empruntant aux codes de l'architecture classique.



Vue d'ensemble des façades nord et est © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

INTÉRÊT DU LABEL

Le Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps est un exemple des grandes constructions industrielles de l'entre-deux-guerres, exploitant les possibilités nouvelles offertes par la construction en béton armé : classique sur le plan technique, son ossature exprime un aspect monumental grâce aux dimensions hors-normes de l'édifice. L'expression dénuée d'artifices de la trame génère, à l'intérieur comme à l'extérieur, de puissants effets plastiques, augmentés par le contraste entre la massivité de la structure poteaux-poutres et la légèreté des sheds conoïdes construits en voiles minces de béton armé. La conservation des portiques et des anciennes aires de stockage à l'air libre révèle, quant à elle, l'importance des volumes de produits traités quotidiennement, le Magasin général recevant, au plus fort de son activité, une centaine de wagons par jour.

La chronologie complexe du bâtiment participe également de son intérêt : son caractère sédimentaire, conséquence d'une histoire ponctuée par plusieurs phases de reconstruction et d'extension, est gommé par son unité technique et formelle. La modularité des plateaux industriels a suscité diverses perspectives pour la reconversion du Magasin général, comme en témoignent les divers travaux d'étudiants en architecture menés au cours de ces dernières années. Au-delà du cas particulier de Saint-Pierre-des-Corps, les exemples récents de reconversion de grands bâtiments industriels du XIX^e siècle et des débuts du XX^e siècle (Darwin à Bordeaux, les docks de la Joliette à Marseille, Station F à Paris) ont contribué à la révélation de la valeur patrimoniale de ces typologies, en même temps que de leur potentiel d'adaptation aux enjeux actuels de réemploi et de mixité programmatique.

En dépit des incertitudes qui pèsent, faute d'archives, sur l'identité du ou des maîtres d'œuvres de la reconstruction de 1949, on rapprochera le Magasin général de Saint-Pierre-des-Corps de l'usine de la Compagnie nationale des radiateurs à Dammarie-les-Lys, construite en 1928 par Eugène Freyssinet et l'entreprise Limousin & C^{ie}, et qui présente des sheds conoïdes très proches de ceux de l'édifice corpopétrussien. Bien que Freyssinet n'ait, selon toute vraisemblance, pas participé aux campagnes de travaux de l'après-guerre, la filiation entre le Magasin général de 1949 et les formules qu'il développa en tant que directeur technique de Limousin & C^{ie} à la fin des années 1920 paraît très claire. On inscrira, quoi qu'il en soit, cette réalisation dans une généalogie française de la construction en voiles minces de béton armé poursuivie, après-guerre, par les réalisations de Bernard Laffaille et de René Sarger.



Vue des bâtiments construits vers 1946-1950 depuis le parking © LMDP

Identité du site : Ancienne usine Indreco, actuellement PIAF (Pôle Images, Arts et Formations)

Architectes : René Chapaud (1912-1960) ; Henri-Jean Le Nahenec (réhabilitation) ; Bruno Robinne (1955-) (réhabilitation)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Serge Cligman (gérant de La Confection de l'Indre)

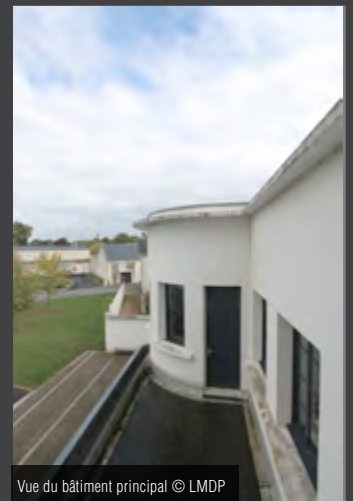


Dessin de l'usine. Source : collection Didier Champion, sd.



Vue de l'entrée principale de l'usine © LMDP

Né à Neuvy-Saint-Sépulchre (Indre) en 1912, **René Chapaud** se forme à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, dont il sort diplômé en architecture en 1942. Il est mentionné comme architecte à Issoudun en 1949, puis à Carentan dans la Manche en 1951. Installé à Paris dès le début des années 1950, il s'associe sur plusieurs chantiers avec les architectes Jacques Haguénauer et Hubert Simon, oeuvrant notamment à la construction de l'église Saint-Martin (1955) et du Monument aux morts (1953-1956) d'Hébécrevon dans la Manche, de logements à Paris au 13 rue de Rotterdam (1958) puis d'un immeuble dans la même ville pour la Société Lambert, au 62 boulevard Garibaldi (1959, avec Hubert Simon seul). Il meurt prématurément, en 1960, à 48 ans.



Vue du bâtiment principal © LMDP



Vue de la façade principale de l'usine © LMDP



Vue générale
Source : collection Didier Champion, sd.

ANCIENNE USINE INDRECO

→ 1946 et 1950

/// René CHAPAUD ; Henri-Jean LE NAHENEK (réhabilitation) ;
Bruno ROBINNE (réhabilitation)

INDRE / ISSOUDUN

34-42 rue des Noues-Chaudes

49 rue du Bat-le-Tan

Propriété publique : commune d'Issoudun



À la Libération, Serge Cligman et son fils Léon reprennent possession des locaux qu'ils retrouvent dépouillés de l'essentiel des outils de production. Un nouvel effort va bientôt être insufflé afin de doter l'usine des structures nécessaires à son développement. C'est dans ce contexte que Serge Cligman contacte un jeune architecte installé à Issoudun, René Chapaud, probablement à la fin des années 1940. Celui-ci est chargé d'agrandir l'usine par la construction d'un bâtiment moderne à l'est des locaux existants, en direction de la rue du Bat-le-Tan où une nouvelle entrée au complexe doit être aménagée. Ce bâtiment, dont l'observation des photographies aériennes permet d'établir l'apparition entre 1946 et 1950, constituera la première étape d'un agrandissement général qui se prolongera jusqu'en 1959 pour donner à l'usine l'essentiel de sa physionomie actuelle.

Aujourd'hui

En 2001, Léon Cligman fait don du bâtiment à la ville d'Issoudun qui entreprend en 2006 une campagne de réhabilitation menée par les architectes Henri-Jean Le Hannenec et Bruno Robinne. L'usine est ainsi devenue le PIAF (Pôle Images Arts et Formation), édifice à vocation principalement culturelle qui abrite notamment les réserves du musée de l'Hospice Saint-Roch d'Issoudun (sous les sheds désormais obstrués), les locaux de la télévision locale « Bip TV » (rez-de-chaussée et 1^{er} étage du bâtiment principal), ainsi qu'un organisme de formation et une association de théâtre (2^e étage).

L'histoire de l'usine Indreco d'Issoudun reste indissociable de celle de ses anciens dirigeants : Serge Cligman (1895-1961) et son fils Léon (né en 1921). D'origine juive, Serge Cligman fuit la Russie avec sa famille au début des années 1920. Installé en France, il crée vers 1929 une petite entreprise textile à Paris. Encouragé par ses premiers succès, Serge Cligman se met bientôt à la recherche d'un atelier en dehors de la capitale. Appuyé par le maire d'Issoudun Henri Mérillac, il crée vers 1932 un petit atelier de confection à Issoudun, place de l'Artillerie, qui emploie alors une dizaine de personnes.

En 1939, Serge Cligman installe son entreprise devenue « La Confection de l'Indre » dans les locaux d'une ancienne mégisserie qu'il vient d'acquérir, entre la rue du Bat-le-Tan et la rue des Noues-Chaudes. Les bâtiments de la « mégisserie Loyal » constituent alors un ensemble assez disparate, blotti dans l'angle occidental de l'actuelle parcelle, près de la rue des Noues-Chaudes. Durant la Seconde Guerre mondiale, le complexe ne subit manifestement pas de grandes transformations. Les Cligman ayant dû quitter leur usine, l'établissement est « aryanisé » en janvier 1942 et un administrateur provisoire est nommé par l'Occupant.





Vue générale. Source : collection Didier Champlon, sd.



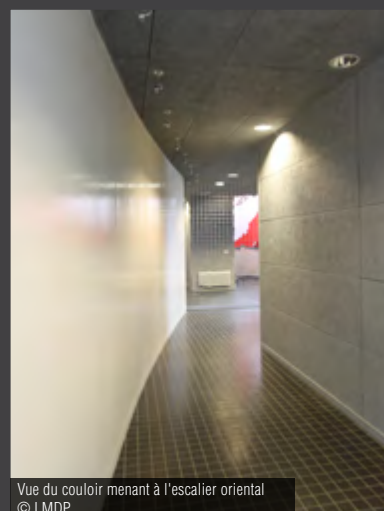
Vue du bâtiment à sheds élevé entre 1950 et 1956 © LMDP



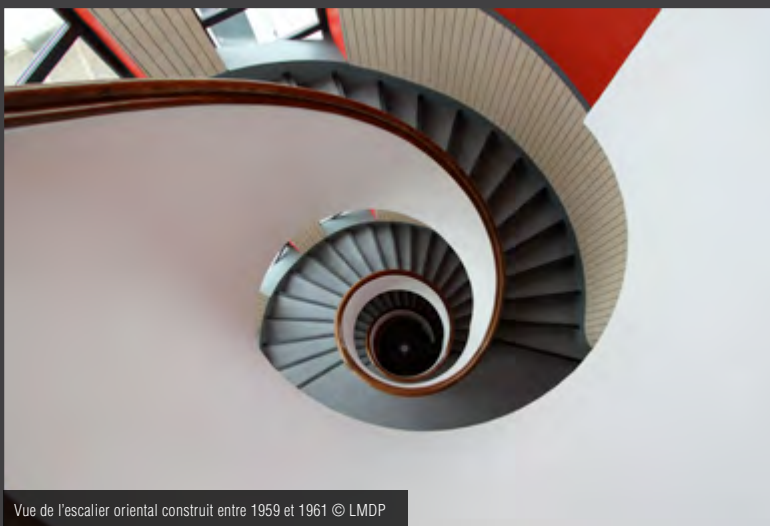
Vue de détail du toit à sheds © LMDP



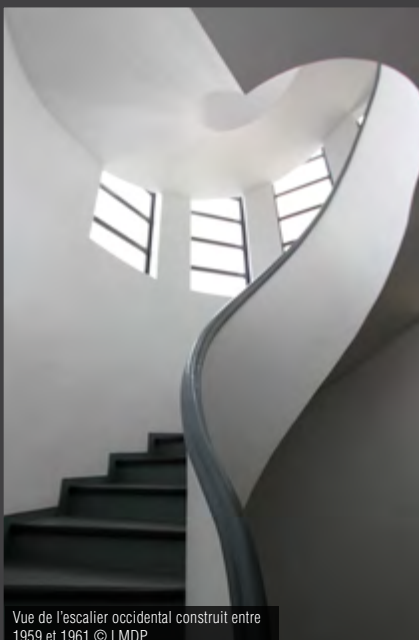
Vue de l'escalier oriental construit entre 1959 et 1961 © LMDP



Vue du couloir menant à l'escalier oriental © LMDP



Vue de l'escalier oriental construit entre 1959 et 1961 © LMDP



Vue de l'escalier occidental construit entre 1959 et 1961 © LMDP

Sources :

• Archives communales d'Issoudun

5W 184 : construction de réserves (arrêté de permis de construire). 1953.

5W 185 : construction d'un entrepôt (arrêté de permis de construire). 1959.

5W 219 : deux permis de construire (arrêtés) pour la construction d'une maison d'habitation. 1955-1958.

5W 220 : construction de logements (arrêté de permis de construire). 1958-1962.

5W 264 : construction d'un local industriel (permis de construire), J.- P. Martin, arch. 1978-1979.

• Mairie d'Issoudun, Direction de l'Urbanisme

11W 6263 : création d'un pôle d'activités formatives, tertiaires et culturelles (permis de construire avec modificatif), H.-J Le Nahenec, B. Robinne, arch. 2004-2006.

• Sources en ligne. Géoportail.gouv.fr

C2225-0091_194 : vue aérienne des bâtiments. 13 septembre 1946.

C2225-0031_1950_F2225-2425 : vue aérienne de l'usine. 29 juin 1950.

C2225-081_1956_CDP1083_002 : vue aérienne de l'usine. 8 avril 1956.

C2225-0101_1965_CDP5287_430 : vue aérienne de l'usine. 23 septembre 1965.

• Source en ligne. Biptv.tv

« Entretien avec Léon Cligman », film de 20 mn, 17 février 2012.

L'ÉDIFICE

La première extension construite par René Chapaud correspond à la partie orientale de l'usine actuellement visible depuis le parking. Elle est constituée d'un premier corps de bâtiment, élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, et implanté à proximité immédiate du nouvel accès par la rue du Bat-le-Tan. Cet espace communique par une petite galerie située au premier étage, au-dessus d'un porche, avec la seconde partie du nouvel édifice. Celle-ci est constituée d'un bâtiment de plan rectangulaire, s'élevant sur un rez-de-chaussée, deux étages et un toit en terrasse. Chaque niveau s'y organise en larges plateaux où d'importantes baies procurent aux salariés la lumière suffisante à leur ouvrage. Disposé presque hors-œuvre, à la jonction des deux corps de bâtiments, un escalier aux courbes sinueuses est puissamment éclairé par la superposition de quatre enfilades de baies verticales. Désaxé par rapport aux bâtiments qu'il distribue, jouissant ainsi d'une position et d'une luminosité privilégiée, il contribue à doter l'usine d'une modernité imposante auxquels les anciens bâtiments de la mégisserie ne pouvaient prétendre. Pour l'essentiel, ces derniers existent toujours en 1950. En effet, le bâtiment à deux étages n'a pas encore les dimensions qu'on lui connaît aujourd'hui. Il est prolongé à l'ouest par un ancien bâtiment de la mégisserie qui borde la rue des Noues-Chaudes. Disposées parallèlement face à ces deux édifices adossés, à l'emplacement occupé maintenant par la moitié occidentale du parking, d'anciennes structures de la mégisseries subsistent également à cette date.

En 1953, un permis de construire pour l'édification de « réserves » est déposé par « la Confection de l'Indre ». En l'absence de plans anciens, il est difficile de déterminer la zone de l'usine concernée par ces travaux. Toujours est-il qu'entre 1950 et 1956, un grand corps de bâtiment couvert d'un toit à sheds est apparu à l'arrière de la nouvelle usine. Édifié sur un terrain jusqu'alors non bâti, il est adossé à un long bâtiment qui préexistait à l'extrémité méridionale de la parcelle et qui a aujourd'hui disparu. Cet enchâssement entre deux ensembles existants privent le nouveau bâtiment d'arrivée de lumière latérale, l'éclairage naturel étant assuré par des sheds dont les pans verticaux sont vitrés. L'apparition de cette toiture en dents de scie conduit à l'obstruction partielle des baies du premier étage de l'édifice élevé par René Chapaud.

En 1955, la société prend le nom d'INDRECO, alors que Léon Cligman a définitivement remplacé son père à la tête de l'entreprise. De l'autre côté de la rue du Bat-le-Tan, au n°18, un vaste édifice est construit entre 1956 et 1959 (il sera agrandi en 1979 par l'architecte Jean-Paul Martin).

En 1959, un nouveau permis de construire est délivré pour « un bâtiment à usage d'entrepôt ». Les travaux, qui sont déjà achevés en 1961, conduisent au prolongement vers la rue des Noues-Chaudes du corps de bâtiment à deux étages élevé lors de la première campagne de reconstruction. Les anciens locaux de la mégisserie qui subsistaient là sont détruits, de même qu'une partie des structures situées en face, au niveau du parking

actuel. Cette extension s'adapte au style architectural établi par René Chapaud peu avant 1950. En façade côté parking, le bâtiment originel est prolongé vers l'ouest par six travées de fenêtres en reprenant l'ordonnancement existant. À l'extrémité du bâtiment agrandi, un second escalier est élevé, là encore avec un fort décrochement et en utilisant un important éclairage naturel produit par quatre rangées de baies verticales.

En 1961, après une dizaine d'années au cours desquelles plusieurs campagnes de construction se sont succédé, l'usine, qui emploie 450 salariés, présente l'essentiel de sa physionomie moderne. L'établissement fonctionnera encore plus de trois décennies, avant de fermer ses portes en 1998, victime de la forte concurrence internationale qui frappe alors le milieu textile.

INTÉRÊT DU LABEL

L'usine Indreco offre un intéressant témoignage d'une architecture industrielle d'immédiate après-guerre empreinte d'ambition et de renouveau. Constituée de bâtiments aux volumes variés, où courbes et lignes droites dialoguent dans une élégance à laquelle

l'utilisation importante du verre confère une lumineuse légèreté, elle reflète la vision moderniste d'une nouvelle génération d'architectes privilégiant des formes dont l'épuration ne nuit pas au dynamisme.

Inscrite dans l'histoire industrielle du XX^e siècle, cet élément constitutif de la mémoire locale a été transformé en édifice culturel par la Ville d'Issoudun, prouvant ainsi sa capacité à recevoir une nouvelle affectation.



Vue de la façade est depuis l'avenue Roger-Secrétaire © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Laboratoires Sandoz à Orléans, été 1953. Source : photo prise par Jean Tschumi, 1953



Vue de l'angle nord-est du bâtiment
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade ouest du bâtiment © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Identité du site : Ancienne usine Sandoz puis usine Famar, actuel Lab'O

Architectes : Jean Tschumi (1904-1962) ; Pierre Vago (1910-2002)

Entrepreneur : Le Béton armé SA (entrepreneur)

Autre intervenant : Édouard-Marcel Sandoz (sculpteur)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Société Sandoz

Jean Tschumi naît à Plainpalais (Suisse) en 1904. Fils d'ébéniste, il entame une formation de dessinateur en bâtiment à Lausanne puis de décorateur au Technicum cantonal de Bienne avant d'entrer en apprentissage chez les architectes Charles Braun puis Charles Gilliard. Présenté par la légation de Suisse en France, il intègre l'École des beaux-arts de Paris en 1923, où il suit l'enseignement d'Emmanuel Pontremoli. En parallèle, Jean Tschumi s'inscrit à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris et travaille également au sein du cabinet d'Émile-Jacques Ruhlmann entre 1927 et 1928. À ce titre, il collabore notamment à l'aménagement des cabines du paquebot Normandie. À partir de 1931, il devient également directeur artistique des établissements de ferronnerie d'art d'Edgar Brandt. Au cours de sa scolarité aux beaux-arts, Tschumi reçoit plusieurs médailles et récompenses avant d'obtenir son diplôme en 1932. En 1934, le jeune architecte installe son cabinet à Paris, bien qu'il continue son activité à Lausanne où il ouvre une agence en 1942. Outre son intérêt pour la décoration, la polyvalence de Tschumi s'exprime par son intérêt pour l'urbanisme : dès 1934, il participe au 3^e salon de la Société française des Urbanistes, puis en 1937, il reçoit le Grand Prix du concours pour l'aménagement des circulations souterraines de Paris. La même année, il est chargé par Nestlé d'édifier leur pavillon à l'Exposition internationale de Paris. Il s'agit de sa première intervention pour l'entreprise. À cette occasion, Tschumi travaille avec le sculpteur Édouard-Marcel Sandoz, fils de l'industriel, qui lui apporte de nombreuses affaires, en Suisse mais également à Paris. En 1942, il prend la direction de la nouvelle École d'architecture et d'urbanisme à l'École polytechnique de l'Université de Lausanne, et occupe cette fonction pendant 18 ans. Par ailleurs, l'architecte est chargé de la transformation du bâtiment de l'ÉPUL et la création de son amphithéâtre couvert d'une coque en béton précontraint, l'Aula-des-Cèdres. Tschumi fonde en 1948 l'Union internationale des architectes, qu'il préside entre 1955 et 1958. Tenant du Mouvement moderne, de Mies Van der Rohe, Auguste Perret, Le Corbusier et ayant tiré les leçons de son voyage aux États-Unis en 1952, Jean Tschumi prône une architecture fonctionnelle et confortable, mêlant béton et verre, reflétant avec sobriété et élégance le prestige de sa fonction. En 1951, Tschumi est chargé de l'édification du bâtiment de la Mutuelle Vaudoise Assurances à Lausanne, marquant sa spécialisation dans l'architecture de bureaux dite « corporate architecture ». En effet, en 1956, l'architecte est chargé par Nestlé de bâtir son siège à Vevey mais également des bâtiments administratifs en France, notamment à Courbevoie (bâtiment Sopad) et à Paris (siège social avenue Malakoff). De la même manière, Tschumi devient l'architecte attitré de la société pharmaceutique Sandoz pour laquelle il réalise l'aménagement du siège social à Bâle, l'édification des usines d'Orléans, de Noisy-le-Sec, les bureaux à Saint-Pierre-la-Garenne, Lyon, Paris, Tourcoing, Puteaux. Tschumi est également chargé de l'édification de nombreux bâtiments administratifs et industriels pour les laboratoires Choay en région parisienne. En 1960, il remporte le concours du bâtiment de l'Organisation mondiale de la Santé à Genève, dont le jury est présidé par Walter Gropius. En 1962, Jean Tschumi meurt prématurément dans le train Paris-Lausanne. Plusieurs projets sont alors achevés de manière posthume, notamment celui de l'OMS (repris par Pierre Bonnard) et celui de l'usine Sandoz d'Orléans (par Pierre Vago).



Extrait cadastral, Orléans © cadastre.gouv.fr

En 1939, le gouvernement français impose à l'entreprise Sandoz la fermeture de son usine de Saint-Louis (Haut-Rhin) trop proche de la frontière. En quelques mois, Sandoz achète alors une petite fabrique de biscuits désaffectée à Orléans, dans le quartier Saint-Marceau, proche de la Loire. Le déménagement à Orléans a dû paraître judicieux pour des raisons géographiques et fonctionnelles, la proximité avec la Loire permettant le rejet des eaux usées de l'usine. Afin de transformer cette biscuiterie, Édouard Sandoz et Alfred Kern font appel à Jean Tschumi, compatriote suisse, qui a déjà travaillé pour l'entreprise. En effet, s'étant lié d'amitié avec le fils de l'industriel, Édouard-Marcel Sandoz, depuis leur collaboration pour le pavillon Nestlé à l'Exposition de 1937, Jean Tschumi se voit confier plusieurs chantiers pour les laboratoires Sandoz, notamment l'aménagement des bureaux de la direction du siège social à Bâle et à Paris (1938-1939) en sa qualité d'ensemblier et la construction de l'usine de Noisy-le-Sec (à partir de 1939). En 1940, Tschumi met ainsi au point la transformation de la biscuiterie J. Durand en une usine pharmaceutique de production d'ampoules et de dragées.

À la fin de la guerre, cette petite unité de production ne répond plus aux besoins de l'entreprise. C'est autour des années 1946-1947 que Sandoz décide de construire en France sa première grande unité de fabrication. Il ne s'agit pas d'agrandir l'usine existante à Orléans – même si l'implantation de 1939 a été une réussite. Il s'agit plutôt de créer un bâtiment fonctionnel nouveau devant correspondre en tout point à la politique industrielle de Sandoz que résume l'Ambassadeur de Suisse dans son discours le jour de l'inauguration : « remplacer l'exportation du produit par l'exportation du procédé ». L'industrie pharmaceutique ne cesse de révolutionner ses méthodes de production et il n'existe pas encore un programme déterminé correspondant à une typologie spécifique de bâtiment : tout est à inventer. À Orléans, Sandoz a l'occasion de créer une usine « sur mesure » et de grandes dimensions : elle doit répondre par sa taille et sa rationalité à une demande à l'échelle de l'Europe tout entière et de l'Afrique.

Cinq cents personnes vont travailler dans la nouvelle unité, complètement autonome. Outre le souci de rationalité, le nouveau bâtiment doit aussi répondre aux contraintes du terrain choisi en bord de Loire, en zone inondable, sur une parcelle exiguë tout en longueur.

Jean Tschumi met au point son premier avant-projet dès mai 1947. En 1949, le permis de construire est déposé, permettant le démarrage du chantier. Édouard-Marcel Sandoz est également sollicité, et réalise un groupe sculpté de *Trois ânes* en bronze agrémentant les pelouses de l'usine. L'édifice est achevé en juin 1953 et vaut à Jean Tschumi une reconnaissance certaine dans la presse spécialisée, l'usine faisant l'objet d'un article dans *L'Architecture d'Aujourd'hui*. Néanmoins, dès sa mise en route, l'usine est à l'étroit dans ses murs. En quelques années, la production est multipliée par quatre. Dès 1959, Sandoz demande à Tschumi de réaliser l'agrandissement de l'usine. Si ce dernier avait prévu dès 1949 un potentiel agrandissement au moyen d'une aile en retour d'équerre sur le quai de la Loire, ce projet est abandonné au profit d'une prolongation du parallélépipède vers le sud. En février 1962, Tschumi meurt prématurément alors que l'extension est encore en chantier. C'est son ami, l'architecte Pierre Vago, qui prend alors sa suite afin d'achever son œuvre. En 1962, le bâtiment est presque doublé selon les plans de Tschumi. L'usine s'installe alors dans son cadre actuel de 37 000 m².

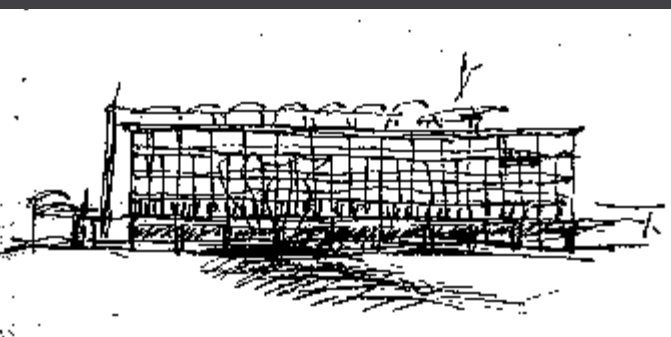
En 1970, un nouvel agrandissement est réalisé, à l'ouest du bâtiment de Tschumi, par l'agence Burckhardt + Partner, et donnant lieu à la destruction des deux bâtiments de service édifiés en décrochement sur la cour. Il s'agit d'un bâtiment de deux niveaux, relié aux locaux de production et aux laboratoires par une aile de raccordement et une passerelle, permettant d'abriter un entrepôt des matières premières et des locaux climatisés pour la production des tablettes gazeuses à l'étage, et le magasin des produits finis, les locaux d'emballage et d'expédition au rez-de-chaussée.

Aujourd'hui

En 2000, l'usine est vendue au groupe pharmaceutique grec Famar qui lui-même quitte les lieux en 2013 après que le site soit racheté par la ville d'Orléans. La mairie prévoit alors la destruction de l'usine afin de construire un grand équipement sportif, l'Arena. Les Orléanais, des associations de sauvegarde et de grands architectes s'étant élevés contre ce projet, le site a été cédé à Orléans métropole en 2015 et transformé en pépinière d'entreprises dite le Lab'O après sa réhabilitation et son désamiantage.



Vue de la façade ouest du bâtiment © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Jean Tschumi, Esquisse pour les laboratoires Sandoz, sans date.
© Archives Jean Tschumi reproduites Maison de l'architecture du Centre-Val de Loire



Détail du rez-de-chaussée de la façade est © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Marquise et portique de l'entrée. Source : photo prise par Jean Tschumi, 1953

Né à Budapest en Hongrie en 1910 et mort à Noisy-sur-École en 2002, **Pierre Vago** est le fils de l'architecte hongrois Joseph Vago et de la cantatrice hongroise Ghita Lenart. En 1918, la famille émigre à Rome en Italie. Après un passage de quelques mois à l'École des beaux-arts (atelier Tournaire), P. Vago quitte l'École et son académisme pour s'inscrire à l'École spéciale d'architecture d'où il sort diplômé en 1932. L'architecte ne consacre pas la première partie de sa carrière à la maîtrise d'œuvre, mais à l'édition et aux associations professionnelles, ce qui fait dans un premier temps sa renommée. Avec André Bloc (1896-1966), il fonde en 1930 une revue nouvelle, *L'Architecture d'aujourd'hui*, qui rend compte des créations les plus contemporaines en France ou à l'international. Il reste impliqué dans la production de cette revue jusqu'en 1975. Parallèlement, il s'implique dans la profession en créant les Réunions internationales d'architectes (RIA) qui se déroulent à Moscou en 1932, en Italie en 1933, en Tchécoslovaquie-Hongrie-Autriche en 1935, et à Paris en 1937. De ces réunions est issue l'Union internationale des architectes (UIA) créée en 1947. Les rencontres professionnelles initiées par Pierre Vago se démarquent tant du modernisme des Congrès internationaux d'architecture modernes (CIAM), que de l'académisme du Comité permanent international des architectes (CPIA) ; Vago cherche une troisième voie, dans le sillage d'Auguste Perret. Durant la Seconde Guerre mondiale, Pierre Vago gagne Marseille où il travaille auprès de Jacques Couëlle (1902-1996) puis sur des projets personnels dans l'agence de Fernand Pouillon (1912-1986). Partisan, il est fait prisonnier par l'ennemi en 1943 puis libéré. L'après-guerre marque les débuts de l'architecte en tant que maître d'œuvre. À partir de 1946, il travaille notamment à la Reconstruction dans les Bouches-du-Rhône (Arles et Tarascon), tandis que son activité s'étend à la Provence à travers plusieurs opérations de logement social. Par ailleurs, il développe une réflexion sur l'architecture sacrée qui se concrétise entre autres dans l'immense basilique souterraine Saint-Pie X à Lourdes (1954-1958), réalisée avec les architectes André Le Donné (1899-1983) et Pierre Pinsard (1906-1988) et l'ingénieur Eugène Freysinet (1879-1962). Dans les années 1960 et 1970, Pierre Vago s'oriente vers des opérations d'urbanisme en France (Le Mans en 1962-1976, Trappes en 1967-1969), ainsi qu'à l'étranger (Tunis en 1960-1963, Ispahan en 1966 ou Hambourg en 1970). Il développe enfin son activité autour de programmes scolaires, mais surtout universitaires avec la construction en 1968 de la bibliothèque universitaire de Bonn en Allemagne - en collaboration avec Fritz Bornemann (1912-2007) - et de la Faculté de droit et de lettres de Lille en 1974 avec André Lys (1909-1973).



L'ÉDIFICE

Implantée au bord de la Loire, l'ancienne usine Sandoz d'Orléans élève sa massive silhouette sur l'avenue Roger-Secrétaire, reliée au centre-ville par le pont Joffre (reconstruit en 1959). Le bâtiment suit un plan rectangulaire aligné sur l'avenue, auquel s'agrègent deux bâtiments également rectangulaires sur les flancs de sa moitié sud, correspondant à l'extension des années 1960. Le bâtiment principal s'élève sur un sous-sol et six niveaux, le rez-de-chaussée et le dernier étage étant partiels. Les bâtiments annexes ne comportent, quant à eux, qu'un seul étage. Les fondations et le cuvelage du sous-sol du bâtiment sont conçus afin de résister à une éventuelle crue de la Loire, tandis que l'ossature en béton armé est de type poteaux-poutres. Le dernier étage, doté d'une vaste terrasse en dalle de béton, est couvert par des voûtes en berceau en voile mince de béton armé. Si le principe constructif indique la volonté de rationalisation, d'économie et de modernité de l'édifice, le traitement des façades l'érige en valeur esthétique. En effet, les façades sont rythmées par une trame de 1,75 m, permettant une certaine souplesse dans la disposition des intérieurs et sont traitées en béton brut, non enduit (aujourd'hui peint), dont la surface a été soignée grâce à un coffrage raboté ou revêtu d'Isorel. Les allèges, appuis de fenêtres et claustras en béton sont préfabriqués en usine.

Le respect de la trame et la préfabrication des éléments pouvant engendrer une certaine monotonie sur un bâtiment d'une telle ampleur, Tschumi joue avec les volumes et les matériaux en façade, évitant l'écueil de l'uniformité. En effet, la disposition en retrait des façades du rez-de-chaussée et du dernier étage atténue la massivité du bâtiment. Au rez-de-chaussée, ce retrait, soutenu par d'importants piliers tronconiques, permet la circulation des employés à couvert, tandis qu'au dernier étage, la vaste terrasse leur permet de profiter d'une vue imprenable sur le fleuve et la

ville. Ces deux niveaux sont également animés par la présence des claustras de béton, marquant leur différence avec les étages de bureaux et de laboratoires et indiquant une fonction d'accueil et de représentation. La mise en œuvre des piliers trahit les influences de Tschumi : ils combinent le pilotis corbuséen et le profil fuselé de Perret. Leur élégance est contrariée par une poutre dont l'angle droit dessine un abaque en léger porte-à-faux. Verticalement ce thème de l'abaque se répète sous deux modèles différents. D'abord à l'entresol où le cadre extérieur accuse un angle rentrant, enfin sous la corniche où le même angle rentrant est sommé d'un pendentif cubique. Ces détails, rendus possibles grâce à la maîtrise dont témoigne l'entreprise orléanaise de l'époque (Le Béton S.A.), traduisent une solution individuelle distincte de Perret et Le Corbusier. La construction originale de l'angle découle ainsi de la rencontre de deux pilastres croisés à 90°. D'autre part, atténuant l'horizontalité des volumes, l'architecte dote les façades de brise-soleil verticaux en béton, tandis que la présence des voûtes en berceau en toiture adoucit l'orthogonalité de l'écriture. Enfin, une touche de couleur est apportée par le revêtement des allèges, à l'origine en porphyre vert, aujourd'hui peintes en orange. Autrefois située dans l'angle nord-est, l'entrée était dotée d'une marquise métallique (à l'instar des menuiseries), permettant l'accès à un vaste espace couvert par le plancher de l'entresol, aujourd'hui comblé par une façade vitrée.

Le bâtiment se compose selon un organigramme qui dissocie six flux distincts à l'intérieur de l'édifice pour le fonctionnement de l'usine : 1. les déplacements du personnel ; 2. l'arrivée des matières premières ; 3. leur parcours tout au long du processus de fabrication ; 4. les produits mi-finis ; 5. les produits finis ; 6. l'expédition ou le stockage des produits. Ces différentes étapes sont mises en

relation afin de former un flux cohérent, continu et homogène. La complexité de cet organigramme qui visait à rationaliser au maximum le processus de production pour l'industrialiser, s'organisait ainsi autour d'un système vertical. À cela correspondait à l'axe horizontal de certaines circulations humaines. Les étages principaux partagent trois caractéristiques communes : une grande hauteur, avec près de 4 m de hauteur pour le dernier étage productif, un éclairage naturel exceptionnel et une grande flexibilité des grands plateaux ponctués de 15 poteaux. Autour des voies de circulation centrale, de simples cloisons permettent facilement le découpage de l'espace selon les besoins de chaque unité de production. C'est par ailleurs nécessaire pour ce type d'usine, car le caractère évolutif de l'industrie chimique impose à l'organigramme de production des changements incessants que la structure doit pouvoir accueillir. Les vastes plateaux d'Orléans s'y prêtent facilement.



Vue du toit-terrasse au dernier étage © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Détail des voûtes en béton au dernier étage © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Cage d'escalier intérieur © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Centre d'archives d'architecture contemporaine / IFA

064 Ifa 204 : correspondance entre le maître d'ouvrage et Jean Tschumi, puis Vago. 1950-1965 ; Liste des entreprises pour Tourcoing et Orléans ; Correspondances avec les entreprises, avril 1963-juillet 1966.

064 Ifa 205 : plans Jean Tschumi : plan de situation, plan par niveaux.

1950-1952 ; Plan Robert Lanson : plan des espaces verts. Fév. 1963.

064 Ifa 206 : mémoires des entreprises : Schwartz-Haumont, fév.

1964, Huguet et Creiche, serrurerie, oct. 1964 / **064 Ifa 362/2** :

correspondance générale. 1961-1965 / **064 Ifa 513** : projet : plans

par niveaux, élévation de la façade principale. 1949 ; Plans pour la 1^{re}

publication dans *L'Architecture d'aujourd'hui* : plan masse, par niveaux,

coupe, élévations. n.d. ; Laboratoires : esquisses : plans, coupes. Sept.

1949. ; Plans, coupes, élévations. 1953-1959 ; Plans d'ensemble ; plans

du 1^{er} et du 4^e étages ; plan du monte-charge. 1959-1960 ; Immeuble de

bureaux : plans des étages ; esquisse d'aménagement. Mars 1951-1952 ;

Laboratoires : plans des casiers, placards. 1951 ; Plans des sous-sol,

rdc ; plan du logement du concierge. N.d / **064 Ifa 514** : plans de

détails : allèges, planchers. 1950 ; Bâtiments d'expédition : plans par

niveaux, coupes, élévations, détails. 1952 ; Menuiseries métalliques :

plans de détails, 1950 ; Plans d'exécution, 1953 ; Aggrandissement : plans

des étages. 1959 ; Plans du monte-charge et du toboggan. 1960 ; Plans

d'ensemble des aménagements intérieurs ; plan du 3^e étage. 1963.

• Archives de la construction moderne-EPFL, Lausanne

0060 (D018) : fonds Jean Tschumi, Usine pharmaceutique Sandoz à

Orléans, 1940-1941 / **0060 (D027)** : fonds Jean Tschumi, Laboratoires

Sandoz à Orléans, 1945-1959

• Ouvrages

- « Laboratoires Sandoz à Orléans », *Das Werk : Architektur und Kunst*,

n°43, 1956, p. 173-177.

- « Orléans (F) Fabrikerweiterung », *Das Werk : Architektur und Kunst*,

n°60, 1973.

- « Sandoz Orléans », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 47, avril 1953.

- GUBLER Jacques, *Jean Tschumi, architecture échelle grandeur*,

Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008,

p.60-67.

- MITTMANN Elke, « L'usine Sandoz d'Orléans, Menaces sur un fleuron

de l'architecture du XX^e siècle », *L'Archéologie industrielle en France*,

n°62, 2013, p. 4-13.

- NEYROUD François, « Jean Tschumi ou le premier éclectique »,

Schweizer Ingenieur und Architekt, n°8, 23 février 1989, p. 215-222.



Espace au dernier niveau © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Couloir longeant la façade © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Hall d'entrée © LMDP / Xavier Spertini, 2021

INTÉRÊT DU LABEL

L'implantation de Sandoz à Orléans témoigne du début du développement de l'industrie pharmaceutique dans l'agglomération orléanaise devenue, en moins de 50 ans, l'un des plus grands pôles nationaux. Dans ce « paquebot » industriel d'un seul tenant qui s'impose par sa rigueur constructive et sa recherche des proportions, les laboratoires Sandoz concentrent et synthétisent les principales évolutions de l'architecture moderne entre les années 1930 et 1950.

Tschumi doit d'abord répondre aux exigences rationnelles de processus de fabrications complexes et tenir compte de l'emplacement particulier du bâtiment dans une zone inondable en bord de la Loire. À cela s'ajoute de la part du maître d'ouvrage, la demande de construction d'une image pour l'entreprise, exigence particulièrement forte. À Orléans, dans un site magnifique en bordure du fleuve, l'architecture constitue une nouvelle expression de cet effort de distinction sous forme de signe urbain ou de métaphore du produit.

Tschumi met ici en dialogue les tendances les plus importantes de l'époque telles que le rationalisme académique de Perret ou le classicisme abstrait d'un Mies van der Rohe. La démarche architecturale de Tschumi cherche à en synthétiser les exigences en tenant compte également de l'atmosphère des premières années de la Reconstruction enrichies des réflexions de Le Corbusier et de l'architecture allemande de l'après-guerre qui ont une importance particulière pour lui.

Le bâtiment de Tschumi propose une allure profondément urbaine. La forme et la structure du bâtiment s'inspirent d'un immeuble de ville (modèle haussmannien d'un R + 5) et va au-delà d'une logique de site industriel. C'est là notamment que réside un aspect très novateur : il crée une structure ouverte qui offre un potentiel quasi indéfini d'utilisation.

Ainsi, peu de temps après la mort de Jean Tschumi, alors que Pierre Vago se charge d'achever l'extension des laboratoires Sandoz, ce dernier déclare à propos de son ami : « *Il a su, dans une œuvre prématurément interrompue, allier ce qui est de notre temps - les matériaux, les techniques. Et ce qui est de tous les temps : le respect du cadre, du site, des besoins et des aspirations des hommes* ».

SANDOZ A ORLÉANS

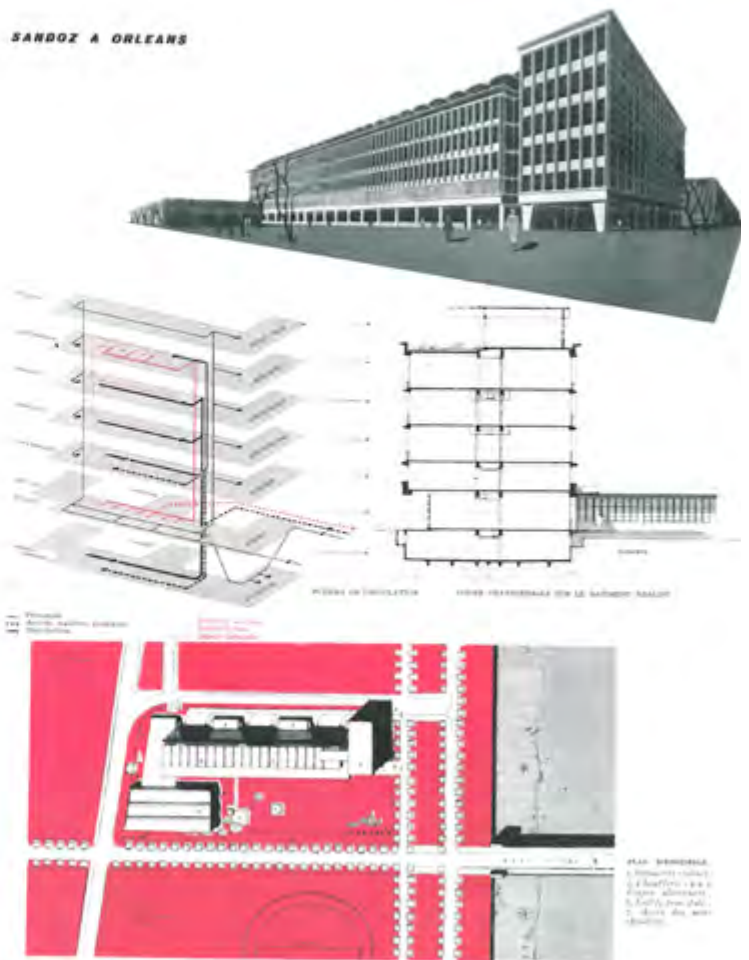


Diagramme des fonctions et proposition d'extension en corps perpendiculaire vers l'ouest, 1953.
Source : *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n°47, avril 1953.



Vue de la façade sud du bâtiment administratif
© Sébastien Andréi / LMDP, 2020

Identité du site : usine à gaz, actuel site administratif GRT Gaz

Architecte : non identifié

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Gaz de France



Vue des façades nord et ouest du bâtiment administratif
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020

Aucune source archivistique n'a pu être identifiée pour cet ensemble architectural. Les permis de construire pour la période chronologique correspondant à la construction des bâtiments (1949-1955) sont en effet lacunaires aux archives communales de Vierzon, et GRT Gaz, actuel gestionnaire du site, ne détient sur place aucun plan ancien.



Détail de la façade ouest du bâtiment administratif
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vierzon - L'Usine à Gaz

Vue générale de l'usine
Source : coll. part.



Escalier principal du bâtiment administratif
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue de la façade ouest du bâtiment administratif
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



USINE À GAZ, ACTUEL SITE ADMINISTRATIF GRT GAZ

→ 1955

/// Non identifié

CHER / VIERZON

50 rue Jean-Jacques-Rousseau

2 rue Charles-Gibault

Propriété : GRDF ; GRT Gaz ; propriété privée



Extrait cadastral, Vierzon © cadastre.gouv.fr



Vue de l'usine. Source : coll. part.

Aujourd'hui

L'ensemble architectural labellisé est enfin complété, au sud-est, par un petit transformateur électrique. Ce parallélépipède reprend le même vocabulaire formel que le pavillon d'entrée et la maison du directeur, ses façades enduites de couleur grise étant striées par des bandeaux décoratifs de brique, et surmontées par des corniches saillantes en béton armé.

Important carrefour routier, fluvial et ferroviaire du centre de la France, la ville de Vierzon connaît une forte poussée industrielle au XIX^e siècle et dans les premières décennies du XX^e siècle, en particulier dans le domaine de la céramique et de la production de machines agricoles. Ce développement est accompagné, simultanément à de nombreuses villes françaises, par la construction d'une usine à gaz au début des années 1840, d'abord à des fins d'éclairage public, puis pour fournir les usines en combustible. L'accroissement des besoins conduit en 1892 à déplacer les installations, situées en centre-ville à l'emplacement de l'actuelle rue Bobby-Sands, vers le quartier du Bois-d'Yèvre, au sud du canal de Berry. Les quelques vues anciennes ayant été conservées montrent des installations relativement modestes, formées de quelques bâtiments industriels et d'un petit gazomètre. Le site appartient alors à une société locale, la Compagnie du Bourbonnais.

Les nationalisations des entreprises du secteur de l'énergie et le plan de relance de l'industrie décidé à la Libération, engagent l'usine à gaz de Vierzon dans une nouvelle ère, à la fin des années 1940. La construction d'un établissement d'importance bien supérieure est

engagée en 1949, les bâtiments anciens étant démolis après la mise en service des nouvelles installations, à l'exception du pavillon d'entrée du site. Le bâtiment des compresseurs, à l'ouest de la parcelle, est réalisé dans un second temps, probablement au milieu des années 1950.

La découverte, en 1951, du gisement de Lacq (Pyrénées-Atlantiques) provoque une révolution dans l'histoire énergétique de la France : le gaz manufacturé est rapidement supplanté par le gaz naturel, dont la distribution à travers le pays s'étend progressivement au cours des années 1960. Les tours des fours, ainsi que les gazomètres qui marquaient le paysage industriel des grandes villes françaises, sont rapidement dynamitées ou démontées. La tour de l'usine à gaz de Vierzon est ainsi démolie dès 1979, moins de trente ans après son édification. Le vaste bâtiment des compresseurs, rendu inutile, est reconverti en local de stockage et en parking. Le site de la rue Jean-Jacques Rousseau conserve en 2021 une double fonction de poste de distribution de GRT Gaz, ainsi que de bâtiment administratif partagé avec les services de GRDF. L'ancienne maison du directeur du site, désaffectée, a été cédée à un particulier au cours des années 2010.



Vue des façades sud et est du bâtiment des compresseurs © Sébastien Andréi / LMDP, 2020



Vue intérieure du bâtiment des compresseurs
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue de la façade sud du bâtiment des compresseurs
© Sébastien Andréi / LMDP, 2020



Vue intérieure de l'usine. Source : coll. part.



Façade sud de l'ancienne maison du directeur
© Sébastien Andréi / LMDP, 2020



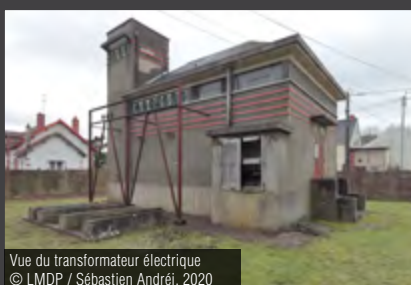
Façade nord de l'ancienne maison du directeur
© Sébastien Andréi / LMDP, 2020



Escalier de l'ancienne maison du directeur
© Sébastien Andréi / LMDP, 2020



Vue du transformateur électrique et de l'ancienne maison du directeur © LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue du transformateur électrique
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



L'ÉDIFICE

L'ancienne usine à gaz de Vierzon occupe un terrain grossièrement quadrangulaire d'une surface d'environ 3 ha, délimité au sud par la rue Jean-Jacques Rousseau et au nord par l'ancien canal de Berry. L'accès au site s'effectue par un portail sur la rue Jean-Jacques Rousseau, encadré, côté ouest, par un bâtiment ancien de deux niveaux en brique et maçonnerie enduite, non compris dans le périmètre labellisé. Côté est, le bâtiment administratif forme une composition symétrique de trois niveaux, organisée autour d'une cage d'escalier centrale. Les deux premiers niveaux sont aménagés en bureaux et en salle de réunion tandis que les combles, initialement destinés au logement des agents du site, sont aujourd'hui désaffectés. Si les aménagements intérieurs diffèrent fortement de l'état initial, l'aspect extérieur du bâtiment demeure conforme à la construction d'origine. Le niveau du rez-de-chaussée et le massif de la cage d'escalier, construits en maçonnerie traditionnelle, sont revêtus d'un petit appareil de calcaire caractéristique de l'architecture des années 1950. Les baies, plus hautes que larges, sont dotées d'un encadrement en brique et d'un appui en béton armé. Un larmier sépare le rez-de-chaussée du premier étage, revêtu de briques posées en appareil régulier et striées de bandeaux horizontaux. Les ouvertures verticales y alternent avec des oculi. Une corniche en béton armé précède ensuite les combles percés de lucarnes rampantes, et coiffés de nombreuses

souches de cheminées en briques cintrées par des bandeaux répétant le motif du premier étage. Le bâtiment possède à l'ouest une excroissance en rez-de-chaussée formant pavillon d'entrée et traité à l'unisson du socle, mais couvert en terrasse. Le portique d'accès, de caractère monumental, est pourvu de deux colonnes engagées encadrant l'entrée.

Situé une trentaine de mètres plus au nord, le bâtiment des compresseurs se présente comme un volume quadrangulaire couvrant une surface au sol d'environ 800 m². Cette vaste halle en béton armé est construite suivant un système poteau-poutre permettant l'absence complète de support intermédiaire. Le sous-sol partiellement enterré est couvert par la forte ossature du rez-de-chaussée, dont les planchers étaient renforcés pour supporter la charge des équipements techniques. Ces derniers ont aujourd'hui disparu, le bâtiment ne servant plus qu'au stockage du petit outillage. Quelques sols en granito demeurent dans leur état d'origine. Les lignes extérieures de l'édifice l'inscrivent dans une veine plus moderniste que le reste de l'usine à gaz : si les murs de béton sont revêtus de brique rouge répondant au pavillon d'entrée, les façades sont percées de deux niveaux de baies filantes, séparées par un bandeau de briques. La façade sud du bâtiment est ponctuée d'un portique dont la présence répond davantage à un souci de monumentalité qu'à un besoin

fonctionnel. Les vantaux métalliques peints en vert y sont parcourus de lignes géométriques reprenant en réduction les proportions du portique.

À l'instar de la plupart des grands sites industriels conçus au milieu du XX^e siècle, le directeur de l'usine à gaz disposait d'un logement de fonction, prenant la forme d'une grande maison édifiée sur 4 niveaux au nord-est du terrain. Récemment revendue à un particulier, elle est désormais isolée du site industriel et ne conserve qu'un accès sur la rue Charles-Gibault. Ses façades reprennent le répertoire matériel et formel du pavillon d'entrée : le soubassement, comprenant le garage, la chaufferie et une remise, est paré de moellon appareillé. L'entrée s'effectue par un escalier abrité par un portique à colonnes, menant à une loggia dotée d'un balcon en hémicycle. Les étages sont revêtus d'un enduit gris parcouru par des bandeaux de briques, qui entourent également les ouvertures. La chambre parentale possède un imposant balcon où le garde-corps en béton armé intègre une jardinière dont la courbe répète celle de la loggia à l'étage inférieur. L'aménagement intérieur a été sensiblement rénové, peu d'éléments étant demeurés dans leur état d'origine, à l'exception de la rampe métallique de l'escalier, dont les proportions sont comparables à celui du bâtiment administratif. La maison est couverte par une charpente en béton armé dont les poutres sont visibles dans les combles aménagés.

INTÉRÊT DU LABEL

L'usine à gaz est un programme peu courant dans l'histoire de l'architecture industrielle française du milieu du XX^e siècle : déjà soumises à la concurrence de l'énergie électrique entre les deux guerres, ces installations complexes et volumineuses sont brutalement frappées d'obsolescence avec la diffusion rapide du gaz naturel dans les années 1960. On rapprochera à ce titre, tant sur le plan architectural qu'historique, l'usine à gaz de Vierzon de celle de Tours, reconstruite en 1953 et mise à l'arrêt dès 1969, avant d'être dynamitée vingt ans plus tard.

Fragiles sur le plan patrimonial, ces installations participent pourtant de l'histoire croisée de l'ingénierie et de l'architecture dans le contexte de développement du Mouvement moderne, les importants volumes requis permettant à la construction en béton armé d'exprimer la mesure de ses possibilités. Le bâtiment des compresseurs de l'usine à gaz de Vierzon illustre ainsi parfaitement, par l'expression monumentale de sa trame et par sa façade revêtue de briques, l'architecture industrielle française du début des années 1950. Le bâtiment administratif évoque quant à lui

d'avantage la période de transition entre l'Art déco et les formules modernistes de l'après-guerre : bien que son auteur ne soit pas identifié, le classicisme de sa composition symétrique et la nette hiérarchisation des volumes et des matières exprime le travail d'un architecte expérimenté, probablement diplômé de l'École des beaux-arts de Paris. Outre sa bonne qualité de conservation, l'ensemble immobilier de Vierzon paraît enfin remarquable par l'existence de l'ancien logement de fonction du directeur, pensé en cohérence formelle comme technique avec le reste des bâtiments.



Ancien bâtiment d'accueil, actuel pavillon médico-social
© LMDP



Façade avant du pavillon
médico-social



Vue de l'arrière du pavillon
médico-social © LMDP



Vue de la galerie devant la façade avant du
pavillon médico-social © LMDP



Vue générale depuis la route © LMDP

Identité du site : Ancienne usine La Radiotechnique,
actuelle pépinière d'entreprises La Radio
Architecte : Marcel Reby (1890-1975)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Société La Radiotechnique
(Compagnie générale de la Télégraphie sans Fil)

Né à Limoges d'un père négociant et d'une mère sans profession, **Auguste Marcel Reby** (1890-1975) est un architecte dont les bureaux étaient établis rue de La Boétie dans le VIII^e arrondissement de Paris. Sa formation est celle d'un ingénieur de l'Ecole des Travaux publics, dont il est également diplômé en tant qu'architecte (1919). Ses œuvres majeures se rattachent au courant Art déco et au Mouvement moderne. L'architecte a beaucoup œuvré dans le domaine de l'architecture industrielle, et a souvent collaboré sur ces chantiers industriels avec l'architecte Auguste Labussière (1863-1956). Vers 1925, Labussière l'associe à son cabinet d'architecte en profession libérale. Cette association n'est pas due à une rencontre professionnelle mais personnelle puisque la mère de Reby est née Marie-Louise Labussière. Le grand architecte des H.B.M. était peut-être l'oncle de Reby. Avec Labussière, il réalise notamment le siège social de Pêchiney à Paris (1926) et des usines à Conflans-Sainte-Honorine (pour la câblerie des L.T.T., 1921-1929), à Vitry-sur-Seine, à Nanterre (ateliers des Accumulateurs électriques, 1942, détruits) et à Issy-les-Moulineaux. Marcel Reby fut également l'architecte attitré de la Caisse d'Allocations familiales et membre du Conseil régional des Architectes. Parmi ses réalisations marquantes on retient les immeubles H.B.M. Cartault à Puteaux (1923), l'ancien central téléphonique d'Angers (1928) et celui de Cannes (1930, partiellement détruit), le siège social d'Alstom à Paris (1932, actuel groupe Véolia), le siège social de la Compagnie générale du Duralumin et du Cuivre à Paris (1953), l'ancienne direction de la C.A.F. rue Viala à Paris (1959, avec Raymond Lopez, très transformée) et le siège social de la société Rhône-Poulenc avenue Montaigne à Paris (1959, actuellement bureaux du groupe LVMH). Son activité semble cesser en 1959, il meurt en 1975 à Neuilly-sur-Seine. Reby avait été fait chevalier de la Légion d'honneur en 1953 sur le rapport du ministre de la Reconstruction, au titre de ses trente-huit années de pratique professionnelle et de services militaires dont quatre campagnes.

→ 1956-58 ; 1962

/// Marcel REBY

Propriété publique : communauté d'agglomération
du Pays de Dreux



Extrait cadastral, Dreux © cadastre.gouv.fr

L'architecte Marcel Reby semblait tout désigné pour construire les usines de La Radiotechnique à Dreux. Auteur, notamment avec Auguste Labussière, de très nombreux grands sites industriels, il avait entre autre réalisé, de 1921 à 1929, le site des L.T.T. (Lignes télégraphiques et téléphoniques) à Conflans-Sainte-Honorine (ateliers détruits mais autres bâtiments conservés).

Filiale de la Compagnie générale de la Télégraphie sans Fil, créée en 1919 à Lyon, la Radiotechnique fabriquait des postes de télévision dont les composants étaient réalisés sur les sept sites du groupe (siège à Suresnes), répartis à l'ouest de Paris dans les actuelles régions Île-de-France, Centre-Val de Loire et Normandie dans le cadre d'une politique de décentralisation industrielle voulue par le groupe industriel et inspirée par le groupe néerlandais Philips. Cette politique, soutenue et encouragée par les pouvoirs publics, permettait de trouver, hors de la région parisienne, un meilleur climat social, des prix d'achat des terrains industriels moins importants, des salaires moins élevés à verser, et, dans un second temps, des dégrèvements fiscaux. Les usines construites par le groupe sont toutes de taille très importante (600 ouvriers au minimum). Cette décentralisation reste géographiquement groupée, pour des raisons évidentes de proximité, des différents sites de production, favorisée par les importants nœuds routiers et ferroviaires entre les bassins de la basse Seine et de la Loire.

La Radiotechnique a produit les récepteurs T.S.F. avant de se lancer après la guerre dans

la production de téléviseurs. Elle devait pouvoir rapidement équiper les foyers français avec ce nouvel outil de communication, véritable révolution des années 1950. La société, dont le capital était depuis les années 1930 en partie détenu par Philips, finit par passer progressivement en totalité dans l'orbite de cette entreprise.

Le site de Dreux, qui était notamment chargé de la production des tubes cathodiques et du montage des téléviseurs, a été inauguré en 1962, mais une première tranche de bâtiments avait déjà été livrée en 1956. Le très intéressant pavillon d'accueil (bâtiment O), seul édifice du complexe à être implanté sur le côté sud de la voie ferrée (avec les installations sportives), a été érigé par Marcel Reby en 1958. La ville de Dreux, sous l'impulsion de son maire Maurice Viollette, a favorisé et accueilli avec enthousiasme l'implantation de La Radiotechnique, en contribuant fortement à la réalisation de colossaux travaux de voirie industrielle. La S.N.C.F. a participé à l'aménagement d'un embranchement particulier destiné à l'usine. L'usine de Dreux employait à peu près autant d'hommes que de femmes, ces dernières étant toutefois majoritaires (environ 1 200 employés). Les renseignements fournis par la Ville en 1954-1955 font état d'une abondante main d'œuvre prochainement disponible en raison d'une crise qui touche les industries locales. Toutefois, en 1956, année de plein emploi, l'entreprise se voit contrainte de recruter de la main d'œuvre démarchée en Bretagne (fermeture des forges d'Hennebont) et des ouvriers étrangers. De 16 800 habitants en 1954, la ville de Dreux est passée à 20 300 habitants en 1959. L'apport dû à La Radiotechnique n'y est sans doute par étranger.

Le site historique de La Radiotechnique a fermé ses portes au départ de Philips en 2006 (2010 pour le deuxième site, non loin du premier, consacré à l'assemblage). La friche industrielle a été rachetée par la communauté d'agglomération de Dreux en 2007, qui a créé une S.E.M. pour revitaliser le site. L'architecte Jean-Marie Mandon, qui a réalisé de nombreuses reconversions de sites industriels, a été chargé de la réhabilitation.

Aujourd'hui

Au sein du complexe de La Radiotechnique (15 ha), plusieurs bâtiments ont été modifiés lors de la reconversion du site en pépinière d'entreprises en 2007 mais les démolitions sont restées assez limitées (15 000 m² démolis pour 45 000 m² réhabilités). La reconversion du site a permis, grâce à des démolitions parcimonieuses, de le doter d'une dimension paysagère plus importante en réalisant de vastes espaces libres végétalisés. Les travaux de réhabilitation des bâtiments sont récents.



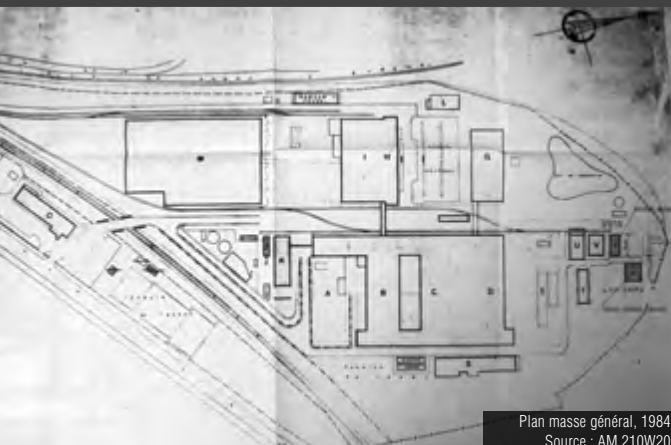
Vue de la façade de l'ancien restaurant d'entreprise © LMDP



Vue intérieure de la cage d'escalier du pavillon médicosocial © LMDP



Vue de la cage d'escalier du pavillon médicosocial © LMDP



Plan masse général, 1984
Source : AM 210W20



Vue aérienne de la Radiotechnique en 1963 © Alain Perceval



Vue du pavillon médico-social, vers 1956. Source : DR

Sources :

- **Archives nationales (site de Fontainebleau)**

LH/19800035/1296/49834 : dossier de Légion d'honneur de Marcel Reby

- **Archives communales de Dreux**

210W 20 : permis de construire pour différents bâtiments annexes. 1970-1994.

210W 21 : permis de construire pour un petit bâtiment annexe. 1974.

210W 22 : demande d'autorisation pour poser deux enseignes sur la façade (1986). Construction d'un bâtiment pour la préparation de peintures et un bâtiment de stockage : permis de construire (1984-1985).

- **Ouvrages**

- *Guide Architecture Eure-et-Loir. XX^e siècle, 1900-1989*, [s.l.], Edition du CAUE28, 2013, 80 p.

- PARRY Claude. « Un exemple de décentralisation industrielle : la dispersion des usines de La Radiotechnique à l'Ouest de Paris », dans *Annales de Géographie*, t. 72, n°390, 1963. pp. 148-161.

- Fédération nationale des Industries électroniques, « Le Centre industriel de La Radiotechnique et de La Radiotechnique COPRIM R.T.C. », *Bulletin officiel de la Ville de Dreux*, 1966.

L'ÉDIFICE

Le bâtiment d'accueil, qui était en fait le pavillon médico-social, abritait le cabinet de médecine du travail équipé d'une salle de radioscopie et l'infirmerie, le restaurant d'entreprise, et une bibliothèque-discothèque. Cette installation est désignée comme une « réussite industrielle incontestable et une grande réalisation sur le plan humain ». Les installations sportives mises à disposition des employés, les couleurs vives sur les murs des ateliers, les fleurs et la musique diffusée devaient contribuer à entretenir cette vision.

Le pavillon médico-social se distingue des bâtiments spécifiquement industriels par un traitement soigné de son décor extérieur. Construit en 1958, il adopte l'esthétique du Mouvement moderne avec une utilisation importante de la brique rouge, tandis que les éléments structurants, en béton armé et en ciment, contribuent à la finesse de la composition. Ce bâtiment s'inscrit dans une volonté de pasticher l'architecture moderne des années 1930, considérée comme particulièrement représentative et évocatrice de l'âge d'or de l'essor industriel français, plutôt que d'utiliser un vocabulaire fonctionnaliste qui n'évoque pas forcément immédiatement la présence d'un grand établissement industriel. On retrouve cette évocation *a posteriori* des années 1930 et de cet âge d'or de la grande industrie dans d'autres sites industriels des Trente Glorieuses en France.

L'esthétique choisie pour ce pavillon de Dreux rappelle les expérimentations architecturales des deux premières décennies du XX^e siècle aux Pays-Bas (œuvres de l'architecte Willem Marinus Dudok), avec un usage important de la brique rouge. Le modèle de

décentralisation industrielle de Philips, groupe néerlandais, a pu également influencer ce choix formel. En France, le pavillon s'inscrit dans les productions des architectes Jean-Baptiste Mathon et Joannès Chollet, qui avaient déjà travaillé en Eure-et-Loir en construisant la mairie-école-bains-douches de Combres en 1937 (également labellisée ACR).

Les éléments structurants des façades sont en béton armé, les bandeaux et encadrements en saillie en ciment peint en blanc. Les remplissages des murs sont en brique rouge apparente. Une corniche couronne l'ensemble des volumes du bâtiment. La façade sur rue est animée par une abside hors œuvre abritant la cage d'escalier, éclairée par de hautes et étroites baies. Celles-ci étaient remplies par des briques de verre translucides, qui ont été remplacées lors de la récente réhabilitation par des verres plus grands, sur châssis. Ce dispositif réécrit totalement cette partie de la façade, mais le parti adopté est convenable et respecte le bâtiment. La loge d'accueil, l'entrée principale et la façade de l'ancien restaurant d'entreprise sont précédées par des galeries en béton (poteaux et auvents). Devant le restaurant, l'auvent coupe les larges baies en créant des impostes. La façade arrière, très sobre, est très largement ouverte sur le jardin afin de donner un éclairage optimal à l'ancien restaurant. À l'intérieur, la distribution a été modifiée. L'escalier et sa rampe subsistent mais les marches ont été revêtues de matériau plastique.

Le site abrite encore 5 autres bâtiments qui n'ont pu être enquêtés dans le cadre de l'étude. Ces bâtiments identifiés par les lettres A, B (modifiés), D, F et G (grands magasins), témoignent du gigantisme des édifices industriels

de La Radiotechnique. Les bâtiments sont construits en béton armé et sont d'une grande simplicité structurale (poteaux, poutres, dalles, toits terrasses pour certaines parties, murs d'acrotère masquant des toits à faible pente sur les bâtiments A et B ou des sheds sur le bâtiment D) et formelle (façades lisses percées de grandes baies). Comme sur le bâtiment d'accueil, l'auvent qui couvrait le quai de chargement devant les bâtiments A et B coupe les ouvertures du rez-de-chaussée et fait passer les impostes au-dessus de cette marquise. Une longue passerelle couverte enjambe la voie centrale et relie les bâtiments B et D. Elle est portée à mi-course par des supports en béton. Si le dégagement intérieur est important, la structure mise en œuvre ne permet pas de se passer de nombreux poteaux (comme le permettent les structures métalliques réalisées à partir de la fin des années 1960). Les charges importantes à supporter ont imposé un resserrement notable des poutres de béton.

L'atelier de grande hauteur (bâtiment F) signale dès l'extérieur sa structure. Les poteaux portent un grand voile de béton augmentant le volume disponible à l'intérieur. De très grandes baies s'ouvrent dans toutes les façades. Les grands magasins (bâtiment G) ont été presque intégralement conservés. Ils sont également couverts par des voiles de béton, les halles extrêmes étant prolongées par des marquises protégeant les quais de chargement ; elles sont formées par des demi-voiles de béton. L'ensemble du couvrement est renforcé et suspendu par des tirants métalliques fixés à l'extérieur du volume, dans les chéneaux encaissés.

INTÉRÊT DU LABEL

La Radiotechnique est une entreprise française pionnière qui s'inscrit dans l'histoire du développement des télécommunications propre au XX^e siècle. Elle est représentative de la politique de décentralisation industrielle dans la grande région de l'ouest de Paris, mais aussi dans l'histoire de la naissance et de la production électronique à l'échelle du pays. La Radiotechnique et son passé industriel disposent d'une forte empreinte dans la

mémoire collective des Drouais et dans l'histoire économique et sociale de ce bassin d'emploi.

L'usine de Dreux, quoi que monumentale, n'est pas exempte de recherches formelles et esthétiques. Les bâtiments de production affirment leur fonction par leurs impressionnants volumes et par le développement des façades, tout en ne reniant pas la technique constructive mise en œuvre. Le bâtiment d'accueil (bâtiment O)

suggère au visiteur l'approche d'un grand site industriel en évoquant tout en finesse la grande architecture moderne des années 1930. Les grands bâtiments industriels les plus intéressants (A, B et F), avec la passerelle de liaison, sont très représentatifs des constructions industrielles de la charnière des années 1950 et 1960, en utilisant principalement le béton armé dans la mise en œuvre.



Vue d'ensemble de la façade ouest et du pignon nord
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Architecte : Tullio Patscheider (ingénieur) ;
Carlo Ramous (1926-2003) (sculpteur)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Imprimerie Cino del Duca



Vue d'ensemble de la façade principale © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue aérienne de l'imprimerie Cino del Duca, n.d. [ca. 1965]
Source : AM de Blois, 2 Fi 1078

Tullio Patscheider est un ingénieur italien ayant fondé en 1945 son bureau d'études à Milan. Il collabore dès 1957 avec Carlo Ramous, dont il est l'ami, pour la réalisation de l'imprimerie Rotocalco Ambrosiana à Cinisello Balsamo (Lombardie). L'activité du cabinet Patscheider est poursuivie, en 1985, par son fils Walter, qui gère également l'œuvre et les archives de Carlo Ramous.

Carlo Ramous est né à Milan le 2 juin 1926. Il débute en 1945 des études d'architecture au Politecnico di Milano tout en suivant des cours de sculpture à l'Académie des beaux-arts de Brera, toujours dans sa ville natale. Il se spécialise rapidement dans le travail du métal et du bronze en particulier, et connaît un succès critique au cours des années 1950 en exposant à la Biennale de Venise et à la Triennale de Milan. Ses sculptures abstraites croisent parfois l'échelle architecturale : outre ses collaborations avec Tullio Patscheider, Ramous travaille avec l'architecte Mario Tedeschi pour qui il réalise, en 1957, des bas-reliefs sur les églises de Santa Marcellina et San Giovanni Bosco à Milan. Ses œuvres sont tant exposées dans des musées ou des galeries que sur l'espace public, telles l'une de ses réalisations les plus tardives, la sculpture monumentale Ad Astra, de 12 m de hauteur, placée dans un parc de la ville de Chiba au Japon. Une part de la carrière artistique de Carlo Ramous, surtout à la fin de sa vie, est enfin consacrée à la peinture. Il meurt à Milan le 16 novembre 2003.



Vue de détail de la façade ouest
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble de l'imprimerie Cino del Duca, n.d. [ca. 1965]
Source : AM de Blois, 2 Fi 1079.

Sources :

- Archives municipales de Blois

8430 W 49 : dossier de permis de construire : arrêté de délivrance du permis de construire, plan d'ensemble des canalisations, 1961.

- **Ouvrage**

Carlo Ramous, sculpture, bozzetti, dipinti, catalogue d'exposition, Cortina d'Ampezzo, Silvana Editoriale, 2013.



→ 1963

/// Tullio PATSCHEIDER (ingénieur) ; Carlo RAMOUS (sculpteur)

Propriété publique

L'éditeur italien Cino del Duca (1899-1967) compte, dans les années 1950, parmi les plus grands patrons de la presse européenne. Encouragé par la politique de décentralisation industrielle portée par les gouvernements successifs de la IV^e puis de la V^e République, il installe, en 1963, son imprimerie dans la banlieue nord de Blois. La définition du projet architectural est confiée à l'ingénieur italien Tullio Patscheider, associé à son compatriote le sculpteur Carlo Ramous. Le permis de construire est accordé par arrêté du ministre de la Construction - et futur maire de Blois - Pierre Sudreau, le 29 mai 1961. Terminée en 1963, l'usine a connu plusieurs campagnes d'agrandissement sur son flanc nord, jusqu'au début des années 1990. L'imprimerie Cino del Duca parvient à son apogée et emploie environ 500 salariés.

L'imprimerie change toutefois de mains à plusieurs reprises. Le dernier occupant, Québecor World, cède en 2008 son unité de production de Blois à un fonds d'investissement, qui décide de sa fermeture définitive en septembre de la même année. Devenu une friche industrielle, le site est racheté par la communauté d'agglomération Agglopolys en 2011 qui envisage une démolition. La façade étant toutefois inscrite au Plan local d'urbanisme (PLU) de Blois comme édifice « ayant vocation à être conservé et valorisé ». Une demande d'instance de classement est formulée auprès du ministère de la Culture par des particuliers bloisais, soutenus par les ayants-droits de Tullio Patscheider et du sculpteur Carlo Ramous. Le propriétaire convient, en juin 2016, de la nécessité de préserver la totalité de la façade et de l'inclure dans un nouveau projet architectural. Une étude patrimoniale est confiée, en 2017, à l'architecte Pierre-Antoine Gatier, afin de définir les différentes options de restauration pouvant être envisagées.

L'ÉDIFICE

L'imprimerie Cino del Duca, telle qu'édifiée par Tullio Patscheider, comprenait deux bâtiments mitoyens : l'un à usage administratif, faisant face à l'avenue de Vendôme, et l'autre, beaucoup plus vaste, destiné à la production. Construite suivant une structure poteaux-poutres en béton armé, cette grande halle, démolie en 2016, était close sur le côté nord par une paroi de briques non porteuses, revêtue de carreaux de céramique rouge vif.

Le bâtiment administratif forme, quant à lui, un volume mince, long de 65 m sur 9 m de profondeur, et élevé sur un étage. Il possède lui aussi une ossature poteaux-poutres en béton armé. Regroupés sur la façade ouest, les locaux (accueil, bureaux, vestiaires) sont desservis par deux escaliers distribuant un corridor couvrant tout le flanc oriental du bâtiment.

D'une monumentalité rare dans ce type de programme industriel, la façade principale et ses retours latéraux sont entièrement travaillés par Carlo Ramous. Non porteuse, cette architecture-sculpture de briques enduites de ciment s'appuie sur l'ossature en béton placée en retrait. Jouant du travail des reliefs et des différentes finitions (ciment lissé, taloché, etc.), le sculpteur crée une œuvre abstraite animant la planéité de l'immeuble, sinon seulement percé de bandeaux de baies

horizontales. Une sculpture de bronze de 7 m de hauteur, intitulée *La Plume* et également due à Carlo Ramous, était placée devant l'entrée du bâtiment ; elle a été volée en 2011.

INTÉRÊT DU LABEL

L'imprimerie Cino del Duca est l'un des rares exemples, en région Centre-Val de Loire, d'intégration entre architecture, sculpture et ingénierie sur un programme industriel, l'exemple de référence demeurant l'imprimerie Mame à Tours (Bernard Zehrfuss architecte, 1953, protégée au titre des monuments historiques). L'œuvre de Carlo Ramous, inconnue des corpus d'histoire de l'art en France, compte pourtant probablement parmi les plus vastes sculptures existant au niveau national avec ses 800 m² de surface. C'est, au-delà, un témoignage remarquable de la poussée de croissance connue par le chef-lieu du Loir-et-Cher au cours des années 1960, et du parcours d'un entrepreneur humaniste et amateur d'art. Bien qu'ayant perdu le bâtiment de production qui n'était pas sans qualité plastique comme constructive, la façade de l'imprimerie Cino del Duca garde un intérêt patrimonial certain et gagnerait à être valorisée dans le cadre d'un projet de réhabilitation ou de reconversion.



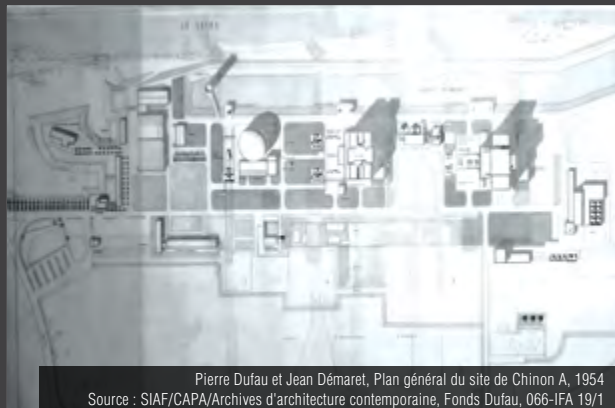
Extrait cadastral, Blois © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

L'imprimerie Cino del Duca fait actuellement l'objet d'une instruction en vue d'une protection au titre des monuments historiques.



Vue d'ensemble de Chinon A depuis la rive droite de la Loire
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Pierre Dufau et Jean D  maret, Plan g  n  ral du site de Chinon A, 1954
Source : SIAF/CAPA/Archives d'architecture contemporaine, Fonds Dufau, 066-IFA 19/1



Le r  acteur A1 en cours de construction, f  vrier 1962
   EDF - Henri Baranger



Vue des r  acteurs A2 et A3 depuis le sud-ouest
   LMDP / Xavier Spertini, 2021



Pierre Dufau et Jean D  maret, Fa  ade orientale de la sph  re et des b  timents attenants, janvier 1959. Source : SIAF/CAPA/Archives d'architecture contemporaine, Fonds Dufau, 066-IFA 551

Identit   du site : Centrale nucl  aire de production d'  lectricit   (Chinon A) de Chinon

Architectes : Pierre Dufau (1908-1985) ; Jean D  maret (1897-1967)

Ma  tre d'ouvrage / Commanditaire :   lectricit   de France (direction de l'  quipement)



Vue du r  acteur A1 de la centrale de Chinon, dit « la Boule »
   LMDP / Xavier Spertini, 2021

Pierre Dufau na  t    Arras en 1908, d'un p  re architecte, sp  cialis   dans les constructions industrielles. Il est admis    l'  cole des Beaux-arts de Paris en 1929 (atelier H  raud) : sa scolarit  , active – il est grand massier de l'  cole – et brillante, est couronn  e en 1938 par le Premier second grand prix de Rome. Son succ  s au concours pour l'  tablissement du plan de reconstruction d'Amiens,    l'automne 1940, marque le point de d  part de sa carri  re. Si Dufau travaille, vingt ans durant, au rel  vement de la cit   picarde, c'est    Paris qu'il forge sa propre client  le en m  me temps que sa r  putation en livrant, d  s le d  but des ann  es 1950, des immeubles de bureaux remarquablement modernes.   prit de l'Am  rique – il est l'un des architectes de l'US Air Force en France – il tourne le dos avec sa culture classique et r  gionaliste pour s'approprier les formes du Style International. Son agence compte parmi les plus importantes de France par son volume de travaux, tandis que son profil g  n  raliste lui permet d'officier sur tous les types de programmes, en France et ailleurs dans le monde : palais pr  sidentiel d'Abidjan, centrale nucl  aire de Chinon, a  roport d'Accra, tours    la D  fense, gare de RER de l'  toile, si  ge de la banque Rothschild    Paris, etc. Pierre Dufau prend en 1968, apr  s la mort de son ami Jean-Louis Fayeton, la direction de l'op  ration du Nouveau Cr  teil, qui par son ampleur s'apparente    la cr  ation d'une ville nouvelle. Son agence, qui compte au d  but des ann  es 1970 plus d'une centaine d'employ  s, s'  largit un temps    cinq autres architectes associ  s, alors que les chantiers importants se succ  dent : centrales nucl  aires de Fessenheim et de Paluel, h  tel Sheraton    Paris, si  ges sociaux de la SNECMA et de la BNP, etc. Pierre Dufau est cependant frapp   par la chute de la commande cons  cutive au krach p  trolier de 1973 puis    la mort de Georges Pompidou l'ann  e suivante. La crise   conomique r  duit consid  rablement l'activit   de l'architecte, qui c  de son agence    son associ   Jean-Pierre Dacbert au d  but des ann  es 1980. Pierre Dufau d  c  de le 26 septembre 1985, ses m  moires *Un architecte qui voulait   tre architecte*   tant publi  es    titre posthume quatre ans plus tard.

CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHINON (CHINON A)

→ 1963

/// Pierre DUFAU ; Jean DÉMARET

INDRE-ET-LOIRE/ AVOINE

Route départementale 7
Route départementale 749

Propriété publique : EDF



Extrait cadastral, Avoine © cadastre.gouv.fr



Centrale nucléaire de Chinon en mars 1967
Source : SIAF/CAPA, Fonds Dufau, 133-IFA 89_5-012

La centrale nucléaire de Chinon se trouve sur la rive gauche de la Loire à l'aval du confluent de l'Indre, à proximité de Port-Boulet. Le site est initialement choisi en raison de la nature de son sol et de la disponibilité d'une grande quantité d'eau à proximité pour la réfrigération. Ce territoire de plaine est également exceptionnel pour son panorama.

Le 18 octobre 1945, le général de Gaulle, alors président du gouvernement provisoire de la République française, crée le commissariat à l'Énergie atomique (CÉA). Un premier pas est alors franchi dans la perspective de doter la France des compétences scientifiques nécessaires au développement de ce domaine d'avenir, avec comme objectif l'indépendance énergétique de la France.

L'effort se poursuit dix ans plus tard avec la formation de la commission consultative pour la Production d'Électricité d'Origine Nucléaire (PÉON). La commission débat des grandes orientations de la politique nucléaire française. Pour des raisons techniques et économiques, le gouvernement fait le choix de la filière dite à Uranium Naturel Graphite-Gaz (UNGG) et construit à Marcoule, dans le Gard, sous l'autorité du CÉA, trois prototypes au stade expérimental appelés G1 (1956-1968), G2 (1959-1980) et G3 (1960-1964). L'exploitation de la technique UNGG se poursuit sur le site de Chinon (Indre-et-Loire) dont EDF

assure seul la maîtrise d'œuvre industrielle entre 1956 et 1963. La construction d'EDF1 et sa remarquable silhouette sphérique, premier réacteur électronucléaire civil de France, est lancée en 1957, suivie en 1959 et 1961 des chantiers d'EDF2 et EDF3.

La centrale nucléaire de Chinon - plus précisément le réacteur EDF1 - est mis en service le 14 juin 1963. Cette première tranche nucléaire, nommée plus tard A1, est la première à produire de l'électricité destinée à alimenter le réseau. Les années 1965 et 1966 voient la mise en production des réacteurs EDF2 (ou A2) et EDF3 (A3).

Après près de dix ans de service, le réacteur EDF1 est définitivement arrêté. Partiellement démantelé (jusqu'en 1984), la « Boule » abrite depuis 1986 le musée de l'Atome. Quant aux réacteurs EDF2 et EDF3 ils sont mis à l'arrêt en 1985 et 1990 puis démantelés.



Vue extérieure d'un réacteur © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Aujourd'hui

Le site est toujours en activité et ne semble pas voir connu d'aménagements majeurs depuis les années 90.



Vue de la centrale Chinon A en cours de construction, décembre 1962 © EDF - Henri Baranger

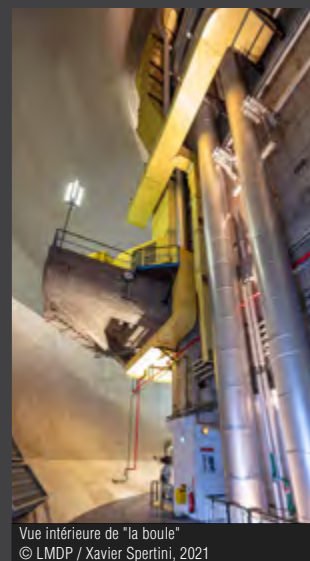


Vue de la salle des commandes du réacteur A1
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la salle des commandes du réacteur A1
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

Jean Démaret est architecte et ingénieur, diplômé de l'École centrale des arts et manufactures en 1924 et de l'École des beaux-arts de Paris en 1927. Il fait partie de l'élite de la profession, dans une période mouvementée, comme Architecte des bâtiments civils et palais nationaux, architecte en chef au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme, et architecte en chef des Résidences présidentielles de 1947 à 1961. Il est également président de la Société des Ingénieurs civils de France. Son activité s'étend aussi à la pédagogie puisqu'il enseigne la construction civile à l'École centrale et publie un ouvrage intitulé *Esthétique et construction des ouvrages d'art* (1948). Il s'y montre intéressé par l'esthétique des ponts et par les difficultés qu'entraîne la collaboration entre architecte et ingénieur.



Vue intérieure de "la boule"
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Archives communales d'Avoine, non coté

Registres des délibérations du conseil municipal : séances du 31-03-1956, 08-05-1956, 7-03-1957, 27-01-1958, 17-03-1978, 9-05-1980.

Permis de construire n°37 011 80 A 3229 : extension de la centrale nucléaire. Tranches B3 et B4.1980.

Permis de construire n°37 011 83 A 2052 : constructions de bureaux, ateliers et magasins. 1983-1990.

• Archives départementales d'Indre-et-Loire, archives contemporaines

1882W3 : centrale d'Avoine : extension du parking nord. 1996-1997.

1248W2 : extension de la centrale d'Avoine : séances du Conseil Général. 1976-1982.

1248W11 : extension de la centrale d'Avoine. Correspondance, PV de réunion, photographies des maquettes. 1976-1978.

248W 5 : extension de la centrale : demande de déclaration d'utilité publique, ouverture du chantier. 1974-1981.

• SIAF/Cité de l'Architecture et du Patrimoine/Archives d'architecture du XX^e siècle

IFA, fonds Dufau 066 : 066 IFA.

066 IFA 551/5 : centrale nucléaire de Chinon. Coupes, élévations

066 IFA 19/1-19/7 : centrale nucléaire de Chinon. Calques

066 IFA 20/1- 20/2 : centrale nucléaire de Chinon. Calques

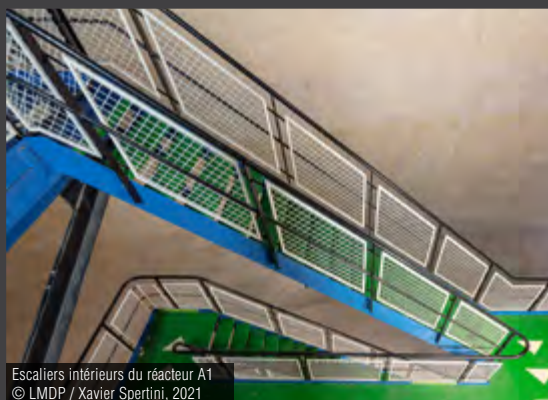
066 IFA 117/5 : centrale nucléaire de Chinon. Calques

• Ouvrages

- MASSIRE, Hugo, *Pierre Dufau architecte (1908-1985) : un libéral discipliné. Parcours, posture, produits*, thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, université de Tours-François Rabelais, 2017.

- JEANROY Audrey, *Claude Parent, architecture et expérimentation, 1942-1996 : itinéraire, discours et champ d'action d'un architecte créateur en quête de mouvement*, thèse de doctorat d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, université de Tours-François Rabelais, 2016.

- LAURENT André (dir.), *La centrale de Chinon : figure de proue du nucléaire civil*, Avoine, EDF-CNPE, 2008. 292 p.



Escaliers intérieurs du réacteur A1
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

L'ÉDIFICE

Dans les années 1960, le site de Chinon représente trois stades de développement successifs de la filière UNGG. Chinon A1 (68 MW) est couplée au réseau en juin 1963 (arrêtée en 1973, ouverture du musée de l'Atome en 1986), Chinon A2 (200 MW) en mars 1965 (arrêtée en 1985) et Chinon A3 (500 MW) en 1967 (arrêtée en 1990). Le site abrite également une tour de 42 m de haut, un château d'eau de 72 m de haut et un canal artificiel de 53 m de large. Chinon A3 est la seule tranche nucléaire (réacteur et salle des machines) à posséder un caisson de réacteur en béton précontraint, au lieu d'un caisson en acier.

Les trois premières tranches du site de Chinon sont supervisées par Pierre Dufau et Jean Démaret. Bien qu'il soit encore difficile de détailler précisément leur mission, il apparaît qu'aucun des deux architectes n'a participé à la conception formelle ou technique de l'enceinte sphérique de Chinon A1, mais celle-ci a toutefois été insérée dès le début du projet à leurs plans. Cette sphère métallique culminant à 46 m de haut pour un diamètre de 55 m, souvent comparée

au projet de cénotaphe de Newton d'Étienne-Louis Boullée (1784), est en réalité le fruit d'une réflexion technique plus qu'architecturale. En effet, dans les premiers temps de l'UNGG, il est habituel de placer le réacteur dans un bâtiment en acier d'environ 55 m de diamètre. Pour Chinon A2 et A3, le profil du réacteur change radicalement puisqu'il prend place dans une enceinte parallélépipédique, pour laquelle Dufau dessine plusieurs modèles de façade.

Une décennie plus tard, EDF décide d'agrandir le site et installe quatre nouvelles tranches nucléaires de type PWR (réacteur à eau pressurisée ou Pressurised Water Reactor). L'entreprise publique expérimente cette technologie, qui fera plus tard les beaux jours du Plan Messmer (1974), dès les années 1960, sur le site de la centrale de Chooz (mise en service en 1967) dans les Ardennes.



Vue générale du site. Source : coll. part.

INTÉRÊT DU LABEL

La centrale de Chinon, notamment le réacteur A1 (dans la sphère), est le premier site français de production d'électricité nucléaire civile, après les expérimentations menées à Marcoule. Son caractère futuriste, véhiculé notamment dans la culture populaire grâce au cinéma (*Fantomas se déchaîne*, André Hunebelle, sorti en 1965, deux ans après la mise en service de la « Boule »), est le témoin de l'entrée de la France dans une nouvelle ère. Son caractère symbolique est toujours aussi fort puisqu'elle figure sur l'affiche officielle de campagne de Valéry Giscard d'Estaing de 1981, accompagnée du slogan « Il faut une France forte ».

Le site de Chinon présente une grande diversité technique, technologique et formelle en matière d'énergie d'origine nucléaire. Il a vu l'intervention de grands noms de l'architecture, de l'ingénierie et du génie civil, parmi lesquels figure en premier lieu l'architecte Pierre Dufau.

La sphère du réacteur A1 a été transformée en musée de l'Atome. Bien que la forme de cet objet architectural soit apparemment surtout le produit de réflexions techniques, et que cela soit voulu ou non, la sphère du réacteur A1 n'est pas sans évoquer les recherches d'architectes ayant travaillé sur les formes géométriques

pures (Oscar Niemeyer par exemple), d'autant plus lorsque l'on considère la juxtaposition de la boule de Chinon A1 avec les massifs parallélépipédiques de Chinon A2 et A3 et le cylindre dessiné par la cheminée toute proche. Cette forme sphérique, qui a donné lieu à de nombreuses expérimentations architecturales pendant les Trente Glorieuses, évoque aussi l'atome et d'une manière générale, la référence aux recherches scientifiques sur la matière.



Vue d'ensemble des aéroréfrigérants 1 et 2 de Saint-Laurent B
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des réacteurs SLA1 et SLA2 de Saint-Laurent A au nord-est du site
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble de Saint-Laurent B
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Plan du site. Source : AD41, 1952W1



Vue d'ensemble de Saint-Laurent B
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

Identité du site : Centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux
Architectes : Jean de Mailly (1911-1975) ; Jean Dubuisson (1914-2011) ; Roger Laffitte ; Pierre Milande (architectes d'opération)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Électricité de France (direction de l'Équipement)



Jean de Mailly Plan-masse de la centrale de Saint-Laurent B, 1981. Source : AD41, 1311W4

Né en 1911 et mort en 1975, **Jean de Mailly** obtient le Premier Grand Prix de Rome en 1945 puis reconstruit les villes de Sedan et de Toulon. En 1955-1961, il édifie l'usine hydroélectrique de Serre-Ponçon à Espinasses, avec Jean Prouvé et l'ingénieur Ivan Wilhem. Architecte des bâtiments civils et palais nationaux, il est appelé avec Bernard Zehruss et Robert Camelot en août 1950 par Eugène Claudius-Petit afin de devenir architecte-conseil de La Défense. De Mailly est ainsi à l'origine de l'urbanisme sur dalle du quartier d'affaires, et y réalise de nombreuses opérations : le Centre des nouvelles industries et technologies (CNIT) en 1958 avec Robert Camelot et Bernard Zehruss, la tour Ariane en 1975. Jean de Mailly devient en outre à la fin des années 1950 le « décorateur des festivités de la République » et réalise notamment la tribune présidentielle dans laquelle le général de Gaulle présente la nouvelle Constitution au peuple le 4 septembre 1958. Enfin, l'architecte devient membre de l'Académie des beaux-arts de l'Institut de France en 1968.



Vue de la façade d'un des réacteurs
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade d'un des réacteurs
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

→ 1969

/// Jean DE MAILLY ; Jean DUBUISSON ;
Roger LAFFITTE ; Pierre MILANDE

Propriété publique : Électricité de France (EDF)



Extrait cadastral, Saint-Laurent-Nouan © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

En démantèlement depuis l'arrêt de la production dans les années 1990, la centrale dite de Saint-Laurent A possède encore des bâtiments administratifs et annexes, la station de pompage, ainsi que les deux réacteurs. La centrale dite de Saint-Laurent B, toujours en production, conserve, s'agissant de la production nucléaire, ses bâtiments d'origine (dômes abritant les réacteurs, salles de machines, aéroréfrigérants, etc.), les bâtiments administratifs et annexes faisant l'objet, pour faire face aux nouveaux besoins, de démolitions, d'extensions, ou de reconstructions, tel le bâtiment de formation Nikola Tesla, inauguré fin 2015.

Le 18 octobre 1945, le Général de Gaulle crée le Commissariat à l'énergie atomique (CÉA). Un premier pas est alors franchi dans la perspective de doter la France des compétences scientifiques nécessaires au développement de ce domaine d'avenir. L'effort se poursuit dix ans plus tard avec la formation de la commission consultative pour la Production d'Électricité d'Origine Nucléaire (PÉON) qui doit débattre des grandes orientations de la politique nucléaire française. Pour des raisons techniques et économiques, le gouvernement fait tout d'abord le choix de la filière dite à Uranium Naturel Graphite-Gaz (UNGG) et construit à Marcoule dans le Gard, sous l'autorité du CÉA, trois prototypes au stade expérimental appelés G1 (1956-1968), G2 (1959-1980) et G3 (1960-1964). L'exploitation de la technique UNGG se poursuit sur le site de Chinon (Indre-et-Loire) dont EDF assure seul la maîtrise d'œuvre industrielle entre 1956 et 1963. Cette première tranche nucléaire, nommée plus tard A1, est la première à produire de l'électricité destinée à alimenter le réseau. Peu de temps après, le site de Saint-Laurent-Nouan est choisi par EDF pour abriter deux nouvelles tranches nucléaires de type UNGG. Avant la création du site de Bugey (Ain, 1972-1980, 540 à 900 MW), Saint-Laurent A2 représente l'aboutissement d'une montée en puissance continue des réacteurs de ce type avec ses 515 MW.

Confronté à la crise pétrolière de 1973 et à la progression de la consommation d'électricité pour les usages domestiques et industriels, l'État lance en 1974 le Plan Messmer. Quatre contrats d'engagement, appelés Contrats de Programme (CP), d'unités PWR s'en suivront jusqu'au mois d'août 1980. Bien qu'EDF prévoit bien avant l'année 1973 une accélération de son programme nucléaire, le choc pétrolier entraîne des décisions politiques qui déclencheront l'essor d'une nouvelle industrie du nucléaire et une intégration plus efficace des architectes. Pour produire vite et en nombre, EDF se base sur une technique américaine sous licence nommée PWR (Pressurised Water Reactor ou réacteur à eau pressurisée). La première centrale française à bénéficier de cette technologie, après la centrale de Chooz, est Fessenheim (Haut-Rhin, couplée au réseau en 1977). Bien qu'exploitant la même technique, les tranches nucléaires PWR de Saint-Laurent-des-Eaux représentent une évolution esthétique et organisationnelle importante

par rapport au contre modèle architectural de Fessenheim.

Le site nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux prend place en bord de Loire sur un terrain de la commune de Saint-Laurent-Nouan, dans le Loir-et-Cher. Suite à la création de trois bassins, le site prend la forme d'une presqu'île reliée à la rive gauche du fleuve. La centrale participe à l'alimentation du réseau des villes d'Orléans, au nord-est, et de Blois et Tours, au sud-ouest. Les deux unités de production d'électricité en démantèlement (Saint-Laurent A), les deux unités en production (Saint-Laurent B), ainsi que leurs bâtiments annexes et administratifs associés occupent aujourd'hui les 60 ha de la presqu'île. Cette disposition a l'avantage d'isoler et de regrouper les installations électriques sur un territoire relativement petit pour un équipement de ce type. Le site bénéficie également d'une grande quantité d'eau à proximité pour le refroidissement du système.

La centrale de Saint-Laurent-des-Eaux connaît deux phases de développement. La première débute dans les années 1960 avec la construction des deux premiers réacteurs de type UNGG, Saint-Laurent A1 et Saint-Laurent A2. L'unité de production A1 fonctionne entre 1969 et 1990. A2, quant à elle, produit de l'électricité entre 1971 et 1992. Les deux réacteurs s'élèvent respectivement à 480 MW et à 515 MW. Le projet est alors supervisé par l'architecte Jean de Mailly, Roger Laffitte et Pierre Milande étant architectes d'opération. Néanmoins, comme dans le cas de Chinon A1 (1956-1963), rien ne permet de déterminer avec certitude le rôle joué par ces maîtres d'œuvre lors de la conception et lors de l'exécution.

Les procédures administratives pour l'agrandissement du site débutent en 1974, avec la déclaration d'utilité publique (26 février 1974). Le 8 mars 1978, la demande d'autorisation de création est accordée. La construction des deux nouvelles tranches est supervisée par Jean de Mailly, puis Jean Dubuisson, sous l'autorité de la Région d'équipement Tours (RET) d'EDF.



Vue du jardin du bâtiment d'administration de Saint-Laurent A © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Escalier principal du bâtiment d'administration de Saint-Laurent A
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue intérieure d'une des salles des machines de la tranche 2 © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de l'intérieur
Source : EDF / Service Communication de Saint-Laurent



Vue de l'intérieur du réacteur A1, [avant 1990].
Source : EDF / Service Communication de Saint-Laurent

Né en 1914 et mort en 2011, **Jean Dubuisson** est issu d'une lignée d'architectes lillois. Il débute sa formation en 1934 à l'École des beaux-arts de Lille. Entré à l'atelier d'Emmanuel Pontremoli, il achève cette période d'apprentissage à l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, le 13 juin 1939. Quelques mois plus tard, il entre à la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement. Après avoir obtenu le Second Prix en 1943, il remporte le Premier Grand Prix de l'École en 1945, ex æquo avec Jean de Mailly. À la tête d'une agence qui a pu atteindre une quarantaine de collaborateurs, Jean Dubuisson projette de nombreux ensembles d'habitation à Paris (avenue de la Bourdonnais, 1958-1960 ; rue de Vaugirard, 1964-1965) et en région (Les Basses-Terres, Pierrefitte-Stains, 1954-1966 ; La Caravelle, Villeneuve-la-Garenne, 1959-1967 ; la ZUP Borny, Metz-Borny, 1964-1972). Il porte une attention particulière aux dessins des façades et à l'équilibre entre parties fixes et parties ouvrantes. Il utilise pour cela des murs de refends porteurs dont le graphisme, fait d'entrecroisements, évoque un tissu écossais.

Sources :

• Archives départementales de Loir-et-Cher

1940W 14 : centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Construction : demande d'autorisation, enquête préalable. Plan général. 1962-1966.

1520W 15 : centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Travaux de construction (route) et d'agrandissements. Enquêtes préalables, correspondance, documents techniques. 1965-1979.

1173W 9 : centrale de Saint-Laurent-des-Eaux. Construction et travaux. 1963-1979.

1311W 4 : extension du bâtiment administratif (PC), J. Seitz, arch. 1981-1982.

• Ouvrages

- LECLERCQ Jacques, *L'Ère nucléaire : le monde des centrales nucléaires*, Paris, Éditions du Chêne, 1988, 434 p.

- JEANROY Audrey, *Claude Parent, architecture et expérimentation, 1942-1996 : itinéraire, discours et champ d'action d'un architecte créateur en quête de mouvement*, sous la dir. de Jean-Baptiste Minnaert, Th. doct. : Histoire de l'art : Tours, Université François-Rabelais, 2016, 3 vol., 1 427 p.



Vue intérieure de la salle des machines
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

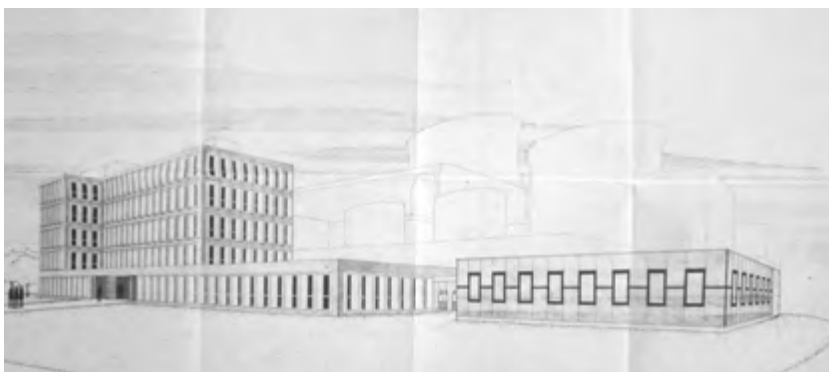
L'ÉDIFICE

Les deux premières unités de Saint-Laurent-des-Eaux (A1 et A2) présentent une originalité constructive, nommée technique extérieure ou out-door, que l'on retrouvera ensuite sur le site de Bugey. Contrairement aux premières unités UNGG françaises de Chinon, le réacteur et les échangeurs de chaleur sont placés dans une même enceinte sous pression en béton précontraint, d'environ 56 m de haut. Autour de ce caisson est élevé un portique métallique indépendant, haut de 85 m, qui sert à la manutention des grosses pièces et au chargement du combustible. Ce parti constructif et organisationnel avait déjà été utilisé par EDF lors de la construction de la centrale thermique classique de Bordeaux-Ambès dans les années 1950.

Comme à Chinon, le site connaît alors une seconde phase de développement technique puisque les nouveaux réacteurs sont à eau pressurisée (PWR/REP), d'une puissance unitaire de 900 MW. Le refroidissement du système est assuré par deux aéroréfrigérants (réfrigérant atmosphérique ou cheminée) de 120 m de haut. La proximité du château de Chambord est alors pour beaucoup dans la décision de réduire la hauteur de ces équipements, qui peuvent s'élever

jusqu'à 180 m pour 220 m de diamètre. Les deux tranches nucléaires de Saint-Laurent B reproduisent le modèle architectural formulé par le Collège des architectes du nucléaire en 1976. Ce type, nommé CP2 (Contrat de programme n° 2), est aussi utilisé pour les tranches de la centrale de Cruas (Ardèche, 1978-1985, Paul Andreu) et de Chinon B (Indre-et-Loire, 1977-1988, Michel Homberg).

Les deux réacteurs et leur deux salles des machines sont autonomisés. Les salles des machines, qui accueillent le circuit secondaire (turbines, alternateur et condensateur), sont recouvertes d'un bardage métallique de couleur bleu clair. Cette partie est séparée de la base en béton par un bandeau vitré continu, tandis qu'une grande verrière semi-circulaire au centre du pignon conduit la lumière dans l'axe des turbines.



Jean de Mailly, élévation des bâtiments d'administration, 1981. Source : AD41, 1311W4

INTÉRÊT DU LABEL

Située en bord de la Loire, la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux, tout comme celle de Chinon construite quelques années auparavant, marque fortement le paysage, notamment avec ses tours de réfrigération, dont la hauteur, de 120 mètres, a été conditionnée par la proximité du château de Chambord.

Témoignant de la politique nucléaire française de l'époque, Saint-Laurent A est un exemple du passage des techniques constructives et organisationnelles du thermique classique au nucléaire. La deuxième tranche, Saint-Laurent B, présente, quant à elle, une adaptation du premier modèle architectural créé en

1976 par le collège des Architectes du Nucléaire. Utilisant des réacteurs à eau pressurisée, développés dans les années 1970, Saint-Laurent B présente ainsi une très nette évolution esthétique par rapport à la centrale de Fessenheim (Haut-Rhin) exploitant ce même système.

L'intérêt de cette centrale réside également dans la présence des grands noms de l'architecture moderne associés à sa construction qui sont Jean de Mailly et Jean Dubuisson. Ces derniers participent aux réflexions sur l'architecture du nucléaire et, dans les années 1970, à la mise en œuvre du « Plan architecture » voulu par le directeur de l'Équipement EDF, Michel

Hug, qui cherchait à promouvoir un véritable langage architectural pour ces nouvelles infrastructures, en mettant en avant le site dans lequel elles s'inscrivaient.

Comme la centrale de Chinon, celle de Saint-Laurent-des-Eaux fait désormais partie intégrante du patrimoine du Val de Loire, et les différentes actions de communication auprès du grand public (ouvertures et visites aux journées du Patrimoine, mise en place d'un centre d'information, souci de la part des gestionnaires de s'intégrer à l'activité culturelle et touristique ligérienne), participent à une meilleure connaissance et à une valorisation de ces équipements.



Vue d'ensemble de la façade orientale
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'un patio
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail de la façade est
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Coupe du bâtiment de direction, 20 janvier 1986.
Source : Services techniques du Conseil départemental du Cher, [non coté]

Identité du site : Établissement de fabrication d'armement de Bourges (ÉFAB),
actuel Conseil départemental du Cher

Architectes : Yves Bayard (1935-2008) ; Henri Vidal (1924-2007)

Maîtres d'ouvrage / Commanditaires : État (ministère
de la Défense) ; Groupement industriel des armements terrestres (GIAT)



Vue d'ensemble des façades nord et est
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Yves Bayard est né à Paris le 6 décembre 1935. Il est admis à l'automne 1953 dans l'atelier Zavaroni-La Mache de l'École des beaux-arts de la capitale, où il rencontrera son futur employeur puis associé Henri Vidal. Ses études, brillantes, sont couronnées en 1967 par le prix annuel du meilleur diplôme pour son projet du *Maréolien*, architecture-sculpture en mer d'Iroise évoquant tant le mouvement expressionniste du début du siècle que l'architecture cybernétique caractéristique des années 1960. Avec Henri Vidal, il développe une agence principalement active en Provence sur des programmes d'ensembles tertiaires, des laboratoires et des centres de recherches, notamment en lien avec les milieux de l'énergie et de la défense (Société nationale des poudres et explosifs, Institut Français du Pétrole). Les deux hommes réalisent notamment de vastes complexes immobiliers dans la zone d'aménagement de Sophia-Antipolis, près d'Antibes. Investi dans le milieu artistique et littéraire, Yves Bayard goûte les formes géométriques (l'arc, la pyramide, le cube, le losange ...) qui irriguent ses projets avec un sens constant de la monumentalité. Leur œuvre commune la plus importante est formée par le complexe de la promenade des Arts, à Nice, comprenant le théâtre national et le musée d'art moderne et d'art contemporain (1990). Le travail d'Yves Bayard est également notable par la recherche d'un discours poétique et ésotérique sur l'architecture, et la tentation de l'utopie à travers les sculptures monumentales habitées. Imaginée dès les années 1980, la *Tête Carrée*, conçue avec le sculpteur Sacha Sosno, parachève l'ensemble urbain de la promenade des Arts en accueillant les bureaux de la bibliothèque Louis-Nucéra (2002). Yves Bayard meurt le 11 mars 2008 à Nice.

ÉTABLISSEMENT DE FABRICATION D'ARMEMENT DE BOURGES, ACTUEL CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER

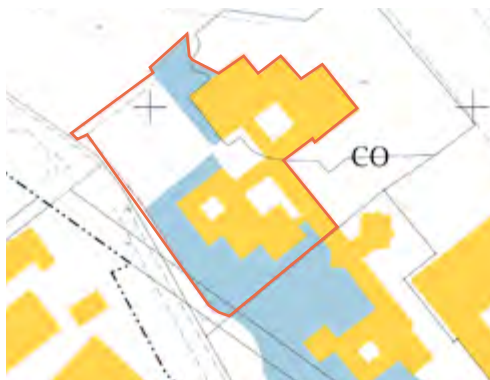
CHER / BOURGES

Route de Guerry

→ 1985

/// Henri VIDAL ; Yves BAYARD

Propriété du Conseil départemental du Cher



Extrait cadastral, Bourges © cadastre.gouv.fr



Vue d'ensemble de l'ÉFAB © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Aujourd'hui

La vente est conclue au prix de 3 millions d'euros. Le bâtiment de direction est ensuite racheté, en 2016, au prix de 2,7 millions d'euros. Des travaux de restructuration et de désamiantage, menés par l'agence Blatter Architectes, ont ensuite lieu jusqu'en 2018 pour un coût de 4,286 millions d'euros. L'ensemble du site accueille environ 450 agents départementaux. Le bâtiment d'études ainsi que le bâtiment de liaison demeurent enfin propriété de Nexter et ne font pas partie du périmètre labellisé Architecture contemporaine remarquable. Ils ont été rénovés en 2017 par l'agence Atelier Carré d'Arche.

L'industrie de l'armement trouve à Bourges, dès le milieu du XIX^e siècle, un terrain de développement favorable. Éloignée des frontières terrestres comme des zones côtières, la ville est protégée des invasions ennemies tout en étant proche de Paris, ainsi que des forêts et des bassins houillers du Massif Central et du Morvan. La Champagne berrichonne, peu vallonnée et peu dense, fournit aussi les grands terrains nécessaires aux champs de tir recherchés par l'armée. Desservie par le chemin de fer dès 1847, la ville de Bourges est enfin facile d'accès. L'empereur Napoléon III y décide, en 1860, la création d'une fonderie impériale des canons. L'importance des installations et des effectifs ne cesse alors de croître, le nombre d'ouvriers culminant à plus de 8 000 à la fin de la Première Guerre mondiale. De nombreuses machines et équipements sont ensuite pillés, pendant l'Occupation de 1940-1944, par l'occupant allemand.

L'arsenal de Bourges devient, en 1967, l'ÉFAB, Établissement de fabrication d'armement de Bourges, placé sous le contrôle de la Direction générale de l'Armement (DGA), dépendant elle-même du ministère des Armées. Il réunit l'ancienne école centrale de pyrotechnie avec les ateliers de construction spécialisés dans l'artillerie. L'ÉFAB, dans les années 1970, réunit environ 2 500 personnes - civils, en très grande majorité - répartis sur un site de 200 ha au sud-est de Bourges.

L'historique précis des bâtiments construits par Henri Vidal et Yves Bayard est mal connu, le permis de construire étant lacunaire aux archives municipales de Bourges. L'étude d'un nouvel ensemble architectural destiné à regrouper des services disséminés semble avoir été engagée vers 1980, à la suite d'un schéma directeur immobilier préconisant une restructuration des activités existantes pour gagner en productivité. L'agence des deux architectes est probablement choisie pour avoir déjà, en 1974, réalisé pour la Société nationale des poudres et explosifs (SNPE, dépendant de la DGA) un centre de recherche à Vert-le-Petit (Essonne). Spécialisée dans la production pyrotechnique, la SNPE intervient aussi, pour l'ÉFAB de Bourges, en tant que bureau d'études techniques associé à Henri Vidal et Yves Bayard. Les plans architecturaux sont probablement dressés en 1982, et le chantier lancé l'année suivante. Les bâtiments sont livrés à l'automne 1985. L'ÉFAB est intégré en 1990 au groupe GIAT Industrie qui doit fédérer, sous l'égide du ministère de la Défense, les différents fabricants français d'armement. GIAT est renommé Nexter en 2006, alors que de nombreux sites industriels ferment leurs portes à travers le pays. Celui de Bourges, devenu surcapacitaire, fait l'objet d'un premier démembrement en 2007 avec la vente du bâtiment de production au Conseil général du Cher, qui souhaite y regrouper ses services administratifs.



Vue d'un patio © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure de l'auditorium
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'un bureau
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

Possiblement en raison du caractère confidentiel des activités de l'ÉFAB, le permis de construire des bâtiments réalisés par Henri Vidal et Yves Bayard est lacunaire aux archives municipales de Bourges. Il est même possible que le projet n'ait pas suivi cette procédure, certains bâtiments intéressant la Défense nationale étant dispensé d'autorisation communale de bâtir, l'instruction du dossier étant menée en lien avec la direction départementale de l'Équipement.

• Services techniques du conseil départemental du Cher

Non coté : plans techniques, 1982-1997.



Vue intérieure de la galerie de circulation
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Henri Vidal naît le 10 février 1924 à Draguignan (Var). Polytechnicien (X1944) et ingénieur des Ponts et Chaussées, il intègre en 1948 la section d'architecture de l'École des beaux-arts de Paris, dans l'atelier d'Otello Zavaroni et de Paul La Mache. Il mène ses études en parallèle de sa vie professionnelle au sein d'EDF puis de l'entreprise Fougerolle, jusqu'à l'obtention de son diplôme d'architecte le 17 juin 1959. Ayant ouvert son agence à Paris, il collabore avec différents architectes avant de s'associer avec Yves Bayard, et développe en même temps un système de construction en terre armée qui connaît de nombreuses applications dans le domaine du génie civil. Il cède son entreprise au groupe Freyssinet en 1997, en même temps qu'il cesse progressivement son activité d'architecte. Henri Vidal décède le 29 novembre 2007 sur l'île de Porquerolles.



L'ÉDIFICE

L'ensemble immobilier réalisé pour l'ÉFAB par Henri Vidal et Yves Bayard en 1985 se compose de trois bâtiments de forme pyramidale reliés par une galerie de liaison et d'exposition, et entourés, au sud-ouest, par un plan d'eau peu profond appelé « douves » par les architectes. Chaque bâtiment est constitué de trois blocs de plan sensiblement carré se recouvrant les uns les autres. Chaque bloc est ensuite percé, en son centre, d'un patio accessible ou d'un puits de lumière coiffé d'un pyramidion en verre. Les bâtiments sont développés sur trois niveaux, les façades des deux niveaux d'étages étant inclinées à 45 degrés. Seul l'ancien bâtiment d'études, demeurant propriété de Nexter et ne faisant pas partie du périmètre labellisé Architecture contemporaine remarquable, possède des façades en pyramide inversée où la saillie des étages forme un porte-à-faux au-dessus des douves. L'ensemble du site s'inscrit en bordure de la route de Guerry (déplacée pour permettre le creusement du plan d'eau) au milieu du très vaste complexe militaro-industriel s'étendant au sud-est de Bourges. L'accès au site s'effectue, à l'ouest, par une vaste esplanade carrée de 3 000 m² reliant les pyramides à la route de Guerry. Aménagée en parvis

paysagé après la prise de possession des locaux par le conseil départemental du Cher, cette esplanade était initialement un simple terre-plein pouvant servir à des cérémonies protocolaires, l'espace étant baptisé « place d'armes » sur les plans d'architecte. Un pont passant au-dessus des douves mène à la cour d'honneur, située entre les bâtiments de production, au nord, et de direction, au sud. Elle aussi réaménagée par un jeu de rampes, d'emmarchements et de plantations, cette cour ouvre sur la galerie permettant l'accueil du public et la distribution des différents bâtiments. Le bâtiment de production est formé de volumes de plans carrés, imbriqués et partiellement évidés. Le niveau du rez-de-chaussée forme un socle partiellement enfoui, au nord, dans les mouvements du terrain et est, au sud, en contact avec les douves : seulement éclairé par des fenêtres hautes, ce vaste espace à usage d'atelier était, à l'origine, dévolu à la conservation des archives, facilitée par l'absence de murs de refend. Le volume au nord-est accueille quant à lui une salle de conférences de 160 places, développée sur les trois niveaux du bâtiment. Cet espace de réception, resté conforme à son aménagement d'origine, est monumentalisé par le traitement

ondulatoire du faux-plafond. Le premier étage du bâtiment de production est affecté à des bureaux cloisonnés. Deux patios plantés, surmontant les locaux d'archives du rez-de-chaussée, apportent un éclairage direct aux bureaux situés en cœur d'œuvre. Le troisième niveau reprend la même organisation mais sur une profondeur plus mince en raison de l'inclinaison des façades. Celles-ci, conçues par l'entreprise Bel, sont constituées de sept bandes de vitrage de type Parelio émaillé, posées sur une ossature en acier inclinée à 45 degrés. Les plans verticaux des façades ouvrant sur les patios et sur le jardin entourant la galerie sont, quant à eux, percés de baies en losange composant des motifs géométrisés.

Le bâtiment de direction, au sud du complexe, reprend la même organisation d'ensemble que celui de production. Le rez-de-chaussée est cette fois, à l'origine, partagé entre des salles d'ordinateurs, côté galerie de liaison, et des bureaux, côté douves. Un patio planté ponctue le centre du volume situé le plus à l'ouest, tandis que les deux autres sont percés de puits de lumière, celui du volume le plus à l'est recouvrant un escalier d'honneur à double volée. Les façades intérieures et extérieures sont identiques à celle du bâtiment de production.

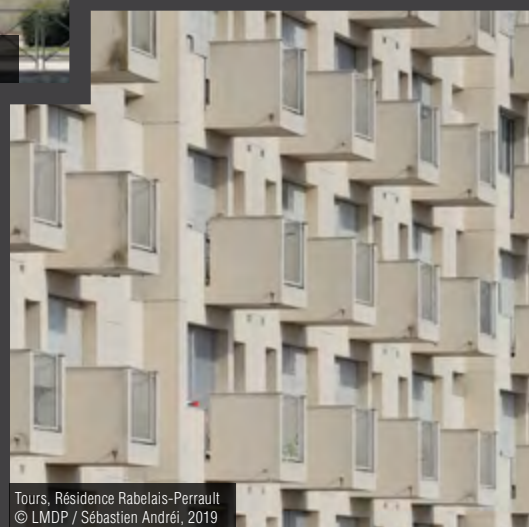
INTÉRÊT DU LABEL

Cet ensemble immobilier témoigne des directions prises par l'architecture militaire de la seconde moitié du XX^e siècle en France, champ programmatique encore peu étudié dans l'histoire de l'art. La forme pyramidale renvoie à certaines réalisations de l'architecture du pouvoir et de l'administration au cours des Trente Glorieuses : on comparera à ce titre l'ÉFAB avec la préfecture du Val-d'Oise (Henry Bernard architecte, 1968), ou avec l'hôtel de ville de Nanterre (Jean Darras architecte, 1973). On pourra également rapprocher les bâtiments berruyers de certains ensembles tertiaires de la même période, comme le siège de Pernod à Créteil (Jean Willerval architecte, 1974). La réalisation de Bayard et Vidal

propose en plus un traitement paysager à base de mouvements de terrains et de plans d'eau évoquant l'architecture castrale de l'époque féodale, comme en atteste la terminologie employée par les architectes pour les douves.

La composition ordonnancée et le traitement monumental de cet ensemble, qui multiplie les axes de symétrie, évoquent les programmes de concours donnés aux étudiants de l'École des beaux-arts de Paris quelques années plus tôt. On resituera cette recherche de la forme et sa dimension académiste dans le parcours personnel d'Yves Bayard dont l'œuvre, difficile à classer dans un courant stylistique défini, est surtout animée par la quête d'ordre et de géométrie, teintées d'un certain

ésotérisme. Martiale par son plan de masse mettant en scène les volumes d'entrée autour d'une grande esplanade, l'architecture de l'ÉFAB ménage aussi des effets sensibles par les jeux de réflexion des façades dans le plan d'eau, et par l'emploi des pans obliques de verre miroir dans lesquels se refléchissent les nuages. On soulignera également la qualité plastique des murs des patios et des espaces de circulation, ainsi que la générosité des volumes de ces derniers. La récente rénovation menée par l'atelier Blatter, respectueuse du travail de ses prédécesseurs, a permis la préservation des caractères essentiels de l'œuvre d'origine tout en accompagnant son changement d'affectation.



Immeubles collectifs et grands ensembles

Le grand collectif et les grands programmes urbains de la Croissance forment l'une des manifestations des caractères propres au XX^e siècle figurant parmi les plus identifiés du public le plus large. Les ZUP, les quartiers nouveaux, s'ils constituent depuis les Trente Glorieuses un cadre de vie pour de nombreux habitants, ont été le réceptacle d'intéressantes expérimentations en termes d'audace technique et constructive.

Le programme, l'histoire du chantier, comme la mise en œuvre elle-même sont souvent de premier intérêt et doivent être révélés afin de mieux connaître ces ensembles, et d'en valoriser les points forts. Cette démarche doit accompagner la correction des points faibles dont souffrent certains de ces ensembles.

Un contexte national favorable

La loi d'orientation foncière (LOF) du 30 décembre 1967 marque un tournant dans les politiques françaises d'architecture et d'urbanisme, en instaurant les plans d'occupation des sols (POS), les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) et les zones d'aménagement concerté (ZAC). Ces dernières sont destinées à se substituer aux ZUP qui font l'objet d'une critique croissante liée à celles portées contre les grands ensembles. Trop vastes, trop monotones, concentrées autour du logement collectif quand les Français aspirent à la propriété individuelle, les cités d'habitation issues des politiques des années 1950 ne paraissent plus répondre aux attentes de la société. La circulaire signée par le ministre Olivier Guichard le 21 mars 1973 prend acte de ce changement de paradigme, en proscrivant la réalisation de nouveaux grands ensembles, et en appelant à la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat. La taille maximale d'une opération de logements confiée à un même architecte est ainsi limitée à 500 logements.

Prédécesseur d'Olivier Guichard, Albin Chalandon avait déjà, à partir de 1968, cherché à rompre avec la politique des grands ensembles tout en massifiant la production de logements en France, qui atteint 546 000 unités en 1972.

Le ministre de l'Équipement impose pour ce faire une simplification des procédures administratives, certaines opérations de logements collectifs pouvant être dispensées de demande de permis de construire au profit d'une simple demande d'accord préalable. L'État développe dans le même temps une politique des modèles, lancée en 1968, consistant à favoriser la reproduction sur l'ensemble du territoire de plans-types ayant donné satisfaction, permettant ainsi un gain sensible de temps et d'argent.

Poursuivie, à partir de 1971, par le Plan Construction, cette démarche a bénéficié tant à des entreprises du bâtiment, assurées de pouvoir rentabiliser leur outil industriel de production, qu'à des agences d'architectes pouvant multiplier les utilisations d'un même projet.

Une application en région Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire comprend plusieurs résidences ou grands ensembles de logements construits à partir de la fin des années 1950 jusqu'à la fin des années 1970, de toutes les échelles, parmi lesquels on trouve notamment L'Argonne et La Source à Orléans, La Chancellerie (dont la résidence Les Merlattes) et les Gibjoncs à Bourges, Le Sanitas à Tours, ou encore La Madeleine à Chartres et La Verrerie à Amboise.

Plusieurs de ces ensembles sont très intéressants à l'échelle nationale car ils sont caractéristiques de la préfiguration dans la pratique de la Zone à Urbaniser en Priorité, et recèlent des programmes très divers, aussi bien dans les immeubles de logements que dans les équipements

accompagnant ces quartiers nouveaux, dans une volonté de créer des quartiers autonomes où les habitants pourraient disposer sur place de tous les services nécessaires, et participant de l'identité même des quartiers (en ce qui concerne les églises, par exemple).

Si, d'une manière générale, les ZUP précitées sont plutôt en bon état et assez peu dénaturées, ou en cours de réhabilitation dans le cadre fixé par l'Agence nationale pour la Rénovation urbaine (ANRU), ces quartiers font l'objet d'importantes campagnes de Rénovation urbaine avec parfois des démolitions, il est apparu plus judicieux d'opérer une politique de « tri » en ce qui concerne les éléments patrimoniaux, d'autant plus qu'il reste difficile de sensibiliser les populations qui vivent parfois dans des barres et tours de logements mal isolées (thermiquement et phoniquement) à un intérêt patrimonial qui n'est pas compatible avec les normes attendues aujourd'hui en ce qui concerne la qualité des logements. Ces problèmes intrinsèques (les logements ont été souvent construits avec des techniques de préfabrication, et dans un temps record) doivent forcément trouver des solutions dans le cadre des programmes de réhabilitation. Dans ce contexte, la documentation de ces ensembles est d'une grande importance, ces mal aimés des Trente Glorieuses ayant tendance à être détruits pour reconstruire des immeubles de petit collectif voire des lotissements d'habitations individuelles.

Le Label permet au moins de distinguer les réalisations présentant des caractères spécifiques et représentatifs d'une production ou d'une carrière, en soulignant l'intérêt des édifices les plus réussis. La politique de sensibilisation et de valorisation peut permettre de faire de ces bâtiments des icônes architecturales au cœur des quartiers en mutation.



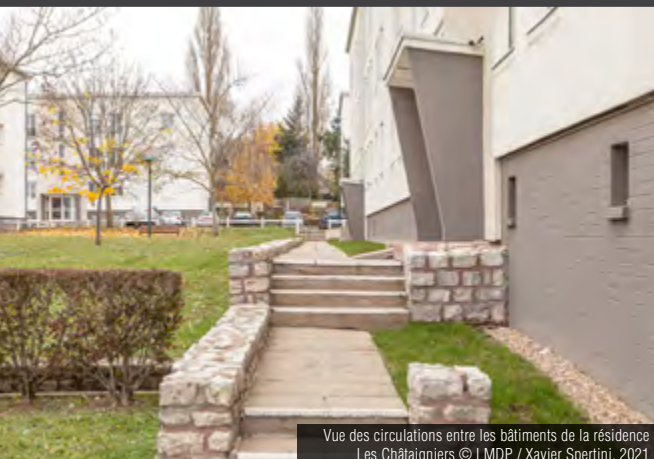
Vue de la conciergerie de la résidence Les Châtaigniers
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble de bâtiments de la résidence Les Châtaigniers © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue du traitement en moellons de l'accès au bâtiment 34
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des circulations entre les bâtiments de la résidence
Les Châtaigniers © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la résidence Les Châtaigniers en bord de Loire
depuis l'est © LMDP / Xavier Spertini, 2021

André Contenay est né à Paris V^e arrondissement le 27 septembre 1903. Formé à l'École des beaux-arts de Paris dans l'atelier de Léon Jaussely puis dans celui de Roger-Henri Expert, il est diplômé en 1932. Il commence sa carrière en passant quelques années en Asie du Sud-Est puis, à son retour en France en 1933, il s'associe avec l'architecte Roger Roy et collabore régulièrement avec Jacques Métoyer. Entre 1945 et 1946, il réalise quelques immeubles et villas en région parisienne et dans les Côtes-du-Nord, puis une vingtaine d'aménagements pour les magasins La Vendangeuse à Paris et en Île-de-France. Son activité change d'échelle à l'issue du conflit mondial lorsqu'il est agréé par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme pour la Seine-et-Oise, la Marne et la Meuse. Il travaille notamment à la reconstruction de Vitry-le-François, Beurey-sur-Saulx, Longeville-en-Barrois, Rancourt-sur-Ornain et Stainville. En parallèle, il entreprend des chantiers en Afrique, notamment à Madagascar où il réalise les infrastructures de la ville nouvelle de Soalara, née des charbonnages, et à Djibouti où il contribue au développement du quartier du port. Ses dessins sont alors d'une grande exactitude et revêtent un caractère nostalgique, comme s'il s'agissait de relevés archéologiques plutôt que de projets de construction, ancrant ainsi son travail dans la veine de son maître Roger-Henri Expert. De retour en France, André Contenay devient le maître d'œuvre d'institutions au patrimoine important, comme le groupe Drouot (de 1949 à 1980) ou les parfums Nina Ricci, pour lesquels il réalise, dans et autour de Paris, usines, bureaux et centres directionnels. Entre 1950 et 1980, il crée une vingtaine d'immeubles de rapport à Paris avant de cesser son activité à la fin des années 1980 et de décéder en 1992.

Architecte : André Contenay (1903-1992)

Entrepreneur : non identifié

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Groupe Drouot

RÉSIDENCE LES CHÂTAIGNIERS ANCIENNE CITÉ AMÉRICAINE

LOIRET / SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Clos des Châtaigniers

→ 1954

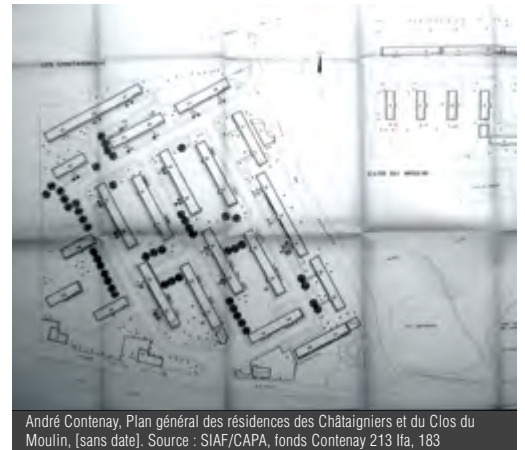
/// André CONTENAY

Propriété privée

Situé dans le périmètre d'un monument historique
(église Saint-Jean-Baptiste)



Extrait cadastral, Saint-Jean-de-Braye © cadastre.gouv.fr



André Contenay, Plan général des résidences des Châtaigniers et du Clos du Moulin, [sans date]. Source : SIAF/CAPA, fonds Contenay 213 I/a, 183

En 1950, six ans après la Libération d'Orléans et alors que la Guerre froide se dessine, le gouvernement américain décide d'implanter, dans le cadre de l'OTAN, des bases militaires en Europe de l'Ouest. Le but est de contrecarrer la menace soviétique jugée grandissante. Les Américains installent leur centre de communication dans la caserne Coligny à Orléans qui devient alors également le centre du réseau d'approvisionnement des troupes américaines en Europe.

Des dizaines de lotissements sont créés dans l'agglomération orléanaise afin de loger les quelques 13 000 Américains, militaires et civils, gravitant autour de ce centre de commandement. Ardon, Olivet, Fleury-les-Aubrais et Saint-Jean-de-Braye sont les villes qui accueillent ces nouvelles habitations. On observe le même phénomène à Châteauroux et Déols, en lien avec la base aérienne.

Le 22 août 1953, à Saint-Jean-de-Braye, le chantier de construction d'une nouvelle résidence est officiellement inauguré par les autorités locales et américaines, notamment par le général Mathewson, commandant la base militaire d'Orléans.

C'est l'architecte André Contenay qui est chargé de concevoir ce lotissement, bâti sur d'anciennes vignes, qui prendra le nom de la rue qui borde la parcelle : les Châtaigniers. Le promoteur est alors le Groupe Drouot dont Contenay est architecte attitré, bien qu'il ne soit pas l'auteur de la cité de Touvent à Châteauroux (réalisée à la même date par Pierre Regnard, voir cette notice). Les Américains se tournent en effet vers des organismes investisseurs pour résoudre ce problème crucial de logement. Afin de faciliter les relations avec les autorités locales, l'armée américaine, qui agit par l'intermédiaire de compagnies privées ou semi-privées, traite sur place avec des sociétés françaises capables de construire rapidement des logements selon des procédés standardisés, et ayant une bonne connaissance des procédures françaises. De son côté, le groupe Drouot agit généralement par l'intermédiaire de sociétés immobilière constituées *ad hoc* pour répondre à ces commandes.

Aujourd'hui

En 1967, en retirant la France du commandement intégré de l'OTAN, le général De Gaulle met définitivement fin à l'implantation de l'armée américaine sur l'Hexagone entraînant le départ de la communauté d'outre-Atlantique de l'agglomération orléanaise. La résidence des Châtaigniers perd alors son caractère communautaire et s'ouvre à tous.



Vue de la façade du bâtiment 35-36
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la conciergerie de la résidence Les Châtaigniers
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



André Contenay, élévations et coupe de la maison du gérant de la résidence des Châtaigniers,
16 novembre 1962. Source : SIAF/CAPA/Archives d'architecture contemporaine, fonds Contenay 213 Ifa, 210



Vue de la maison du gérant de la résidence Les Châtaigniers
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Cage d'escalier d'un bâtiment © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'un des espaces verts et des bancs en béton
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

- **Archives départementales du Loiret, sections moderne et contemporaine**
190W 40706 : création des lotissements "Les Châtaigniers" et "Le Clos Moulin", arrêtés, plans, correspondance, L. Gauthier, arch. 1953-1954.
- **Archives municipales de Saint-Jean-de-Braye**
Sans cote : article de *La République du Centre*, daté à la main de 1953
Sans cote : photographies et cartes postales diverses (1955-1967).
- **SIAF / Cité de l'Architecture et du Patrimoine / Archives d'architecture du XX^e siècle / Institut français d'Architecture**
CONTENAY 133 IFA 183 : ensemble d'immeubles à Saint-Jean-de-Braye : correspondance, photographies, plans.
CONTENAY 133 IFA 210 : Les Châtaigniers, documents graphiques.

L'ENSEMBLE

La résidence des Châtaigniers est située sur la commune de Saint-Jean-de-Braye, entre la route Départementale 960 et la Loire. La parcelle qu'elle occupe prend la forme d'un rectangle placé en oblique du fleuve. La résidence se compose de vingt immeubles d'habitation, d'une conciergerie et de trois pavillons dont celui du gérant. Elle dispose de voies privées et d'aires de stationnement, parallèles aux immeubles, et ces derniers sont séparés entre eux par des espaces verts. Les trois pavillons sont situés au sud, face à la Loire, tandis que la conciergerie, ou pavillon d'accueil, se trouve au nord-est, à gauche de l'accès principal à la résidence.

Les immeubles d'habitation, tous composés sur une trame identique, adoptent un plan général rectangulaire et sont bâtis en béton armé, enduit en ton pierre, sur une structure poteaux-poutres. Leur toiture, plate, est en aluminium à dilatation libre sur planchéage bouveté. Ils sont élevés sur trois niveaux sur sous-sol semi-enterré. Chaque immeuble comporte une, deux ou trois entrées, déterminant ainsi sa longueur, chacune desservant deux appartements par niveau, soit six par entrée. Les façades sont d'un aspect extrêmement sobre et linéaire, alternant des travées de baies carrées et de portes-fenêtres pourvues de garde-corps métalliques. La travée de l'entrée est ajourée, au niveau des

deuxième et troisième étages, d'un bandeau vertical composé de deux lignes de petites baies carrées. Cette travée marque l'emplacement de l'escalier. L'entrée se compose d'une porte vitrée à quatre vantaux dont deux fixes. Elle est surmontée d'un auvent plat en béton et elle est soutenue de chaque côté de la porte par deux pans de béton obliques. Une épaisse corniche blanche périphérique apparaît en saillie et surmonte les façades.

À l'intérieur, l'escalier est à volées droites et paliers intermédiaires. L'appartement type comprend une salle de séjour en L, une cuisine, un cellier, une salle d'eau et trois chambres.

Le pavillon d'accueil est situé à l'angle de la rue des Châtaigniers et de la voie principale d'accès à la résidence. Comportant un niveau unique, il prend la forme d'un L dont l'angle intérieur est adouci. Les deux façades principales dévoilent les panneaux de béton préfabriqués qui la composent, tandis que les autres façades sont parées d'un appareillage en moellons de pays. L'extrémité nord du pavillon est arrondie et entièrement vitrée par un ensemble de baies fixes et une porte-fenêtre. Cette dernière constitue l'entrée principale. Vers le sud, deux baies carrées et une seconde porte-fenêtre terminent d'ajourer cette façade. Le patio, accueilli dans l'angle de l'édifice, est surmonté d'un vaste auvent plat en béton percé d'un oculus

ovale en son centre. Cet auvent repose sur les façades et sur un péristyle constitué d'abord de trois colonnes, d'un pilier fuselé, puis d'un ensemble de treize fins piliers rectangulaires qui prennent appui sur un muret en moellon dont la hauteur s'accroît. Au-dessus de ces piles, l'auvent déborde largement sur le jardinet bordant la voie.

Au sud, le long du chemin de hallage, se tiennent les trois pavillons. Celui du gérant affecte un plan général rectangulaire, et comporte un niveau unique surmonté d'une toiture monopente. Sa façade nord, en béton enduit, est ajourée de trois baies courantes et de deux portes dont l'une est la porte d'entrée principale. Aux extrémités de cette façade apparaît l'épaisseur des façades est et ouest à l'appareillage en moellons de pays. La façade sud, donnant sur la Loire, est dans son premier tiers rythmée par sept pilastres de béton et présente une large porte-fenêtre et trois baies courantes. Les deux murs formant les deuxième et troisième tiers sont obliques, dessinant ainsi un angle concave que vient souligner un claustra constitué de six piliers de béton reposant sur une jardinière. Le second tiers de la façade est percé de deux baies réunies par un même entablement en saillie alors que le dernier tiers est pourvu d'une baie unique.

INTÉRÊT DU LABEL

Ce programme, construit entre 1953 et 1954 par l'architecte André Contenay, est un exemple remarquable des ensembles de logements destinés aux militaires américains et à leurs familles qui formaient alors, pendant la Guerre froide, une communauté de 13 000 personnes dans l'Orléanais. La résidence présente donc un intérêt historique puisqu'elle constitue en France l'un des témoins des cités militaires construites pour les soldats américains venus dans le cadre de l'O.T.A.N.

Dans ce contexte particulier et dans celui de la crise nationale du logement,

la résidence des Châtaigniers témoigne des réflexions menées par les architectes sur l'habitat collectif. Au sein d'un environnement verdoyant, le programme comprend des immeubles semblables dont l'architecture sobre et dépouillée a pour seul objectif le confort, la fonctionnalité des logements et la capacité de construire rapidement et à moindre coût.

Du point de vue des procédures administratives, cette expérience est intéressante puisqu'il s'agit d'un projet impliquant autorités publiques et sociétés privées (françaises et américaines). Le fait que la cité soit

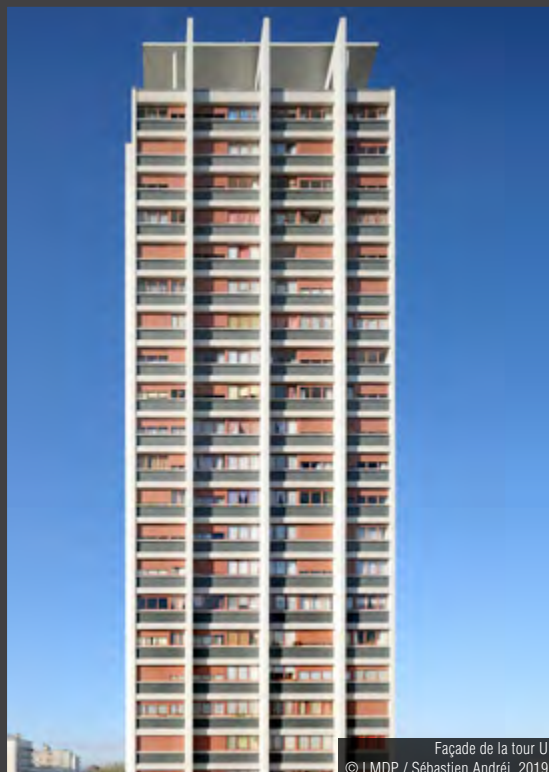
réalisée pour des Américains et le mode de financement par l'armée américaine explique probablement cette originalité puisqu'il s'agissait de traiter avec un pays où la pratique de l'externalisation vers des sociétés privées était déjà beaucoup plus répandue qu'en France. Seuls les pavillons, notamment celui d'accueil pourvu d'un étonnant auvent aux formes courbes, témoignent de la capacité de l'architecte à s'inscrire dans une démarche fantaisiste structurelle et esthétique particulièrement significative de l'architecture des années 1950.



Vue d'ensemble du bâtiment 7b
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble de la tour U
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Façade de la tour U
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architectes : Jacques Henri-Labourdette (1915-2003) et Pierre Labadie (1913-1973)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Office HLM de Tours



Vue de détail de la façade sud du bâtiment 7b
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Jacques Henri-Labourdette naît à Paris en 1915, dans une famille où le métier de carrossier se transmettait de père en fils. Ce milieu aisé et ouvert aux arts et, en particulier, à l'architecture, le conduit à s'inscrire à l'école des Beaux-arts de Paris (ateliers Expert, Beaudouin puis Lemaesquier). Sa scolarité est interrompue par la Seconde Guerre mondiale, Jacques Henri-Labourdette recevant son diplôme d'architecte en juin 1942 avant de tenter, sans succès, le concours de Rome à la Libération. Il s'associe à son confrère Roger Boileau, les deux hommes participant à la reconstruction de Beauvais (Oise). La rigueur moderniste de leurs immeubles les font remarquer par le directeur de la Construction, Adrien Spinetta, qui charge le tandem, à l'été 1954, de dresser les plans de la première tranche du grand ensemble de Sarcelles pour la SCIC, filiale de la Caisse des Dépôts. Plus de 12 000 logements seront construits en vingt ans dans cette commune de l'actuel Val d'Oise : parangon du grand ensemble, Sarcelles concentrera les attentions des médias, volontiers critiques à propos de son architecture et de son urbanisme novateurs et les nouveaux modes de vie qui l'accompagnent. Phénomène de société, Sarcelles est aussi exemplaire de la politique d'État des années 1950 en matière de logement social, malgré ses carences en équipements publics et en transports. L'agence Boileau-Labourdette est réorganisée en 1962 pour devenir la SUABLA, doublée d'un bureau d'études techniques, la SETHIA : essentiellement active dans le domaine du logement (le Sanitas à Tours, Domaine Gazier à Choisy-le-Roi, Cours Belsunce à Marseille, etc.), elle est alors l'une des plus importantes de France par son volume d'activités. En plus d'être un constructeur prolifique, Jacques Henri-Labourdette est une personnalité médiatique, prônant la refondation du métier d'architecte et son intégration au sein d'entreprises pluridisciplinaires ; ses positions libérales sont contestées par ses pairs, en même temps que son action comme conseiller technique auprès du ministre Albin Chalandon. La SUABLA est aujourd'hui encore une importante agence d'architecture et d'urbanisme, active sous le nom de Groupe Synthèse. Jacques Henri-Labourdette meurt le 27 mai 2003 au Rouret, près de Nice, un an après la publication de son autobiographie.



→ 1958

/// Jacques HENRI-LABOURDETTE ; Pierre LABADIE

Propriété privée



Extrait cadastral, Tours, partie nord © cadastre.gouv.fr



Extrait cadastral, Tours, partie centre © cadastre.gouv.fr



Extrait cadastral, Tours, partie sud-ouest © cadastre.gouv.fr



Extrait cadastral, Tours, partie sud-est © cadastre.gouv.fr

La perspective de l'arrivée du chemin de fer à Tours, au début des années 1840, suscite de vifs débats dans les milieux politiques et économiques locaux : alors enserré dans ses anciennes fortifications militaires, le chef-lieu de l'Indre-et-Loire craint de voir la gare ferroviaire s'établir dans la commune suburbaine de Saint-Étienne-Extra, la privant ainsi des revenus financiers liés au transport des voyageurs et des marchandises. Une implantation en limite du territoire communal est finalement retenue : elle suppose toutefois la construction d'une gare en impasse, obligeant plus tard les trains à rebrousser chemin pour prolonger leur trajet vers Nantes ou Bordeaux. Cette situation, malcommode pour la circulation ferroviaire, a aussi l'inconvénient de cisailier les faubourgs de Tours par plusieurs voies de chemin de fer, qui séparent notamment l'avenue de Grammont du quartier Velpeau. Diverses activités industrielles s'agglomèrent le long des rails : dépôts de pétrole ou de charbon, halles d'entretien des locomotives, entrepôts de marchandises, usines de construction de matériel roulant, etc.

Le déplacement de la gare de Tours, ainsi que de la zone industrielle qui lui est liée, est sérieusement envisagé à partir des années 1920. Le Plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) de la ville, présenté en 1933 par l'urbaniste Donat-Alfred Agache, propose la construction d'une nouvelle gare placée directement sur la ligne ferroviaire Paris-Bordeaux, dans le quartier de Beaujardin, tandis que la zone industrielle serait transférée dans la commune voisine de Saint-Pierre-des-Corps. Des dizaines d'hectares constructibles seraient ainsi récupérés, permettant à Tours de se doter des équipements publics et des cités-jardins d'habitations à loyers modérés qui lui manquent. Ce projet extrêmement ambitieux n'est pas mis en œuvre, faute d'outils opérationnels et financiers adéquats, et suscite également l'opposition des commerçants du centre-ville qui craignent une perte d'attractivité de leurs boutiques, suite au déplacement de la gare.

La zone industrielle de Tours est la cible de nombreux bombardements aériens au cours de la Seconde Guerre mondiale : très destructeurs, ils n'épargnent que la gare monumentale construite par Victor Laloux. Des dizaines d'hectares sont dévastés, tant dans les usines embranchées au réseau ferroviaire que dans les ateliers de la

SNCF ; de nombreuses victimes civiles sont également à déplorer. L'architecte-urbaniste Jean Dorian est chargé en 1944 de dresser le Plan d'aménagement et de reconstruction (PAR) de la commune : reprenant les lignes directrices du plan Agache, il prévoit la création d'un quartier d'habitation de plusieurs milliers de logements sur les emprises ferroviaires, la gare de Tours devant une nouvelle fois être reconstruite près de 2 km plus au sud.

Le plan Dorian suscite toutefois un nouveau rejet de la part des milieux commerçants de la ville de Tours, en même temps que les élus municipaux expriment des doutes sur le bien-fondé d'un chantier considérable ne pouvant pas être mené de front avec la reconstruction, déjà difficile, du centre-ville sinistré en 1940. Si le principe du déménagement progressif des activités industrielles à Saint-Pierre-des-Corps est acté, le déplacement de la gare est quant à lui gelé, tandis que le lotissement des terrains libérés demeure très partiel. Seule la première tranche du palais des sports, ainsi qu'un immeuble de logements à l'angle de l'avenue de Grammont et de la place du commandant-Tulasne (également labellisé Architecture contemporaine remarquable), tous deux dus à Jean Dorian, sont mis en chantier.

La situation de blocage suscite, au début de l'année 1954, une réaction du ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme, Maurice Lemaire, qui promet le financement de 600 logements HLM au titre de la politique nationale des Secteurs Industrialisés. Cette décision soulève une controverse localement, la ville de Tours espérant encore profiter de la situation géographique favorable des terrains pour les revendre à des promoteurs. La décision ministérielle est, en outre, assortie du choix, par Paris, d'un nouvel architecte-urbaniste, Jacques Henri-Labourdette, qui est chargé d'établir, en cohérence avec le PAR de Jean Dorian, un plan d'ensemble pour la totalité des emprises ferroviaires libérables *in fine*.

Le plan Labourdette est présenté en janvier 1955 : il prévoit la réalisation de 5 180 logements, répartis dans des barres de 4 et 10 étages et des tours de 15 étages. Le plan-masse réserve, à titre indicatif, des emplacements pour des groupes scolaires, mais ne prévoit aucun équipement public, le financement prévu par le MRU ne concernant



Vue de la façade occidentale du bâtiment 23
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail de la façade occidentale du bâtiment 23
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Plan d'ensemble du quartier © Archives OPAC de Tours

Né à Tours le 14 mars 1913, **Pierre Labadie** est le fils de Gaston (dit Émile) Labadie, qui possède un important cabinet d'architecture dans la même ville. Il intègre, le 10 juillet 1933, la section d'architecture de l'école des Beaux-arts de Paris (atelier Bigot) ; son cursus, rapide, est ensuite complété par une licence en droit et un statut d'auditeur de l'Institut d'urbanisme de l'université de Paris. Il reprend, après l'obtention de son diplôme d'architecte le 14 juin 1938, l'agence de son père, décédé en 1934, après un intérim assuré par son confrère René Boucheron. La Seconde Guerre mondiale amène Pierre Labadie à dresser quelques plans de reconstruction pour des communes picardes (Cagny, Dury, Tronchois, Beaucamps-le-Vieux). Il compte, à la Libération, parmi les principaux protagonistes de la reconstruction du centre-ville de Tours, assurant les fonctions d'architecte chef de groupe de plusieurs ilots. Son agence devient l'une des plus importantes de la place au cours des Trente Glorieuses, animée par la réalisation de nombreux ensembles de logements, tant sociaux que privés, ainsi que d'équipements publics. Pierre Labadie se voit également confier, au début des années 1960, la direction d'une ambitieuse opération de rénovation urbaine du quartier des Halles de Tours : son architecture tente de concilier certains invariants du paysage tourangeau (les façades en pierre de taille, les toitures en ardoise) avec les logiques fonctionnalistes de l'époque. Il s'associe, à la fin de sa vie, à son confrère Michel Georginadi (1933-2017) qui poursuit les programmes engagés jusqu'à la fin des années 1980. Pierre Labadie meurt prématurément des suites d'une maladie à Tours, le 29 avril 1973.



Carte postale de l'ensemble du Sanitas
© coll. part.

que les logements. L'opération excède alors très largement les programmes sociaux déjà réalisés à Tours, tant en dimensions d'ensemble qu'en échelle des bâtiments. Son insertion dans la politique nationale des Secteurs Industrialisés signale par ailleurs la volonté du gouvernement d'encourager l'industrialisation de la construction, Jacques Henri-Labourdette étant associé à un bureau d'études techniques, le BECIB, chargé de proposer des solutions améliorant la productivité du chantier, notamment par le recours à la standardisation et à la préfabrication. Les marchés de certains lots de second-œuvre doivent en outre être intégrés à des consultations nationales afin d'en diminuer le coût de revient.

Jacques Henri-Labourdette est, initialement, associé à deux architectes tourangeaux, Pierre Labadie et Pierre Boille. Ce dernier, en désaccord avec le montant de sa rémunération et avec l'étendue des missions qui lui sont confiées (excluant toute intervention dans la conception architecturale), démissionne en février 1956, deux mois avant la signature du permis de construire de la 1^{ère} tranche, portant sur un ensemble de 811 logements. Leur mise en chantier est toutefois retardée par un 1^{er} appel d'offre déclaré infructueux à l'automne de la même année. Un marché par entente directe sera finalement conclu à l'été 1957, permettant le lancement des travaux en février 1958. Menés avec une remarquable célérité, ceux-ci sont terminés au début de l'année 1960, cinq ans et demi après l'arrivée de Jacques Henri-Labourdette. Désigné architecte adjoint, Pierre Labadie se charge essentiellement du suivi du chantier, sans intervenir sur les plans de son confrère parisien.

La poursuite de la libération des terrains de toutes les activités non-essentiels au fonctionnement de la gare de Tours permet, en 1958, la mise à jour du plan d'ensemble par Labourdette, et le lancement d'une 2^{ème} tranche de 1 279 logements. Celle-ci reprend pour l'essentiel les principes architecturaux de la première, à l'exception des tours en R+15 qui font leur apparition. Les

logements de type ECONOR, aux normes plus réduites que les HLM ordinaires, sont également abandonnés. Le permis de construire est accordé le 22 avril 1959, le chantier se déroulant sans encombre jusqu'en 1962. 110 logements supplémentaires, formant la tranche 2^{bis}, sont encore réalisés en 1963.

L'élection de Jean Royer à la tête de la mairie de Tours, au printemps 1959, marque un tournant majeur dans l'histoire du quartier du Sanitas. Si aucun changement n'est apporté aux deux premières tranches déjà engagées, le nouveau maire bouleverse toutefois le plan d'ensemble en décidant du report *sine die* du projet du déplacement de la gare de Tours, qu'il juge trop coûteux. Jean Royer choisit de rompre avec des problématiques datées de la Reconstruction en lançant un nouveau grand chantier avec l'aménagement de la vallée du Cher, qui focalisera les investissements de la ville pour les vingt années à venir. Lançant une politique de construction tous azimuts, il confie aux architectes tourangeaux Pierre Lacape et Jacques Lemaure la construction de 400 logements à la Rotonde, à l'est du quartier du Sanitas (hors périmètre labellisé), Jacques Henri-Labourdette intervenant pour garantir la cohérence d'ensemble du plan de masse. Quelques équipements (groupes scolaires, crèche, centre commercial) voient également le jour, en même temps qu'une résidence universitaire.

L'architecte choisit, pour la 3^{ème} tranche du quartier du Sanitas- le nom est généralisé dans les premières années de mandat de Jean Royer - une nouvelle esthétique et l'abandon des procédés constructifs précédemment employés, et en particulier du recours à la pierre de taille. Les nouveaux immeubles sont construits en béton armé et présentent des volumétries plus variées, les 21 étages de la tour U formant un signal urbain marquant l'entrée du quartier depuis l'avenue de Grammont. 408 logements sont terminés entre 1965 et 1966. La démolition, longtemps repoussée, de l'usine du fabricant d'autorails Billard permet ensuite la jonction des 2 principales voies nouvelles du quartier, le boulevard

De-Lattre-de-Tassigny et l'avenue du Général-de-Gaulle. 269 logements, représentant la 4^{ème} tranche du Sanitas, sont encore construits en 1967-1968.

La libération des emprises ferroviaires parvenant à sa fin, le Sanitas vient buter, à l'est et au sud, sur les voies ferrées et, à l'ouest, sur les quartiers faubouriens des franges de l'avenue de Grammont. Les coûts d'acquisitions foncières étant de plus en plus importants, Jacques Henri-Labourdette remanie plusieurs fois son étude pour la 5^{ème} et dernière tranche portant le nom de « Pasteur ». Situé en limite sud du quartier, cet ensemble de 402 logements voit son permis de construire délivré en août 1968. 108 des logements prévus sont toutefois annulés après la faillite, à l'hiver 1970, de l'entreprise Créola, en charge du gros-œuvre. Les travaux des bâtiments restants, après avoir été stoppés pendant plusieurs mois, sont repris pour se terminer en 1971.

La mission de Jacques Henri-Labourdette étant achevée, le quartier du Sanitas n'évolue plus qu'à la marge jusqu'à la fin des années 1980, le seul changement marquant consistant en la construction par l'architecte Jacques Lemaure du bâtiment 1^{er} (non compris dans le périmètre de labellisation), allée de Luynes, en 1978. Le schéma de circulation initial et la distribution des espaces publics sont peu à peu altérés par la place prise par les stationnements automobiles. L'ouverture en 1979 du jardin Meffre, à l'emplacement des bâtiments non réalisés de la tranche Pasteur, apporte un complément d'espaces verts appréciable.

Un programme de rénovation d'ensemble est mis en œuvre à partir de 1990, dans le cadre du Développement social de quartier (DSQ). Les installations électriques et sanitaires des appartements sont renouvelées, et l'isolation thermique améliorée. Quelques grands logements sont redistribués afin de supprimer des chambres devenues excédentaires suite aux changements socio-démographiques. Jean Royer, désireux de générer une mixité de population dans un quartier quasi exclusivement composé de logement sociaux, fait construire 93 logements



Vue du chantier de la première tranche du Sanitas, 5 juin 1958
Source : AD d'Indre-et-Loire, fonds Arsicaud, 5 Fi 004023



Jacques Henri-Labourdette (architecte), Répertoire des façades de la seconde tranche du quartier du Sanitas, 1959. Source : AM de Tours, 999 W 65



Carte postale d'une partie du Sanitas © coll. part.

Actualités

Un nouveau programme de travaux est lancé en 2004, dans le cadre d'une convention passée avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Les différents bâtiments connaissent des travaux de réhabilitation concentrés sur l'isolation thermique, la sécurisation et le confort résidentiel. De nombreux espaces publics sont requalifiés et embellis, en lien avec le passage de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération tourangelles, mise en service en 2013. Plusieurs chantiers de démolition sont également engagés : un petit centre administratif cède la place à une pépinière d'entreprises, et une moitié du groupe scolaire Denis-Diderot est remplacée par un parvis arboré. La barre Theuriet - initialement bâtiment K - est démolie en 2005, un jardin exotique étant aménagé à l'emplacement des 126 logements disparus. La chaufferie, devenue inutile après le raccordement du quartier au nouveau réseau de chauffage urbain, est détruite en 2016 et remplacée par un immeuble de bureaux. L'année suivante, c'est la passerelle Fournier, ouvrage d'art métallique franchissant le faisceau ferroviaire pour relier le Sanitas au quartier Velpeau, qui est remplacée par un nouveau pont. Le secteur Pasteur fait enfin l'objet de travaux d'isolation par l'extérieur, impliquant la suppression des allèges en grès cérame et le remplacement des menuiseries ; les pignons des bâtiments sont quant à eux revêtus de fresques décoratives.

Une 3^{ème} tranche de rénovation est enfin engagée à la fin des années 2010, dans le cadre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU). Celui-ci prévoit la démolition de plusieurs centaines de logements sur une période d'une dizaine d'années, et la reconstruction de logements en accession à la propriété et d'autres destinés à des étudiants. Les relations avec le reste de la ville doivent également être améliorées, notamment par la mise en œuvre d'un programme mixte sur le site du Hallebardier qui accueillait la cité universitaire, et par la rénovation du palais des sports. Le bâtiment 17, place Saint-Paul, est le premier démoli en 2020. Les démolitions suivantes, allée de Cheverny, sont entreprises dans le cadre d'un appel à projet innovants (API), le promoteur Bouygues et l'agence d'architecture SCAU ayant été choisis pour réaliser un programme mixte comprenant un immeuble de 17 étages. Le chantier a débuté en 2021. Des travaux d'amélioration de l'accessibilité, notamment par la généralisation des ascenseurs aux bâtiments de 4 étages, sont enfin menés dans l'ensemble du quartier du Sanitas.

Sources :

• Archives communales de Tours

AV 9 : film 16mm de la construction de la première tranche.

PC n°1956/179 : permis de construire de la première tranche /

PC n°1959/296 : permis de construire de la deuxième tranche /

PC n°1960/1068 : permis de construire de la tranche 2bis / **PC n°1962/174** : permis de construire de la troisième et de la quatrième tranche / **PC n°1964/861** : permis de construire de la troisième tranche / **PC n°1967/47** : permis de construire de la cinquième tranche / **999**

W 40 : dossier de maîtrise d'ouvrage de la première tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1956-1960 / **999 W 43** : dossier de maîtrise d'ouvrage de la première tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1956-1959 / **999 W 66** : dossier de maîtrise d'ouvrage de la deuxième tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1959-1966 / **999 W 101** : dossier de maîtrise d'ouvrage de la troisième tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1962-1967 / **999 W 117** : dossier de maîtrise d'ouvrage de la quatrième tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1965-1969 / **999 W 285** : dossier de maîtrise d'ouvrage de la cinquième tranche : pièces écrites et documents graphiques, 1967-1975 / **1257 W 1** : dossier municipal d'étude du Secteur industrialisé : pièces écrites et documents graphiques / **1257 W 2** : dossier municipal d'étude du Secteur industrialisé : pièces écrites et documents graphiques / **1257 W 4** : dossier municipal d'étude du Secteur industrialisé : pièces écrites et documents graphiques / **1257 W 7** : dossier municipal d'étude du Secteur industrialisé : pièces écrites et documents graphiques.

• Archives départementales d'Indre-et-Loire

30 J 285 : notes, plans et correspondance de l'architecte Pierre Boille sur le Secteur Industrialisé.

• Archives nationales (site de Pierrefitte)

19771067/13 : fiches de synthèse des opérations réalisées dans le cadre des Secteurs Industrialisés, notes générales, programmes fonctionnels, correspondances.

19900492/007 : album de présentation de l'étude du Secteur Industrialisé de Tours - janvier 1955.

19900492/100 : plan d'implantation de la première tranche du Secteur Industrialisé de Tours - 11 janvier 1955.

destinés à des étudiants, et venant en surélévation d'immeubles existants. Le maire de Tours fait également doter 2 immeubles de couronnements évoquant les toits en ardoise de la région ; uniquement esthétiques, ces

changements ne seront pas généralisés. L'incendie du centre commercial de la place Neuve conduit enfin l'office HLM de Tours à organiser un concours pour la réalisation d'un programme mixte comprenant 77 logements et un

supermarché. L'équipe formée de Jean Tribel, Vincent Sabatier et Denis Ranjard est déclarée lauréate en 1994, la résidence Blaise-Pascal étant inaugurée en 1997.

L'ENSEMBLE

Le quartier du Sanitas couvre une superficie de près de 30 ha, à proximité immédiate du centre-ville de Tours. Son périmètre, irrégulier, est borné à l'est et au sud par les voies ferrées donnant accès à la gare SNCF : les communications du grand ensemble avec le reste de la ville se trouvent ainsi diminuées, générant ponctuellement des situations d'enclavement.

L'armature urbaine du Sanitas est définie par la croisée de deux grands axes : le premier d'orientation nord-sud est le boulevard De-Lattre-de-Tassigny, parallèle à l'avenue de Grammont et emprunté, sur toute sa longueur, par la ligne de tramway. Le deuxième axe, d'orientation est-ouest, est l'avenue du Général-de-Gaulle, reliant l'avenue de Grammont au niveau de la place de la Liberté aux quartiers est de Tours ; cette voie devait également donner accès à la nouvelle gare SNCF dans le cas où le projet de déplacement aurait été mené à son terme.

La composition architecturale est scandée, le long de l'axe nord-sud, par cinq tours de quinze étages implantées tous les 200 m. Une même répétition était faite, en retrait, par 3 barres de 10 étages ; l'une d'entre elles a été détruite, et une seconde est en instance de démolition. Les autres bâtiments, dans la partie nord du quartier, sont des barres de 4 étages dont l'implantation reprend la trame orthogonale commune à l'ensemble du Sanitas. Le plan-masse ménage, à plusieurs reprises, des jardins publics enserrés par un groupe de bâtiments en U.

La circulation et le stationnement s'effectuaient à l'origine uniquement sur les grands axes structurants, des voies de desserte réservées aux livraisons, aux déménagements et aux véhicules légers permettant ensuite

l'accès aux immeubles. L'accroissement rapide de la motorisation des ménages a conduit à l'ouverture de ces voies à la circulation générale et à l'apparition de stationnements en pied d'immeuble. Des porches ménagés au pied de certains bâtiments permettent enfin aux piétons et aux cycles de passer d'un îlot à l'autre sans se mêler à la circulation automobile.

Les immeubles réalisés à partir de la 3^{ème} tranche, et concentrés au sud-ouest du quartier, présentent une plus grande variété d'échelle. L'église Saint-Paul (Michel Marconnet architecte, labellisée Architecture contemporaine remarquable) est entourée par une vaste place servant aux marchés, elle-même délimitée par des barres de 4 et 6 étages. Signal urbain visible en de nombreux points de la ville, la tour U, haute de 60 m (et de ce fait soumise aux normes spécifiques des immeubles de grande hauteur) domine la place du Commandant-Tulasne et marque le seuil entre le Sanitas et la ville sédimentée des abords de l'avenue de Grammont, qui mêle habitat faubourien et constructions récentes. Le secteur Pasteur, enfin, consiste en un groupe de petits collectifs de 4 et 6 étages organisés autour d'une tour de 12 étages.

Les bâtiments bas réalisés dans le cadre des deux premières tranches se divisent, comme dit précédemment, en 2 catégories selon les normes de confort et de surfaces mises en œuvre : HLM ordinaires et ECONOR. Les matériaux de gros œuvre comme les éléments de second œuvre sont toutefois communs, la différenciation extérieure ne se faisant que sur le système de distribution des appartements : les ECONOR possèdent une cage d'escalier intérieure, tandis que les HLM ont

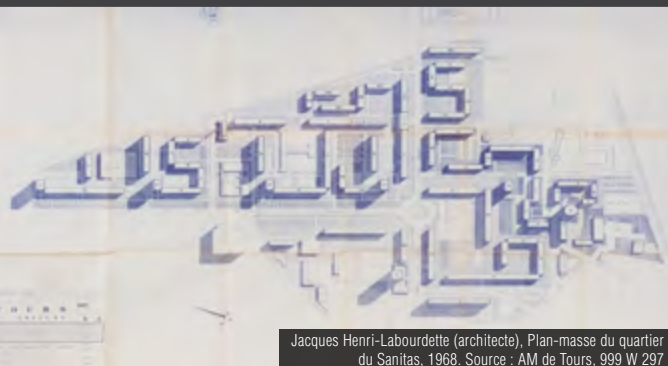
une cursive, le plus souvent orientée au nord. Les bâtiments possèdent un système constructif formé par une ossature dalle et murs de refend en béton armé associée à des façades porteuses en pierre de taille du Poitou, un schiste ardoisier étant utilisé pour les rez-de-chaussée. Les élévations sont tramées par la grille orthogonale des nez-de-dalle préfabriqués et des poteaux verticaux prolongeant les murs de refend. Les façades ne présentent aucune saillie, étant uniquement creusées par des loggias. Leur planéité est animée par la disposition subtile des baies et des loggias, réparties tantôt régulièrement, tantôt en quinconce. Les bâtiments de 10 étages reprennent les mêmes procédés que les immeubles de 4 étages, étant par contre équipés dès l'origine d'ascenseurs. Les 5 tours en R+15 partagent le même plan ; leur conception d'ensemble est proche des autres bâtiments, l'ossature en béton armé étant conjuguée aux façades porteuses en pierre de taille. Le rez-de-chaussée est par contre revêtu, cette fois, de carreaux de grès cérame. Contrairement aux R+4 et aux R+10, un plan d'étage courant est utilisé pour la totalité du bâtiment, chaque niveau accueillant quatre appartements.

Les façades reprennent, sur leurs longs côtés, la scansion des nez-de-dalle et des murs de refend ; les pignons sont, quant à eux, traités en balcons filants. Les bâtiments en R+4 construits à partir de la 3^{ème} tranche présentent une conception plus classique pour leur époque, la pierre de taille étant abandonnée au profit d'une structure uniquement en béton armé laissant les façades non porteuses.

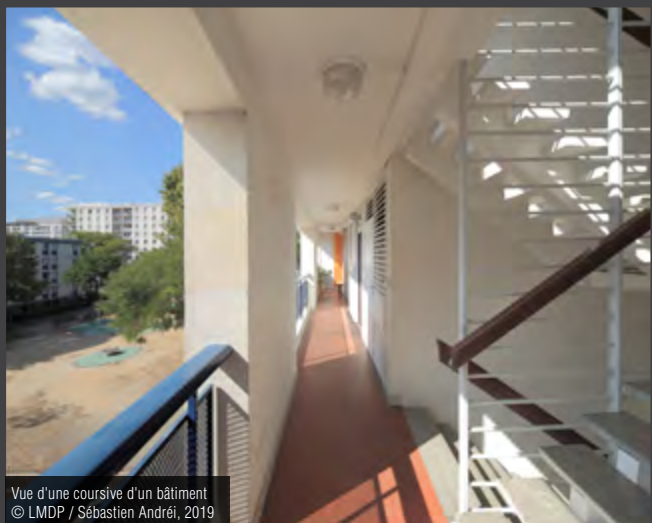
Ces dernières, très généreusement percées, sont dotées d'allèges en grès cérame coloré.



Vue d'un hall de bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Jacques Henri-Labourdette (architecte), Plan-masse du quartier du Sanitas, 1968. Source : AM de Tours, 999 W 297



Vue d'une coursière d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue aérienne du site du futur quartier du Sanitas, 1954
Source : AM de Tours, fonds Tourtet, 102 Fi 22

• Ouvrages

- HENRI-LABOURDETTE, Jacques (dir.), *Aventure d'architecte*, Paris, Chiasso Éditeur, 1975.
- HENRI-LABOURDETTE, Jacques, *Jacques Henri-Labourdette architecte, une vie, une œuvre*, Nice, Gilletta, 2002.
- MAUSSION, Jean, BEDOS, Leslie, GUITTIER, Jacques, *OPAC de Tours, 1921-2001, une histoire de l'habitat social*, Tours, OPAC, 2001.
- MINNAERT, Jean-Baptiste (dir.), *Tours, métamorphoses d'une ville*, Paris, Norma, 2016.

• Travaux universitaires

- ALIAGA, Gérald, *Les politiques de logement à Tours de 1944 à nos jours*, mémoire de D.E.A. de sciences de la ville, sous la direction de Michèle Cointet, Université de Tours François-Rabelais, 1993.
- LOTHY, Marc, *Le Sanitas, premier grand ensemble d'habitation à Tours*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université de Tours François-Rabelais, 1998 (2 vol.).
- MASSIRE, Hugo, *Généalogie d'un dessin : le Sanitas, entre Reconstruction et grand ensemble, 1954-1971*, mémoire de Master 2 d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université de Tours François-Rabelais, 2011 (3 vol.).
- OLIVEREAU, Amandine, *Les infrastructures ferroviaires à Tours dans la seconde moitié du XX^e siècle*, mémoire de Master 2 d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université de Tours François-Rabelais, 2010 (2 vol.).



Profil des marquises en façade d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Les volumétries sont animées par la présence de balcons, d'auvents, de corniches saillantes et de portiques reliant, dans le cas des bâtiments 21 à 25 et de la tranche Pasteur, certains immeubles entre eux. Toujours fortement structurées par le jeu des horizontales et des verticales, les élévations présentent une polychromie remarquable, outre le grès cérame (brun ou violet), les surfaces planes

sont revêtues d'un enduit blanc formant un fort contraste avec les menuiseries et les stores en bois exotique. Encadrant la place Saint-Paul, les bâtiments 18 et 19, en R+6, présentent des balcons filants en façade sud, la conception d'ensemble étant sinon proche des immeubles en R+4. Les trois bâtiments en R+6 du secteur Pasteur sont une évolution du même modèle. Le bâtiment 20, enfin,

constitue un *unicum* : accueillant des petits logements, il présente des façades nord et sud très différenciées, la première étant striée horizontalement par les coursives courant sur toute la longueur de l'immeuble, et la seconde étant scandée par les saillies verticales des murs de refend.

INTÉRÊT DU LABEL

Le grand ensemble du Sanitas possède une place particulière dans l'histoire de la ville de Tours et dans l'imaginaire de ses habitants. La réalisation, au début des Trente Glorieuses, de cette opération considérable de logements sociaux fait suite à plusieurs décennies de plans inaboutis liés au déplacement de la gare de Tours : rares sont, au niveau national, les exemples de cette importance de passerelles entre l'urbanisme de l'entre-deux-guerres et les grands chantiers de l'ère de la croissance. Les barres de 10 étages et les tours de 40 m de hauteur font entrer, à la fin des années 1950, la ville de Tours dans une nouvelle époque, le changement d'échelle impressionnant d'autant plus les habitants qu'il se produit à proximité immédiate du centre-ville, à l'emplacement d'une zone industrielle où travaillaient nombre de Tourangeaux.

Une fois dépassées les controverses liées à son démarrage, le Sanitas s'affirme comme un symbole du relèvement d'une cité souffrant encore des destructions de la guerre, et où les conditions de logement de milliers de personnes sont critiques. L'image qualitative du logement social qui y est offerte - malgré, dès l'origine, une stigmatisation due à la nouveauté des formes architecturales et urbaines - s'accompagnera, pour de nombreux locataires, d'une découverte du confort domestique moderne.

Ce quartier de plus de 3 000 logements est par ailleurs un témoin de la politique des Secteurs Industrialisés qui a marqué, au niveau national,

le lancement du modèle des grands ensembles qui ont profondément transformé le paysage des villes françaises.

L'œuvre tourangelle de Jacques Henri-Labourdette présente de très grandes similitudes avec des bâtiments réalisés au même moment dans la ville de Sarcelles, au nord de Paris ; on rapprochera plus généralement la distinction opérée au Sanitas entre la grille de l'ossature et les éléments de façade - qu'ils soient ou non porteurs - du primat structurel visible dans l'ensemble de la cité Rotterdam à Strasbourg, prototype des grands ensembles dû à Eugène Beaudouin, ancien patron d'atelier de Labourdette.

Si le Sanitas est l'œuvre d'un architecte de premier plan de la France des Trente Glorieuses, sa qualité matérielle et esthétique en fait également un exemple de grand ensemble particulièrement remarquable.

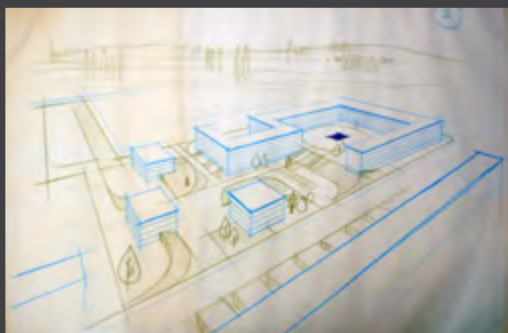
L'utilisation de la pierre de taille, restée relativement rare à une échelle industrielle, insère le quartier dans les usages propres à la Touraine tout en présentant une excellente durabilité dans le temps. Jacques Henri-Labourdette manie avec brio les rapports de proportions, son plan-masse associant des perspectives monumentales avec des espaces plus intimistes. Les façades présentent des élévations élégantes - tant dans les deux premières tranches en pierre de taille que dans les suivantes - et sont animées par des jeux de pleins et de vides, voire dans le cas de certains immeubles par des effets de répétition

renvoyant à l'architecture cinétique. Le Sanitas est également intéressant sur le plan typologique : la desserte par des coursives des immeubles des deux premières tranches permet en effet aux logements d'être traversants. Très lumineux, les immeubles des tranches suivantes possèdent également des surfaces encore confortables au regard des standards actuels.

Bien entretenus, les bâtiments ont bénéficié de travaux réguliers d'amélioration, notamment en termes de confort et d'accessibilité ; la distribution interne a toutefois nécessité, dans certains cas, la création de cages d'ascenseurs extérieurs qui modifient le dessin initial des façades. Le choix du bailleur social de ne pas avoir recours à une isolation thermique par l'extérieur a également participé à la préservation de l'esthétique d'origine du quartier. Quelques évolutions - réversibles - marquent par contre les difficultés rencontrées pour renouveler des éléments de second œuvre devenus trop coûteux ou n'étant plus produits : les allèges en grès cérames sont peu à peu remplacées par des enduits, et les menuiseries en bois exotique par du PVC. La volonté de la municipalité comme de Tours Habitat de faire connaître l'histoire du quartier, au travers d'expositions et d'actions de médiation culturelle, doit enfin être soulignée.



Vue d'ensemble du bâtiment, 3-7 rue Charles-Péguy
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



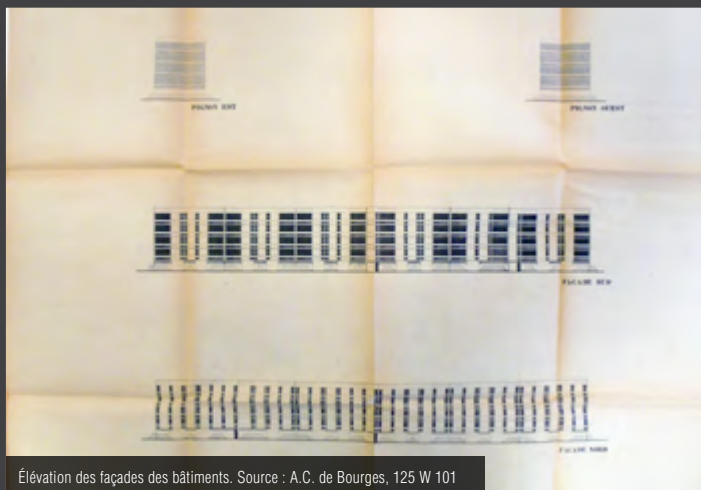
Esquisse de perspective volumétrique de la résidence des Merlattes achevée, n.d. [ca. 1960]. Source : Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, cité de l'architecture et du patrimoine, 256 AA, non coté



Vue d'ensemble du bâtiment, 3-9 rue Henri-Moissan
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

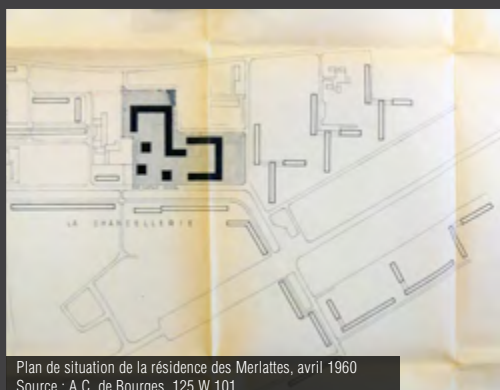


Façade du bâtiment, 3-9 rue Henri-Moissan
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Élévation des façades des bâtiments. Source : A.C. de Bourges, 125 W 101

Après s'être rencontrés à l'École des beaux-arts de Paris (atelier Beaudouin-Leconte) dont ils sortent diplômés en 1955, **Michel Andrault** et **Pierre Parat** - ce dernier également diplômé de l'École polytechnique de Lima au Pérou - s'associent en 1957 pour former l'agence ANPAR. Leur succès au concours pour la basilique de Syracuse (projet non réalisé) les signale auprès de la maîtrise d'œuvre publique, la SCIC leur commandant rapidement des ensembles de logements collectifs, notamment en périphérie de la région parisienne. Les deux architectes y développent de nouvelles typologies s'apparentant plus tard aux formules dites « proliférantes », dont les pyramides d'Évry (1972-1981) sont, avec leurs 2 000 logements, l'exemple le plus important de leurs réflexions dans ce domaine. Les deux architectes s'illustrent également dans la réalisation d'immeubles de bureaux, en particulier pour l'agence de publicité Havas et le Crédit Agricole. Leur agence connaît un succès égal dans le domaine des grands équipements, réalisant le centre universitaire de Paris-Tolbiac (1973) et le palais omnisports de Paris-Bercy (1984), ce dernier leur valant le grand prix national de l'Architecture en 1985. L'agence ANPAR construit encore, au début des années 1990, plusieurs tours dans le quartier d'affaires de La Défense, avant que l'association entre Andrault et Parat ne prenne fin en 1995, le premier fondant l'agence Conceptua avec Nicolas Ayoub.



Plan de situation de la résidence des Merlattes, avril 1960
Source : A.C. de Bourges, 125 W 101





Extrait cadastral, Bourges © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

Les quartiers de la Chancellerie et des Gibjoncs font l'objet, depuis le début des années 2000, d'un plan de rénovation urbaine particulièrement important : plus de 1 300 logements sont démolis entre 2004 et 2008. Outre la reconstruction d'un parc de logements plus diversifié en typologies, le projet tend à la requalification des espaces publics et à l'amélioration de l'offre d'équipements et de services. La résidence des Merlattes, du fait de son statut de copropriété, n'a pas été concernée par le programme de démolitions.

L'agglomération de Bourges connaît, à l'instar de la majorité des grandes villes françaises, un fort dynamisme démographique et économique au cours des années 1950-1960, en particulier lié à l'industrie de l'armement historiquement très présente dans le Berry, et à l'ouverture en 1952 d'une usine de pneumatiques Michelin à Saint-Doulchard. La ville-centre, qui comptait environ 50 000 habitants au sortir de la Seconde Guerre mondiale, passe à près de 75 000 habitants trente ans plus tard. Peu sinistrée par les combats et les bombardements de la Libération, Bourges lance, au cours des années 1950, différentes opérations de construction de logements, en particulier sociaux, afin de répondre à la demande consécutive au baby-boom et à l'exode rural. Les vastes zones agricoles situées au nord de la gare ferroviaire sont rapidement identifiées pour permettre la construction de grands programmes immobiliers dont la réalisation s'avère urgente. Les premières opérations sont planifiées dès 1954, et permettent notamment le relogement d'habitants de quartiers insalubres du centre-ville. L'architecte-urbaniste parisien Guy-Stanislas Pison est chargé de dresser le plan directeur du nouveau quartier, la conception architecturale des bâtiments revenant à ses confrères locaux tel que Marcel Pinon.

L'accroissement rapide des besoins amène la ville et l'Office municipal d'HLM à engager, à partir de 1958, la réalisation de tranches de plusieurs centaines de logements. Leur mise en œuvre est toutefois compliquée par la difficulté à maîtriser rapidement le foncier nécessaire à l'aménagement du nouveau quartier. Le secteur des Gibjoncs intègre donc, en janvier 1960, la nouvelle procédure des ZUP (zone à urbaniser en priorité) qui facilite les expropriations et permet à la Ville de s'assurer de l'accompagnement technique et financier de l'État. Une société d'économie mixte, la SOBEREM, est créée pour la conception et l'exécution des opérations d'aménagement ; Guy-Stanislas Pison demeure chargé du plan d'ensemble du nouveau quartier, sur une superficie atteignant désormais 160 ha. La construction de près de 5 000 logements est prévue au sein de la DUP, divisée en deux secteurs : les Gibjoncs et la Chancellerie. En plus des équipements publics et des commerces, différents maîtres d'ouvrage

interviennent pour la réalisation des ensembles de logements : outre les offices municipaux et départementaux d'HLM, des chantiers sont engagés par des promoteurs privés ou des opérateurs parapublics chargés du logement des fonctionnaires. Une trentaine d'architectes sont missionnés jusqu'au milieu des années 1970 qui voit la fin de l'aménagement de la ZUP. Les jeunes architectes Michel Andrault et Pierre Parat se voient chargés, probablement à la toute fin des années 1950, de la conception d'un ensemble de logements collectifs au nord de la ZUP, dans le quartier de la Chancellerie, pour le compte de la SCIC, puissante filiale de construction immobilière de la Caisse des Dépôts. Comptant 231 logements, ce groupe de cinq bâtiments, au lieu-dit Les Merlattes, est intégré au plan d'ensemble défini par Guy-Stanislas Pison. Il s'agit de l'une des premières commandes importantes passées au tandem Andrault-Parat pour qui la SCIC deviendra un client régulier, et qui s'affirmeront, à la fin des Trente Glorieuses, comme l'une des agences les plus prolifiques dans le domaine du logement au niveau national. Si la chronologie exacte de l'opération demeure imprécise, il semble que le chantier de la résidence des Merlattes ait débuté à la fin de l'année 1960, et que l'ensemble des bâtiments soit terminé en 1963. Les immeubles ont, dans l'ensemble, relativement peu évolué depuis leur achèvement : fermeture des halls d'entrée et renouvellement des boîtes aux lettres, remplacement du maillage galvanisé des garde-corps des loggias par du verre dépoli et, ponctuellement, remplacement de menuiseries extérieures ou de volets roulants, etc. L'évolution la plus importante paraît avoir concerné les revêtements en grès-cérame des acrotères et garde-corps : mentionnés au devis descriptif des architectes, ils ont été remplacés par des panneaux de vêtements isolantes et, au droit des séchoirs du bâtiment A, par un essentage vertical d'ardoises.

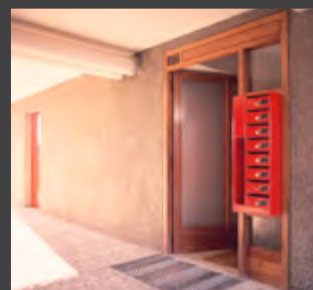
L'agence Andrault-Parat étudiera encore en 1964, la réalisation de 2 tours de 10 et 16 étages au-dessus du centre commercial de l'avenue Gustave-Eiffel, non mises en chantier. Elle bâtit finalement 3 immeubles en bande de 4 étages, rue Hans-Holbein et rue François-Villon, ainsi que la tour Jacques-Cœur, avenue de Lattre-de-Tassigny, qui domine les environs avec ses 16 étages.



Vue de détail de l'angle rentrant d'un bâtiment © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vues de détail d'un balcon et d'une entrée
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



FACADE SUD OUEST

Façade sur-ouest du bâtiment
Source : A.C. de Bourges, 125 W 101



FACADE NORD EST

Façade nord-est du bâtiment
Source : A.C. de Bourges, 125 W 101

Sources :

• Archives municipales de Bourges

86 W 54 : dossier de permis de construire du bâtiment CILOF de la ZUP Chancellerie-Gibjongs, Andrault & Parat architectes [hors labellisation] : pièces écrites, documents graphiques, 1964.

86 W 55 : dossier de permis de construire des bâtiments T2 et T3 de la ZUP Chancellerie-Gibjongs, Andrault & Parat architectes [hors labellisation] : pièces écrites, documents graphiques, 1964.

125 W 101 : dossier de permis de construire de la résidence des Merlattes : pièces écrites, documents graphiques, 1960.

• **Bibliothèque Kandinsky, Centre de documentation et de recherche du Musée national d'art moderne centre de création industrielle**

Fonds Pierre Parat, boîte n°2 : photographies n.b., n.d.

Fonds Vera Cardot et Pierre Joly, 3305 ANDR f : photographies n.b. et couleur, 1962.

• **Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, cité de l'architecture et du patrimoine**

Fonds Andrault-Parat 256 AA, [non coté] : carnet d'esquisses en plan-masse, volumes, élévations et plans de niveaux de la résidence des Merlattes, photographies, n.d.

Fonds DAU 133 IFA 1000/2 : plaquette de présentation des réalisations de l'agence Andrault-Parat, n.d.

• Ouvrages

HEITZ Bernard, *Andrault, Parat, architectes*, Paris, Cercle d'art, 1991, 193 p.

MONSEL Philippe (dir.), *Parat par Pierre Parat*, Paris, Cercle d'art, 2010, 343 p.

• Articles

« Résidence de La Chancellerie à Bourges », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 120, avril-mai 1965.

« Andrault Parat », dans *Techniques et architecture*, n°404, nov. 1992, p. 117.

• Travaux universitaires

- LEOTOING Aude, *Historique et évolution des quartiers Nord de Bourges de 1930 à nos jours*, mémoire de maîtrise, sous la dir. de Jean-Baptiste Minnaert, université François-Rabelais de Tours, 2003-2004.

- MANON Daniel, *La Chancellerie et Les Gibjongs de Bourges-Nord, de la théorie à la réalité des grands ensembles*, mémoire de master 2, sous la dir. de Jean-Baptiste Minnaert, université François-Rabelais de Tours, 2014.



Photographie de la résidence. Source : Bibliothèque Kandinsky, Centre de documentation et de recherche du Musée national d'art moderne centre de création industrielle, fonds Andrault-Parat. Fonds Pierre Parat



Vue d'un hall d'entrée © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

L'ENSEMBLE

La résidence des Merlattes est située 2 km au nord du centre-ville de Bourges, en bordure de la rue Gustave-Eiffel, principal axe du quartier de la Chancellerie.

L'ensemble réalisé par Andrault et Parat se compose de cinq bâtiments. Dénommés A et B, les deux plus importants situés au nord présentent un plan en méandres, et comptent respectivement 10 et 11 cages d'escaliers ; leur hauteur varie entre R+3 et R+5 en suivant la pente du terrain. Les bâtiments B, C et D, au sud, constituent trois plots en R+2 de conception identique. Les espaces libres situés entre la ceinture formée par les immeubles sont traités en jardins plantés d'arbres de haute tige, quelques voies de desserte permettant l'accessibilité des pompiers et des déménageurs. L'ensemble totalise 231 logements en accession à la propriété intégrant, au moment de leur construction, les normes LOGECO (logements économiques et familiaux, qui ouvraient le droit à une prime de 1 000 francs par m²).

La conception des bâtiments suit une logique structurelle reposant sur une ossature de refends transversaux, laissant les façades entièrement non porteuses. Les murs sont construits en voiles de béton armé dont le coffrage inclut un contreplaqué qui n'a plus, ensuite, qu'à être enduit de plâtre. Les planchers sont en béton, coulé sur place dans des coffrages ou sur des pré-dalles. Les façades font appel à la préfabrication : les allèges, les murs pignons et les murs

extérieurs des séchoirs sont formés d'un complexe de briques et de béton revêtu, sur la face interne, par un enduit plâtre et, sur la face externe, par des carreaux de pâte de verre de 2x2 cm. Probablement trop fragile, ce revêtement a été depuis remplacé par des vêtements composites et, sur le bâtiment A, par des essentages d'ardoises. Les garde-corps des coursives et des acrotères sont également composés d'éléments préfabriqués, tantôt revêtus de pâte de verre (là aussi depuis recouverte d'une veste), et tantôt ajourés, un panneau grillagé en métal galvanisé assurant l'obturation.

Les façades présentent une composition très graphique dans leurs élévations, grâce à la grille formée par les refends transversaux et les horizontales des nez-de-planchers et des garde-corps. Une lisse vient prolonger au-dessus du dernier étage le nu de la façade et dissimuler les souches de cheminées, tout en répétant le rythme des balcons ajourés des étages inférieurs. Les façades orientées au sud et à l'ouest des bâtiments A et B sont différenciées de celles orientées au nord et à l'est par l'ouverture du séjour et des chambres sur une coursive filant sur toute la largeur du logement, et dont les parois sont revêtues de bois. Une mince faille y est par ailleurs pratiquée, à des fins esthétiques, dans la hauteur des garde-corps des balcons. Seulement creusées par des loggias au milieu des travées, les façades nord et est, qui, outre des chambres, abritent

les cuisines et les séchoirs, présentent une plus grande planéité. Des balcons viennent enfin ponctuer l'un des deux pignons des bâtiments A et B, sinon laissés aveugles. Les bâtiments plots C, D et E partagent une même grammaire architecturale que les barres, les façades étant cette fois organisées en miroir avec deux faces traitées en pignons et seulement percées par les fenêtres des chambres, et deux faces généreusement ouvertes sur l'extérieur et creusées par les loggias ouvrant sur les séjours.

L'aménagement intérieur est défini par la rigueur de la trame, tous les logements étant composés à partir de modules quadrangulaires. Les rez-de-chaussée, partiellement sous le niveau du sol, sont le plus souvent réservés aux caves et aux halls d'entrée, traversants dans les bâtiments A et B. Les appartements bénéficient de surfaces légèrement au-dessus des standards de l'époque, auxquelles s'ajoutent les espaces extérieurs (coursives, loggias et balcons). Chaque appartement possède une cuisine avec vide-ordures et ouvrant sur un séchoir, une salle de bains équipée et un WC indépendant. Une deuxième salle d'eau existe dans les appartements de 5 et 6 pièces. Enfin, certains séjours à double orientation, d'une surface de 38 m², peuvent être divisés par une cloison mobile en bois pour créer une chambre supplémentaire selon les besoins des occupants.

INTÉRÊT DU LABEL

Le quartier des Gibjoncs, à l'instar de la ZUP Nord de Bourges, illustre l'impressionnante croissance urbaine connue par les villes moyennes de la région Centre-Val de Loire au cours des décennies 1950-1960. Venant en extension du noyau historique, ce morceau de ville a un temps abrité un berruyer sur quatre, avant de connaître les problèmes de vieillissement inhérents aux grands ensembles de sa génération. Trop denses et parfois médiocrement construits, les groupes de logements sociaux des Gibjoncs et de la Chancellerie ont connu, au cours des vingt dernières années, un vigoureux programme de rénovation urbaine auquel la résidence des Merlattes n'a

été associée qu'à la marge. Par son esthétique, sa composition d'ensemble et le traitement de ses espaces partagés, l'opération conserve le témoignage de la conception architecturale et urbaine du début des années 1960, et participe à la mémoire d'un quartier aujourd'hui très sédimenté.

Comptant parmi les premières réalisations d'importance d'Andrault et Parat, la résidence des Merlattes intègre un certain nombre de dénominateurs communs de l'ensemble de l'œuvre du duo : soin remarquable apporté au graphisme de la façade, qualité de traitement des espaces paysagers grâce à des mouvements de terrain et des plantations, générosité des surfaces

intérieures et extérieures, lisibilité de la trame structurelle dans le dessin des élévations. Le plan-masse, mêlant bâtiments en méandres pour les familles et plots de petits logements, est également caractéristique de son époque et permet une composition aérée et à l'échelle humaine. On soulignera enfin la conservation correcte des bâtiments qui sont restés en cohérence avec les dessins initiaux : la principale évolution – qui demeure réversible – concerne la disparition des revêtements en pâte de verre des façades, leur conservation étant un enjeu régulier dans la patrimonialisation des bâtiments des Trente Glorieuses.



Vue d'ensemble depuis l'avenue de la Libération en direction du sud
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble des façades sud des bâtiments H et I
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de la façade nord du bâtiment J
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Guy-Stanislas Pison et Jacques Mansiat, Élévations des façades sud-est et nord-ouest du bâtiment J, 20 août 1958. Source : AG de Bourges, PC n°290/1958.

Jacques Mansiat naît à Nancy le 6 juillet 1926. Il intègre en juillet 1946 la section d'architecture de l'École des beaux-arts de Paris (atelier Gromort-Arretche), dont il ressort diplômé cinq ans plus tard après un cursus assez rapide. Sa vie professionnelle, mal connue, paraît s'être partagée entre la région parisienne et le Berry, où il est un temps associé à son confrère Pierre Blatter (1929-2020). Il cède au fils de ce dernier, Frédéric Blatter, son agence en 1990. Jacques Mansiat meurt à Toulouse le 28 mars 1999.



Vue d'ensemble de la façade sud du bâtiment J
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



ENSEMBLE DE LOGEMENTS AVENUE DE LA LIBÉRATION

→ 1961

/// Jacques MANSIAT ; Guy-Stanislas PISON

CHER / BOURGES

La Chancellerie
3-5 avenue de la Libération
1 rue Lucien-d'Ambert
10 rue Henri-Poincaré

Propriété privée : Val de Berry
Situé en partie dans le périmètre d'un monument historique



Extrait cadastral, Bourges © cadastre.gouv.fr



Plan de situation de l'ensemble de logements de l'avenue de la Libération, 20 août 1958. Source : AC de Bourges, PC n°290/1958

Aujourd'hui

Les quartiers de la Chancellerie et des Gibjoncs font l'objet, depuis le début des années 2000, d'un plan de rénovation urbaine particulièrement important : plus de 1 300 logements sont démolis entre 2004 et 2008. Outre la reconstruction d'un parc de logements plus diversifié en typologies, le projet tend à la requalification des espaces publics et à l'amélioration de l'offre d'équipements et de services.

L'agglomération de Bourges connaît, à l'instar de la majorité des grandes villes françaises, un fort dynamisme démographique et économique au cours des années 1950-1960, en particulier lié à l'industrie de l'armement historiquement très présente dans le Berry, et à l'ouverture en 1952 d'une usine de pneumatiques Michelin à Saint-Doulchard. La ville-centre, qui comptait environ 50 000 habitants au sortir de la Seconde Guerre mondiale, passe à près de 75 000 habitants trente ans plus tard. Peu sinistrée par les combats et les bombardements de la Libération, Bourges lance, au cours des années 1950, différentes opérations de construction de logements, en particulier sociaux, afin de répondre à la demande consécutive au baby-boom et à l'exode rural. Les vastes zones agricoles situées au nord de la gare ferroviaire sont rapidement identifiées pour permettre la construction des grands ensembles dont la réalisation s'avère urgente. Les premières opérations sont programmées dès 1954, et permettent notamment le relogement d'habitants de quartiers insalubres du centre-ville.

L'architecte-urbaniste parisien - et d'origine berruyère - Guy-Stanislas Pison est chargé de dresser le plan directeur du nouveau quartier, la conception architecturale des bâtiments revenant à ses confrères locaux tel que Jacques Mansiat. Une grande partie des terrains seront intégrés, en 1960, dans la nouvelle procédure de zone à urbaniser en priorité (ZUP), qui

portera à Bourges le nom des Gibjoncs. Le nouveau quartier est commencé, à l'ouest, par de petits immeubles de logements collectifs à proximité du groupe scolaire du Grand Meaulnes, réalisé par l'architecte Marcel Pinon (également labellisé Architecture contemporaine remarquable). Les tranches suivantes, à partir de la fin des années 1950, se décalent progressivement vers l'est en direction de la route de Fussy (actuelle avenue du Général-de-Gaulle), l'essentiel de la ZUP se situant au-delà. C'est dans ce contexte que l'office municipal d'HLM projette, à partir de 1958, la construction d'un groupe de quatre immeubles à la pointe sud du nouveau quartier (hors du périmètre de la future ZUP). Les bâtiments sont implantés le long de l'avenue de la Libération qui est l'un des axes majeurs du nouveau quartier des Gibjoncs. La première tranche de travaux, comportant 60 logements HLM de type B, voit son permis de construire délivré le 30 septembre 1958. L'extension de ce premier immeuble et l'édification des trois suivants est semble-t-il autorisée peu de temps ensuite, l'ensemble du programme, totalisant 152 logements, étant achevé à la fin de l'année 1961. Le modèle défini par Pison et Mansiat sera ensuite répliqué sur de nombreux autres immeubles d'habitation des quartiers des Gibjoncs et de la Chancellerie au cours des années 1960 moyennant quelques adaptations, notamment sur la forme et le rythme des balcons.



Vue de détail de la façade sud du bâtiment G
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Détail de la façade sud du bâtiment G
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail de la façade sud du bâtiment G
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure d'une cage d'escalier
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Guy-Stanislas Pison naît à Bourges le 1^{er} septembre 1905. Il intègre, assez jeune, la section d'architecture de l'École des beaux-arts de Paris (ateliers Laloux-Lemareshquier et Labro) en mars 1924. Ses études, brillantes - il est logiste au concours de Rome en 1930 - sont conclues par l'obtention de son diplôme en février 1930. Lauréat de plusieurs prix et récompenses, il est pensionnaire de la Casa de Velázquez à Madrid en 1934-1935, et de l'American Institute of Architects aux États-Unis. Guy-Stanislas Pison débute parallèlement son activité professionnelle, d'abord en s'associant avec son père Eugène Pison. Il participe, pendant la guerre, au chantier 1425, enquête sur l'habitat rural français initiée par l'ethnologue Georges-Henri Rivière. Il compte, à la Libération, parmi les architectes en chef du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU), chargés d'orienter et de contrôler les chantiers où l'argent public est employé. Comptant parmi les récipiendaires de la grande commande publique, Guy-Stanislas Pison est nommé, au milieu des années 1950, architecte en chef de l'immense opération de construction des quartiers nord de Bourges, qui se prolongera jusqu'à la fin des Trente Glorieuses. Il travaille aussi aux zones à urbaniser par priorité (ZUP) de Saint-Leu-la-Forêt (Val d'Oise) et de Grenoble-Échirolles (Isère). Guy-Stanislas Pison meurt à Créteil le 4 septembre 1986.

Sources :

- Archives municipales de Bourges

PC n°290/1958 : dossier de permis de construire : pièces écrites (descriptif, formulaires), documents graphiques (plan de situation, plans de niveaux, coupes, élévations), 1958.



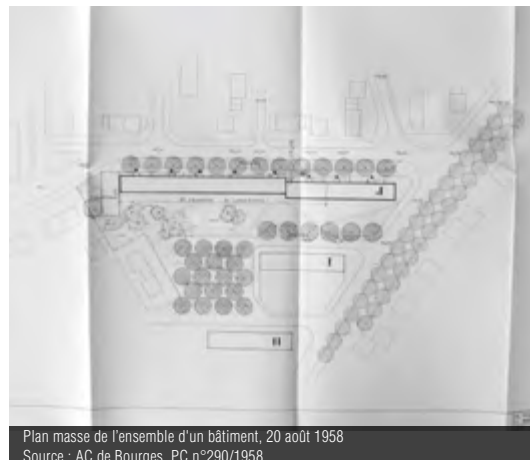
L'ENSEMBLE

L'ensemble de l'avenue de la Libération se compose de quatre bâtiments édifés dans un environnement résidentiel, à dominante de logements individuels. Ces immeubles prennent la forme de barres de quatre et cinq niveaux, implantées parallèlement suivant un axe sud-ouest/nord-est, permettant une utilisation optimale du terrain. Les espaces entre les bâtiments sont aménagés en pelouses et en voies de circulation et de stationnement ; la plupart des appartements situés en rez-de-chaussée bénéficient cependant d'une petite surface privative à usage de potager ou de jardin d'agrément.

Les bâtiments sont conçus sur un même principe constructif, et répètent à trois reprises - pour les bâtiments G, H et I, au sud - et à huit reprises - pour le bâtiment J, au nord - un module comprenant deux logements par palier, développé sur quatre ou cinq (pour le bâtiment J) niveaux. Ce module présente de légères variations de dimensions en fonction de la typologie des logements qu'il accueille, la trame étant ponctuellement raccourcie ou allongée pour accueillir des surfaces plus restreintes ou plus importantes. Le bâtiment J présente également, sur les trois cages d'escalier les plus à l'est, un léger décalage d'implantation permettant d'absorber la différence de hauteur du terrain tout en cassant l'effet de masse produit par la grande longueur de l'immeuble.

Les logements comprennent, selon les situations, de 2 à 5 pièces ; tous sont traversants voire proposent, pour ceux situés en pignons, une triple orientation. Suivant une pratique courante à l'époque, les pièces humides (cuisine, salle de bains) et les circulations communes sont regroupées en façade nord-ouest, laissant les séjours bénéficier, au sud-est, de la meilleure orientation. Les surfaces s'approchent des minima autorisés par la réglementation à la fin des années 1950, les chambres excédant rarement 10 m² et s'approchant, parfois, de seulement 7 m². Chaque immeuble possède un sous-sol semi-enterré, aménagé en caves individuelles, en garages à vélos et à voitures d'enfants, et en séchoirs collectifs.

Les façades sont réalisées en pierre prétaillée de 20 cm d'épaisseur, les murs de refends et de sous-sols étant eux en béton armé. Les techniques constructives employées sont courantes pour l'époque : planchers en dalles pleines, cloisons en agglomérés et plaques de plâtre, escaliers en béton armé avec marches préfabriquées. Les menuiseries extérieures d'origine étaient exécutées en bois, tandis que les revêtements de sols alternaient entre le grès cérame dans les pièces humides, et les dalles de linoléum dans les autres pièces. Les immeubles sont couverts par des toitures monopentes en zinc sur une charpente en sapin. L'écriture des élévations, rigoureusement plane en façade nord, est animée côté sud par la rythmique des balcons réunis dans un même jeu par un cadre en béton armé courant sur les trois ou quatre niveaux d'étages.



Plan masse de l'ensemble d'un bâtiment, 20 août 1958
Source : AC de Bourges, PC n°290/1958

INTÉRÊT DU LABEL

Jalon important dans l'histoire du logement social à Bourges, l'ensemble de l'avenue de la Libération constitue le prototype d'une série d'immeubles qui marque encore profondément le paysage des quartiers nord de la ville, malgré les nombreuses démolitions menées dans le cadre des plans de rénovation urbaine. Les bâtiments dessinés par Guy-Stanislas Pison et Jacques Mansiat sont à plusieurs titres caractéristiques du logement

social de la fin des années 1950. Leur conception sérielle se prête à des variations typologiques tout en conservant à l'ensemble résidentiel une grande cohérence, ici accrue par la systématisation de l'implantation en biais par rapport à l'avenue de la Libération. L'échelle modérée des bâtiments permet, malgré l'absence de stationnement souterrain, de conférer au groupe un caractère aéré, la dimension résidentielle ayant été accentuée par

l'ouverture des logements en rez-de-chaussée sur des jardins privatifs. Bien qu'exigus, les logements sont, dans leur conception, exemplaires de leur époque, les architectes préférant des immeubles minces rendant les appartements traversants, tout en limitant le nombre de résidents par palier. À ces qualités, qui ont conservé leur actualité, s'ajoutent l'utilisation de la pierre de taille en façade et l'intérêt du dessin des élévations.



Vue d'ensemble de l'un des bâtiments d'habitation
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architectes : Georges Bize (1920-2015) ;

Jacques Ducollet (1918-1998)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Société

Promotion Unité Retraite (SPUR)

Georges Bize est né à Paris 14^e le 29 mai 1920. Ses études l'orientent d'abord vers une carrière scientifique, étant diplômé ingénieur de l'École centrale des arts et manufactures en 1947. Il entame alors des études d'architecture, d'abord à l'école régionale d'Alger puis, à l'automne 1949, à l'École des beaux-arts de Paris (atelier Leconte), dont il ressort diplômé le 26 juin 1951. Il décède le 21 août 2015.



Portique et terrasse de l'une des résidences
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble des résidences Touraine
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Maquette promotionnelle de l'un des bâtiments, ca. 1968
Source : AD de Loir-et-Cher, 1054 W 33



Plan d'ensemble de la résidence Touraine, ca. 1968
Source : AD de Loir-et-Cher, 1054 W 33



Façade postérieure d'un des bâtiments
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

RÉSIDENCES TOURAINE, ANCIENNE UNITÉ RETRAITE « TOURAINE 1 »

→ 1966

/// Georges BIZE ; Jacques DUCOLLET

LOIR-ET-CHER / MONTRICHARD
VAL DE CHER

10-11 avenue Eltville

Propriété privée

Située en partie dans le périmètre d'un monument historique



Après avoir livré un premier prototype (Aix-en-Provence), la Société de Promotion Unité-Retraite lance en 1965 un programme national de construction de ces nouvelles résidences-services – distinctes des maisons de retraite rattachées au secteur médical – destinées aux retraités des cadres de l'industrie, du commerce, de la fonction publique, des professions libérales... Tandis que plusieurs unités sont prévues à l'horizon 1970 dans les Alpes-Maritimes (Peymeinade, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Menton), le Var (Saint-Raphaël), les Pyrénées-Orientales (Céret), la Gironde (Arcachon), ou en région parisienne (Soisy-sur-École, Beauvais), l'ensemble prévu dans la vallée de la Loire, à Montrichard (Loir-et-Cher), est la première opération entreprise. Les plans sont dressés fin 1965, le projet de construction validé par le ministère de la Construction en janvier 1966, et le permis de construire accordé en août. Le chantier s'ouvre en avril 1968 et les travaux de construction débutent à l'été pour s'achever l'été suivant. L'unité-retraite Touraine 1 est mise en service en septembre 1969, inaugurée en octobre par le ministre du Plan et de l'aménagement du territoire.

Avec le déclin du modèle de la famille multigénérationnelle et l'élévation du niveau de vie des personnes âgées après la Seconde Guerre mondiale (sécurité sociale, régimes de retraite privés), un nouveau marché s'ouvre pour les promoteurs immobiliers. Jusque-là destiné aux plus pauvres et négativement associé à eux (hospices), l'habitat collectif conçu pour la fin de vie est réinventé par le secteur privé dans les années 1960, à l'imitation d'expériences suédoises et américaines, pour offrir sécurité, tranquillité, entre-soi, maintien du lien social et en même temps indépendance aux retraités aisés. Au-delà de la vente d'un bien immobilier adapté aux besoins du troisième âge, il s'agit en effet de mettre à disposition constante des résidents, sélectionnés en fonction de leur catégorie socio-professionnelle et de leurs moyens financiers, un ensemble de services à la carte destinés à faciliter leur quotidien pour leur permettre de demeurer chez eux le plus longtemps possible : prise en charge des tâches domestiques (repas, ménage, entretien du linge...), aide pour les démarches administratives, suivi médical, organisation d'activités de loisir avec service de cars privés, etc.

Des problèmes de gestion paraissent survenir rapidement, certains propriétaires ne trouvant pas de locataires pour leurs appartements et peinant de ce fait à assurer les frais généraux, près de 80 employés – selon les chiffres avancés par les plaquettes promotionnelles – assurant l'exploitation des bâtiments et le confort des occupants. Après une baisse constante du nombre de résidents, due aux graves difficultés financières nées du principe de partage entre tous les propriétaires des charges liées aux services proposés (logement occupé ou non), la décision a été prise de les supprimer ; 47 salariés étaient alors encore employés. Le groupe Touraine 1 est devenu au 31 janvier 2014 une copropriété classique, ouverte à tous. Les rez-de-chaussée et le bâtiment administratif, devenus inutiles, ainsi qu'une partie des terrains libres ont fait l'objet d'un appel à projet.

Aujourd'hui

Des travaux de ravalement de façades, de réfection des nez de balcons et de peinture des pignons sont prévus prochainement.



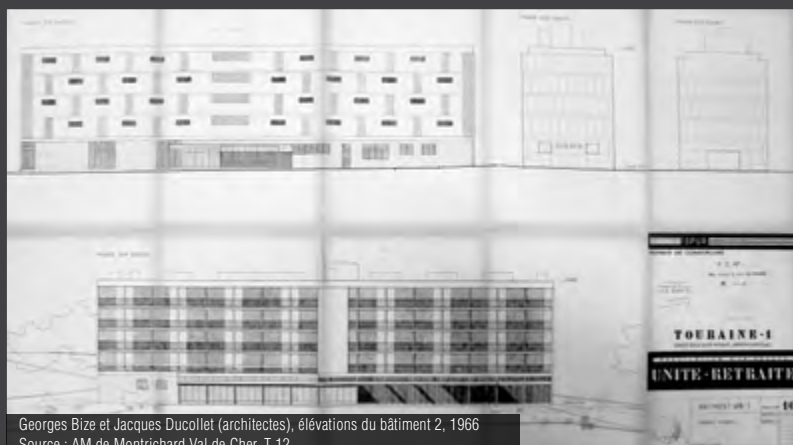
Espace de réception de l'une des résidences
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Couloir menant aux espaces privatifs
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'ensemble d'un studio, depuis l'entrée
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Georges Bize et Jacques Ducollet (architectes), élévations du bâtiment 2, 1966
Source : AM de Montrichard Val de Cher, T 12

Son associé, **Jacques Ducollet**, naît le 20 août 1918 à Orléansville (aujourd'hui Chlef), en Algérie. Il débute également ses études à l'école régionale d'Alger, en 1939, et les termine après-guerre à l'école des Beaux-arts de Paris (atelier Vivien), dont il est diplômé le 16 novembre 1949. Il meurt en 1998. Associés à partir du début des années 1950, les deux hommes exercent d'abord à Alger, où ils ont contribué à créer le groupe CIAM, et où on doit notamment à ces adeptes du brutalisme, inspirés par Le Corbusier, l'immeuble Mauretania (1952) et la cité des Eucalyptus (1957). Ils se replient, après l'indépendance algérienne, sur leur seconde agence à Paris, avant de déplacer leur activité à Montpellier à la fin des années 1960. Ils comptent alors parmi les premiers architectes à se spécialiser dans la conception de résidences-services destinées à une population de retraités.



Maquette promotionnelle de la résidence, ca. 1968
Source : AD de Loir-et-Cher, 1054 W 33

Sources :

- **Archives communales de Montrichard Val de Cher**

T 12 : dossier de permis de construire : pièces écrites (notice descriptive), documents graphiques (plans de niveaux, coupes, élévations, plans de détails), 1966.

T 26 : dossier de permis de construire : formulaires, correspondance, plan de géomètre. 1966-1970.

- **Archives départementales de Loir-et-Cher**

1054 W 33 : correspondance préfectorale relative à la construction, à la livraison des bâtiments et à la non-délivrance du certificat de conformité. Brochure publicitaire. 1966-1975.

L'ENSEMBLE

Le site choisi, un ancien vignoble au lieu-dit Les Poulaines, domine, sur 10 ha à flanc de coteau, la petite ville de Montrichard et la vallée du Cher. Comme les autres unités-retraites dues à la SPUR, le groupe Touraine 1 se compose de cinq résidences - ici baptisées de noms de châteaux de la région -, totalisant 300 logements, et d'un bâtiment administratif commandant l'accès à l'ensemble. Les six immeubles sont implantés à une cinquantaine de mètres de distance, au sein d'un parc paysagé (arboré, gazonné et fleuri) offrant un cadre de verdure agréable, sillonné de chemins piétonniers.

Le bâtiment administratif, perpendiculaire aux courbes de niveau afin de ménager un sous-sol partiel non enterré (garages, atelier, chaufferie), compte un rez-de-chaussée et deux étages. Outre les locaux d'accueil et de gestion (hall, secrétariat, économat, bureau du directeur), il est dédié aux services mutualisés (buanderie, cabinet médical avec salles et chambres de soins, bureaux de l'infirmière en chef attachée à la structure et du médecin extérieur), aux logements et locaux annexes réservés au personnel, et aux chambres destinées aux invités des résidents.

Les résidences, qui s'étagent en suivant les courbes du terrain, sont toutes similaires. Tandis que le rez-de-chaussée abrite les espaces de sociabilité (petit et grand salons, salle

à manger), les services communs (secrétariat, infirmerie, cuisine, chaufferie...) et les logements des personnels, les quatre étages, distribués de façon identique, accueillent chacun quinze « unités-chambres » accessibles via un escalier et deux ascenseurs (un petit, rapide, pour les valides ; un grand, à marche lente, pour un malade alité), lesquels sont placés en position centrale, de même que la chambre de service occupée en permanence par un employé joignable par sonnerie d'appel depuis les studios. Pour chaque résidence, l'entrée, les circulations et les pièces de service sont rejetées sur l'arrière afin de faire bénéficier, en façade principale, tous les logements, salons et salles à manger, de l'exposition sud-est (ensoleillement maximal) et de la vue dégagée sur la ville. Chaque studio est en effet doté d'une loggia, les salons communs ouvrant, quant à eux, sur une terrasse en partie couverte avec patio.

Livré prêt à être utilisé (murs peints ou tapissés, sols moquetés ou couverts de revêtements plastiques ou céramiques, pièces d'eau équipées), le logement-type de plus de 28 m² comprend trois zones successives : un bloc de service (entrée-cuisine avec, de part et d'autre, salle de bain et rangements, soit 8 m² au total), le lieu de vie proprement dit ainsi préservé du bruit du couloir (chambre-salon de plus de 15 m²) et un espace extérieur (balcon-loggia de plus de 5 m²). Pour les résidents souhaitant un

appartement plus grand, les architectes ont prévu, dès la conception, la possibilité de réunir deux unités voisines (disposées symétriquement) en ménageant une cloison légère facile à ouvrir dans le mur séparant leurs penderies respectives.

Le groupe Touraine 1 est construit sur ossature de béton armé, avec éléments de remplissage et de cloisonnement industriels standards. Contrairement à d'autres unités-retraites (ex. Saint-Cézaire, labellisée Patrimoine XX^e siècle, fin 2014), il n'offre pas de référence régionaliste marquée dans le choix et le traitement des matériaux. L'esthétique brutaliste guide seule le dessin épuré et géométrique des façades : horizontales des balcons filants, seulement interrompues par la travée pleine des circulations verticales, côté ville ; alternance, en quinconce à chaque niveau, de fenêtres horizontales et d'éléments décoratifs de parement verticaux. Les volets de bois et les cloisons de verre coloré des loggias réchauffent la blancheur du béton brut.

Depuis sa mise en service, la résidence a été globalement bien entretenue mais nécessiterait un ravalement de façade. Chaque propriétaire étant libre de modifier la configuration et les aménagements initiaux de son logement, certains ont subi quelques transformations (en particulier cuisines et salles de bains) et des trois pièces ont été créés.

INTÉRÊT DU LABEL

Conforme aux principes du Mouvement moderne en matière d'habitat collectif (fonctionnalité et hygiène, services et lieux de sociabilité associés, qualité des espaces verts, dialogue entre l'architecture et le site...), l'unité-retraite, lointaine cousine de l'unité d'habitation corbuséenne, est représentative à la fois d'un courant architectural et d'un programme nouveau dont le groupe Touraine 1,

premier de sa série, est l'une des réalisations les plus précoces, avant l'essor des résidences-services à la fin des années 1970.

L'ensemble de Montrichard, unique à l'échelon régional par son ampleur, présente une qualité plastique remarquable tant au niveau du détail que dans sa composition générale, l'implantation des bâtiments ménageant des vues superbes sur la vallée du Cher.

L'échec dans la durée du modèle de la résidence-services, lié aux charges importantes d'un personnel assurant un niveau de confort très élevé, ne remet pas en question les aménités offertes par un groupe résidentiel dont la reconversion en logements ordinaires est largement engagée, sans qu'une atteinte ne soit portée aux caractères architecturaux d'origine.



Vue d'ensemble depuis le quartier des Deux-Lions en direction de l'est
© Sébastien Andréi / LMDP, 2019



Vue de l'une des tours
© Sébastien Andréi / LMDP, 2019



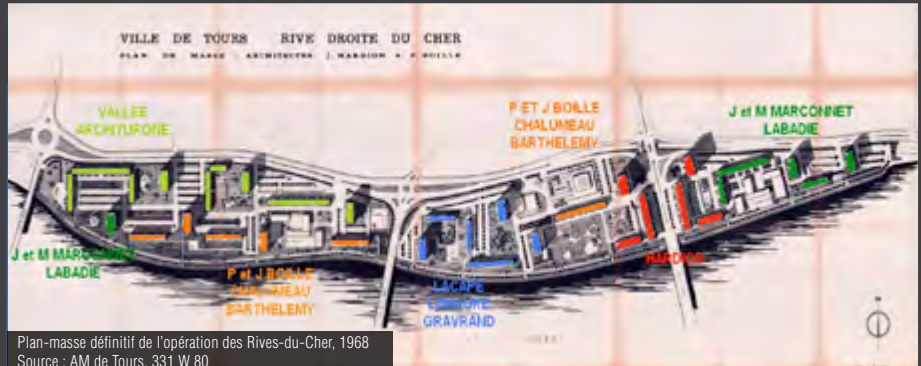
Vue de la ligne de tramway traversant le grand ensemble
© Sébastien Andréi / LMDP, 2019

Architectes : Pierre Boille (1914-1995) et Joël Hardion (1913-2002)
(architectes en chef) ; Jean et Michel Marconnet ; Pierre Labadie ; Pierre Lacape ;
Jacques Lemaure ; Yves Gravrand ; Paul Chalumeau ; Jacques Barthélemy ;
Michel Vallée et agence Architurone (architectes d'opération)

Bureau d'études techniques : OTH

Entrepreneurs : Ossude (terrassements, travaux publics),
CGTP (terrassements, travaux publics)

Maîtres d'ouvrage / Commanditaires : SEMAVIT, SEMIVIT, Office public
d'HLM de la ville de Tours, sociétés immobilières privées



Plan-masse définitif de l'opération des Rives-du-Cher, 1968
Source : AM de Tours, 331 W 80

Pierre Boille est né à Tours en 1914. Membre d'une dynastie d'architectes encore active en 2020, il suit l'enseignement de son père Maurice à l'École des beaux-arts de Tours avant d'intégrer l'atelier Bigot à l'École des beaux-arts de Paris. Sa scolarité, brillante, est interrompue par sa captivité au cours de la Seconde Guerre mondiale. Diplômé en 1945, il participe à la reconstruction de sa ville natale sous la direction de Pierre Patout puis reprend, en association avec son frère Jacques, l'agence paternelle. Relativement discret dans le domaine de la construction neuve à partir des années 1960, Pierre Boille est par contre un acteur de premier plan dans la restauration du centre historique de Tours, dont le mode de faire expérimental servira de base de réflexion à la loi Malraux créant les secteurs sauvegardés. Il participe enfin, entre 1975 et 1980, à la construction du nouvel hôpital Trousseau à Chambray-lès-Tours avec l'architecte Prix de Rome Henry Bernard, ancien compagnon de captivité. Il décède en 1995.



Vue de la maquette d'ensemble du quartier des Rives-du-Cher, 1962
Source : AD d'Indre-et-Loire, 5 Fi 011216



→ 1968

/// Pierre BOILLE et Joël HARDION

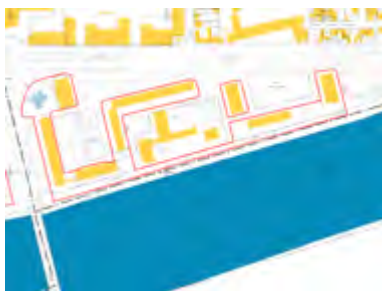
Propriété privée



Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr



Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr



Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

Démoli en 1970, le pont de Vendée ne sera reconstruit qu'en 2013 avec la mise en service de la première ligne de tramway ; le désenclavement des Rives-du-Cher a également été facilité par l'ouverture, en 2001, d'une passerelle vers le quartier des Deux-Lions (Alain Spielmann architecte).

La question du logement devient à Tours un enjeu politique de premier ordre au sortir de la Seconde Guerre mondiale, alors que la commune a connu une croissance démographique inédite depuis la fin du XIX^e siècle, et a été lourdement sinistrée par les destructions de guerre.

Bien que déclaré d'utilité publique en 1947, le plan d'aménagement et de reconstruction conçu par Jean Dorian n'est que très partiellement mis en œuvre, les municipalités de Jean Meunier puis de Marcel Tribut ne parvenant pas à engager le déplacement de la gare édifiée un demi-siècle plus tôt par Victor Laloux. La reconstruction immobilière, débutée en 1947, irrite la population par sa lenteur : le dernier immeuble de la rue Nationale ne sera terminé qu'en 1962. L'office HLM monte parallèlement en puissance tout au long des années 1950, atteignant un rythme de production de plusieurs centaines de logements par an. La construction par l'architecte Jacques Henri-Labourdette du quartier du Sanitas, à partir de 1958, fournit à Tours son premier grand ensemble. Les nouvelles cités ne peuvent pourtant répondre, en termes quantitatifs, aux besoins de la société tourangelle de l'après-guerre. Enfin, en dépit d'un renouvellement profond des formes architecturales et urbaines, le territoire communal parvient à saturation, les terrains constructibles entre Loire et Cher se raréfiant.

Afin de pallier au manque de réserves foncières, la ville de Tours envisage ainsi, à partir de l'année 1956, l'aménagement des rives du Cher en zone d'habitation. Large de plus d'un kilomètre, la vallée traversée par l'avenue de Grammont est soumise à des inondations régulières. Aucun équipement public n'existe ; tous les réseaux de voirie, d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement sont à établir. Une opération publique nécessiterait enfin le rachat ou l'expropriation de nombreuses propriétés privées, sans que la municipalité ne dispose de structure juridique *ad hoc* pour ce faire. Les architectes-urbanistes Jean Dorian et Robert Gazagne dressent, courant 1958, plusieurs esquisses de plans-masses concrétisant la programmation possible. Jusqu'à 3 000 logements peuvent être engagés : ils sont pour l'essentiel regroupés en rive sud, sur les territoires communaux de Joué-lès-Tours et de Saint-Avertin. La Société d'Équipement de

la Touraine (SET), émanation de la Caisse des Dépôts créée le 6 juin 1958, est chargée des premières études techniques et financières.

Usée par les luttes de clans et les difficultés de la Reconstruction, la municipalité de Marcel Tribut s'efface, lors des élections municipales des 8 et 15 mars 1959, au profit de la liste gaulliste emmenée par Jean Royer. Âgé de 38 ans, le jeune député a axé sa campagne électorale sur la question du logement : plus de 4 000 demandes de logements sociaux ne peuvent alors être satisfaites par l'office d'HLM.

Le jeune maire souhaite par conséquent amplifier la politique de construction municipale, et en appelle au soutien de l'État. Une réunion est organisée dès le 16 juin 1959 avec le ministre de la Construction Pierre Sudreau. Cet entretien permet à Jean Royer de prendre acte des réticences de l'administration centrale sur la construction en rive gauche, jugée plus exposée aux crues. Le maire de Tours expose également sa volonté de voir confier les projets à mener à des architectes locaux, jugés plus à même de tenir compte des particularismes tourangeaux.

Le périmètre opérationnel de l'opération des Rives-du-Cher se trouve donc concentré sur la rive droite : la SET y estime possible, au printemps 1959, la construction de 2 100 logements. 300 d'entre eux sont prévus à l'emplacement du vélodrome. Très vétuste, cet équipement qui connut ses heures de gloire avant 1939 est la propriété des frères Hardion dont la famille fait partie de la haute société tourangelle. C'est dans ces conditions que Joël Hardion entre en contact, au printemps 1959, avec Jean Royer. Praticien expérimenté et clef de voûte, en tant que propriétaire foncier, de la réalisation d'une opération d'ensemble sur les rives du Cher, l'architecte est choisi par le maire de Tours, en juillet 1959, pour dresser le plan d'ensemble du nouveau quartier. Il est associé à son confrère tourangeau Pierre Boille. Le tandem formé par Joël Hardion et Pierre Boille marie les compétences du premier, qui a déjà participé à d'importantes opérations d'urbanisme et dispose d'utiles connexions dans le milieu des affaires et de l'administration parisienne, avec l'ancrage local du second et sa connaissance des architectes et entrepreneurs tourangeaux.

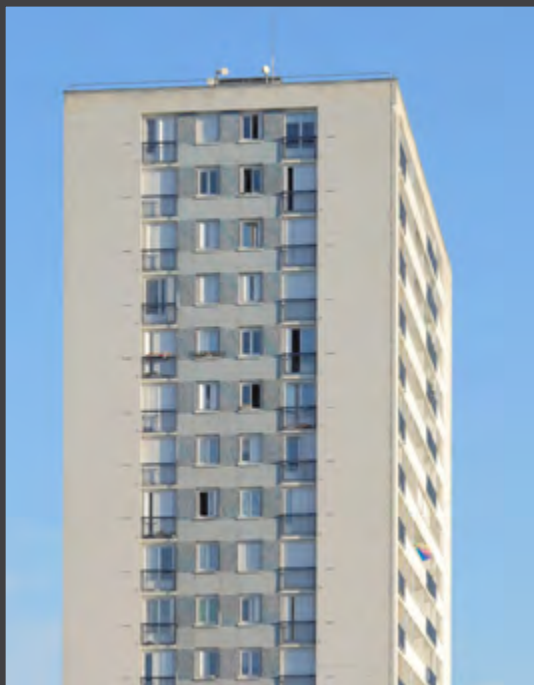
Joël Hardion effectue - probablement seul - une première étude d'ensemble en juillet 1959.



Vue générale du grand ensemble
Source : AD37 - 5Fi



Vue depuis le mail Suzanne-Valadon
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Détail d'une tour © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Plan du permis de construire
Source : AM PC 1963-876-01

Joël Hardion est né à Tours en 1913, et est fils et petit-fils d'architecte. Son père, Jean Hardion, est l'auteur de la reconstruction du grand théâtre de la ville et est architecte en chef des Monuments historiques. Joël Hardion intègre en 1937 l'école des Beaux-Arts de Paris (atelier Expert), dont il est diplômé en 1944. Proche de Louis Arretche, il participe à la reconstruction de Saint-Malo avec son associé Henry Auffret : les deux hommes construisent de nombreux logements et équipements (écoles, hôpitaux, centres administratifs). Plusieurs phares ponctuant la côte bretonne leur sont également dus. Joël Hardion recentre, à la fin des années 1950, son activité sur la capitale où il établit son agence, cessant son association avec Henry Auffret. Nommé architecte en chef du quartier des Rives-du-Cher de Tours en 1959, il joue un rôle considérable dans la transformation de sa ville natale, dirigeant la réalisation de plus de 14 000 logements dans les secteurs des Fontaines, de l'Europe, du Champ-Girault, de Rochepinard, etc. On lui connaît en outre d'importants ensembles de logements ailleurs en France, notamment à Orléans et à Marseille. Son œuvre demeure cependant mal connue, ses archives ayant été détruites après sa mort survenue en 2002.



Détail d'une tour
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Un second plan-masse est conçu, cette fois en collaboration avec Pierre Boille. 3 356 logements sont prévus sur une surface de 63 ha : la densité moyenne (53 logements/ha) est de moitié inférieure à celle du grand ensemble du Sanitas dont les premiers immeubles viennent d'être livrés à leurs occupants. Ce second projet est toutefois soumis aux négociations entreprises avec le ministère des Travaux publics quant à la levée de la servitude de plenissimum flumen interdisant tout remblai et construction dans le lit du Cher.

En 1960, le gouvernement autorise finalement la Ville à entreprendre le remblaiement d'une partie des rives du Cher. Une première réunion de coordination est organisée le 5 septembre. Elle associe, outre les élus et les architectes tourangeaux, les représentants du ministère de la Construction et du service des Ponts-et-Chaussées. Si Joël Hardion y présente une nouvelle version de son plan-masse, cette réunion est marquée par le vœu fermement exprimé par Jean Royer de voir édifiés deux bâtiments symétriques, de part et d'autre de l'avenue de Grammont. Le maire de Tours, après avoir rappelé les travaux réalisés près de deux siècles plus tôt par l'intendant Du Cluzel, souligne l'importance exercée par la symétrie dans la composition architecturale et urbaine de l'entrée nord de Tours, depuis la place Choiseul jusqu'au seuil de l'avenue de Grammont. Il ne serait pas pensable de négliger cet élément fort de l'identité tourangelle dans la construction d'un nouveau pan de la cité. Le primat monumental induit par cette conception va toutefois à rebours de la proposition de Joël Hardion, qui prévoyait une tour

signal sur le flanc ouest de l'avenue de Grammont, faisant face à un immeuble plus trapu à l'emplacement de l'ancien vélodrome.

Cette nouvelle orientation est freinée, l'espace de quelques semaines, par la participation hypothétique de Le Corbusier au projet d'aménagement des Rives-du-Cher. Le célèbre architecte est invité à Tours le 10 octobre 1960 pour présenter son modèle d'unité d'habitation déjà éprouvé à Marseille et à Nantes-Rezé. L'enthousiasme initial de Jean Royer est rapidement tempéré par les doutes sur la capacité du projet de Le Corbusier à intégrer les coûts et les délais attendus. Plusieurs fois repoussée, la perspective d'édifier une cité radieuse tourangelle est définitivement abandonnée à l'hiver 62.

Vainqueurs des luttes d'influences, le tandem Boille-Hardion reprend, à l'automne 1960, le plan d'aménagement des Rives-du-Cher sur des bases désormais sûres. Le remblaiement des terrains est étendu à l'ensemble de la rive nord, tandis que le tracé des berges est régularisé. La surface constructible étant plus restreinte que dans les plans-masses conçus en 1959, les architectes multiplient les tours afin de conserver une densité équilibrant le bilan de l'opération, et de rechercher les meilleures vues possibles sur le grand paysage. Deux immeubles de grande hauteur, conformément au vœu de Jean Royer, encadrent le futur carrefour de Verdun, ainsi consacré dans sa fonction de porte d'entrée méridionale de la ville de Tours. Une évolution importante survient encore en décembre 1960, Joël Hardion remaniant le secteur de la tête du pont du Sanitas et alignant sur le Cher, par un léger pivotement, les

immeubles de l'ouest du quartier dont l'implantation était jusqu'alors alignée sur une grille orthogonale basée sur l'avenue de Grammont.

Le pont doit désormais supporter une voie routière reliant le quartier du Sanitas à Joué-lès-Tours. La suppression du collège et de la crèche prévus au sud de la bibliothèque permet, en 1967, l'aménagement d'un très vaste jardin. Une école maternelle, absente du programme initial, est enfin ajoutée en 1968 au carrefour Saint-Sauveur afin de répondre aux carences en équipement scolaire du nouveau quartier.

Jean Royer décide la création d'une SEM d'aménagement, la SEMAVIT : ce choix, qui permet de soustraire aux difficultés inhérentes aux règles de la comptabilité publique, permet aussi à la ville de palier aux moyens techniques et humains dont elle ne dispose pas.

La SEMAVIT est ainsi créée le 28 avril 1961, et reçoit immédiatement la garantie financière de la ville de Tours et la concession de l'aménagement du quartier. Les terrains acquis, aménagés et viabilisés par la SEMAVIT doivent être revendus à plusieurs opérateurs immobiliers : l'office municipal d'HLM, la SEMIVIT, et différentes SCI constituées par les frères Hardion avec l'apport de banques parisiennes.

Le montage ayant été validé, les travaux d'aménagement sont officiellement lancés le 23 juillet 1962, avec l'inauguration d'un pont provisoire reliant la rive nord devant être remblayée à la prairie de la Bergeonnerie, au sud, où l'extraction des terres permet la création d'un lac artificiel. La première pierre du nouveau quartier est symboliquement posée par Jean Royer le 29 juin 1963.

L'ENSEMBLE

Le quartier se présente comme une bande de terrain de 2 km de longueur et dont la largeur n'excède jamais 200 m. Sa surface est de 27,15 ha. Le quartier est coupé du tissu urbain du centre-ville par la ceinture formée de la rocade routière et la ligne SNCF de Tours à Nantes. La composition voulue par les architectes présente une unité architecturale remarquable, l'essentiel des bâtiments d'habitation se

répartissant en des tours de 17 étages (au nombre de 11), et des bâtiments en bande de 5 étages (au nombre de 16). L'ensemble de grand standing du carrefour de Verdun est singularisé par son implantation symétrique et son échelle monumentale. Deux tours de 23 étages et deux barres de 8 étages encadrent l'avenue de Grammont, et sont complétées par deux bâtiments de 4 étages en front de Cher.

Le quartier est divisé en 3 secteurs, initialement dénommés A, B, et C, séparés par les ponts franchissant le Cher. Le secteur A, à l'est, comprend 567 logements et un groupe scolaire ; son exigüité a conduit à réaliser deux parkings souterrains. 5 immeubles sont réalisés par la SEMIVIT et vendus en accession à la propriété ; ils sont conçus par les architectes Jean et Michel Marconnet et Pierre Labadie.



Vue de l'ensemble du secteur du carrefour de Verdun depuis le pont du Sanitas
© LMDP / Sébastien Andréi



Vue depuis le Cher
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de la maquette d'ensemble du quartier des Rives-du-Cher, 1960
Source : AD d'Indre-et-Loire, 30 J 284



Vue d'une tour © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue aérienne du grand ensemble des Rives-du-Cher
Source : AD37 - 5Fi



Vue générale du grand ensemble depuis le Cher
Source : AD37 - 5Fi

Sources :

• Archives départementales d'Indre-et-Loire

30 J 284 (fonds Pierre Boille) : dossier d'études des Rives-du-Cher (études d'ensemble) : plans, pièces écrites, 1959-1968 / **30 J 288 (fonds Pierre Boille)** : dossier d'études des Rives-du-Cher (secteur des Docks) : plans, pièces écrites, 1961-1964 / **30 J 293 (fonds Pierre Boille)** : dossier d'études des Rives-du-Cher (groupe scolaire, château d'eau, fontaines) : plans, pièces écrites, 1961-1968 / **5Fi (fonds Arsicaud)** : couverture photographique du chantier, 1960-1972.

• Archives communales de Tours

331 W 71 : études d'ensemble pour le quartier des Rives-du-Cher : plans, photographies, 1961-1963 / **331 W 79** : études préparatoires pour le quartier des Rives-du-Cher, plans, pièces écrites, 1959-1960 / **331 W 80** : études d'ensemble pour le quartier des Rives-du-Cher : plans, 1961-1968 / **331 W 82** : études hydrauliques et de remblaiement : plans, pièces écrites, 1959-1961 / **764 W 1** : études préparatoires pour le quartier des Rives-du-Cher, plans, pièces écrites, 1959 / **764 W 2** : études préparatoires pour le quartier des Rives-du-Cher, plans, pièces écrites, 1959-1961.

• Ouvrages

- ALIAGA Gérard, *Les politiques de logement à Tours de 1944 à nos jours*, mémoire de D.E.A de sciences de la ville, sous la direction de Michèle Cointet, Université de Tours François-Rabelais, 1993.
- DANESI Arnaud, *La recherche d'une intégration institutionnelle et territoriale de l'agglomération : le District Urbain de Tours (1959-1965)*, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, sous la direction de Jean-Luc Pinol, Université de Tours François-Rabelais, 1997-1998.
- LUSSAULT Michel, *Tours : Images de la ville et politique urbaine*, (Collection Sciences de la Ville, n°3), Tours, Maison des Sciences de la Ville - Université de Tours François-Rabelais, 1993.
- MASSIRE Hugo, *La Cité retrouvée : Tours, 1958-1978, vingt ans de politiques d'aménagement de la vallée du Cher*, mémoire de master 1 d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Université de Tours François-Rabelais, 2010.
- MINNAERT Jean-Baptiste (dir.), *Tours, métamorphoses d'une ville*, Paris, Norma, 2016.
- ROYER Jean, *La Cité retrouvée*, Chambray-lès-Tours, CLD, 1977.

Les trois autres immeubles, près de l'avenue de Grammont, forment les résidences Descartes et du Vélodrome et sont des réalisations de grand standing vendues par les sociétés des frères Hardion. Joël Hardion se charge lui-même de la conception architecturale. Le secteur B, entre le pont du Sanitas et le pont de Vendée, est réalisé par les mêmes maîtres d'ouvrages et compte 755 logements. Les trois immeubles du carrefour de Verdun forment la résidence du Lac construite par les frères Hardion, et qui dispose d'un garage en sous-sol. Sept autres bâtiments forment la seconde tranche du programme d'accession à la propriété de la SEMIVIT : Pierre Lacape, Jacques Lemaure et Yves Gravrand sont chargés de leur réalisation. Un centre civique et commercial, le long du boulevard Winston-Churchill (Jean-Bernard Lissalde architecte), constitue le principal équipement public du nouveau quartier.

Le secteur C, entre le pont de Vendée et le pont Saint-Sauveur, est le plus vaste et le plus dense, avec 1 037 logements. Six bâtiments y sont réalisés par la SEMIVIT et les architectes Pierre et Jacques Boille, Jacques Barthélemy et Paul Chalumeau, et sont destinés à la location. Les neuf autres immeubles sont construits par l'office municipal d'HLM, par l'agence Architurone et l'architecte Michel Vallée. Un groupe scolaire complète la programmation. Une forte homogénéité architecturale se dégage de l'ensemble du quartier,

tant par son unité d'échelle que dans l'écriture des façades des bâtiments. Les différences entre les différentes tours construites par la SEMIVIT (en accession ou en locatif) et par l'Office HLM sont minimes et surtout visibles dans le traitement des rez-de-chaussée. Si le dessin des bâtiments bas présente lui des différences plus visibles dans le rythme des ouvertures, il faut un examen attentif pour les saisir tant les caractéristiques communes sont puissantes : socle traité dans des tons bleutés, façades en léger débord et plaquées de pierre de taille, loggias ou balcons en façades sud, planéité des façades nord (à l'exception des immeubles HLM), etc. Les différences de standing ne sont guère plus marquées dans la distribution des logements, les surfaces habitables des logements HLM étant par exemple légèrement supérieures à celles des immeubles SEMIVIT.

En dépit de cette unité visuelle voulue par le politique et offerte par l'architecte, un zonage social caractérise les Rives-du-Cher. Les alentours du carrefour de Verdun constituent la zone la plus favorisée en termes d'accès aux commerces, aux transports et aux espaces verts : c'est là que se situent les immeubles de grand standing destinés aux catégories professionnelles supérieures. De part et d'autre prennent place les deux secteurs de la SEMIVIT en accession à la propriété, qui jouissent d'agréments

proches de ceux des immeubles des frères Hardion. Le secteur C, le plus excentré, est uniquement dédié au secteur locatif : situé à proximité de la nouvelle zone industrielle du Menneton, il est le moins bien desservi par les transports et le moins bien achalandé. Un deuxième degré de zonage social est présent à l'intérieur même du secteur C, puisque les logements SEMIVIT sont les plus proches du Cher, tandis que ceux gérés par l'office HLM sont rejetés vers la rocade.

L'organisation de la trame viaire signale cette division spatiale qui suit le zonage social : les trois secteurs ne sont accessibles en voiture que par quelques points d'entrées répartis le long de la rocade : cette logique de rabattement rend impossible le passage direct de l'un à l'autre. La même observation peut être faite concernant les cheminements piétons, seule la promenade en pied de digue permet de relier l'ensemble du quartier. La volonté du maître d'ouvrage de conférer à chaque secteur une autonomie quant à l'équipement scolaire et commercial et au stationnement conduit ainsi à un fonctionnement relativement autarcique, limitant les possibilités de rencontres et de mélange entre les différents habitants des Rives-du-Cher. Les difficultés de franchissement de la rocade et le faible nombre de liaisons avec la ville-centre - en particulier avec le Sanitas et le quartier Febvotte - accroissent probablement ce sentiment.

INTÉRÊT DU LABEL

Malgré les quelques carences évoquées ci-dessus, et généralisables à de nombreux grands ensembles, les Rives-du-Cher présentent une qualité architecturale et urbaine remarquable. La construction en hauteur et la densité modérée (85 logements à l'hectare) permettent une composition aérée où la proportion d'espaces verts, en particulier dans le secteur B, est importante. Les jardins publics sont toutefois, surtout dans les secteurs A et C, fragmentés par les zones de stationnement à l'air libre. L'alternance entre les tours et les bâtiments en bande génère un épannelage dynamique, rompant avec la monotonie parfois

reprochée aux grands ensembles. La composition de Joël Hardion et Pierre Boille génère surtout des effets sensibles depuis une multitude de points de vue, jouant de la cinétique du déplacement de l'observateur (depuis la rocade ou de la voie ferrée descendant le coteau de la Bergeonnerie) et des effets de superposition de masses (depuis le pont autoroutier). Bien entretenus, les bâtiments ont également bénéficié de rénovations respectueuses de l'architecture d'origine, conservant ainsi son unité au quartier.

On soulignera aussi tant la monumentalité que la grande qualité architecturale de l'ensemble des

six bâtiments et des deux fontaines encadrant l'avenue de Grammont. Les proportions soignées du dessin de Joël Hardion sont associées à l'emploi de matériaux qualitatifs et à un traitement luxueux des halls d'entrées traversants, qui cadrent des fenêtres de vue sur le fleuve. Les immeubles de 4 étages faisant face au Cher possèdent des appartements vastes (jusqu'à 146 m² de surface habitable) et dont on remarquera le traitement de la cinquième façade : les souches et émergences de cheminées sont dissimulées par des lisses jouant le rôle de pergolas, le toit-terrasse accessible étant traité en jardin suspendu.



Vue des modules de 6 à 7 niveaux
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de la résidence
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de l'amphithéâtre de plein air
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

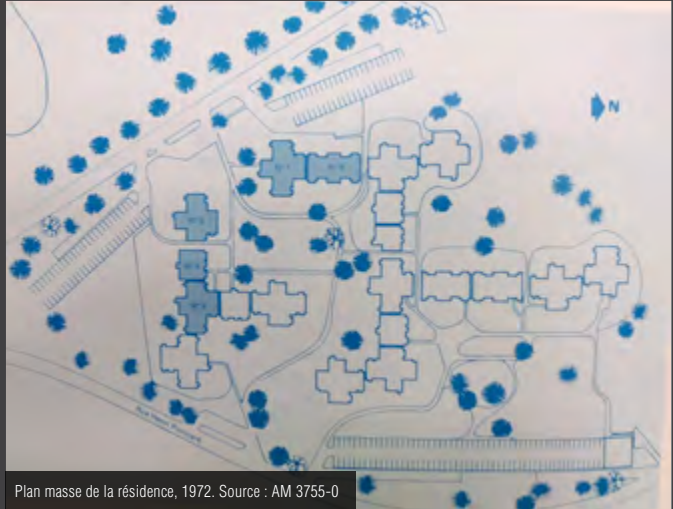


Passage courant sous un immeuble
© LMDP, 2015

Architectes : Michel Andrault (1926-2020) ; Pierre Parat (1928-2019) ;
Claude Lefèvre (1930-2013) et Jeanne Lefèvre (1930-.)

Autres intervenants : Yves Alleaume (plasticien-paysagiste)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Société HLM du Foyer
des Fonctionnaires et de la Famille



Plan masse de la résidence, 1972. Source : AM 3755-0

Après s'être rencontrés à l'École des beaux-arts de Paris (atelier Beaudouin-Leconte) dont ils sortent diplômés en 1955, **Michel Andrault** et **Pierre Parat** - ce dernier également diplômé de l'École polytechnique de Lima au Pérou - s'associent en 1957 pour former l'agence ANPAR. Leur succès au concours pour la basilique de Syracuse (non réalisée) les signale auprès de la maîtrise d'œuvre publique, la SCIC leur commandant rapidement des ensembles de logements collectifs, notamment en périphérie de la région parisienne. Les deux architectes y développent de nouvelles typologies s'apparentant plus tard aux formules dites « proliférantes », dont les pyramides d'Évry (1972-1981) sont, avec leurs 2 000 logements, l'exemple le plus important de leurs réflexions dans ce domaine. Les deux architectes s'illustrent également dans la réalisation d'immeubles de bureaux, en particulier pour l'agence de publicité Havas et le Crédit Agricole. Leur agence connaît un succès égal dans le domaine des grands équipements, réalisant le centre universitaire de Paris-Tolbiac (1973) et le palais omnisports de Paris-Bercy (1984), ce dernier leur valant le grand prix national de l'Architecture en 1985. L'agence ANPAR construit encore, au début des années 1990, plusieurs tours dans le quartier d'affaires de La Défense, avant que l'association entre Andrault et Parat ne prenne fin en 1995, le premier fondant l'agence Conceptua avec Nicolas Ayoub.



/// Michel ANDRAULT ; Pierre PARAT
Claude LEFÈVRE ; Jeanne LEFÈVRE

Propriété publique



Extrait cadastral, Orléans-La Source © cadastre.gouv.fr

Aujourd'hui

Le chantier du programme d'Orléans-La Source est ouvert le 21 mai 1973. Les logements sont livrés à leurs occupants en 1974 et 1975, et les derniers aménagements extérieurs terminés l'année suivante. La principale évolution intervenue depuis l'achèvement a consisté en une isolation thermique par l'extérieur (ITE), effectuée sur les immeubles du parc locatif de 3F au cours des années 2000 : les murs-pignons en briques ont été recouverts d'une vêtue composite imitation pierre, à l'exception des rez-de-chaussée qui ont reçu un parement synthétique de fausses briques.

Le rétablissement de l'université dans le centre-ville d'Orléans est souhaité par le maire Pierre Ségelle dès le milieu des années 1950, mais la saturation du territoire communal, déjà pris dans les difficultés de la Reconstruction, obère à court terme ce projet. Il faut attendre l'élection de Roger Secrétain à la tête de la ville, en mars 1959, pour qu'une opportunité apparaisse avec la mise en vente du domaine de La Source, immense terrain boisé situé sur la commune de Saint-Cyr-en-Val, quelques kilomètres au sud d'Orléans. Bénéficiant d'un environnement paysager de qualité et situé à proximité de diverses voies de communications, le domaine, vaste de 407 ha, est acquis conjointement par la ville d'Orléans et le département du Loiret, le 23 décembre 1959, et ensuite rattaché au domaine communal. De nouvelles acquisitions permirent encore, en 1962, d'étendre la réserve foncière avec l'achat des 180 ha du domaine de Concyr, au sud de La Source.

Le projet de création d'un campus universitaire entre en phase opérationnelle en 1962, avec la désignation de l'architecte-urbaniste Louis Arretche pour dresser le plan d'ensemble de la ZUP. Son confrère, le Prix de Rome Olivier-Clément Cacoub, est nommé architecte en chef de l'université qui couvre 110 ha. 80 ha, enfin, sont réservés au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Arretche conçoit son plan-masse selon le principe d'une ville-jardin, inscrite dans un environnement boisé et où l'eau sera présente grâce à des lacs artificiels et à un jardin floral créé autour de la source du Loiret. Les premiers bâtiments sont achevés en 1966 : outre la faculté de sciences, les chantiers initiaux consistent en des ensembles de logements collectifs sous la forme de tours et barres (une partie étant destinée aux rapatriés d'Afrique du nord), tandis que l'administration postale est installée à Orléans, dans le cadre de la politique nationale de décentralisation, son centre de traitement des chèques.

Le plan-masse initial de Louis Arretche prévoyait la réalisation de 8 000 à 8 500 logements, pour les trois quarts collectifs, permettant l'accueil, à terme, de 30 000 habitants. Six « unités de voisinage » sont prévues autour du noyau central qui concentre les immeubles

les plus hauts et la majorité des services et commerces : chacune de ces unités compte environ un millier de logements distribués en immeubles collectifs de quelques étages, entourés par des logements individuels. La réalisation de la ville neuve d'Orléans-La Source prend toutefois du retard par rapport aux prévisions initiales : outre la difficulté d'accueillir des activités décentralisées de la région parisienne, une relative défiance des orléanais vis-à-vis du quartier dissuade les nouvelles installations. Les grands chantiers se poursuivent malgré tout, avec l'ouverture du lycée Voltaire en 1969, et celle du nouvel hôpital en 1975.

La résidence de la Bolière a été réalisée dans le cadre de la coopération formée par l'entreprise Bouygues et l'agence d'architecture Andrault et Parat ayant remporté le concours lancé par le Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (devenu par la suite 3F) pour la réalisation d'un ensemble de logements collectifs au sud du quartier de La Source. Le programme de 454 logements, ensuite porté à 492 unités, est mis à l'étude en 1972. L'agence orléanaise de Claude et Jeanne Lefèvre est chargée d'adapter les plans-types définis par Andrault et Parat au site ; ils sont pour cela associés au paysagiste Yves Alleaume, chargé de concevoir le traitement des espaces extérieurs particulièrement vastes. Claude et Jeanne Lefèvre réalisent par ailleurs dans le même temps la crèche située immédiatement au nord de la résidence de la Bolière.

L'agence Andrault et Parat, qui compte dans les années 1970 parmi les plus importantes de France, connaît alors un succès remarquable avec son modèle Maisons-Gradins-Jardins, réalisé à plusieurs dizaines d'exemplaires en France dont, en région Centre-Val de Loire, à Dreux. Si les plans mis en œuvre à Orléans-La Source n'ont pas pu être rattachés à un modèle défini, on pourra toutefois les rapprocher de réalisations contemporaines de l'agence avec lesquelles ils présentent une parenté, tant en plan qu'en élévation : à Neuilly-sur-Marne (avenue Léon-Blum), Saint-Ouen-l'Aumône (rue de Flandre), Nanterre (boulevard National), Créteil (rue Charles-Gounod).



Vue de la résidence, façades arrières
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



La République du Centre, 1973. Source : AM 3755-0



Vue de la résidence, façades arrières
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Claude Lefèvre est né le 3 novembre 1930 à Paris 8e. Il intègre l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (atelier Leconte, puis Gromort-Arretche) à l'automne 1948 : ses études, brillantes, sont conclues par l'obtention de son diplôme le 16 juin 1961 ; il est encore, quelques mois plus tard, admis à participer en loge au concours de Rome. Parallèlement à son cursus, il travaille, à partir du milieu des années 1950, au sein des agences Maneval et Douillet sur de grands programmes d'urbanisme à Mournex et Châtellerauld. Sa femme **Jeanne**, née Blanc, voit le jour à Fontainebleau le 2 septembre 1930. Elle étudie elle aussi, à partir de 1950, au sein de l'atelier Gromort-Arretche ; sa scolarité, ponctuée de plusieurs récompenses, est tardivement conclue par l'obtention de son diplôme le 24 novembre 1966. Claude et Jeanne Lefèvre travaillent tous deux, à partir de 1961, dans l'agence de leur professeur Louis Arretche, notamment sur des programmes universitaires à Nantes, Orléans et Rennes. Ils y découvrent le grand chantier d'Orléans-La Source qui est probablement à l'origine de la création de leur agence, en 1966, dans le chef-lieu du Loiret. Ils réalisent ensuite de nombreux ensembles de logements et équipements, dont le centre nautique de la Source avec Olivier-Clément Cacoub, qui avait été labellisé Patrimoine du XX^e siècle en 2016, détruit et reconstruit depuis. Claude Lefèvre décède à Perpignan le 31 août 2013.



Vue des parties communes intérieures
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

• Archives communales d'Orléans

3755 O : dossier de permis de construire, pièces écrites (dépliant commercial, extraits du registre des délibérations du conseil municipal, correspondance), documents graphiques (plan de masse), articles de presse, 1972-1976.

• Articles

« La résidence de la Bolière va enrichir La Source de 454 nouveaux logements », *La République du Centre*, 18 avril 1973.
« Anticipation sur la résidence de la Bolière », *La République du Centre*, 20 avril 1973.

• Travaux universitaires

CÉLANT Alexandre, *Analyse historique de la création et de l'évolution du quartier d'Orléans-La Source, 1959-2002*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Tours, université François-Rabelais, 2002.

L'ENSEMBLE

La résidence de la Bolière est située dans la partie méridionale du quartier de La Source, au sud de la commune d'Orléans. Elle est implantée au sein d'un îlot de 9 ha, partagé avec un autre ensemble résidentiel construit sur le modèle Maisons et Jardins, et également labellisé Architecture contemporaine remarquable. Le cœur de l'îlot est occupé par un vaste parc public planté d'arbres de haute tige, et animé par des mouvements de terrain. Aucune circulation automobile ne le traverse, seules les voies de desserte destinées aux pompiers et aux déménagements pénétrant à l'intérieur de l'îlot. Quatre parcs de stationnements semi-enterrés, situés sur les pourtours de la résidence, permettent aux habitants de garer leurs voitures. Le paysagiste Yves Alleaume a, par ailleurs, inclut au programme un amphithéâtre de plein-air au nord-est de la résidence.

Le programme se compose de vingt bâtiments totalisant 492 logements : 98, regroupés au sud, ont été commercialisés en location-accession à la propriété, tandis que les autres ont rejoint le parc locatif du Foyer de la Fonctionnaire et de la Famille (3F). Parmi ceux-ci, 296 répondent aux conventions HLM, et 98 aux conventions ILM (immeubles à loyers moyens) et sont destinés à une clientèle de cadres.

Le plan-masse organise la résidence en deux grappes de 17 et 6 bâtiments suivant une trame orthogonale. Les bâtiments situés aux extrémités de chaque groupe, ou à la jonction entre deux branches, adoptent un plan cruciforme, tandis que les bâtiments de liaison suivent un plan rectangulaire. Le décalage presque systématique des implantations entre murs mitoyens confère à la composition d'ensemble un dynamisme par la multiplication des redents, qui évite toute impression de monotonie. Un même sentiment est créé par la variété des épannelages, les hauteurs passant de 3 ou 4 étages pour les bâtiments d'extrémité à 6, 8 et 10 étages pour ceux situés au centre des grappes.

La résidence présente une grande variété de typologie, proposant aux occupants – tant locataires que propriétaires – des logements allant du studio au logement familial de type 5. L'organisation interne des appartements correspond aux standards de vie de l'époque, qui sont encore, au milieu des années 1970, une nouveauté pour une partie des habitants. L'espace dit de jour, comprenant le séjour, la cuisine et le coin dédié aux repas, est ainsi nettement séparé de l'espace dit de nuit, comprenant les chambres et la salle de bain. Cette dernière, bien que de dimensions réduites,

est équipée d'une baignoire, d'un lavabo et d'un bidet. La plupart des chambres dispose de placards, tandis que l'épaisseur des bâtiments est exploitée par les architectes pour loger cellier et penderie près de l'entrée. La majorité des logements possède enfin une loggia prolongeant le séjour sur l'extérieur.

La subtilité du plan d'implantation, évoquée plus haut, confère aux façades un caractère sculptural par la grande variété de hauteur et de volumes, et les jeux d'avancées et de failles. Le dessin des élévations offre une recherche d'équilibre entre les nombreuses – mais courtes – lignes horizontales des loggias et des corniches, et les verticales – plus ponctuelles mais étirées – des refends et des pignons. Les bâtiments en accession à la propriété, restés dans un état proche de celui d'origine, montrent le fort contraste de couleur et de texture entre le béton blanc des parties creuses (les loggias, les fenêtres, les halls d'entrée), et la brique rouge formant revêtement des pignons, et dont le calepinage met en évidence le niveau des nez-de-dalle. Les techniques constructives employées sont enfin courantes pour l'époque et ne présentent pas d'originalité particulière.

INTÉRÊT DU LABEL

Le début des années 1970 marque un tournant dans l'histoire du logement social en France : alors que la construction en tours et barres est mise au ban, les besoins des bailleurs sociaux demeurent très élevés, justifiant la mise en place d'une politique des modèles autorisant la reconduction de mêmes types de bâtiments partout en France. L'exemple donné par l'agence Andrault et Parat montre le succès connu par les nouvelles approches combinatoires, où la juxtaposition de modules de différentes typologies permet de créer des ensembles cohérents, tout

en évitant toute monotonie visuelle. La résidence de la Bolière montre en outre le changement d'échelle qui s'opère alors, les ensembles résidentiels tendant à des hauteurs plus basses et des volumétries plus fragmentées pour retrouver des proportions d'édifices plus proches de l'homme. La surface moyenne d'espaces verts par habitant, malgré le nombre important de logements que compte l'opération, est également particulièrement remarquable, d'autant que le traitement des plantations, des talus et des cheminements piétons a bénéficié du concours d'un professionnel, Yves

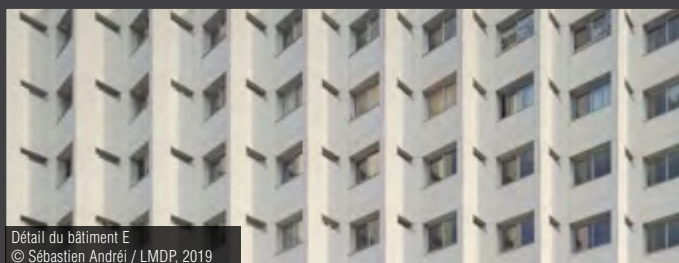
Alleaume. La résidence de la Bolière est enfin un exemple précoce de mixité sociale, puisque le programme associait à son origine deux régimes de location sociale et quelques bâtiments proposés en accession à la propriété. La réalisation d'Andrault et Parat, binôme occupant une place importante dans l'histoire de l'architecture du second XX^e siècle, intègre enfin, par sa situation dans le quartier de La Source, un corpus remarquable sur le plan de l'histoire de l'architecture et associant tant équipements publics qu'ensembles de logements collectifs.



Vue générale des bâtiments E et D
© Sébastien André / LMDP, 2019



Vue de la façade orientale du bâtiment B et du socle commercial sur la rue Giraudeau © LMDP / Sébastien André, 2019

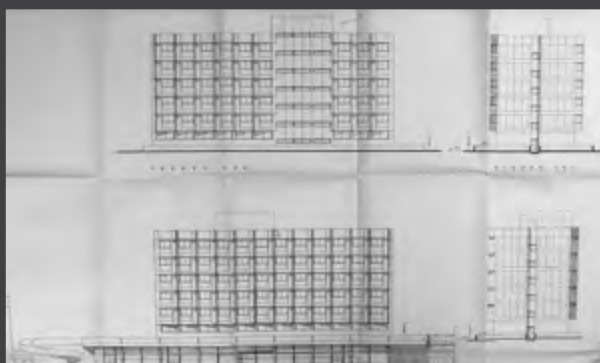


Détail du bâtiment E
© Sébastien André / LMDP, 2019

Allant des prémices du Mouvement Moderne à la vague post-moderniste un demi-siècle plus tard, la carrière de **Jean Ginsberg** compte parmi les plus longues, et les plus fructueuses du milieu architectural français du XX^e siècle. Né dans la ville polonaise de Czerstow le 20 avril 1905 au sein d'une riche famille d'industriels, il débute des études d'architecture à Varsovie, avant d'arriver en France en 1924 pour intégrer l'École spéciale d'architecture où il subit l'influence de Robert Mallet-Stevens. Diplômé en 1929, il travaille quelque temps auprès d'André Lurçat et de Le Corbusier, avant de fonder en 1931 sa propre agence. Sa première œuvre, l'immeuble d'habitation du 25 avenue de Versailles à Paris (1931, en association avec Berthold Lubetkin) est réalisée pour sa famille : son écriture épurée et son ossature en béton armé en font un manifeste du Mouvement moderne qui est en train de naître. Servi par une revue de presse abondante, Ginsberg multiplie au cours des années 1930 les immeubles de rapport luxueux avec son confrère d'origine allemande François Heep. Naturalisé Français en 1939, il doit toutefois passer la guerre dans la clandestinité du fait de ses origines juives. Après la Libération, Ginsberg donne en 1953 un nouvel élan à l'architecture moderne à Paris avec l'immeuble de la rue du Docteur-Blanche, dont l'implantation en rupture d'alignement annonce la révolution des gabarits de hauteur qui marquera les Trente Glorieuses dans la capitale. Le travail de Ginsberg est aussi remarqué pour son attention aux détails de second œuvre et la qualité de l'intégration du mobilier et des arts plastiques, l'architecte participant notamment aux travaux du groupe Espace au cours des années 1950. Outre les immeubles de standing qui constituent son cœur de métier et exercent une profonde influence sur ses contemporains, Jean Ginsberg est un constructeur prolifique de logements collectifs : il dirige l'édification de la ZUP d'Argenteuil, en banlieue parisienne, et du grand ensemble de la Pierre-Collinet, à Meaux. Sa carrière s'internationalise par ailleurs, à Monaco (tour Millefiori, 1963, et complexe des Spélugues, 1975) et en Israël (plan d'Ashdod, 1967). Jean Ginsberg décède le 14 mai 1983 à Paris. Son œuvre est prolongée par celle de son ancien assistant Martin Schulz van Treek, auteur à Paris de l'ensemble résidentiel des Orgues de Flandre (1976).



Détail de la façade du bâtiment D
© LMDP / Sébastien André, 2019



Élevations du bâtiment A (actuel bâtiment E), mai 1964
Source : AM de Tours, dossier de permis de construire n°1964/549



RÉSIDENCE RABELAIS-PERRAULT

→ 1976

/// Jean GINSBERG ; Georges LÉVY

INDRE-ET-LOIRE / TOURS

38 place Rabelais
87-105 rue Giraudeau
190 et 249 boulevard Jean-Royer
2-6 rue du Plat-d'Étain

Propriété privée
Situé dans le périmètre d'un monument historique



Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr

La ville de Tours connaît une carence dramatique en logements au début des années 1960, à l'instar de la majorité des grandes villes françaises affectées par les conséquences de l'exode rural et du baby-boom. Sous l'impulsion du maire gaulliste Jean Royer, élu en mars 1959, la municipalité se lance dans un ambitieux programme de construction exploitant les différentes filières possibles : office public d'HLM, société d'économie mixte, et soutien à la promotion privée. La ville est toutefois freinée par le manque de terrains disponibles, le territoire communal situé, pour l'essentiel, entre Loire et Cher, parvenant à saturation.

C'est dans ce contexte que le comte Alain de Malleray (1897-1983), polytechnicien et propriétaire de la fabrique de boutons Dargouge, prend attache avec l'architecte Jean Ginsberg pour concevoir le programme d'un ensemble de logements venant remplacer des bâtiments industriels obsolètes, à l'angle de la rue Giraudeau et de la rue du Plat-d'Étain. Si les circonstances de la rencontre entre les deux hommes ne sont pas connues, la commande qui en est la conséquence est singulière par son importance et par le choix du maître d'ouvrage de ne pas avoir recours à un architecte tourangeau. Dans un contexte marqué, localement, par la défiance vis-à-vis du milieu parisien, le choix d'Alain de Malleray de choisir une personnalité à la réputation professionnelle déjà très établie marque la volonté de confirmer le caractère hors-normes de la future opération.

Une première demande d'accord préalable est présentée à la ville de Tours et aux services du ministère de la Construction au printemps 1963. Le projet prévoit la réalisation de 202 logements répartis dans cinq bâtiments. Il s'agit alors de la plus grande opération entièrement privée et d'un seul tenant envisagée sur la commune. Le dossier est refusé suivant deux griefs : la densité à l'hectare est de deux fois supérieure au maximum défini par le Plan d'urbanisme directeur (PUD) de Tours, tandis que les différents bâtiments envisagés (et en particulier une tour d'une hauteur de 40 m) ne respectent pas les règles de prospect.

Un nouveau dossier est présenté un an plus tard, vraisemblablement après la conduite de négociations avec la municipalité et la préfecture d'Indre-et-Loire. Le programme est réduit à 162 logements répartis dans trois bâtiments en bande de 3 à 7 étages, complétés par un immeuble de bureaux de 5 étages. L'ensemble repose sur une dalle à deux niveaux comprenant les caves, stationnements, ainsi que plusieurs boutiques et commerces le long de la place Rabelais et de la rue Giraudeau. Le permis de construire est délivré le 12 octobre 1964, et transféré l'année suivante à une société immobilière *ad hoc*, dirigée par le promoteur parisien Henri Walter, qui a déjà collaboré avec Jean Ginsberg.

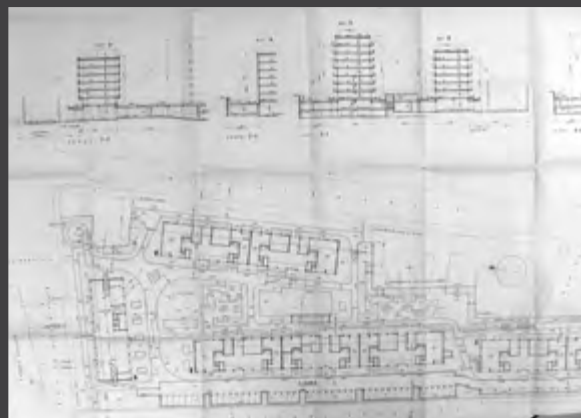
Le chantier, débuté en 1966, est interrompu l'année suivante à la demande du maire de Tours. Les emprises de l'ancienne usine Dargouge s'étendaient en effet de part et d'autre du boulevard Thiers (aujourd'hui boulevard Jean-Royer) venant buter en impasse sur la caserne Beaumont. Bien qu'envisagé au début du XX^e siècle, le prolongement de ce boulevard à travers les emprises militaires avait été abandonné, et aucune servitude n'avait conditionné la délivrance du permis de construire en 1964. Nommé directeur du nouvel atelier intercommunal d'urbanisme fondé en 1967, Jean-Claude Drouin alerte le maire de Tours sur l'intérêt de préserver l'avenir, alors que le chantier déjà lancé obstruait toute possibilité de prolonger l'axe en direction de l'ouest. Le promoteur Henri Walter consent finalement à la démolition des fondations déjà réalisées et à la modification des plans de deux des quatre bâtiments, en échange d'une augmentation significative de ses droits à construire. Prévu pour 90 logements de 2 à 4 pièces, le bâtiment D est en particulier épaissi et rehaussé, le promoteur privilégiant désormais les studios. Le bâtiment B (66 logements) est le premier terminé au printemps 1968, suivi à l'automne 1969 du bâtiment E (bureaux). Le bâtiment D (202 logements) est, quant à lui, édifié en deux phases, et terminé à l'automne 1972, en même temps que le socle commercial. Le bâtiment C, au sud du boulevard Thiers, fait enfin l'objet en 1974 d'un ultime changement de programme, 130 studios étant finalement achevés en 1976 à la place des 96 logements envisagés.

Aujourd'hui

L'ensemble est depuis resté dans un état proche de l'origine : les modifications les plus importantes ont concerné le socle commercial, la station-service ayant été reconvertie en parking pour le supermarché, et une salle de sport a été aménagée sous le bâtiment C, à la place d'un espace de stockage d'abord prévu pour le stationnement. Une réflexion est toutefois en cours pour la réfection totale de la surface de la dalle qui présente de nombreux défauts d'étanchéité.



Vue générale du bâtiment D
©AM Tours / Luc Boegly



Plan d'implantation des bâtiments, projet initial, mai 1964
Source : AM de Tours, dossier de permis de construire n°1964/549



Vue de la rampe d'accès depuis la place
Rabelais © Sébastien Andréi / LMDP, 2019



Peu d'informations ont pu être trouvées sur **Georges Lévy**, qui co-signe l'opération avec Jean Ginsberg : il est probable qu'il s'agisse de Georges Lucien Lévy, né à Sarrebourg le 27 mars 1923. Élève de l'atelier Madelain à l'École des beaux-arts de Paris à partir de 1946, il est diplômé architecte le 11 mars 1953. Les circonstances de son association avec Ginsberg ne sont pas connues, les deux hommes ne collaborant que pour cette opération tourangelles ainsi que pour un projet, non abouti, de résidence à Saint-Cyr-sur-Loire au milieu des années 1960. Il est possible que Lévy ait été salarié de l'agence Ginsberg et responsable de l'étude du programme tourangeau, son patron l'autorisant à co-signer les plans puisque étant diplômé.



Façade arrière du bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Détail de la façade du bâtiment D
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

• Archives communales de Tours

Permis de construire n°1963/452 : dossier de demande d'accord préalable, pièces écrites (correspondance, formulaires), 1963.

Permis de construire n°1964/549 : pièces écrites (correspondance, formulaires, descriptifs), documents graphiques (plans de niveaux, coupes, élévations, plans de cellules), 1964-1973.

Permis de construire n°1974/283 : dossier de permis de construire modificatif pour le bâtiment C : pièces écrites (correspondance), 1974-1983.

• Centre d'archives d'architectures du XX^e siècle

Fonds Jean Ginsberg 100 Ifa : boîtes d'archives n° 32-34, 46, 47, 213, 216, 221, 231, 233, 296, 297, 310, 396-400, 618, 619, 663-665, 704, 706, 761, 763 <non consultées>.

• Ouvrages

- DEHAN Philippe, *Jean Ginsberg, une modernité naturelle*, Paris, Convivences, 1987.

- DEHAN Philippe, *Jean Ginsberg, la naissance du logement moderne*, Paris, Éditions du Patrimoine, 2019.



Façade du bâtiment E
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

L'ENSEMBLE

4 immeubles composent la résidence Rabelais-Perrault : 3, dénommés B, D et E sont situés au nord du boulevard Jean-Royer et reposent sur une dalle commune dont la surface est traitée en jardin suspendu, et dont l'infrastructure accueille des commerces, caves et espaces de stationnement. Les bâtiments B et D sont à usage de logements, tandis que le bâtiment E est divisé en bureaux de petites surfaces, le plus souvent occupés par des professions libérales. Également construit sur dalle, le bâtiment C, au sud du boulevard Jean-Royer, fait partie de la même composition d'ensemble.

L'exploitation de la légère pente naturelle du terrain et le principe de la dalle permettent à la résidence de ne pas comporter, en dépit de son important nombre de logements, de parking souterrain. L'ensemble du niveau du sol naturel, pour la partie nord de l'opération, est ainsi occupé par un groupe de commerces ainsi que par des parkings qui totalisent près de 230 places de stationnement dont l'entrée s'effectue par la place Rabelais. La sortie des véhicules, s'effectue sur la rue Giraudeau, tandis qu'un escalier mécanique - inhabituel dans un ensemble résidentiel - donne accès à la surface de la dalle. Cette dernière est aménagée en jardin parcouru par des allées carrossables pour l'accès des véhicules de secours et les déménagements, ceux-ci accédant à la dalle par une rampe située à la pointe du boulevard Jean-Royer. Une passerelle hélicoïdale réservée aux piétons permet un accès direct depuis la place Rabelais. Le bâtiment E, dédié aux activités tertiaires, répète sur 6 niveaux un même plan d'étage courant. Le noyau des circulations verticales et des

sanitaires, en façade sud, donne accès à un couloir central de desserte des bureaux, divisés suivant une trame de 3,16 m. Deux escaliers de secours sont enfin placés dans les pignons. Les façades nord et sud sont animées, sur les 5 niveaux supérieurs, par le jeu graphique des redents qui forment des saillies régulières, évoquant l'architecture cinétique du trio Anger-Heymann-Puccinelli qui rencontre un grand succès au cours des années 1960. Parallèle à la rue Giraudeau, le bâtiment B présente la plus grande variété de typologies, ses 66 logements allant du studio au 4 pièces familial. Un même plan d'étage courant est utilisé pour les 5 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, chacune des 4 cages d'escalier desservant 3 logements. Les façades est et ouest sont animées de balcons tantôt pleins, tantôt ajourés, organisés symétriquement autour d'un axe central. À l'instar du bâtiment E, la répartition des pleins et des vides crée un jeu visuel subtil animé par le déplacement de l'observateur.

Le bâtiment D, remarquable par sa longueur et ses 7 étages, présente des élévations plus graphiques encore. La façade occidentale est ponctuée par la maille régulière des baies et des bouches d'aération, et surtout par les fortes saillies des balcons cubiques qui confèrent à l'élévation une expression plastique surprenante. La façade orientale reprend l'organisation en redents du bâtiment E mais suivant un motif plus complexe, les plans obliques étant alternativement séparés par la faille des cuisines, ou rendus jointifs par un balcon. À l'instar des autres bâtiments, les surfaces lisses en béton armé sont creusées par un calepinage prolongeant

les bords extérieurs des baies. La façade sud est enfin marquée par la forte colonne aveugle des gaines de ventilation remontant de la chaufferie située au sud du parking. L'organisation intérieure des logements du bâtiment D est définie par l'entraxe de 4,63 m entre les files de poteaux. Les studios, regroupés sur la façade orientale, occupent chacun une travée, tandis que les logements de type 2 en façade ouest en occupent deux, le séjour étant prolongé à l'extérieur par un balcon.

Plus tardif, le bâtiment C repose sur une dalle isolée du reste de l'opération. Les espaces de stationnement de la première tranche étant déjà suffisants, le niveau du rez-de-chaussée est laissé à usage de commerces et de stockage, l'accès aux deux cages d'escalier desservant les logements se faisant par un long couloir venant du boulevard Jean-Royer. Chaque palier d'étage courant dessert 11 studios, tous mono-orientés à l'exception de ceux situés sur les pignons. Conçu dans une logique de recherche d'économies, le bâtiment C présente une expression plastique beaucoup plus simple que le reste de la résidence : les façades planes sont percées de grandes baies quadrangulaires, reliées entre elles par la maille des cannelures formant calepinage dans le béton.

Si les immeubles de logements sont, dans l'ensemble, dans un bon état de conservation, l'espace sur dalle présente de nombreux signes de vieillissement et de défauts, en particulier quant à l'évacuation des eaux pluviales, l'étanchéité des terrasses et le décollement des revêtements des jardinières en grès-cérame.

INTÉRÊT DU LABEL

La résidence Rabelais-Perrault offre un exemple, peu courant en région Centre-Val de Loire, des ensembles architecturaux de logements sur dalle des années 1960-1970. D'un site contraint, enchâssé entre des voies existantes, une caserne militaire alors encore en activité et des bâtiments d'habitation, Jean Ginsberg et Georges Lévy tirent un parti architectural qualitatif. L'utilisation judicieuse des courbes de niveaux et la stratification

verticale de la résidence permettent une exploitation optimale de la parcelle sans creusement en sous-sol. Peu d'opérations, à l'époque, présentent à Tours un tel niveau de complexité technique, constatable également dans les voies d'accès piétonnes au jardin sur dalle (passerelle hélicoïdale et escalier mécanique).

Les logements, s'ils présentent des typologies classiques, développent des surfaces confortables pour les

studios et un bon niveau d'équipement. Le graphisme des façades, le calepinage des panneaux de béton armé et le revêtement de pâte de verre des espaces communs, ainsi que la présence de halls d'entrée traversants, participent surtout à faire de cette résidence un exemplaire unique à Tours, par son échelle et sa qualité de finition, de la promotion immobilière des Trente Glorieuses.



Vue d'ensemble sur les bâtiments 1, 2, 3, 6 et 7 de la résidence
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



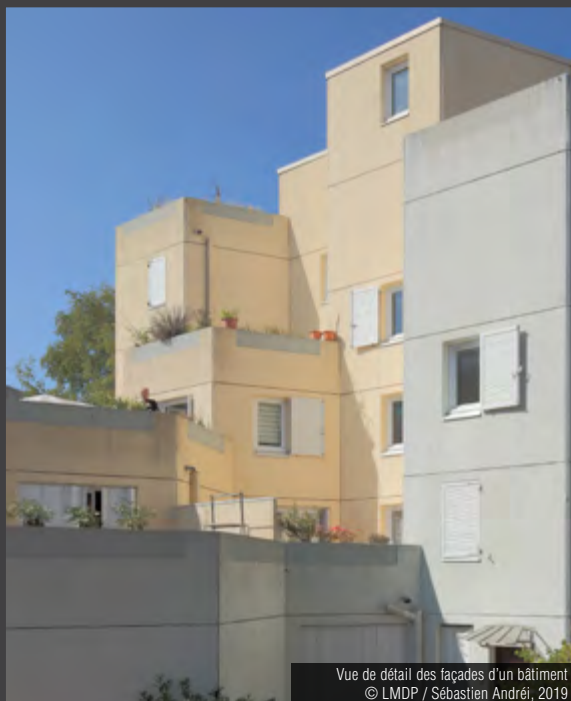
Plan de masse de la résidence Maisons et Jardins, 17 avril 1975.
Source : A.C. d'Orléans, PC 6316.



Vue de détail des terrasses d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Plan de situation de la résidence Maisons et Jardins, 17 avril 1975. Source : A.C. d'Orléans, PC 6316.



Vue de détail des façades d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue des façades nord et ouest du bâtiment 2
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architectes : Bernard Schoeller (1929-2020) ; Franc Charras (architectes de conception) ; Michel Kalt (1925-) ; Daniel Pouradier-Duteil (1925-2009) ; Pierre Vignal (1925-2018) (architectes d'exécution)

Autre intervenant : OTH (bureau d'études techniques)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Office public municipal d'HLM d'Orléans

Né à Vieux-Condé (Nord) le 4 novembre 1929, **Bernard Schoeller** intègre l'École nationale des Beaux-Arts (atelier Gromort-Arretche) où il rencontre Xavier et Luc Arsène-Henry. À l'issue de l'obtention de son diplôme le 6 mars 1956, il devient associé au sein de leur agence (fondée en 1950), aux côtés de ses confrères Jean-Claude Dubost, Vincent Faÿ et François Ambroselli. Cette structure polyvalente est à l'origine de nombreuses opérations de logements, d'édifices de génie civil ou de bâtiments religieux, promouvant une industrialisation du bâti à grande échelle. Bernard Schoeller s'y consacre plus particulièrement aux programmes relatifs à l'habitat, mais il est également l'auteur, en 1967, de la tour de bureaux CB15 (aujourd'hui dénommée Tour Blanche) édifée dans le nouveau quartier d'affaires de La Défense. Sa carrière connaît un tournant décisif avec l'obtention, en 1969, d'un premier prix au concours pour la construction de piscines nouvelles, lancé par le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs. Son modèle, conçu avec l'ingénieur Thémis Constantinidis et baptisé Tournesol, sera réalisé à 183 exemplaires et s'imposera, par son image forte, comme l'un des symboles architecturaux de la France des années 1970, synonyme de la démocratisation de la natation. Afin de répondre à ces nouvelles commandes, il crée son propre cabinet d'architecture avec Pierre Giuliano, qu'il installe au 62 boulevard Malesherbes dans le VIII^e arrondissement de Paris. Il connaît ensuite un nouveau succès à un concours public avec la diffusion de son modèle d'habitat collectif Maisons & Jardins, conçu avec l'agence KPDV, et qui sert de base à la construction de plusieurs milliers de logements au cours de la décennie 1970. Architecte-conseil du ministère de l'Équipement, Bernard Schoeller exerce l'essentiel de son activité en région parisienne et dans le nord de la France. Il meurt le 5 avril 2020.

→ 1978

/// Bernard SCHOELLER ; Franc CHARRAS ;
Michel KALT ; Daniel POURADIER-DUTEIL ; Pierre VIGNAL

Propriété privée



Extrait cadastral, Orléans-La Source © cadastre.gouv.fr

ville-jardin, inscrite dans un environnement boisé et où l'eau sera présente grâce à des lacs artificiels et à un jardin floral créé autour de la source du Loiret. Les premiers bâtiments sont achevés en 1966 : outre la faculté de sciences, les chantiers initiaux consistent en des ensembles de logements collectifs sous la forme de tours et barres (une partie étant destinée aux rapatriés d'Afrique du nord), tandis que l'administration postale installe à Orléans, dans le cadre de la politique nationale de décentralisation, son centre de traitement des chèques.

Le plan-masse initial de Louis Arretche prévoyait la réalisation de 8 000 à 8 500 logements, pour les trois quarts collectifs, permettant l'accueil, à terme, de 30 000 habitants. Six « unités de voisinage » sont prévues autour du noyau central qui concentre les immeubles les plus hauts et la majorité des services et commerces : chacune de ces unités compte environ un millier de logements distribués en immeubles collectifs de quelques étages, entourés par des logements individuels. La réalisation de la ville neuve d'Orléans-La Source prend toutefois du retard par rapport aux prévisions initiales : outre la difficulté d'accueillir des activités décentralisées de la région parisienne, une relative défiance des orléanais vis-à-vis du quartier dissuade les nouvelles installations. Les grands chantiers se poursuivent malgré tout, avec l'ouverture du lycée Voltaire en 1969, et celle du nouvel hôpital en 1975.

Le rétablissement de l'université dans le centre-ville d'Orléans est souhaité par le maire Pierre Ségelle dès le milieu des années 1950, mais la saturation du territoire communal, déjà pris dans les difficultés de la Reconstruction, obère à court terme ce projet. Il faut attendre l'élection de Roger Secrétain à la tête de la ville, en mars 1959, pour qu'une opportunité apparaisse avec la mise en vente du domaine de La Source, immense terrain boisé situé sur la commune de Saint-Cyr-en-Val, quelques kilomètres au sud d'Orléans. Bénéficiant d'un environnement paysager de qualité et situé à proximité de diverses voies de communications, le domaine, vaste de 407 ha, est acquis conjointement par la ville d'Orléans et le département du Loiret, le 23 décembre 1959, et ensuite rattaché au domaine communal. De nouvelles acquisitions permirent encore, en 1962, d'étendre la réserve foncière avec l'achat des 180 ha du domaine de Concyr, au sud de La Source.

Le projet de création d'un campus universitaire entre en phase opérationnelle en 1962, avec la désignation de l'architecte-urbaniste Louis Arretche pour dresser le plan d'ensemble de la ZUP. Son confrère, le Prix de Rome Olivier Clément Cacoub, est nommé architecte en chef de l'université qui couvre 110 hectares. 80 hectares, enfin, sont réservés au Centre national de la recherche scientifique (CNRS). Arretche conçoit son plan-masse selon le principe d'une

Proposé par l'agence Kalt-Pourasier-Duteil-Vignal, associée à Bernard Schoeller et Franc Charras, le modèle Maisons et Jardins est mis en œuvre en diverses communes du territoire français dans la seconde moitié des années 1970 : Miramas (13), Marseille-Saint-Marcel (13), Chambray-lès-Tours (37), Liancourt (60), Neuville-sur-Saône (69), Brignais (69), Champs-sur-Marne (77), Poitiers (86).

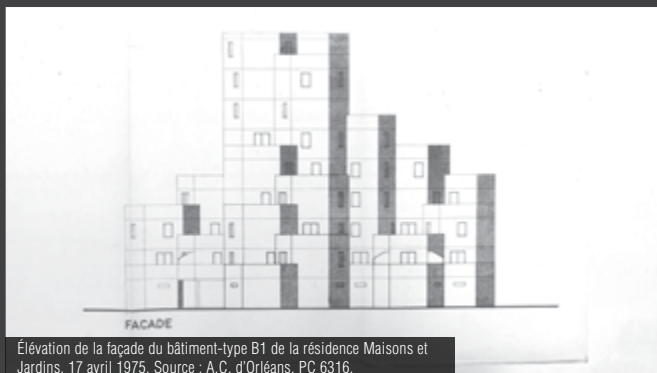
L'opération d'Orléans-La Source est portée par l'Office municipal d'HLM, qui dépose le 5 mai 1975 une déclaration préalable pour la construction de 192 logements. Les travaux, contrôlés par l'architecte orléanais Pierre Blareau, sont déclarés achevés le 14 mars 1978.

Aujourd'hui

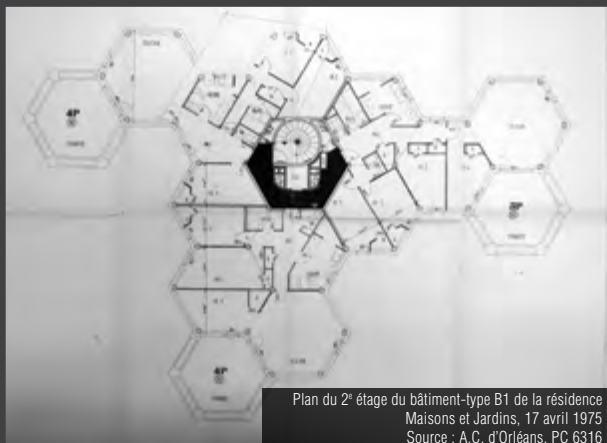
Une importante campagne de travaux est en cours, en 2024. D'une durée de douze mois, elle comprend notamment une réhabilitation thermique grâce à une isolation thermique intérieure ainsi qu'une amélioration de l'étanchéité et de la ventilation.



Vue d'un séjour ouvrant sur une terrasse © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Élévation de la façade du bâtiment-type B1 de la résidence Maisons et Jardins, 17 avril 1975. Source : A.C. d'Orléans, PC 6316.



Plan du 2^e étage du bâtiment-type B1 de la résidence Maisons et Jardins, 17 avril 1975
Source : A.C. d'Orléans, PC 6316



Vue du couloir de desserte d'un appartement
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Peu d'informations ont pu être trouvées sur la carrière de **Franç Charras**. Il est, comme Bernard Schoeller, lauréat du concours organisé en 1969 par le gouvernement pour la conception de piscines industrialisées. Développé avec ses confrères Alain Charvier et Jean-Paul Aigrot, le modèle Caneton connaîtra un succès équivalent au modèle Tournesol, près de 200 exemplaires étant réalisés entre 1973 et 1981. Il est, dans les années 1990, associé à sa consœur et épouse Mireille Arrents au sein de l'agence Arch, établie à Montpellier, où ils travaillent notamment à la réhabilitation du quartier de la Paillade.

Michel Kalt, Daniel Pouradier-Duteil et Pierre Vignal ont été, de 1955 à 1987, à la tête de l'agence Kalt-Pouradier-Duteil-Vignal (KPDV), particulièrement active dans la construction d'équipements publics en Afrique dans les années suivant la décolonisation. Daniel Pouradier-Duteil, issu d'une famille grenobloise d'architectes et d'ingénieurs, est l'élève de Roger-Henri Expert à l'École des beaux-arts de Paris jusqu'à l'obtention de son diplôme en 1955. Né la même année, Pierre Vignal est également élève de l'atelier Expert, et diplômé en 1953. Michel Kalt, enfin, interrompt ses études pour participer aux combats de la Libération, puis retrouve ensuite l'atelier Expert et est lui aussi diplômé en 1953. L'agence fondée par les trois camarades se montre très active dans la construction, sur plans-types, d'écoles au Niger, au Sénégal, au Mali et au Burkina-Faso. Ils dressent également les plans de l'aéroport de Dakar (1972), de l'université de Niamey (1979) et du grand marché (1986) de la capitale du Niger. La consistance de leurs activités en France est moins bien connue.



Vue d'un appartement depuis la terrasse
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

• Archives communales d'Orléans

PC 6316 (n°1975/157) : dossier de permis de construire : pièces écrites (correspondances, descriptif, formulaires), documents graphiques (plan de situation, plan d'ensemble, plans de niveaux, coupes, élévations), 1975-1981.

• Travaux universitaires

Alexandre CÉLANT, *Analyse historique de la création et de l'évolution du quartier d'Orléans-La Source, 1959-2002*, mémoire de maîtrise d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, Tours, université François-Rabelais, 2002.

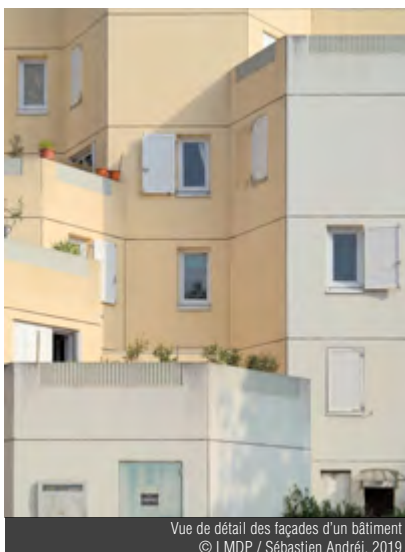
L'ENSEMBLE

La résidence Maisons et Jardins est située au sud-ouest du quartier de La Source, dans le secteur de la Bolière. Elle est implantée dans la partie nord d'un îlot de 9 ha, partagé avec un autre ensemble résidentiel construit par les architectes Michel Andrault et Pierre Parat, et également labellisé Architecture contemporaine remarquable. Le cœur de l'îlot est occupé par un vaste parc public planté d'arbres de haute tige, et animé par des mouvements de terrain. Aucune circulation automobile ne le traverse, seules les voies de desserte destinées au stationnement et à l'accès aux immeubles pénétrant à l'intérieur de l'îlot.

L'ensemble se compose de dix bâtiments élevés en gradins jusqu'à une hauteur maximale de 5 à 6 niveaux. Chaque bâtiment est formé d'une maille de cellules hexagonales de 3 m de côté, assemblées en pyramide autour d'un noyau central recevant les circulations verticales (escalier et ascenseur) et les gaines techniques. La répartition judicieuse des cellules sur le plan horizontal et sur le plan vertical permet d'attribuer à chaque logement une terrasse hexagonale pensée comme un jardin suspendu. Chaque cellule peut être employée, selon les besoins de la composition, dans un usage différent : elle peut accueillir le hall d'entrée et les pièces humides (cuisine et salle de bains), être divisée en

2 chambres, ou encore être laissée entière et affectée au séjour. Le découpage des volumétries permet de donner une grande variété d'orientations à un même logement, tout en évitant facilement les vis-à-vis. Le niveau du rez-de-chaussée, enfin, est réservé aux caves et aux garages, aucun parking souterrain n'étant ainsi nécessaire. Les mouvements artificiels du terrain permettent de placer de plain-pied les halls d'entrée situés au 1^{er} étage, certains logements situés au même niveau disposant en outre d'accès indépendants par des escaliers hors œuvre.

La résidence Maisons et Jardins présente un aspect extérieur particulièrement sobre et révélant la logique constructive de l'ensemble.



Vue de détail des façades d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien André, 2019

Les bâtiments sont édifiés sur une structure poteaux-dalles en béton armé, complétée par des panneaux de façades préfabriqués en béton à doublage isotherme renforcé, et au parement de couleur blanche ou jaune. Chaque panneau constitue un côté du plan hexagonal ; ils sont, selon les cas, laissés aveugles ou percés d'une unique fenêtre. Les terrasses sont, quant à elles, dotées de panneaux de demi-hauteur formant jardinière. En conformité avec les requêtes exprimées par le ministère de l'Équipement, l'isolation thermique a fait l'objet d'un soin particulier pour l'époque, tandis que le chauffage électrique par convecteurs réglables individuellement est à l'époque considéré comme un progrès sensible en matière de confort.



Vue de détail des terrasses d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien André, 2019

INTÉRÊT DU LABEL

La déclinaison orléanaise du modèle Maisons et Jardins correspond à un temps de l'histoire du logement social en France où les grands ensembles cèdent la place à des modèles présentant des échelles plus diversifiées, et dont les prestations cherchent à se rapprocher des résidences privées. Rompant avec la composition en tours et barres, les immeubles adoptent des dimensions plus proches de l'homme. La maille proliférante en nid d'abeille génère

une variété étonnante de volumes tout en conférant à l'ensemble un puissant sentiment d'unité : caractéristique de l'architecture des années 1960-1970, cette logique maximaliste rapproche le modèle Maisons et Jardins de l'architecture-sculpture. Loin d'être arbitraire, son utilisation s'appuie sur la mise en œuvre d'un procédé industrialisé, défini comme on l'a vu tant dans une logique de gain de coût et de temps que dans une perspective de diffusion facile sur l'ensemble du

territoire français. L'association, très en amont, avec un bureau d'études techniques - ici OTH - montre à ce titre l'importance qu'exercent encore les logiques de rationalisation et de préfabrication. La résidence Maisons et Jardins intègre enfin, par sa situation dans le quartier de La Source, un corpus remarquable sur le plan de l'histoire de l'architecture et associant tant équipements publics qu'ensembles de logements collectifs.



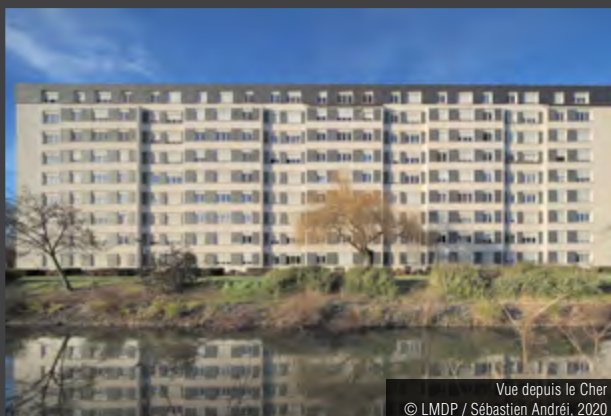
Vue générale de la résidence Honoré-de-Balzac en direction du nord-est
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue d'ensemble de la résidence
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue de la maquette du quartier des Fontaines avec le premier projet pour le centre urbain, 1970. Source : AD37, fonds Arsicaud, 5F1 P058-25431/11



Vue depuis le Cher
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020

Architectes : Joël Hardion (1913-2002) (architecte en chef) ;
Jean Niermans (1897-1989) ; Michel Niermans (1935-) ;
Pierre Dalloz (1900-1992) (architectes d'opération)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : SEMIVIT

Fils et petit-fils d'architecte, **Joël Hardion** est né à Tours en 1913. Son père, Jean Hardion, architecte en chef des monuments historiques, est notamment l'auteur de la reconstruction du grand théâtre de la ville. Joël Hardion intègre en 1937 l'École des beaux-arts de Paris (atelier Expert), dont il est diplômé en 1944. Proche de Louis Arretche, il participe à la reconstruction de Saint-Malo avec son associé Henry Auffret : les deux hommes y édifient de nombreux logements et équipements (écoles, hôpitaux, centres administratifs). Plusieurs phares ponctuant la côte bretonne leur sont également dus. Joël Hardion recentre, à la fin des années 1950, son activité sur la capitale où il établit son agence, cessant son association avec Henry Auffret. Nommé architecte en chef du quartier des Rives-du-Cher de Tours en 1959, il joue un rôle considérable dans la transformation de sa ville natale, dirigeant la réalisation de plus de 14 000 logements dans les secteurs des Fontaines, de l'Europe, du Champ-Girault, de Rochepinard, etc. On lui connaît en outre d'importants ensembles de logements ailleurs en France, notamment à Orléans et à Marseille. Son œuvre demeure cependant mal connue, ses archives ayant été détruites après sa mort survenue en 2002.

→ 1978

/// Joël HARDION ; Jean NIERMANS ; Michel NIERMANS ;
Pierre DALLOZ

Propriété privée



Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr

La ZUP n°1 de la vallée du Cher est créée le 22 mars 1967 par arrêté ministériel ; elle couvre la section la plus en amont de la vallée, entre le lieu-dit Rochepinard, à Saint-Avertin, et le pont du Sanitas où l'opération rejoint celle des Rives-du-Cher qui est alors en cours d'achèvement. Le projet prévoit l'élargissement à 200 m du lit mineur du Cher, la création de barrages régulant le cours de la rivière, l'aménagement d'une île artificielle et de vastes terrains de sports et de loisirs, et la construction d'environ 5 000 logements, dont 4 000 sont situés en rive sud, au lieu-dit Les Fontaines.

Accompagné par l'urbaniste Pierre Dalloz et son bureau d'études ATU, Joël Hardion dresse un premier plan-masse d'ensemble pour le nouveau quartier des Fontaines, comportant plusieurs immeubles de grande hauteur édifiés sur des dalles. Ces dernières, si elles constituent un caractère typique de l'urbanisme des années 1960, trouvent une logique particulière dans le cas de la vallée du Cher en raison de la proximité de la nappe phréatique qui renchérit les ouvrages souterrains, et en particulier les espaces de stationnement. Le plan-masse de Hardion est ensuite plusieurs fois remanié jusqu'en 1970, alors que les travaux de génie civil ont débuté, menés par la SEMAVIT.

Le nouveau quartier est réparti en différentes zones, séparées par un axe nord-sud, l'avenue Mozart, et un axe est-ouest, l'avenue Stendhal. Le secteur situé au sud-est est destiné au logement social ; celui au sud-ouest à la location ; celui au nord, plus favorisé géographiquement grâce à sa proximité avec le Cher, à l'accession à la propriété. L'emprise située au nord du croisement des deux avenues est plus spécifiquement destinée à accueillir le centre urbain du quartier des Fontaines. Ce point névralgique doit être composé de 450 logements répartis dans trois tours de 25 étages, surplombant un ensemble commercial et sportif. Pierre Dalloz, qui vient d'être autorisé, à près de 70 ans, à porter le titre d'architecte, doit coordonner les études du projet, la maîtrise d'ouvrage revenant à la SEMIVIT.

La ville de Tours élit à sa tête, en mars 1959, Jean Royer (1920-2011) : le jeune député gaulliste, qui avait axé sa campagne pour les élections municipales sur la question du logement, lance une ambitieuse politique de construction de grands ensembles, en s'appuyant notamment sur un réseau de sociétés d'économie mixte fondées avec le soutien de la banque Paribas. Deux d'entre elles, la SEMAVIT et la SEMIVIT, sont respectivement chargées de l'aménagement foncier et de la construction immobilière des grands chantiers voulus par la municipalité.

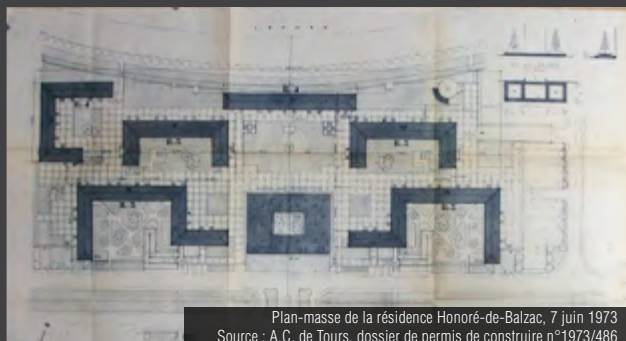
Le territoire communal, enserré entre la Loire et le Cher, étant parvenu à saturation, Jean Royer lance, peu après son élection, le programme d'aménagement de la rive nord du Cher : terminé en 1968, ce grand chantier permet la construction de 2 300 logements en même temps que la mise hors d'eau des terrains situés au nord de la rivière, et jusque-là régulièrement frappés d'inondation. L'architecte en chef Joël Hardion est rapidement chargé, dès 1964, d'envisager un programme bien plus important, Jean Royer envisageant désormais la canalisation du cours du Cher dans sa traversée de l'agglomération tourangelle, entre Saint-Avertin et Ballan-Miré. Environ 18 000 logements supplémentaires pourraient être construits sur les terrains remblayés, pour l'essentiel situés en rive sud ; la ville de Tours, grâce à un échange territorial avec les communes voisines, y trouve l'assiette à son expansion rendue nécessaire par sa vitalité démographique.

Aujourd'hui

La résidence Honoré-de-Balzac n'a que relativement peu changé depuis son achèvement, les principales évolutions ayant concerné le changement d'affectation des cellules commerciales en rez-de-chaussée, et la réfection de la surface des parties circulables de la dalle, l'étanchéité de teinte rouge ayant été remplacée par un enrobé bitumineux. Enfin, des boxes et garages demeurent encore dans le patrimoine communal et font régulièrement l'objet de ventes par délibération prise en conseil municipal.



Vue générale de la résidence Honoré-de-Balzac en direction du nord
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



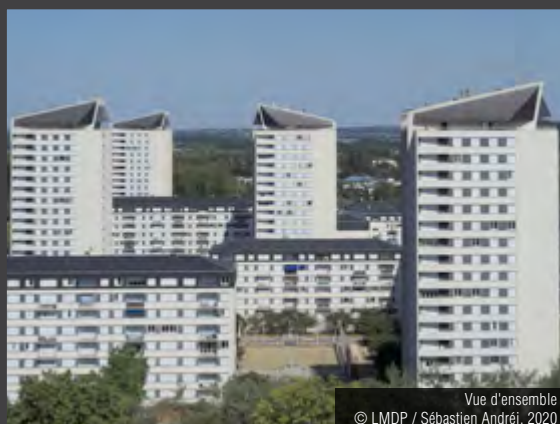
Plan-masse de la résidence Honoré-de-Balzac, 7 juin 1973
Source : A.C. de Tours, dossier de permis de construire n°1973/486



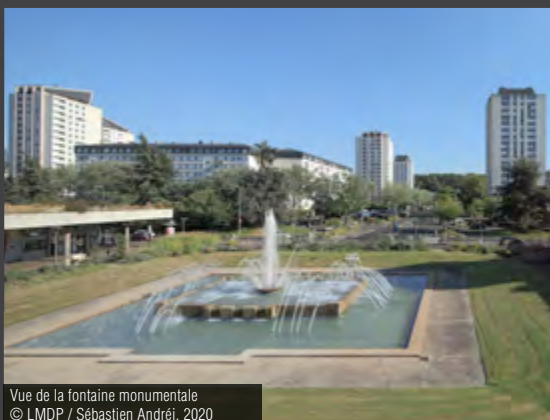
Coupe et élévations des façades est des bâtiments J et N, 15 avril 1973
Source : A.C. de Tours, dossier de permis de construire n°1973/486



Coupe et élévations des façades est du bâtiment K, 15 avril 1973
Source : A.C. de Tours, dossier de permis de construire n°1973/486



Vue d'ensemble
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue de la fontaine monumentale
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020

Jean Niermans naît à Paris le 14 décembre 1897, et descend d'une famille d'architectes néerlandais : son père, Édouard-Jean Niermans, s'installe en France dans les années 1880 et y mène sa vie professionnelle, notamment marquée en 1913 par la construction de l'hôtel Negresco, à Nice. Jean, qui est son fils aîné, intègre après sa démobilisation l'École des beaux-arts de Paris en 1920 au sein de l'atelier Umbdenstock. Diplômé le 10 novembre 1925, il tente ensuite à plusieurs reprises le concours de Rome, avant de parvenir à la récompense finale en 1929, sur le sujet d'un Palais de l'Institut. Il est pensionnaire de 1930 à 1932 de l'académie de France à Rome, et devient architecte en chef des Bâtiments civils et des palais nationaux à son retour à Paris. Il s'associe alors à son frère Édouard (1904-1984), diplômé en 1934, avec qui il mènera l'essentiel de sa vie professionnelle. Les frères Niermans sont actifs sur une grande variété de programmes, et remportent notamment les concours des hôtels de ville de Puteaux (1934) et d'Alger (1951) : le classicisme tempéré de leur œuvre et leur sens de la monumentalité les rapprochent davantage des œuvres contemporaines de Michel Roux-Spitz que du Mouvement moderne. Très actif après-guerre à Dunkerque dont il est l'architecte en chef de la Reconstruction, Jean Niermans donne avec son frère, en 1963, une œuvre particulièrement remarquée avec l'auditorium de la maison de la Radio, à Paris, avec leur confrère Henry Bernard. L'association fraternelle cesse cette même année. Jean Niermans s'associe ensuite à son fils **Michel** (né en 1935) : les deux hommes réalisent à Tours, au début des années 1970, l'important chantier d'extension du palais des Sports. La résidence Honoré-de-Balzac constitue la dernière réalisation d'importance de Jean Niermans qui cesse son activité professionnelle en 1977. Il décède le 26 février 1989 à Boulogne-Billancourt.



Symbole de l'ambition conférée par la ville de Tours au nouveau quartier, le centre urbain doit être complété, sur son flanc ouest, par un immeuble de grande hauteur accueillant des bureaux. Le projet est considérablement remanié au début de l'année 1972, conséquemment à la décision de Jean Royer de renoncer aux immeubles de grande hauteur jugés trop coûteux. Joël Hardion présente, au printemps, une nouvelle étude proposant l'édification de six immeubles de logements sur une immense dalle affectée aux stationnements et à un centre commercial organisé autour d'une fontaine faisant face à l'avenue Stendhal. Deux passerelles franchissent cette dernière pour mener les piétons au secteur HLM situé au sud. Le plan de masse sera ensuite modifié à la marge, Hardion supprimant notamment les passerelles (remplacées par des souterrains) et deux petits bâtiments faisant face au Cher et initialement destinés à accueillir des salles de réunions. Pierre Dalloz est, comme convenu, désigné architecte d'opération du nouvel ensemble ; n'ayant pas d'agence structurée, il collabore avec Jean et Michel Niermans qui disposent déjà, dans le département, d'un outil de travail intervenant sur le chantier d'extension du palais des sports de Tours. Le permis de construire de la résidence Honoré-de-Balzac est délivré le 16 novembre 1973, les travaux débutant le mois suivant.

Premiers terminés, les 162 logements des bâtiments M et O sont livrés à l'automne 1975. Le centre commercial et les bâtiments J, K et L (192 appartements) sont ensuite terminés à l'hiver 1977, l'achèvement du bâtiment N (101 logements) un an plus tard marquant, début 1978, la fin de l'opération. La commercialisation de la résidence Honoré-de-Balzac est particulièrement médiocre, et grève durablement les comptes de la SEMIVIT et de la ville de Tours, qui avait fait l'achat de 274 logements : au 31 décembre 1982, plus de cinq ans après l'achèvement des travaux des bâtiments K, M et O, 25 appartements y demeurent encore à la vente, 6 étant entièrement aménagés et 19 à l'état brut. La municipalité se résoudra, *in fine*, à les proposer sur le marché locatif.

On verra plusieurs raisons à cette défiance du public, qui touche à un même degré les autres ensembles locatifs ou en accession à la propriété du quartier, puisque seuls 50 logements sur 247 de la résidence voisine du Front de Cher sont vendus à l'achèvement du programme au printemps 1978. Le quartier des Fontaines souffre, tout d'abord, de l'image négative renvoyée par son relatif isolement géographique et la faiblesse des services et équipements publics disponibles au cours des premières années de son existence,

qui découragent nombre d'acheteurs. La part importante des logements sociaux dans la programmation générale et le caractère démodé - jusqu'à en être répulsif pour certains Tourangeaux - de l'organisation en tours et barres conduit également au désintérêt de la classe moyenne visée par la SEMIVIT. La motorisation des ménages, l'amélioration des moyens de communication et l'encouragement donné, au niveau gouvernemental, à l'accession à la maison individuelle inscrivent la résidence Honoré-de-Balzac dans un environnement commercial défavorable. Seule la modération du prix de vente, au détriment du bilan financier de l'opération, permet d'attirer les clients : la ville de Tours propose en particulier à ses fonctionnaires des conditions d'achat privilégiées.

L'ENSEMBLE

La résidence Honoré-de-Balzac occupe une parcelle de plus de 4 ha formant un quadrilatère entre le Cher, au nord, et l'avenue Stendhal, au sud, cette dernière constituant la voie de circulation principale du quartier des Fontaines. L'opération se compose de six bâtiments d'habitation de 6 à 7 niveaux, établis sur une dalle couvrant la majeure partie de la parcelle. L'accès y est réservé aux piétons, aux déménagements et aux secours, la circulation des véhicules privés et leur stationnement s'effectuant en sous-

sol. Un centre commercial comprenant un petit supermarché et une dizaine de boutiques est établi en rez-de-chaussée au cœur de l'opération, autour d'une fontaine monumentale située dans l'alignement de l'avenue Mozart.

L'ensemble du programme repose sur un gigantesque socle sous dalle, édifié sur trois demi-niveaux. Les parkings privés sont regroupés sur deux étages sous le bloc des bâtiments J, K et N d'une part, et M et O d'autre part, et sont situés aux cotes 47.60 et 50.10 ; les deux niveaux totalisent 1 039 places de stationnement, excédant largement les stricts besoins résidentiels.



Vue intérieure © LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Élévations du bâtiment F façades nord et ouest
Source : AM PC 1970-608.



Vue d'un bâtiment
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Détail du revêtement des murs extérieurs
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue d'une des tours de la résidence
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020



Vue d'une des tours de la résidence
© LMDP / Sébastien Andréi, 2020

Ingénieur de formation, ami et élève d'Auguste Perret à titre privé, **Pierre Dalloz** (1900-1992) fréquente le milieu parisien intellectuel et artistique des années 1930, et occupe des postes de haut-fonctionnaire dans les années précédant la Seconde Guerre mondiale, notamment auprès de Jean Giraudoux. Alpiniste confirmé et initiateur du maquis du Vercors, il se lie avec Eugène Claudius-Petit, qui le nomme en 1949 chef du service de l'architecture du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU). Il s'attache, avec Paul Herbé, à orienter les chantiers des villes sinistrées suivant les préceptes du Mouvement moderne, et crée le Cercle d'études architecturales (CEA) pour en diffuser les idées. Il fonde ensuite, en 1954, l'atelier d'urbanisme d'Alger, premier de ce type en France, à la demande de Jacques Chevalier. C'est en 1961 qu'il fait la rencontre du maire de Tours Jean Royer, en tant que membre du Conseil supérieur de l'architecture chargé d'inspecter les grands programmes de construction en France. Créant ensuite son bureau d'études techniques, l'ATU, il travaille avec Joël Hardion à définir l'opération d'aménagement de la vallée du Cher. Conseiller technique du maire qui apprécie sa liberté de parole, il est à l'initiative de la création de l'Atelier d'urbanisme de Tours en 1967, dont Jean-Claude Drouin devient le directeur. Autorisé à porter le titre d'architecte en 1968, Pierre Dalloz conçoit le tremplin de saut à ski de Saint-Nizier-du-Mouchet (Isère). Ses réalisations personnelles demeureront toutefois peu nombreuses, étant peu à peu marqué par la maladie au cours des années 1970, en même temps que ses liens avec Jean Royer se délitent.

Sources :

• Archives municipales de Tours

273 W 16 : dossier d'étude de la ZUP n°1 : pièces écrites (comptes-rendus de réunions, correspondance), pièces écrites (plans-masses, plans de niveaux, coupes, élévations), 1962-1973.

331 W 33 : dossier d'étude du quartier des Fontaines : pièces écrites (comptes-rendus de réunions, correspondance), pièces écrites (plans-masses, plans de niveaux, coupes, élévations), 1968-1974.

331 W 34 : dossier d'étude du quartier des Fontaines : pièces écrites (comptes-rendus de réunions, correspondance), pièces écrites (plans-masses, plans de niveaux, coupes, élévations), 1969-1981.

331 W 43 : dossier du centre urbain du quartier des Fontaines : pièces écrites (comptes-rendus de réunions, correspondance, plaquettes commerciales), pièces écrites (plans-masses, plans de niveaux, coupes, élévations, perspectives), 1970-1976.

PC n°1973/486 : dossier de permis de construire : pièces écrites (correspondance, formulaires, descriptifs),

• Travaux universitaires

MASSIRE Hugo, *La Cité retrouvée : Tours, 1958-1978, vingt ans de politiques d'aménagement de la vallée du Cher*, mémoire de master 1 d'histoire de l'art sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, université de Tours François-Rabelais, 2010 (3 vol.).

• Ouvrages

MINNAERT Jean-Baptiste (dir.), *Tours, métamorphoses d'une ville*, Paris, Norma, 2016.

Chaque immeuble possède, à ces mêmes niveaux, des caves et des boxes à la disposition des résidents. Le centre commercial est, quant à lui, situé à un niveau intermédiaire (cote 48.20) correspondant au niveau du sol naturel : les commerces sont répartis le long d'une galerie soutenue par des poteaux circulaires, et ouvrant sur la fontaine centrale placée au milieu d'une pelouse. Une voie de circulation souterraine passe par ailleurs à l'arrière des boutiques, offrant 130 places de stationnement aux clients venus en automobile. Deux escaliers publics, situés au nord du supermarché, permettent la communication entre le centre commercial et le niveau de la dalle. Cette dernière est traitée en jardin suspendu, bien que les surfaces minérales nécessaires à la circulation des engins de pompiers soient particulièrement importantes. Les arbres de haute tige sont peu nombreux, leur système racinaire ayant tendance à endommager les

couches d'étanchéité ; aussi les zones plantées présentent-elles aujourd'hui des qualités d'agrément modestes, la disparition des arbustes laissant la place à de simples surfaces enherbées. Les jardins situés au sud des bâtiments N et O sont en revanche de pleine terre et présentent des sujets au développement beaucoup plus important.

Les six bâtiments sont construits sur une ossature de béton armé pour les poteaux, les murs de refends, les chaînages et les planchers, complétée par des façades porteuses en pierre de taille. Ils sont couverts par une charpente en bois, revêtue d'ardoises de fibrociment : chaque immeuble compte deux étages de combles aménagés en appartements en duplex. Les porches d'entrée sont revêtus de grès cérame de couleur verte, et accompagnés d'une grande jardinière en béton armé. Reprenant un processus prisé de Jean Royer et déjà expérimenté à Tours depuis le milieu des années

1960, les appartements sont proposés aux acquéreurs avec ou sans apport initial, et suivant trois formules : les logements peuvent être livrés entièrement aménagés et prêts à vivre, en volume brut de béton où la totalité de l'aménagement intérieur est laissée au choix de l'occupant, ou partiellement aménagé. Les travaux d'équipement et de finition sont alors laissés à la charge de l'acquéreur, qui décide des revêtements de sols et de murs, de l'installation sanitaire, de l'organisation de la cuisine, etc. Les appartements concentrent des typologies familiales, leurs surfaces allant de 53 à 148 m², soit des dimensions peu usitées dans des ensembles neufs de logements collectifs. L'esthétique extérieure des immeubles est d'une grande sobriété. Les façades en pierre appareillée reprennent, d'un étage à l'autre, le même rythme de percement de baies, séparées par des balcons formant une légère saillie. Les étages de combles sont éclairés par des châssis de toit.

INTÉRÊT DU LABEL

La résidence Honoré-de-Balzac constitue, à l'instar du quartier des Rives-du-Cher (labellisé Architecture contemporaine remarquable), un fragment du projet royeriste d'aménagement de la vallée du Cher entrepris dans les années 1960-1970, considérable par son ampleur et sans guère d'équivalent en France. Réalisé dans le cadre de la politique nationale des ZUP, le quartier des Fontaines est mis en chantier à un moment charnière de l'histoire de l'urbanisme français, les critiques croissantes portées contre le modèle des grands ensembles amenant leur mise au ban par la circulaire Guichard du 21 mai 1973, au moment même où les premières tours de logements étaient livrées à leurs locataires.

L'histoire, complexe, de la résidence témoigne d'abord de la radicalité du changement de modèle architectural décidé en réaction à la défiance du

public pour les immeubles de grande hauteur. Désormais couchés, les bâtiments sont revêtus d'ardoise et de pierre de taille afin de mieux respecter les invariants du grand paysage tourangeau. Le programme reste pourtant, dans l'ensemble, cohérent avec les orientations initiales, notamment par l'immense dalle s'étendant sur plusieurs hectares de surface, et qui constitue l'un des plus vastes ouvrages souterrains au niveau régional.

Terminée en 1978, l'opération est aujourd'hui frappée de problèmes d'obsolescence, pour certains liés au vieillissement général du quartier des Fontaines. La relative déprise du centre commercial interroge tant la flexibilité de l'ensemble sous dalle que la capacité du programme à fonctionner comme le véritable centre urbain du quartier des Fontaines, tel qu'il était voulu au moment de son lancement.

Les défauts d'étanchéité de la dalle obèrent, quant à eux, les aménités paysagères pouvant être offertes aux résidents qui bénéficient sinon d'un cadre remarquablement calme, grâce à la séparation verticale des circulations et au plan-masse aéré qui évite les vis-à-vis et les effets de réverbérations. La résidence jouit également d'un cadre de vie exceptionnel avec la proximité immédiate des bords du Cher dont le paysage a été remodelé en même temps que le quartier est sorti de terre. Œuvre de mains prestigieuses (Hardion, Niermans, Dalloz), les immeubles présentent une générosité typologique rare pour son époque et des matériaux de bonne qualité. Bien conservés, ils offrent des élévations rejetant tout pastiche et exprimant fortement l'alternance des travées pleines et des creux des loggias. L'ensemble constitue un témoignage remarquable d'un certain idéal résidentiel des années 1970.



Vue d'ensemble des bâtiments A, B et D
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



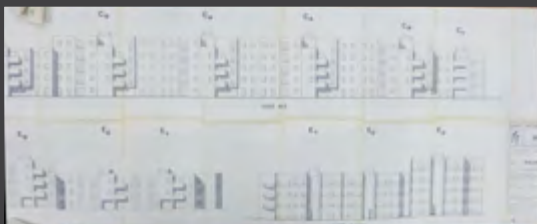
Vue d'ensemble de la façade ouest
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue générale depuis le canal de Briare
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Martin Schulz van Treeck (architecte), Plan-masse de la résidence de la Sirène,
avril 1976. Source : AM de Montargis, 4 T 107.



Martin Schulz van Treeck, Élévations de la façade ouest du bâtiment C et des façades
est et ouest du bâtiment E, août 1973. Source : AM de Montargis, 4 T 107.



Façade ouest du bâtiment C © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Architecte : Martin Schulz van Treeck (1928-1999)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Foyer du Fonctionnaire
et de la Famille (3F)

Martin Schulz van Treeck est né en 1928. De nationalité allemande, il collabore avec l'architecte Jean Ginsberg, dont l'agence connaît au cours des années 1950-1960 un succès remarquable dans la réalisation d'immeubles de logements, qu'ils soient sociaux ou de standing. Associé à son patron et à Pierre Vago, Martin Schulz van Treeck remporte, au début des années 1960, le concours pour le plan d'aménagement de la ville nouvelle d'Ashdod, en Israël. Il crée ensuite sa propre agence autour de 1970, en même temps qu'il est chargé par le bailleur social Foyer du Fonctionnaire et de la Famille (3F) de la construction du groupe des Orgues de Flandre (Paris, 19^e). Cet ensemble de logements qui comprend plusieurs immeubles de grande hauteur se distingue dans la production de l'époque par sa composition volumétrique très aboutie, marquée par des jeux d'encorbellements. Schulz van Treeck s'était déjà fait connaître, à la fin des années 1950, par la mise au point du relatoscope, sorte d'endoscope destiné à l'examen des maquettes. Mal inventoriée, son œuvre compte également des ensembles de logements à Laval (Mayenne) : la résidence Murat dans le quartier du Mortier, et la résidence La Charmille, rue des Étaux, dans un registre architectural plus proche du post-modernisme. Il meurt en 1999.

RÉSIDENCE DE LA SIRÈNE

→ 1978

/// Martin SCHULZ VAN TREECK

LOIRET / MONTARGIS

Rue de la Sirène

Propriété privée
Situé dans le périmètre d'un monument historique



Aujourd'hui

Les bâtiments paraissent avoir conservé leurs caractéristiques d'origine, à l'exception des menuiseries extérieures qui ont été renouvelées. La couleur visible sur les vues anciennes semble toutefois différente, les façades étant ravalées dans un jaune plus vif que la teinte sable actuelle.

Montargis, sous-préfecture du Loiret, s'engage au début des années 1960 dans une politique énergique de construction pour doter la ville des ensembles de logements sociaux (La Chaussée, Le Grand Clos) rendus nécessaires par l'accroissement démographique. Le vieux quartier de La Sirène est ainsi démoli à partir de 1966 dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine participant à la résorption des îlots insalubres, piloté par la SEMPEL (société d'économie mixte pour l'équipement du Loiret). La rue de la Sirène, menant à la commune voisine de Châlette-sur-Loing, doit être élargie par la même occasion. Une première tranche de reconstruction est lancée autour de l'école Albert-Thierry, les immeubles de logements sociaux alors édifiés prenant la forme de barres indifférentes à leur contexte urbain.

Une démarche autre est adoptée pour la poursuite du programme de rénovation urbaine, peut-être à l'instigation de la municipalité. Confiée au bailleur public 3F, l'opération de la Sirène présente dans son

programme une volonté de mixité sociale, mêlant des logements locatifs sociaux et d'autres proposés en accession à la propriété. Le maître d'ouvrage choisit de faire appel à l'architecte Martin Schulz van Treeck, qui bien que relativement jeune, dispose d'une expérience conséquente dans le domaine du logement, ayant été pendant une décennie l'assistant de Jean Ginsberg.

Le dossier de demande de permis de construire est déposé le 30 août 1973, et accordé le 3 janvier 1974. Remarquable par son importance une fois rapporté à la ville de Montargis, le chantier est réalisé suivant un phasage du sud vers le nord, la déclaration d'achèvement des travaux étant signifiée le 15 février 1978.



Vue d'ensemble des bâtiments A, B et D © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue des espaces de circulation extérieurs
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Façades ouest des bâtiments D et E
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail d'un escalier extérieur reliant les
bâtiments A et B © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail d'un escalier extérieur reliant les
bâtiments A et B © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue d'un escalier extérieur reliant les bâtiments A et B
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Détail des terrasses
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Détail des terrasses
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de la rue intérieure entre les bâtiments B et C
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

• Archives communales de Montargis

4 T 107 : permis de construire n°1973/78 : pièces écrites (formulaires, descriptif, correspondance) et documents graphiques (plan-masse, plans de niveaux, coupes, élévations), 1973-1978



L'ENSEMBLE

La résidence de la Sirène forme un ensemble de cinq bâtiments implantés sur un terrain d'1,35 ha, longeant le canal de Briare. Le site, à proximité immédiate du centre-ville de Montargis, est relativement escarpé et dominé par la colline portant le château médiéval : la parcelle présente ainsi une forte déclivité. La composition volumétrique peut être simplifiée en deux barres irrégulières le long de la rue de la Sirène, séparée par une tour-signal, l'ensemble enveloppant deux bâtiments bas, organisés en gradins autour d'escaliers extérieurs. L'ensemble totalise 263 logements : 87 sont en accession à la propriété (bâtiments A et D), 36 répondent aux normes ILN (immeuble à loyers normaux, bâtiment E), et 140 aux normes HLM (bâtiments B et C). Le détail des typologies et des dispositions intérieures n'est pas connu en l'absence de plans de niveaux dans le dossier de permis de construire ayant été conservé.

La tour, dénommée bâtiment D et pièce maîtresse de l'ensemble, est développée sur 10 niveaux, sa hauteur relative n'excédant toutefois jamais 8 étages grâce à l'exploitation de la pente. Son plan d'étage, particulièrement complexe, mêle mouvements concaves et convexes autour d'une forme générale triangulaire, le sommet le plus aigu étant tourné vers le plan d'eau. Les balcons aux extrémités, les baies filantes en façade sud et les verticales

aveugles des rotules venant en saillie animent les élévations, évoquant tant l'architecture brutaliste d'un Erno Goldfinger, ou les premières heures du Mouvement moderne croisant les références navales, avec l'hôtel Latitude 43 de Georges-Henri Pingusson. Une excroissance côté canal et partiellement supportée par un portique est affectée à des bureaux.

Les bâtiments E et C, le long de la rue de la Sirène, partagent une même organisation : élevés sur 2 à 4 étages, ils se présentent comme des barres dont les redents multiples et les décrochements de hauteur cassent la linéarité. Les façades sur rue présentent des élévations planes et assez hermétiques, seulement animées, au-dessus des halls d'entrée, par les saillies des balcons. Celles ouvrant à l'orient sont percées par des successions de portes-fenêtres, la situation sans vis-à-vis et la vue sur le paysage du canal de Briare justifiant l'importance prise par les surfaces vitrées. Les massifs circulaires des cages d'escaliers forment des excroissances cassant, à nouveau, la rigidité qu'auraient causées de longues perspectives. La pente est une nouvelle fois exploitée pour abriter, sous les bâtiments B et C, deux niveaux de parking partiellement enterrés.

Les bâtiments A et B, enfin, forment 8 plots implantés par groupes de 2 sur la pente descendant vers le canal de Briare.

Les plots du bâtiment B reprennent une organisation proche du bâtiment C avec lequel il partage les mêmes normes HLM ; les cages d'escalier sont cette fois orientées à l'ouest, et ouvrent sur une rue intérieure accessible uniquement aux piétons. Un portique crée même un trait d'union entre les deux bâtiments, la différence de niveau entre ces derniers étant soulignée par le décalage des planchers de chaque excroissance. Le bâtiment A comprend quatre niveaux étagés en gradins : les logements établis en duplex y prennent la forme de villas urbaines, plus proches de l'habitat individuel que du collectif. Les terrasses sont terminées, côté canal, par des jardinières en béton armé. Des escaliers extérieurs séparant les différents plots permettent enfin de relier directement, à travers le bâtiment A, la rue intérieure aux bords du canal.

La réflexion volumétrique de la résidence s'avère ainsi remarquablement aboutie : deux pages et demi de la notice de permis de construire – chose assez rare à l'époque – justifient le parti architectural retenu, et précisent les conditions d'emploi du relatoscope lors de l'étude. L'œuvre de Martin Schulz van Treeck est par contre classique dans sa technicité et ses procédés constructifs, ceux-ci étant limités par le budget général de l'opération : les bâtiments sont donc construits sur une ossature de poteaux, de poutres et de voiles en béton armé.

INTÉRÊT DU LABEL

Cette œuvre constitue un ensemble résidentiel rare à l'échelle de la région, et ce à plusieurs titres. Située chronologiquement à la fin des grands chantiers de rénovation urbaine, la résidence de la Sirène s'appuie certes sur la même table rase que dans des opérations comparables à Tours ou à Bourges. Un souci d'urbanité a toutefois présidé à sa conception volumétrique, l'architecte se montrant particulièrement attentif aux points de vue, aux perspectives, aux effets de transition et de continuité d'échelle avec le centre-ville. La variété volumétrique, travaillée au relatoscope, marque aussi la rupture avec le modèle des tours et barres dans le

même temps condamné par la circulaire Guichard du 21 mars 1973.

D'un site compliqué – une parcelle étirée et en forte pente, aux points d'accès limités – l'architecte tire un plan-masse exploitant les vues vers le canal de Briare, tout en favorisant les circulations piétonnes. C'est aussi une image plus généreuse et plus qualitative du logement social qui est proposée, par l'importance des espaces intermédiaires offerts, et par la mixité programmatique conduisant à une relative indifférenciation des appartements proposés en location ou en accession à la propriété. On rapprochera également l'organisation en gradins des bâtiments A et B des formules

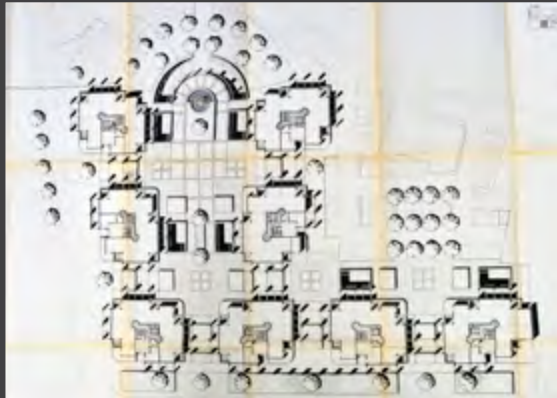
développées par Michel Andrault et Pierre Parat et des recherches des années 1970 sur l'architecture proliférante et plus généralement la réinvention des modes d'habiter (résidence Jeanne-Hachette à Ivry-sur-Seine par Renée Gailhoustet). On soulignera enfin la densité remarquablement forte de l'opération, qui compte 194 logements à l'hectare, soit deux fois plus que la moyenne des grands ensembles l'ayant précédée. On verra dans ce parti tant la conséquence d'arbitrages financiers – la forte charge foncière poussant à la hausse la surface à bâtir – que de la volonté du maître d'ouvrage et de l'architecte de recréer la compacité des quartiers anciens.



Vue d'ensemble de la résidence vers le nord depuis la place
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Façades, côté rue
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Robert Mander et Marc Ginisty, Plan-masse de la résidence Lamartine, décembre 1985.
Source : AC de Tours, PC n°1987/972

Robert Mander est né le 4 juillet 1951. Étudiant à l'école d'architecture de Nantes de 1969 à 1975, il s'installe après l'obtention de son diplôme à Tours, où il est d'abord associé quelques années à son confrère Alain Gourdon. Il travaille ensuite à son propre compte, et remporte en 1985, avec l'assistance de **Marc Ginisty**, le concours organisé par l'office HLM de Tours pour la construction des 252 logements de la résidence Lamartine. Si cette commande importante demeure, pour Robert Mander, une unique incursion à cette échelle dans le logement social, elle lui permet d'accéder à une certaine reconnaissance auprès des maîtres d'ouvrages privés. L'architecte se spécialise, notamment, dans le domaine de l'architecture de la santé et des laboratoires, en réalisant plusieurs cliniques dans le quart nord-ouest de la France.



Vue de la place de la résidence, vers le nord
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Robert Mander et Marc Ginisty, Vue de la maquette de la résidence Lamartine, décembre 1985. Source : AC de Tours, PC n°1987/972



Vue de la place de la résidence vers l'est © LMDP / Sébastien Andréi, 2019





Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr



Robert Mander et Marc Ginisty, plan général de la résidence, décembre 1985
Source : AC de Tours, PC n°1987/972

La ville de Tours connaît au cours des Trente Glorieuses, à l'instar des autres grandes villes du pays, un élan sans précédent de construction de logements, en particulier sociaux. Des grands ensembles de plusieurs milliers d'appartements sont réalisés au nord de la ville ou dans la vallée du Cher ; le modèle d'urbanisme en tours et barres connaît toutefois, à partir du début des années 1970, une défiance croissante de la part de la population comme des élus. Dans le même temps, l'essor du pavillonnaire et l'accession à la propriété des locataires les plus aisés diminue la pression pesant jusqu'alors sur le logement social : l'office municipal d'HLM de Tours passe, en quelques années, d'un rythme annuel de construction de plus d'un demi-millier de logements à une centaine à la fin des années 1970. Les chantiers neufs sont même quasiment stoppés au début des années 1980, alors qu'un nouvel enjeu, le vieillissement du parc existant, commence à se faire jour.

La relance d'une politique de construction neuve par l'Office HLM de Tours s'inscrit donc dans un contexte très différent de celui des décennies précédentes. La loi sur l'architecture de 1977 a, tout d'abord, généralisé la pratique du concours pour les commandes publiques, là où l'Office avait pour usage de confier directement ses programmes à des architectes avec lesquels il avait l'habitude de travailler. La dégradation de l'image du logement social, conjugué à la baisse d'attractivité des centres-villes face aux banlieues, incite également le bailleur à viser une qualité architecturale soutenue, tant dans la forme de ses opérations immobilières que dans leur niveau de confort.

La ville de Tours, enfin, est confrontée à la paupérisation de certains de ses quartiers, dont celui de l'ancien faubourg de la rue Lamartine. Ce secteur à l'ouest de la ville mêle un bâti ancien, et parfois insalubre, à des serres et des terrains de maraîchage dont l'exploitation économique périclité. Le maire Jean Royer sollicite donc de l'Office HLM la réalisation d'un programme important, pensé comme le premier jalon de la recomposition globale d'un quartier pouvant retrouver une attractivité par sa situation géographique, proche de l'hôpital Bretonneau et du jardin botanique.

Le concours sur invitation organisé par l'Office HLM réunit plusieurs agences tourangelles, aussi bien novices que plus expérimentées dans le domaine du logement social. La proposition de Robert Mander est retenue : malgré sa jeunesse, l'architecte présente le projet le plus qualitatif, tandis que son expérience de chef d'agence au sein de grands cabinets, après l'obtention de son diplôme, rassure le maître d'ouvrage.

La libération des emprises et l'importance de l'effort financier demandant un phasage chronologique de l'ensemble du programme, le permis de construire d'une première tranche de 220 logements est accordé le 16 juillet 1986. Le chantier est immédiatement ouvert. La seconde tranche, représentant 32 logements dans le plot le plus au sud-ouest de l'opération, est elle autorisée le 14 janvier 1988. L'ensemble est terminé à l'automne 1989. Une statue représentant Don Quichotte, et promise au sculpteur Michel Audiard, n'est toutefois pas réalisée ; elle devait être installée au milieu d'un bassin prévu de part et d'autre des accès au parking souterrain, à l'ouest de l'ensemble.

Aujourd'hui

La résidence est
demeurée dans un état
proche de celui d'origine.



Circulation piétonne de la résidence Lamartine
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Robert Mander et Marc Ginisty, Coupe-perspective de la résidence
Lamartine, décembre 1985. Source : AG de Tours, PC n°1987/972



Vue de la place de la résidence, vers le nord
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de l'entrée de la résidence vers l'est
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Façades, côté rue
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Sources :

- **Archives communales de Tours**

PC n°1986/206 : dossier de permis de construire de la première tranche : pièces écrites (formulaire, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations, vue perspective), 1985-1990.

PC n°1987/972 : dossier de permis de construire de la seconde tranche : pièces écrites (formulaire, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations, vue perspective), 1985-1990.

- **Ouvrages**

MINNAERT Jean-Baptiste (dir.), *Tours, Métamorphoses d'une ville*, Paris, Norma, 2016.



L'ENSEMBLE

La résidence Lamartine est située à l'ouest du centre-ville de Tours, à quelques encâblures de la commune voisine de La Riche. Son environnement immédiat est assez hétérogène, associant des équipements publics (hôpital, groupe scolaire), des ensembles de logements collectifs et des maisons de ville, d'échelle assez basse. L'ensemble se présente comme un groupe de huit immeubles de 6 étages, reliés entre eux par des arches, et partageant un sous-sol commun à usage de parking souterrain. Le programme est conçu suivant un tracé harmonique perceptible à travers la multiplication des axes de symétrie, et la géométrie régulière du dallage de la cour centrale.

Chaque immeuble abrite une trentaine de logements ; le plan de chaque plot est celui d'un quadrilatère augmenté de multiples excroissances, l'une d'entre elles venant, par une demi-arche, s'adosser à l'immeuble voisin. Chaque palier possède 6 logements, desservis par une cage d'escalier et un ascenseur. Les cinquièmes étages n'en comptent que 3, organisés en duplex, tandis que les rez-de-chaussée n'en comptent que 5, à l'exception du bâtiment D qui accueille la loge et l'appartement du gardien, ainsi qu'une salle commune. Les appartements comptent d'une à cinq pièces, les typologies les plus vastes étant regroupées dans les étages supérieurs. Chaque logement possède une terrasse et/ou un balcon, ainsi qu'un séchoir dans la plupart des cas.

Dans les appartements en duplex, une cloison extensible permet la réunion de la cuisine et du séjour selon le choix de l'occupant. Une attention particulière a été portée par les architectes à la prise en compte des dispositions pour les personnes à mobilité réduite : les angles saillants des murs sont adoucis par des courbes, facilitant la giration des fauteuils roulants. Chaque logement dispose en outre d'une chaudière individuelle pour favoriser les économies d'énergie.

Les immeubles sont construits suivant un procédé de préfabrication lourde pour les panneaux de façade : destinés à s'apparenter, par leur grain et leur couleur, au tuffeau caractéristique de la Touraine, ils sont réalisés en pierre de synthèse constituée de calcaire dur concassé, de sable clair et de ciment fin. La finition est obtenue par lavage à l'acide. Ce procédé coûteux, mais rentabilisé par l'importance du programme, permet d'inclure dans le moule la modénature des ébrasements des baies, ou encore celle des corniches. Un même cadre préfabriqué peut également recevoir une menuiserie et former une façade d'appartement, ou être laissé vide et constituer un élément architectural en terrasse. Les toitures, qui multiplient les jeux de pignons, sont en ardoise d'Angers sur une charpente en bois.

L'aspect général de la résidence Lamartine s'inscrit dans le courant post-moderne qui bat son plein au cours des années 1980, porté par des figures médiatiques telles que l'architecte catalan Ricardo Bofill. Le positionnement en sous-sol de l'essentiel du stationnement automobile libère une vaste agora minérale, la dalle étant ponctuée de quelques espaces jardinés. Cet espace monumental est accessible depuis l'espace public par les porches pratiqués sous les jonctions des immeubles. L'entrée du parking souterrain, à l'ouest, est soulignée par un portique en béton armé formant un hémicycle terminant la composition de l'agora. Le creusement des façades par des galeries, et la variété des reliefs provoqués par les corniches et les balcons en quart-de-cercle, confèrent à la résidence Lamartine une richesse plastique évoquant les formes architecturales séculaires du Vieux-Tours.

INTÉRÊT DU LABEL

La résidence Lamartine documente, à l'échelle de la ville de Tours comme de la région Centre-Val de Loire, autant une page de l'histoire de l'architecture avec le passage des grands ensembles aux formules postmodernes, qu'une page de l'histoire du logement social, avec la généralisation des concours dans la commande publique en même temps que l'ouverture de celle-ci à de jeunes architectes. La monumentalité

assumée de l'œuvre de Robert Mander montre la volonté de revitaliser un quartier populaire par un programme de rénovation urbaine dont le point de départ - en même temps que le diapason - doit être un ensemble de logement sociaux : cette volonté de l'Office HLM municipal de se placer à la pointe de la production locale perdurera. L'utilisation de la préfabrication lourde, dans une logique combinatoire, permet

de créer une grande variété d'échelles et confère à l'ensemble un caractère très urbain. Pensée comme une maille proliférante, l'opération devait pouvoir être prolongée, suivant une trame identique, par l'édification de nouveaux bâtiments. On soulignera enfin l'attachement porté par les concepteurs au confort des habitants, tant du point de vue de l'ergonomie des logements que de l'équipement domestique.



Chabris, piscine tournesol
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Tours, salle de sport Caméo
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Tours, gymnase Dabilly
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Nouan-les-Fontaines, piscine plein-air
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Nogent-le-Roi, Piscine modèle Gerpiam
© LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Chartres, centre de squash et de badminton
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Bourges, vélodrome du CREPS
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Châteaudun, centre nautique Roger-Creuzot
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Illiers-Combray, Stade nautique municipal
Arsène-Mallet © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Architecture du sport

Afin de combler le retard de la France sur les pays voisins en matière d'équipements sportifs et notamment de piscines chauffées et couvertes, et en complément des projets de reconstruction des cités détruites, l'État, dans la première partie des Trente Glorieuses, multiplie les initiatives visant à promouvoir la construction de piscines publiques et l'apprentissage de la natation.

En 1961, une loi de programmation et de financement des équipements sportifs est promulguée, suivie deux ans plus tard par l'instauration d'une commission spéciale d'agrément sous l'égide du sous-secrétariat d'État de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Elle est chargée de l'encadrement des projets avec pour objectifs la standardisation, la baisse des coûts de construction ainsi que l'entretien et la modernisation des équipements.

En 1967 s'ouvrent des chantiers expérimentaux sur les structures mobiles et légères, et sont alors étudiées des installations gonflables, à panneaux coulissants, en forme de chapiteau et transformables.

Une nouvelle impulsion est donnée en 1968 suite à la déroute de l'équipe française de natation aux Jeux olympiques de Mexico.

Le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs lance alors deux concours nationaux d'architecture, préfigurant l'opération « 1 000 piscines ».

Le premier a pour sujet des « piscines transformables », quant au second il est consacré à des projets de « piscines économiques ».

L'architecte Bernard Schoeller remporte le premier prix des deux consultations avec son projet de piscine Tournesol. Le projet primé prend la forme d'une coque légère en partie escamotable, dont la base dessine au sol un cercle parfait de 35 m de diamètre sous 6 m de hauteur. Elle abrite un bassin

rectangulaire de 25 m de long sur 10 m ainsi qu'un hall d'accueil, des vestiaires et des locaux techniques, le tout constitué d'éléments industrialisés et préfabriqués.

Le deuxième projet primé lors du second concours est élaboré par l'équipe d'Alain Charvier, de Jean-Paul Aigrot et de Franc Charras et s'intitule « Caneton ». Tous deux reposent sur la réalisation d'équipements produits en série à partir d'éléments standardisés et préfabriqués.

Il faut néanmoins attendre encore deux ans pour que soit lancé un programme national de sensibilisation à l'apprentissage de la natation et de construction massive de piscines en France.

Ce programme qui prend le nom d'opération des « 1 000 piscines » a une double vocation à la fois éducative et de loisirs. En plus de favoriser l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, il doit offrir aux usagers un espace de loisirs, en se transformant en une piscine de plein air et ainsi permettre aux baigneurs de profiter d'un ensoleillement direct par beau temps.

L'opération prévoit, dans sa première phase, la construction de 250 piscines Tournesol et de 250 piscines Caneton.

En août 1971, la société Durafour, basée à Paris, remporte l'appel d'offres pour la réalisation de la coupole et du bassin. L'opération « 1 000 piscines » est lancée au début de l'année 1972 avec la construction du prototype de piscine Tournesol à Nangis (Seine-et-Marne) et de piscine Caneton à Salbris (Loir-et-Cher), détruite en 2021.

Trois autres projets : Iris, Plein Ciel et Plein Soleil, lauréats d'une consultation restreinte lancée en 1971 complètent l'opération.

Dans le cadre de ce programme, 551 piscines industrialisées sortent de terre en 12 ans. D'après le marché d'État du 18 décembre 1972, il était

prévu la construction de 250 piscines Tournesol sur l'ensemble du territoire métropolitain entre 1972 et 1976.

Au final ce sont 183 piscines de ce type, qui sont construites en France entre 1972 et 1984 et 3 au Luxembourg.

En parallèle, les gymnases et autres structures sportives ont fait l'objet d'innovation technologiques et constructives qu'il convient de valoriser notamment en 2024, année des Jeux Olympiques et paralympiques.



Vue du portail d'entrée du stade nautique
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

Maître d'œuvre : Service départemental des Ponts et Chaussées
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Commune d'Illiers-Combray



Vue du plongoir © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble du mur d'enceinte du stade nautique en direction d'Illiers-Combray © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Aucun architecte n'a été identifié comme intervenant dans la réalisation du stade nautique d'Illiers-Combray, la maîtrise d'œuvre ayant été assurée par les fonctionnaires départementaux des Ponts-et-Chaussées.

Vue de l'escalier du plongoir © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la piscine et du plongoir
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade intérieure du portail d'entrée du stade nautique © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble du centre nautique d'Illiers-Combray à la fin des années 1940. Source : coll. part.



Vue de la banque d'accueil
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue aérienne du centre nautique d'Illiers-Combray au cours des années 1950. Source : coll. part.

Sources :

• Archives communales d'Illiers-Combray

Délibérations du Conseil Municipal : séance du 23 mars et du 29 juin 1944 / Séance du 9 juin et du 1^{er} août 1945 / Séance du 14 mars, du 1^{er} juillet et du 13 septembre 1946 / Séance du 1^{er} juillet 1947 / Séance du 9 janvier et 5 mai 1948 / Séance du 13 avril, 30 mai et 18 septembre 1950

• Articles

LE BAS Antoine, « Des piscines et des villes : genèse et développement d'un équipement de loisir », *Histoire urbaine*, 2000/1 (n°1), p. 145-162.

→ 1950

Propriété publique : Commune d'Illiers-Combray
Situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable (AVAP)

/// Service départemental des Ponts et Chaussées

La fin de la III^e République voit, en France, la multiplication des programmes sportifs entrepris sous l'égide des municipalités, les politiques hygiénistes de l'entre-deux-guerres amenant à un élargissement des champs d'action des pouvoirs publics en direction de la santé physique et du bien-être des administrés. La pratique de la nage, en particulier, est liée à un enjeu de sécurité pour la population, à une époque où son apprentissage ne se fait généralement que dans des plans d'eau ou des rivières, et où de nombreuses noyades et accidents surviennent chaque année. Par la présence de douches, les piscines publiques participent également d'un programme de salubrité, ce type de commodités n'étant que médiocrement répandu dans les campagnes françaises. La réalisation d'un stade nautique concourt enfin à l'attractivité d'une commune, notamment sur le plan touristique.

C'est dans ce contexte – et probablement à la suite de réflexions engagées avant l'éclatement de la Seconde Guerre mondiale – que la commune d'Illiers décide, lors du conseil municipal du 23 mars 1944, la création d'une commission (composée des membres de la commission des travaux, des directeurs des écoles de filles et de garçons, du professeur d'éducation physique, ainsi que d'un membre de la municipalité de la commune voisine de Vieuvicq), en vue de la construction et la gestion d'une piscine publique. Une délibération du 29 juin de la même année précise qu'Arsène Mallet, maire de la ville, se propose de céder un terrain d'environ 5,500 m² lui appartenant, au lieu-dit Montjouvin, aux abords de la rivière de la Thironne, afin de permettre la réalisation de l'équipement. L'installation, à la Libération, d'un nouveau conseil municipal repousse l'acceptation de la donation au mois de juin 1945, celle-ci permettant l'engagement des travaux sur la base d'un projet étudié et dressé par le service départemental des Ponts et Chaussées. Le chantier bénéficie du concours financier des communes voisines de Méréglise, Vieuvicq et Blandainville.

L'ancien maire Arsène Mallet est, le 1^{er} juillet 1946, nommé président d'honneur à vie du conseil de gérance du stade nautique portant son nom, inauguré le 7 du même mois. La gestion est ensuite confiée, en 1948, à une société intercommunale, de nouveaux travaux d'aménagement (construction de rives de bassin en maçonnerie et du plongoir) intervenant encore en 1950, tandis qu'un camping est créé au nord-est du site.



L'ÉDIFICE

Le stade nautique d'Illiers-Combray est situé à l'écart de l'agglomération, sur un terrain au sud-ouest de la commune, en bordure de la route de Brou (D921), dans un point bas correspondant au franchissement du ruisseau de la Thironne. Les deux bassins récemment reconstruits et le bâtiment des vestiaires, également rénové, ne font pas partie des éléments labellisés Architecture contemporaine remarquable : ces derniers se composent du plongoir, du portail d'entrée et de la clôture sur route.

Le centre nautique est fermé, côté route, par des éléments préfabriqués en ciment armé peint, ornés en partie haute de motifs géométriques. Le portail jumelé, construit en léger retrait d'alignement, renvoie par ses niches obturées à la formule des guichets de stade. Les vantaux en bois des portes reprennent le même motif de losanges que le mur de clôture. La poutre de couverture est, quant à elle, coiffée de garde-corps, évoquant les postes de nageurs-sauveteurs caractéristiques de l'architecture de plage, ainsi que d'un fronton quadrangulaire portant le nom et l'emblème du stade. Situé à l'extrémité sud du

grand bassin, le plongoir est constitué d'une structure mixte associant le béton peint au métal. La planche placée à 3 m de hauteur est accessible par deux escaliers aux marches de bois et aux mains-courantes en ferronnerie rayonnante en demi-cercle à partir du sol.

INTÉRÊT DU LABEL

L'histoire du centre nautique d'Illiers-Combray, engagé pendant l'Occupation grâce à l'action d'un élu philanthrope, est atypique au sein du corpus des piscines de la région Centre-Val de Loire. Sa situation géographique à 2 km du bourg, en fond de vallée et au bord d'une route passante, lui confère un cadre paysager remarquable, et rappelle l'importance de l'association entre pratique sportive et proximité de la nature dans les politiques hygiénistes du milieu du XX^e siècle. Œuvre architecturale intéressante, réalisée par des ingénieurs fonctionnaires, le stade nautique Arsène-Mallet témoigne tant de la culture technique et formelle des années d'après-guerre – marqué par le style Paquebot et l'architecture balnéaire – que des premiers temps des équipements sportifs intercommunaux.

Aujourd'hui

Une transformation importante intervient enfin en l'an 2000 : le grand bassin de 50 m est scindé en deux, tandis que le second bassin destiné aux enfants est comblé.



Vue d'ensemble de la piscine de Nogent-le-Roi depuis les bassins extérieurs © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de la façade sud de la piscine de Nogent-le-Roi © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue de détail de la façade sud © LMDP / Sébastien Andréi, 2019



Vue intérieure des douches © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

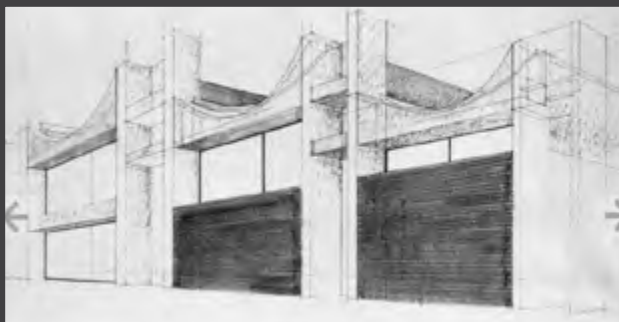


Vue de la piscine de Nogent-le-Roi depuis la rue du Pont-des-Demoiselles © LMDP / Sébastien Andréi, 2019

Identité du site : piscine municipale (modèle Gerpiam)

Architectes : Paul Ducamp (1929-1995) ; Henri-Pierre Maillard (1924-2011) ; Dominique Maunoury (1931-2001)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Ville de Nogent-le-Roi



Croquis de principe du modèle PIAM. Source : coll. part.

Paul Ducamp est né le 28 février 1929 à Paris. Il entre à l'École des beaux-arts de Paris en 1947 (atelier Vivien-Lagneau) et obtient son diplôme en 1959. Il s'associe à son aîné et camarade d'atelier Henri-Pierre Maillard (1924-2011), jusqu'à la fin des années 1970, les deux hommes développant le procédé de piscines industrialisées à accroissement multiple (PIAM), qui connaît un succès remarquable en France dans les années 1960. Sa vie professionnelle demeure sinon mal connue. Paul Ducamp meurt le 21 mai 1995 à Paris.

Henri-Pierre Maillard est né le 24 février 1924 à Paris. Élève dans l'atelier d'André Lurçat, en 1946, il est admis en première classe à l'École des beaux-arts de Paris en 1950, et est diplômé en 1953. Maillard ouvre son propre cabinet au 14^e arrondissement de Paris en 1962, s'associant en 1967 à l'architecte Paul Ducamp qu'il rencontre lors de ses années de formation aux Beaux-arts. Ils mettent au point ensemble le procédé PIAM pour l'industrialisation des piscines, profitant de l'élan donné par le gouvernement pour ce type de programme à la fin des années 1960. Henri-Pierre Maillard est également connu pour la mise en place du modèle innovation Maillard SAE, un système structurel autoporteur se composant de quatre poteaux plus une prédalle permettant la construction de bâtiments polycubiques. Il décède le 6 février 2011 à Clamart.

Dominique Maunoury naît à Chartres le 11 décembre 1931. Il est issu d'une dynastie d'architectes chartains : son grand-père Armand Mouton (1850-1935) est architecte de la ville de Chartres, son grand-père Georges Maunoury (1877-1943) y est architecte des monuments historiques, et son père Jean (1905-1958) architecte en chef du département, et architecte des bâtiments civils et des palais nationaux. Élève de l'École des beaux-arts de Paris (atelier Leconte) à partir de 1950, Dominique Maunoury est diplômé le 15 juin 1961, et reprend le cabinet familial à la suite de son père défunt. Il contribue aux nombreux chantiers des Trente Glorieuses dans le département de l'Eure-et-Loir (grands ensembles, bâtiments industriels, CÉRIB à Épernon, nouvelle préfecture avec Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut, etc.). Dominique Maunoury meurt à Chartres le 16 décembre 2001.

Sources :

• Archives communales de Nogent-le-Roi

Délibérations du conseil municipal : séance du 18 novembre et du 21 décembre 1966 / séance du 13 mars, du 14 juin et du 28 décembre 1967 / séance du 25 avril 1968.

Le dossier de permis de construire semble être lacunaire.

/// Paul DUCAMP ; Henri-Pierre MAILLARD ;
Dominique MAUNOURY

Propriété publique : commune de Nogent-le-Roi
Situé dans le périmètre de plusieurs monuments historiques

Les décennies 1960-1970 sont fastes, en France, en matière de construction d'équipements sportifs et en particulier de piscines. Si les résultats du plan 1 000 piscines lancé en 1969, notamment avec les fameuses piscines Tournesol, sont bien connus du grand public, cet élan est toutefois largement amorcé dès les débuts de la V^e République. En plus de leur rôle dans l'éducation physique et sportive et la prévention des accidents de noyade, les piscines deviennent des marques régaliennes des politiques nationales d'aménagement du territoire, en même temps qu'elles soutiennent le dynamisme touristique des communes. Ces constructions largement subventionnées par l'État adoptent bien souvent des plans-types proposés, sur ce marché économiquement porteur, par des groupements d'entreprises et d'architectes. Cette logique de standardisation permet d'accélérer le délai d'étude et de validation des projets, dans le fonctionnement encore très centralisé des années 1960.

Le GERPIAM (Groupement pour l'Étude et la Réalisation de Projets Industrialisés à Accroissement Multiples) met ainsi au point en 1965 un modèle sur les plans des architectes Maillard et Ducamp, pouvant être adapté par son caractère modulaire aux conditions particulières de chaque programme, tout en étant évolutif dans le temps et dans l'espace. La ville de Nogent-le-Roi, après avoir décidé en 1966 la construction d'une piscine, choisit le modèle 3bis du GERPIAM, l'architecte chartrain Dominique Maunoury étant chargé d'en exécuter les plans. Les travaux sont confiés à un groupement mené par l'entreprise parisienne E. Pantz. L'équipement est mis en service à l'été 1968.



Extrait cadastral, Nogent-le-Roi © cadastre.gouv.fr

L'ÉDIFICE

La piscine de Nogent-le-Roi est implantée à l'ouest du centre-ville, au sein d'un complexe sportif en bordure du Roulebois, l'un des affluents de l'Eure. Les deux bassins, à l'ouest du terrain, sont creusés dans le sol suivant un axe parallèle à la rue du Pont des Demoiselles ; le bâtiment des vestiaires leur est perpendiculaire et est édifié en recul d'alignement de la voie.

Les deux bassins - l'un pour enfants, l'autre pour adultes et la natation sportive - ne présentent pas d'intérêt architectural particulier, à l'exception de l'utilisation du grès cérame comme revêtement des parois et du fond du bassin. Le bâtiment, quant à lui, fait appel au système GERPIAM défini par Maillard et Ducamp. Il repose sur l'utilisation de portiques préfabriqués en béton armé de 20 m de longueur sur 2,26 m de largeur, couverts par des coques ondulées, avec différentes hauteurs sous plafond possibles. Cette structure peut ainsi coiffer indifféremment, sans point d'appui intermédiaire, les locaux d'accueil, vestiaires, douches, etc., et être facilement augmentée de travées supplémentaires, notamment pour couvrir un bassin auparavant à l'air libre et disposer d'une piscine utilisable tout au long de l'année.

Le modèle adopté à Nogent-le-Roi compte sept travées, les portiques étant clos par des parois de briques rouges, matériau vernaculaire dans le Pays drouais. La façade orientale, qui

comprend l'accueil et la caisse, adopte un profil généreusement vitré, cette légèreté structurelle rappelant la possibilité d'ajouter aisément une ou plusieurs travées supplémentaires. La façade occidentale, côté bassins, est elle refermée par des cloisons de briques surmontées de fenêtres hautes dominant les douches et vestiaires.

INTÉRÊT DU LABEL

La piscine de Nogent-le-Roi est - au même titre que les piscines Tournesol de quelques années plus récentes - un témoignage d'une ambitieuse politique d'équipement sportif - et, au-delà, d'aménagement du territoire - entreprise par l'administration française au cours des années 1960. La nécessité de multiplier, sur un temps court et à travers le pays, des équipements très normalisés, a trouvé un relais dans la tendance puissante de la technostucture de l'époque à la standardisation et à l'industrialisation de la construction. L'association entre l'architecte et l'entreprise a, dans le cas du modèle GERPIAM, permis l'édification partout en France de piscines adaptées à l'échelle du site et à la fréquentation prévue, tout en conservant la possibilité d'une extension future. En plus de son caractère exemplaire dans l'histoire des équipements publics en région Centre-Val de Loire, la piscine nogentaise présente un bon état de conservation extérieure et restitue les caractéristiques essentielles d'un modèle d'architecture combinatoire.

Aujourd'hui

L'aménagement intérieur, enfin, ne correspond plus aux dispositions d'origines, la faiblesse des contraintes imposées par la structure ayant permis, au cours du temps, de nombreux réaménagements.



Vue d'ensemble de la piscine de Nouans-les-Fontaines depuis la rue du Plessis © LMDP / Xavier Spertini, 2021



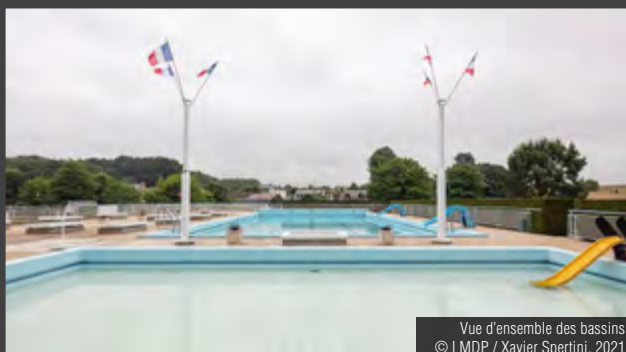
Vue de l'entrée de la piscine © LMDP / Xavier Spertini, 2021



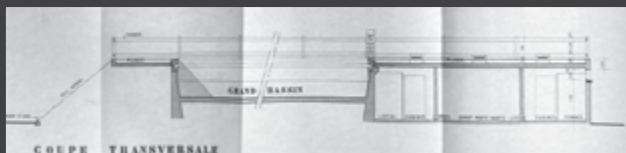
Jacques Macary et Bureau d'études techniques du bâtiment, Plan-masse de la piscine de la Prairie, mai 1966. Source : A.D. d'Indre-et-Loire, 953 W 156.



Vue de l'escalier d'accès au solarium © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble des bassins © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Jacques Macary et Bureau d'études techniques du bâtiment, Coupe transversale de la piscine, novembre 1965. Source : A.D. d'Indre-et-Loire, 953 W 156

Sources :

• Archives départementales d'Indre-et-Loire

953 W 156 : dossier d'instruction préfectorale de la piscine de Nouans-les-Fontaines : pièces écrites (correspondance, descriptif, rapports), documents graphiques (plan-masse, plans de niveaux, coupes, élévations), 1965-1969.

Identité du site : Piscine de plein-air de Nouans-les-Fontaines

Architecte : Jacques Macary (1925-2010)

Ingénieur : Bureau d'études techniques du bâtiment

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Association sportive La Prairie

Jacques Macary naît le 25 mars 1925 à Brive-la-Gaillarde. Fils de Louis Macary (1896-1981) et petit-fils de François Macary (1875-1955), il est issu d'une importante famille d'architectes, comptant également son oncle Marcel Macary (1902-1965), architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, et son cousin Michel Macary (1936), fondateur avec Aymeric Zublena de l'agence SCAU. Jacques Macary est admis à l'École des beaux-arts de Paris en classe préparatoire dans l'atelier de Roger-Henri Expert en 1945 puis d'Eugène Beaudouin en 1946, et obtient son diplôme d'architecte en 1954. Il retourne au sein de l'agence familiale et s'associe à son père : les deux hommes travaillent à de nombreuses commandes publiques à Brive-la-Gaillarde (ensembles HLM, groupes scolaires, etc.). Jacques Macary ouvre enfin son propre cabinet dans le 15^e arrondissement de Paris dans les années 1960 ; sa carrière individuelle n'est toutefois pas connue. Il meurt le 17 mars 2010 à Beaufort (Hérault).

Peu d'informations ont été recueillies sur le **Bureau d'études techniques du bâtiment**, établi à Tours par J. Tertrin et H. Oriol, ingénieurs diplômés de l'École des travaux publics. Plusieurs structures de ce type existaient à Tours au cours des années 1960, et dressaient des projets d'architecture (immeubles de logements, équipements publics, etc.), le cas échéant en s'associant à un architecte diplômé.



Vue aérienne de la piscine de Nouans-les-Fontaines, années 1970
Source : coll. part.

/// Jacques MACARY ; Bureau d'études techniques
du bâtiment (ingénieur)

Propriété publique : commune de Nouans-les-Fontaines
Situé dans le périmètre d'un monument historique :
église Saint-Martin

Village d'un millier d'habitants aux confins de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de l'Indre, Nouans-les-Fontaines voit se développer, à partir du milieu des années 1960, un petit pôle de loisirs estivaux comprenant notamment une piscine de plein-air et un terrain de sports. Ce programme est proposé en décembre 1964 par l'Association sportive de La Prairie, créée quelques mois plus tôt par des particuliers, espérant tirer un bénéfice commercial de l'exploitation de la piscine tout en favorisant l'exercice physique et la natation de loisirs dans ce territoire rural du département. Le président de l'association et futur maire de la commune, Maurice Bourdin (1929-2023), est une figure de la vie locale, à la tête d'une entreprise florissante d'équipements sportifs, Nouansport.

Les piscines publiques sont alors un équipement encore rare en Indre-et-Loire : le bassin le plus proche est à Loches, à 26 km. La mise en œuvre du projet anticipe aussi, de quelques années, l'opération 1 000 piscines lancée par le gouvernement en 1969 et le développement d'une politique de plans-types. La conception de cette piscine est confiée au Bureau d'études techniques du bâtiment de Tours, mené par les ingénieurs J. Tertrin et H. Oriol. Ces derniers sont associés à l'architecte Jacques Macary, sans que le partage des tâches entre les intervenants ne puisse être précisé. Un avant-projet est dressé en février 1965, et transmis à l'administration pour solliciter l'attribution d'une subvention à l'Association sportive la Prairie. Quelques mises au point de détail sont ensuite prises en compte suite aux remarques des services des Ponts et Chaussées.

L'ÉDIFICE

La piscine de Nouans-les-Fontaines est située légèrement à l'écart du village, au nord-est de la commune. Au contraire de la plupart des piscines de plein-air d'Indre-et-Loire, celle de Nouans-les-Fontaines se présente comme une construction surélevée par rapport au terrain naturel, au lieu d'avoir des bassins creusés dans le sol.

L'équipement constitue un bâtiment de plan rectangulaire de 45 m par 30, inscrit dans un talus enherbé, et coiffé, à l'est, d'une haie de thuyas. Il se compose de deux niveaux : au rez-de-chaussée sont regroupés les espaces techniques (chaufferie, pompes, etc.) et d'accueil du public (billetterie, vestiaire, salle de jeux d'intérieur), et au niveau supérieur les deux bassins entourés par un solarium. L'accès du public s'effectue depuis la rue, côté nord. Un escalier extérieur, paré de pierre appareillées, offre aux visiteurs ne se baignant pas un accès direct à la plage. Les nageurs pénètrent, quant à eux, sous cette dernière, la caisse et les vestiaires recevant un éclairage zénithal par des lanterneaux. L'accès aux bassins s'effectue après les douches, par un escalier placé au sud du bâtiment et une deuxième rampe d'escalier, à l'est, connecte le solarium avec les espaces verts du lac Saint-Martin.

Les murs extérieurs, construits en maçonnerie traditionnelle et en béton armé, sont peints et revêtus d'un enduit clair. La façade nord-ouest se distingue par un traitement de l'angle en arrondi ; elle est rythmée par des encadrements de baies et de portes et par une longue corniche

en béton blanc. La répartition des baies laisse voir l'entrée indépendante de la salle de jeux et, à droite de l'entrée de la piscine, les fenêtres hautes d'éclairage des vestiaires. Surmontant la corniche de béton blanc, le niveau de baignade reçoit un sol en ciment, ponctués par les lanterneaux en pavés de verre qui éclairent les vestiaires. Les parois des bassins, enfin, reçoivent un revêtement en grès cérame.

INTÉRÊT DU LABEL

Quoique modeste par ses dimensions et par la recherche d'économie sensible dans son traitement architectural, cette piscine n'en est pas moins un témoin exemplaire de l'essor des équipements de loisirs dans la France des Trente Glorieuses. L'édification de nombreuses piscines publiques en France dans les années 1960-1970 répond tant à des fins d'apprentissage de la natation que de développement économique, ce jusque dans des territoires très ruraux. La présence d'une association sportive à l'initiative de cette construction rajoute à sa singularité. La piscine s'intègre dans un ensemble fonctionnel et paysager participant à l'identité du territoire communal. On soulignera la raréfaction des piscines de plein-air dans la région Centre-Val de Loire, frappées par le vieillissement des installations et la hausse des coûts d'exploitation, en même temps que par l'attente du public de centres aquatiques ouverts toute l'année et proposant davantage de services, mais dont la possession est restreinte à de plus grandes localités.

Aujourd'hui

La mise en chantier est cependant plusieurs fois repoussée en l'absence d'un engagement financier du département, qui privilégie les piscines construites sous maîtrise d'ouvrage publique. La piscine de Nouans-les-Fontaines ouvre finalement pour l'été 1969. Le pôle de loisirs sera complété par la suite par un mini-golf, un camping et un coin de pêche.





Vue d'ensemble du centre nautique de Châteaudun depuis le sud © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Maître d'œuvre : Paul Lagneau (1913-2002)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Ville de Châteaudun



Paul Lagneau, Plan du rez-de-jardin du centre nautique de Châteaudun, décembre 1969.
 Source : Services techniques de la ville de Châteaudun. PC n° 47.437



Vue des façades nord et ouest du centre nautique de Châteaudun © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la piscine et du plongeur © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la piscine © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Paul Lagneau naît à Paris le 4 novembre 1913. Issu d'une famille d'architectes, il est le fils de Léon Lagneau (1876-1954) et le frère de Jean Lagneau (1910-1990). Paul Lagneau suit les cours de son père et de Paul Bigot à l'École des beaux-arts de Paris (admis en 1936), devenant diplômé en 1941. Il est également diplômé de l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP). Paul Lagneau s'installe professionnellement dans la capitale, s'associant à son père et à l'architecte Joseph Wetzstein, avant de reprendre l'agence familiale en 1954 après le décès de Léon Lagneau. Il s'associe par la suite à deux de ses fils, Jean-François (né en 1944) et Olivier (né en 1947). Son œuvre, encore peu étudiée, comprend des ensembles de logements collectifs (il est architecte en chef de la ZUP de Montauban), des équipements sportifs et scolaires, des immeubles tertiaires et commerciaux. Il est également l'auteur de la station-service de Sainte-Maure-de-Touraine (1956) en Indre-et-Loire, labellisée Architecture contemporaine remarquable. Paul Lagneau meurt le 6 novembre 2002 à Paris.



Détail de la façade nord du centre nautique de Châteaudun © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade sud du centre nautique de Châteaudun © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des douches du centre nautique en cours de réhabilitation © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Services techniques de la ville de Châteaudun

PC n°47.437 : pièces écrites (formulaires, correspondance), documents graphiques (plans de niveaux), 1970.

• Ouvrages

- *Guide Architecture Eure-et-Loir. XX^e siècle. 1900-1989*, Édition du CAUE de l'Eure-et-Loir, 2013, 80 p.

- GAILLARD Marc, *Architecture des sports*, Paris, Editions du Moniteur, 1981, 213 p.

- MONNIER Gérard, KLEIN Richard (dir.), *Les années ZUP : Architectures de la croissance*, 1960-1973, Paris, Picard, 2002, 301 p.



→ 1972

Propriété publique : Communauté de communes du Grand Châteaudun
Situé dans le périmètre de plusieurs monuments historiques

/// Paul LAGNEAU

La fin de la période dite des Trente Glorieuses est marquée, en France, par l'essor de la construction de piscines. Cet engouement correspond tant à une demande populaire, liée à une nouvelle culture du corps et au développement des congés estivaux, qu'à une politique gouvernementale : les autorités sont en effet soucieuses d'améliorer la connaissance de la natation alors que de nombreuses noyades accidentelles se produisent tous les ans, ainsi que de créer un terreau favorable à la pratique sportive. Les communes sont ainsi vivement encouragées, par des subventions et par l'accompagnement des services préfectoraux, à construire des bassins qui participent, au même titre que d'autres équipements sportifs ou scolaires, aux premiers temps de la politique d'aménagement du territoire de la V^e République. La France, qui ne possédait que 58 piscines municipales en 1958, en compte 408 dix ans plus tard. Les résultats décevants de l'équipe nationale aux Jeux olympiques de Mexico de 1968 achèvent de convaincre le gouvernement de lancer un plan de construction de 1 000 piscines. Les nombreux équipements de sport et de loisir construits en France au tournant de la décennie se divisent entre les bassins de plein-air, plus économiques et souvent destinés aux petites communes, et ceux couverts et utilisables en toutes saisons. Si les plans-types (et en particulier les fameux modèles Tournesol et Caneton) connaissent un grand succès auprès des collectivités, la ville de Châteaudun fait le choix, en 1969, de confier l'établissement d'un projet de piscine couverte sur mesure à l'architecte Paul Lagneau. Celui-ci avait déjà été l'auteur dans la commune du lycée Émile-Zola (construit en 1953 en collaboration avec son père, Léon, et l'architecte Gondoin), et travaille au même moment à la conception du complexe nautique Jacques-Duclos de Villetaneuse, en Seine-Saint-Denis.

Le permis de construire du centre nautique de Châteaudun est accordé à la ville en septembre 1970, les travaux de construction débutant à la fin de l'année.

L'ÉDIFICE

Le centre nautique est implanté au sud-ouest de la ville, sur un terrain en pente dominant, au midi, un vallon. Cette particularité liée à la topographie est exploitée par l'architecte qui organise l'édifice sur deux niveaux. L'accès du public s'effectue au nord par le niveau supérieur, comprenant l'entrée qui précède les espaces d'accueil, de vestiaires et de locaux d'exploitation. Des escaliers permettent aux usagers de rejoindre les bassins (l'un de 25 m, l'autre de 12,5 m), ménagés dans la zone en contrebas. Le niveau inférieur comprend également les douches et sanitaires (auxquels s'ajoute, après les travaux de réhabilitation, un espace de sauna), les locaux des moniteurs, l'infirmerie ainsi qu'une salle polyvalente de 250 m² (aujourd'hui réaménagée en bureaux des différents clubs sportifs et en locaux de stockage). Le plan d'ensemble formant un quadrilatère est enfin augmenté, au nord-est, de l'excroissance de la chaufferie inscrite dans la pente, et dont seule la cheminée émerge en façade nord.

Le procédé constructif employé pour la moitié nord du centre nautique est classique, avec une maçonnerie de parpaings et de béton armé. Les bassins sont quant à eux clos, au sud, par des pans de verre enserrés entre des poteaux métalliques : cette grande façade vitrée ouvre, à la belle saison, sur le solarium et les jeux aquatiques installés sur la pelouse du centre nautique. L'ensemble est couvert par un toit-terrasse en aluminium en légère pente,

porté par une spectaculaire charpente de poutres en lamellé-collé : le profil incurvé de celles-ci allège visuellement la sous-face du toit, dont la charge ne paraît reposer que sur les pans de verre. Le bois foncé de la charpente, laissée apparente, provoque un contraste puissant avec les teintes claires des menuiseries, des cloisonnements, et des revêtements de sols. L'entrée principale du centre nautique était initialement précédée, au nord, d'un auvent métallique entièrement vitré, et porté par quatre poteaux. Ce sas est, après réhabilitation et pour des raisons de performance énergétique, désormais revêtu d'un isolant et d'une peau métallique.

INTÉRÊT DU LABEL

Le centre nautique est un exemple caractéristique, tant par son programme que par son traitement architectural, des équipements sportifs de la fin des Trente Glorieuses. L'utilisation ingénieuse de la pente du terrain et le recours à une ossature mixte bois-métal n'en font pas moins une réalisation remarquable à l'échelle de la région. Ce programme témoigne des recherches entreprises dans les années 1960 sur la conception de systèmes de couvertures de grandes dimensions destinées à des bâtiments sportifs ou culturels. La qualité de la réhabilitation récemment entreprise et son respect des caractères originaux de l'œuvre plaident, en outre, pour sa distinction.

139

Aujourd'hui

L'équipement ouvre ses portes en 1972 ; il sera plus tard baptisé du nom de Roger Creuzot (1899-1990), ancien résistant et premier adjoint au maire ayant été à l'initiative de la construction. Le bâtiment est réhabilité en 2021-2022 par l'agence orléanaise Créa'ture Architectes, afin d'améliorer en particulier son accessibilité et ses performances énergétiques.



Extrait cadastral, Châteaudun © cadastre.gouv.fr



Vue d'ensemble de la piscine depuis le côté sud, la nouvelle extension est visible à l'arrière-plan © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de l'entrée de la piscine après sa réhabilitation
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



FACADE EST 1100



FACADE OUEST 1100

Élévations des façades
© ACC Restructuration



Vue des annexes
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble de la piscine en position ouverte
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

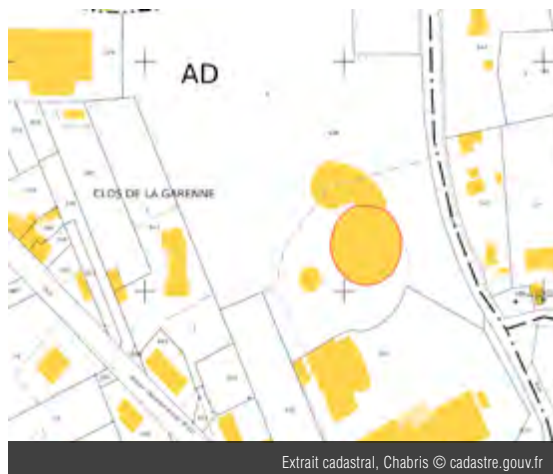
Né à Vieux-Condé (Nord) en 1929, **Bernard Schoeller** intègre l'École nationale des beaux-arts où il rencontre Xavier et Luc Arsène-Henry. Au sortir de l'École, il devient membre de l'agence Xavier et Luc Arsène-Henry, Jean-Claude Dubost, Bernard Schoeller, Vincent Fay, François Ambroselli architectes associés, fondée en 1950, par les frères Arsène-Henry en 1950. Au sein de cette agence polyvalente, qui construit tour à tour des ensembles de logements, des bâtiments religieux ou des édifices de génie civil, promouvant une industrialisation du bâti à grande échelle. Les premières réalisations de Bernard Schoeller concernent essentiellement des opérations de logements. En 1967 il construit, toujours en collaboration avec les frères Arsène-Henry, l'immeuble de bureaux CB15, connu aujourd'hui sous le nom de la Tour blanche, qui se dresse du haut de ses 100 m (R+26) dans le tout nouveau quartier de La Défense. À la fin des années 1960 il réalise pour le compte de l'agence une piscine de plein air à Nemours commandée par la direction de l'Équipement. En 1969, il remporte les premiers prix des concours pour la construction de piscines nouvelles lancées par le secrétariat d'État à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs. L'obtention de cette commande lui permet de fonder son propre cabinet d'architecture avec Pierre Giuliano, qu'il installe au 62 boulevard Malesherbes dans le VIII^e arrondissement de Paris. Lauréat de nombreux concours publics (antenne de Beauvais de l'université de Picardie, 1993 ; siège de la direction de l'Administration pénitentiaire à Fresnes, dans le Val-de-Marne, 1993), Bernard Schoeller consacre l'essentiel de son activité à la construction d'ensembles de logements sociaux dans le cadre d'opérations d'aménagement de la région parisienne et de l'émergence des villes nouvelles.



→ 1976

/// Bernard SCHOELLER ; Thémis CONSTANTINIDIS

Propriété publique
Situé dans le périmètre d'un monument historique :
église Saint-Christophe et Saint-Phalier



Extrait cadastral, Chabris © cadastre.gouv.fr

En plus de favoriser l'apprentissage de la natation au plus grand nombre, il doit offrir aux usagers un espace de loisirs, en se transformant en une piscine de plein air et ainsi permettre aux baigneurs de profiter d'un ensoleillement direct par beau temps. L'opération prévoit, dans sa première phase, la construction de 250 piscines Tournesol et de 250 piscines Caneton.

À Chabris, une délibération du conseil municipal du 7 septembre 1974 acte la candidature de la Ville au programme des « 1 000 piscines ». L'équipement doit être implanté au lieu-dit « Clos de la Garenne », au-dessus d'un « club de jeunes ». Les travaux démarrent en 1975, la piscine est réceptionnée le 23 juin 1976, et l'inauguration a lieu le 1^{er} juillet.

Suite à la déroute de l'équipe française de natation aux Jeux olympiques de Mexico en 1968, le secrétariat d'État chargé de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs lance alors deux concours nationaux d'architecture, préfigurant l'opération « 1 000 piscines ».

Le premier a pour sujet des « piscines transformables », quand au second il est consacré à des projets de « piscines économiques ». L'architecte Bernard Schoeller remporte le premier prix des deux consultations avec son projet de piscine Tournesol. Le projet primé prend la forme d'une coque légère en partie escamotable, dont la base dessine au sol un cercle parfait de 35 m de diamètre sous 6 m de hauteur. Elle abrite un bassin rectangulaire de 25 m de long sur 10 m ainsi qu'un hall d'accueil, des vestiaires et des locaux techniques, le tout constitué d'éléments industrialisés et préfabriqués. Le deuxième projet primé lors du second concours est élaboré par l'équipe d'Alain Charvier, de Jean-Paul Aigrot et de Franc Charras et s'intitule « Caneton ». Tous deux reposent sur la réalisation d'équipements produits en série à partir d'éléments standardisés et préfabriqués. Il faut néanmoins attendre encore deux ans pour que soit lancé un programme national de sensibilisation à l'apprentissage de la natation et de construction massive de piscines en France. Ce programme qui prend le nom d'opération des « 1 000 piscines » a une double vocation à la fois éducative et de loisirs.

En 1999-2000, une réhabilitation est conduite suite à des désordres importants consécutifs à des tassements de terrain. Les travaux ont consistés à réaliser : les reprises en sous-œuvre de la couronne de fondations support de charpente, un nouveau bassin fondé sur micro-pieux et des dalles supports des zones vestiaires, sanitaires, accueil et plages. Lors du chantier, les carreaux sont ainsi intégralement remplacés. Les cloisons en polyester d'origine sont toutefois remises en place, mais des nouveaux casiers installés.

En 2020, un ambitieux programme de rénovation lancé par la communauté de communes Chabris-Pays de Bazelles est confié à l'agence d'architecture Boitte. Outre le remplacement à l'identique de la couverture et des travaux d'étanchéité du bassin, la campagne de travaux s'est aussi concentrée sur le réaménagement des espaces annexes tels que le hall d'entrée et les vestiaires dont on peut regretter la disparition des aménagements originaux préservés jusqu'alors. Une extension comprenant un espace de balnéothérapie (bassin à remous, sauna et hammam) a été aménagée au nord de la piscine à la quelle elle est reliée par une galerie créée au nord-est

Aujourd'hui

Lors de la réhabilitation de 2000, la dalle des vestiaires est changée, les cloisons en polyester d'origine ayant été conservés, mais les casiers remplacés. La rénovation de 2020-2021 a vu la disparition de ces éléments d'origine. Les annexes techniques sont, quant à elles, aménagées dans une superstructure en béton situées à proximité immédiate de la piscine.



Vue d'ensemble depuis l'intérieur de la piscine
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de l'entrée de la piscine réhabilitée © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Archives nationales

Fonds 19840367/1-19840367/26 : jeunesse et sports ; Service de l'équipement / **19840367/5 à 19840367/7** : piscine Tournesol (1971)

<non consulté> / **Fonds 199104472/1-19910472/11** : bureau des services extérieurs et des établissements (ministère chargé de la jeunesse et des sports) / **199104472/8** : catalogues de présentation des projets 1000 piscines et tournesol, 1972-1973 **<non consulté>** /

Fonds 19930654/1-19930654/124 : jeunesse et sports ; Service de l'équipement ; Division du plan et des affaires financières ; Bureau des opérations d'État (1970-1985) / **19930654/1-19930654/64** :

« Piscines Tournesol ». Ordres de service, procès verbaux de chantier, délibérations, conventions, titres de paiement, décomptes d'opérations / **Fonds 20000400/1-20000400/46** : jeunesse et sports ; Direction de l'administration et des services extérieurs ; Sous-direction des établissements et services extérieurs ; Bureau de gestion des investissements / **20000400/27-20000400/29** : contentieux « Mille Piscines », 1972-1989 **<non consulté>** / **20000400/30-20000400/33** : contentieux « Mille Piscines », 1971-1986 **<non consulté>** / **20000400/34** : « Mille Piscines », 1972-1982 **<non consulté>** / **20000400/35-20000400/38** : « Mille Piscines », 1972-1984 **<non consulté>** / **20000400/39-20000400/42** : contentieux « Mille Piscines », 1972-1991 **<non consulté>** / **20000400/43-20000400/46** : « Mille Piscines », 1972-1992 **<non consulté>**

• Archives communautaires de Chabris-Pays-de-Bazelle

[Non coté] : piscine Tournesol. Restructuration, dossier des ouvrages exécutés (1999-2000) ; rapport de visite du 31 janvier 2014 de Baudin-Châteauneuf.

• Archives communales de Chabris

[Non coté] : délibérations du conseil municipal (1974-1976).

• Sources imprimées

Bernard Schoeller et Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports, *Projet Tournesol : Opération 1000 piscines, dossier technique de présentation*, Paris, R. Lacer, 1972, 31 p.

• Ouvrages

- FACON Patrick, « Les piscines Tournesol. L'industrialisation en tête », dans KLEIN Richard (dir.), *Les Architectures de la croissance*. Actes du séminaire du 16 mai 1998 à Villeneuve-d'Ascq, Lille, 1998.

- FACON Patrick, « Les piscines Tournesol », dans MONNIER Gérard (dir.) et KLEIN Richard (dir.), *Les années ZUP : Architectures de la croissance, 1960-1973*, Paris, Éditions Picard, 2002, p. 91-110.

• Articles

- « Remise à neuf de la coupole d'une piscine 'Tournesol' », *Les Cahiers techniques du bâtiment*, no 279, mai 2008, p. 32-34.

- FILLION Odile, « Volumes d'eau », *D'A. D'Architectures*, n° 104, août-septembre 2000, p. 36-51.



Plan de la piscine. Source : ACC Restructuration



Intérieur de la piscine
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'un hublot
© LMDP / Xavier Spertini, 2021

L'ÉDIFICE

« Au détour d'une route, on aperçoit soudain émerger de l'herbe haute une coupole basse, clignant des hublots... Un vaisseau spatial ou le temple d'une religion nouvelle ? Tout simplement une piscine Tournesol [...] » (Extrait d'une brochure publicitaire de GBA entreprise générale, dans MONNIER Gérard (dir.) et KLEIN Richard (dir.), Paris, 2002, p. 91.). Construite au sud-est du centre-ville, la piscine de Chabris est située à proximité immédiate du collège du Clos de la Garenne et non loin du gymnase rue de la République. Elle est édifiée en hauteur, surplombant son parc de stationnement. Extérieurement elle présente une forme simple de demi-sphère tronquée. La couverture de la piscine imaginée par Bernard Schoeller et mise au point par l'ingénieur Thémis Constantinidis, prend la forme d'une coupole constituée d'une charpente en acier porteuse apparente. La structure métallique en treillis se compose de 4 arcs principaux et de 32 arcs secondaires ouverts à 10°. Elle forme un ensemble de 36 travées couvertes de coques de polyester. Chaque tuile ou panneau se compose de deux couches extérieures de polyester teintées dans la masse, armées de fibre de verre sur une âme de mousse phénolique permettant l'isolation thermique et phonique. Un arc sur deux est

percé de 7 hublots ovoïdes dont la taille décroît du sol vers la couronne centrale située au sommet et sur laquelle est installé un ventilateur monumental assurant l'extraction de l'air. Réalisés en polycarbonate transparent, et présentant une surface convexe à l'extérieur, ces hublots renforcent l'aspect futuriste de l'édifice, l'apparentant dans l'imaginaire collectif à une soucoupe volante, dans la lignée des maisons-bulles conçues et industrialisées dès 1964 de l'architecte Jean-Baptiste Maneval. Le projet de concours prévoyait d'ailleurs l'implantation d'une maison bulle de Maneval en guise de maison de gardien. 12 des 36 arches métalliques sont escamotables rendant possible l'ouverture de la coupole à 120° du côté sud-ouest lors des mois d'été, rappelant ainsi l'héliotropisme du tournesol. La structure repose sur un soubassement en béton armé doté au sud-ouest d'un rail de roulement permettant par un dispositif électrique le coulissement des pales de la coupole. Parmi le choix de coloris disponibles pour la teinte de la coupole (beige, jaune, orange, rouge et vert), la commune de Chabris a opté pour la version beige.

À l'intérieur, le bassin de 25 m de long sur 10 m de large, offre une pente inclinée présentant un dénivelé de

1,20 m (80 cm pour le petit bain et 2 m pour le grand bain). L'architecte opte pour un bassin de type finlandais selon lequel l'eau affleure sur les rives équipées d'un système d'évacuation ; les longs côtés du bassin sont bordés de larges plages. Les carreaux de ces dernières ainsi que du bassin datent de la réhabilitation effectuée en 2000.

Au nord-est, le hall d'accueil est ouvert sur l'extérieur par deux doubles portes vitrées, qui ont été remplacées en 2003 par une huisserie en aluminium, et supprimées lors de la campagne de rénovation menée en 2020-2021, forme une boîte indépendante de la structure porteuse. Ses murs composés de panneaux de polyester bleu laqué sont courbes et présentent des jointures d'assemblage saillantes l'apparentant davantage encore à une soucoupe volante ou à un sous-marin. Comme à l'extérieur, les formes courbes sont privilégiées comme en témoigne le bureau du caissier. Le hall communique au bassin, tandis qu'il donne accès aux vestiaires femmes et à l'est aux vestiaires hommes. Ils sont composés à la fois d'espaces collectifs et de cabines. Les espaces de vestiaires se prolongent par l'espace des douches aménagé dans une coque constituée de panneaux moulés en polyester stratifié.

INTÉRÊT DU LABEL

Dans la lignée de la Bulle six coques de Jean-Baptiste Maneval ou des maisons coquillages de Pascal Häuserman, Bernard Schoeller a recouru à un langage formel inspiré de la conquête spatiale. L'architecte a livré une construction légère, préfabriquée et à faible coût. La piscine Tournesol est l'un des meilleurs exemples d'une production en série, industrialisée, à partir d'un prototype. Elle manifeste une rationalisation de la mise en œuvre des composants dont 85 % sont industrialisés. L'opération des « 1 000 piscines » est l'un des plus grands programmes d'équipements à l'échelle nationale. La piscine Tournesol de Chabris, tout comme les autres installées en France, témoigne de la volonté d'un État centralisé de prendre en charge l'aménagement de son territoire à l'échelle locale.

Tandis que plusieurs piscines Tournesol sont labellisées Architecture contemporaine remarquable : la piscine de Bonneveine à Marseille en 2000, la piscine de Carros-le-Neuf (Alpes-Maritimes) en 2006, celles de Biscarrosse (Landes) et de Bruyères (Vosges) en 2012 et 2015 et enfin, la piscine de Frontignan (Hérault) en 2019, on recense de nombreux exemples détruits ces dernières années. Citons entre autres celle de Moyeuville-Grande (Moselle, démolie en 2012), Vimeu (Picardie, en 2014), Angers (Maine-et-Loire, en 2015), Locminé (Morbihan, en 2015 également) et plus récemment, celle de Douvrin dans le Pas-de-Calais (en 2020). En Champagne-Ardenne, les quatre piscines aubois et ardennaises ont aujourd'hui disparu et dans la Marne, seules 3 sur 4 subsistent (destruction

de la piscine de Fagnières en 2018). À ce jour, sur les 183 piscines Tournesol construites en France, près d'un quart du corpus a été démolit ou lourdement transformé.

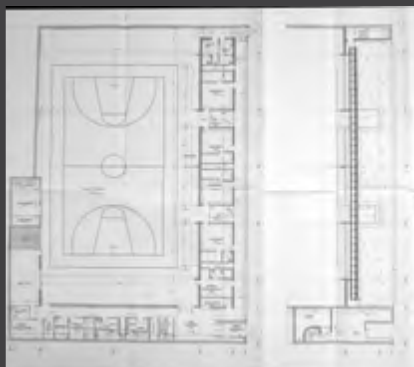
La piscine Tournesol de Chabris fait partie des piscines dont la réhabilitation a certes en partie affecté son apparence mais a conservé l'esprit d'origine : les travaux réalisés en 2020-2021 ont notamment eu pour conséquence la modification du hall d'entrée et de la caisse et le remplacement des vestiaires. Cependant, son caractère escamotable, la qualité de la réhabilitation et le fait que sa silhouette se dresse toujours de façon singulière dans le paysage du pays de Bazelle, en font un archétype intéressant de cette typologie à la fois familière et emblématique d'une époque.



Vue d'ensemble de la façade orientale du gymnase Dabilly sur la rue Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de détail de l'entrée du gymnase Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Agence ABP, Plans de niveaux du gymnase Dabilly, 12 décembre 2006. Source : A.C. de Tours, PC n°2006/272



Vue du couloir de distribution des vestiaires du gymnase Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue intérieure du gymnase Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des tribunes rétractables et d'un patio du gymnase Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021

L'agence ABP (Boutet-Pourrier-Chervier) est fondée en 2002 à la Rochelle, par la réunion de Vincent Chervier (né en 1971, diplômé de l'École de Paris-Belleville), Bertrand Pourrier (né en 1969, diplômé de l'École d'architecture de Nantes) et Julie Boutet (née en 1972, diplômée de l'École d'architecture de Nantes). Les trois associés remportent rapidement des concours publics notables : gymnase Dabilly à Tours (2008), siège de Vendée Habitat à La Roche-sur-Yon (2009), Certem+ à Tours (2014), siège du port de la Rochelle (2015). L'agence se diversifie, parallèlement, dans les ensembles de logements collectifs, les cinémas ou encore les équipements hôteliers. Elle compte également parmi les rares, dans l'ouest de la France, à concevoir des ensembles de mobilier ou de luminaires destinés à garnir les bâtiments construits ou réaménagés par l'agence. ABP s'appuie en outre, depuis 2017, sur la société PBA Production qui joue le rôle de bureau d'ordonnancement-pilotage-coordination (OPC) et de maîtrise d'œuvre d'exécution. La forme architecturale des projets réalisés montre un souci de recherche de la forme, tantôt libre ou tantôt contextuelle, mais à la contemporanéité toujours affirmée. Julie Boutet quitte l'agence ABP en 2020 pour fonder sa société indépendante.



Vue intérieure du gymnase Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de l'œuvre *Satellite* de Benard Calet depuis la rue Dabilly © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Archives municipales de Tours

PC n°2006/272 : dossier de permis de construire : pièces écrites (formulaires, correspondance, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations, perspectives), 2006-2009.



→ 2008

/// Julie BOUTET ; Bertrand POURRIER ;
Vincent CHERVIER (ABP)

Propriété publique ; Région Centre-Val de Loire
Situé dans le périmètre du site patrimonial remarquable
(SPR)

Les lycées de la ville de Tours souffrent de longue date, au début des années 2000, du manque d'équipements sportifs destinés aux élèves, qui doivent parcourir des distances importantes pour suivre leurs cours d'éducation physique. Afin de pallier cette lacune, la Ville avait, dès les années 1980, identifié un terrain, rue Dabilly, destiné à recevoir un équipement public : la parcelle concernée était ainsi indiquée, au plan d'occupation des sols (POS), comme emplacement réservé, gelant toute autre possibilité de construction.

L'achat du terrain et sa libération ne sont toutefois accomplis qu'au début des années 2000. Le Conseil régional - qui est en charge des lycées depuis les lois de décentralisation, dites lois Defferre, de 1982-1983 - organise un concours d'architecture, remporté par la jeune agence ABP, pour laquelle il s'agit d'un des premiers chantiers d'importance. La maîtrise d'ouvrage du programme est déléguée à l'OPAC de Tours qui bénéficie d'une expertise technique locale lui permettant d'assurer, notamment, le suivi des travaux.

L'ÉDIFICE

Le gymnase Dabilly est situé dans le quartier Lamartine, à l'ouest du centre-ville de Tours : cet ancien faubourg réunit des maisons de ville d'échelle assez basse sur un parcellaire en lanière, avec des immeubles de logements collectifs et des équipements publics aux volumes plus importants. La rue Dabilly, d'orientation nord-sud, est bordée sur son flanc oriental par un vaste groupe scolaire, à la composition architecturale assez aérée. Le bâtiment du gymnase est implanté en vis-à-vis de l'école, sur le flanc ouest de la rue. Il est édifié sur un terrain de forme quadrangulaire, enserré sur trois de ses côtés par des constructions (immeubles collectifs au sud et au nord, logements individuels à l'ouest).

Placée dans le sens de la longueur de la parcelle, la salle de sport occupe la majeure partie du niveau unique du gymnase. Elle est couverte par une charpente en lamellé-collé, et est éclairée sur ses longs côtés par des verrières zénithales. Trois petits patios, ménagés à l'est et à l'ouest, apportent une source supplémentaire de lumière naturelle. Le hall d'entrée, au sud, dessert par un premier couloir longeant la salle de sports, les sanitaires et les bureaux des arbitres et des associations utilisant l'équipement. Quelques pièces, côté ouest, permettent la tenue de réceptions et le rangement du matériel des lycées (Albert-Bayet et Notre-Dame-La-Riche) qui utilisent l'équipement. Les vestiaires des utilisateurs et les locaux des enseignants sont eux regroupés le long d'un second couloir flanquant la façade sur rue. Ponctué par deux patios, ce corridor aux teintes acidulées ouvre sur la rue Dabilly par une baie filante en verre armé ; le choix de ce matériau translucide préserve la discrétion des vestiaires tout en signalant, la nuit, le gymnase depuis la voie

publique par l'illumination d'une longue bande fluorescente. Cette organisation en plan permet également de limiter le prospect de la façade sur rue, le volume principal de la salle étant placé en retrait d'alignement, derrière la toiture végétalisée du corridor. La salle de sports en elle-même, d'une surface de 1 070 m², est revêtue d'un sol thermoplastique permettant les jeux collectifs de balle (basketball, volleyball, handball, etc.). Les gradins rétractables sont placés contre les vestiaires, à l'est du terrain, tandis qu'un rideau permet de diviser la surface selon les besoins.

Une attention particulière a été portée par les architectes aux raccordements du gymnase aux immeubles voisins : la sortie de secours au nord s'accroche au pignon mitoyen, et l'entrée principale, au sud, forme un portique prolongeant l'écriture du bâtiment d'habitation voisin. On verra également, dans le jeu cubiste du volume de l'entrée, une référence aux formes architecturales des années 1920, et notamment aux réalisations de Robert Mallet-Stevens.

INTÉRÊT DU LABEL

Construit dans un environnement dense et hétérogène et avec un budget contraint, le gymnase Dabilly compte parmi les premières réalisations d'une agence aujourd'hui importante dans le paysage architectural de l'ouest de la France. Sa volumétrie contextuelle, tout en étant résolument contemporaine dans son traitement formel et dans les matériaux employés, montre le soin porté aux qualités d'espace et de lumière indispensables aux équipements sportifs. Cet équipement public participe aussi à la composition de la rue par ses raccordements subtils aux mitoyens, confirmant son refus de l'ostentation en même temps que sa capacité à créer des effets sensibles par des moyens simples.

Aujourd'hui

Déposée le 15 décembre 2006, la demande de permis de construire est accordée par le préfet d'Indre-et-Loire le 7 juin 2007. Les travaux sont rapidement lancés, et déclarés terminés le 21 novembre 2008.

La toiture végétalisée du corridor et les deux pignons des entrées latérales portent l'œuvre *Satellite* du plasticien Bernard Calet, installée en 2012, au titre du 1% artistique.

Celle-ci est composée de trois modules sphériques formés de feuilles d'acier inoxydable, jouant des effets de miroitement et de réflexion de la lumière.

Extrait cadastral, Tours © cadastre.gouv.fr



Vue d'ensemble du gymnase Caméo depuis la rue Charles-Gille
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade orientale du gymnase Caméo, rue Michelet
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la salle de sport du niveau supérieur du gymnase Caméo © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la façade orientale de nuit
Source : Agence Breust & Chabrier

Architectes : Manuel Breust (1972-.) ; Sandrine Chabrier (1972-.)
(BCB) (agence d'architecture)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Conseil régional
du Centre-Val de Loire



Agence Breust & Chabrier, Plan-masse du gymnase Caméo,
21 juin 2006. Source : A.C. de Tours, PC n°2006/151



Agence Breust & Chabrier, élévation du gymnase Caméo,
21 juin 2006. Source : A.C. de Tours, PC n°2006/151

L'agence Breust-Chabrier est fondée en 2002 en Touraine par Manuel Breust et Sandrine Chabrier, tous deux nés en 1972 et diplômés en 1998 de l'École d'architecture de Bretagne à Rennes. Après une première agence commune (BCB) lancée avec leur confrère Jean-Yves Barrier, ils créent leur propre agence et participent à des concours pour la réalisation d'équipements publics : celui du gymnase Caméo de Tours, terminé en 2008, est le premier d'importance à avoir été remporté. Essentiellement active dans le département de l'Indre-et-Loire, l'agence Breust-Chabrier réalise, entre autres, la Maison de l'environnement à Joué-lès-Tours (2009), la réhabilitation du lycée Paul-Louis Courier à Tours (2013), et le centre de tri de Parçay-Meslay (2023). La production de l'agence, d'écriture architecturale contemporaine, est marquée par la recherche de formes compactes, le choix des matériaux et des volumétries se faisant sans préconçu, par la lecture du contexte urbain et paysager.



Vue du hall d'entrée du gymnase Caméo.
Au sol, l'œuvre *Pixel* de Wilson Trouvé
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de détail de la façade est du gymnase Caméo,
rue Michelet © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Archives municipales de Tours

PC n°2006/151 : dossier de permis de construire : pièces écrites (formulaire, correspondance, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations, perspectives), 2006-2008.



Vue extérieure du cinéma Caméo après rénovation, 12 octobre 1978. Source : A.D. d'Indre-et-Loire, 5 FI 068080



/// Manuel BREUST ; Sandrine CHABRIER (BCB)

Propriété publique : Région Centre-Val de Loire
Situé dans le périmètre de plusieurs monuments historiques

Les lycées de la ville de Tours souffrent de longue date, au début des années 2000, du manque d'équipements sportifs destinés aux élèves, qui doivent parcourir des distances importantes pour suivre leurs cours d'éducation physique. C'est en particulier le cas du lycée Balzac, situé dans le quartier des Prébendes. Le foncier nécessaire à la création d'une nouvelle salle de sports, au sein d'un centre-ville densément occupé, est finalement trouvé avec le déménagement de l'ancien cinéma Pathé de la rue Michelet vers de nouveaux locaux, rue Blaise-Pascal. Construit en 1952 sous le nom de Caméo, sur les plans de l'architecte tourangeau Pierre Boille, il est une première fois profondément transformé à la fin des années 1970, avant de fermer ses portes en 1996. Le bâtiment est ensuite racheté par la Société d'économie mixte immobilière de la ville de Tours (SEMIVIT), agissant pour le Conseil régional du Centre. Ce dernier lance, en 2005, un concours d'architecture pour la transformation du bâtiment de 1952 dont seul le clos et le couvert doit être conservé. Deux petits bâtiments annexes ne présentant pas d'intérêt architectural, rue Charles-Gille, doivent, quant à eux, être démolis. Le programme est, après jury, attribué à la jeune agence tourangelles Breust & Chabrier. La demande de permis de construire est déposée le 28 juin 2006, l'accord étant donné par le préfet d'Indre-et-Loire le 10 novembre de la même année. Lancé à l'hiver suivant, le chantier est déclaré achevé le 23 mai 2008.

L'ÉDIFICE

Le gymnase Caméo est situé dans le centre-ville de Tours, à l'intersection des rues Michelet et Charles-Gille, et à quelques dizaines de mètres de la gare monumentale construite par Victor Laloux. Son environnement est relativement homogène par son échelle très urbaine - les immeubles alentours développent 4 à 6 étages - mais présente une grande variété de styles, d'époques et de fonctions (résidentielle, commerciale, tertiaire, etc.).

La salle présente un volume principal perpendiculaire à la rue Michelet, correspondant à l'espace de l'ancien cinéma construit en 1952. Creusé 3 m en-dessous du terrain naturel, ce volume redivisé par la création de nouveaux planchers développe une hauteur suffisante pour permettre la superposition de deux terrains permettant la pratique de différents jeux de balle. Un niveau de mezzanine, correspondant au 1^{er} étage depuis la rue, est inséré entre les deux terrains pour loger les vestiaires et sanitaires. Une cage d'escalier accolée, côté est, à la façade sur rue, relie cette mezzanine aux deux plateaux. L'extension venant jusqu'à l'angle de la rue Charles-Gille, et formant l'accroche principale sur l'espace public, accueille, quant à elle, en rez-de-chaussée le hall d'entrée en double hauteur, l'infirmerie et les locaux techniques. Les niveaux supérieurs sont affectés, en mezzanine, au bureau des enseignants et, au second étage, à une salle de musculation, un escalier et un ascenseur permettant la liaison avec chacune des surfaces de l'équipement. La façade de l'ancien cinéma, sur la rue Michelet, est close en pleine hauteur par des pans de brique de verre évoquant l'architecture

des années 1950. Celles-ci révèlent, la nuit tombée, la structure de l'escalier placée en retrait. L'angle sur la rue Charles-Gille est revêtu en rez-de-chaussée d'une résille en acier galvanisé, et signalé par la saillie des deux étages dont la façade aveugle en panneaux de béton ciré n'est percée que par la faille du balcon de la salle des enseignants.

INTÉRÊT DU LABEL

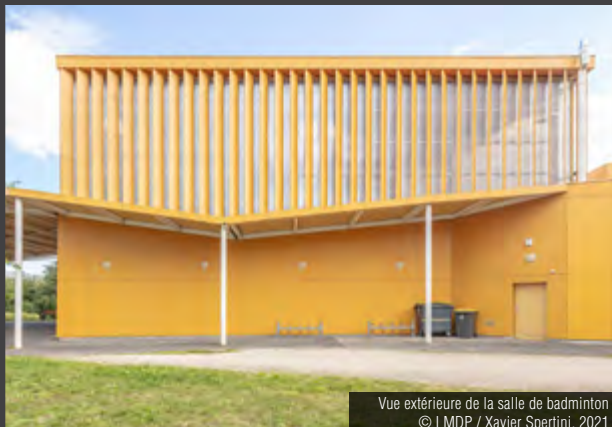
Œuvre de deux jeunes architectes marqués par l'influence de leur maître David Cras (qui participa aux études d'avant-projet), le gymnase Caméo est un exemple remarquable de reconversion d'un bâtiment ancien en site contraint, à proximité de la gare de Victor Laloux. Outre ses qualités de lumière et d'espace dans son agencement ingénieux, l'équipement affiche une esthétique sculpturale où la finition des matériaux employés, à l'intérieur comme à l'extérieur, signale l'exigence architecturale du maître d'ouvrage. L'utilisation du béton ciré blanc fait ainsi écho à la pierre de tuffeau historiquement employé en Touraine, et rappelle l'attention portée par les auteurs au contexte architectural et urbain. La grande hétérogénéité des styles présents aux alentours a conduit les architectes à privilégier une image hermétique et compacte, la façade rue Charles-Gille misant même sur la dissimulation de l'activité dans la cacophonie du paysage. Le gymnase Caméo ménage pourtant, au-delà de son image intrigante, un élément d'urbanité renvoyant à une échelle familière, par la faille du balcon de la salle des enseignants.

Aujourd'hui

Le hall d'entrée accueille enfin, au titre du 1^{er} artistique, une œuvre de Wilson Trouvé, *Pixel*, sous la forme de lignes de carreaux de grès blanc, rappelant, dans une forme minimaliste, les marquages au sol des terrains de sport.



Vue d'ensemble du centre de squash et de badminton depuis l'avenue François-Mitterrand © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue extérieure de la salle de badminton © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue extérieure de la façade latérale © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue extérieure du volume d'entrée © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Architectes : Gilles Bouchez (1940-) (architecte) ;
Matteo Vigano (architecte assistant)

Maître d'ouvrage / Commanditaire : Ville de Chartres



Vue extérieure du volume d'entrée et des salles de squash © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Gilles Bouchez naît à Nogent-sur-Vernisson (Loiret) le 2 mars 1940. Inscrit en section d'architecture à l'École des beaux-arts de Paris de 1961 à 1967, il est l'élève d'Eugène Beaudouin, puis de Georges Candilis et d'Alexis Josic. Il compte alors parmi les rares élèves de l'école à présenter son diplôme en binôme avec un camarade, Alain Dubau. La carrière de Gilles Bouchez débute dans le contexte du renouvellement de la commande publique et de la crise du système académique au début des années 1970 : entouré d'architectes aussi jeunes que lui (Édith Girard, Yves Lion, Fernando Montes, etc.), il fait partie de l'équipe menée par Paul Chemetov pour le concours d'aménagement des coteaux de Maubuée, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée. Associé à Didier Morax, Gilles Bouchez se fait remarquer, au cours de la décennie, par de premières réalisations (logements sociaux, groupes scolaires) marquées par la recherche d'urbanité qui fonde la pratique de cette génération faisant suite à l'hégémonie du Style international. L'œuvre de Gilles Bouchez ne peut toutefois être vue comme une illustration du courant post-moderne qui traverse l'architecture française des années 1970-1980 : il n'y a, dans ses réalisations, qu'un goût limité pour la référence ou le clin d'œil de la citation historique. Chaque projet paraît davantage l'occasion d'une écriture distincte, fondée sur quelques constantes : l'utilisation de la géométrie (la courbe comme la grille), la visibilité de la matière (béton, verre, métal), l'attention portée aux transparences et aux effets prismatiques. L'utilisation de la couleur semble, elle, plus tardive, et marque davantage les projets à partir des années 2000. On citera, parmi ses œuvres principales, le centre des congrès de Belfort (1995), l'extension du Conseil économique et social à Paris (1996), l'École supérieure des affaires à Saint-Martin-d'Hères (1996), et deux projets de concours remarquables, pour l'Opéra-rock de Bagnolet (1986) et le Stade de France (1994).



→ 2010

/// Gilles BOUCHEZ ; Matteo VIGANO

Propriété publique : Ville de Chartres



Extrait cadastral, Chartres © cadastre.gouv.fr



Gilles Bouchez, Plan-masse de la salle de squash et de badminton juillet 2008
Source : A.C. de Chartres, PC n°2008/66

Aujourd'hui

Le permis de construire de l'équipement connaît une instruction administrative rapide : présentée le 5 août 2008, l'autorisation de bâtir est accordée le 24 novembre de la même année. Le chantier est ouvert le 1^{er} septembre 2009, et le bâtiment est inauguré le 9 octobre 2010. Aucune modification importante n'a été depuis apportée à l'édifice.

Le quartier des Clos, au sud-est du centre-ville de Chartres, est mis en chantier au début des années 1960 : ce grand ensemble caractéristique de son époque est composé de logements sociaux en tours et barres, implantés sur une trame orthogonale à grande échelle venant en rupture avec l'environnement périurbain d'alors. Le programme est complété, à la même époque, par une zone industrielle s'étendant à l'est du quartier, et rejoignant la nouvelle autoroute de contournement de l'agglomération.

Le grand ensemble connaît, à l'instar de bien d'autres opérations des Trente Glorieuses, des problèmes de vieillissement accéléré des bâtiments conjugués aux difficultés liées à l'absence de mixité sociale du quartier des Clos. Un premier programme de renouvellement urbain est lancé en 2007, suivant le plan directeur dressé par l'agence d'urbanisme Arc-Ame (Carole Vilet et Laurent Pezin associés). Outre la démolition-reconstruction de l'essentiel du bâti ancien, le projet prévoit l'établissement de nouvelles voies de circulation destinées à désenclaver le quartier, celui-ci recevant le nouveau nom de Beaulieu. Il intègre également la réalisation de nouveaux équipements intéressant l'ensemble de l'agglomération, et dont la présence doit jouer le rôle de catalyseur du changement d'image du quartier.

Un centre sportif dédié à la pratique du squash et du badminton est ainsi programmé au sud du quartier, à la jonction entre l'avenue d'Orléans et la nouvelle avenue François-Mitterrand qui constitue la dorsale du quartier de Beaulieu. La ville de Chartres est déjà, au début des années 2000, un pôle important au niveau national pour ces deux sports qui bénéficient rarement, dans des villes moyennes, de terrains dédiés ; les équipements existants se trouvent toutefois insuffisants face au succès croissant des clubs sportifs et des compétitions.

Un concours d'architectes est organisé au début de l'année 2007, et remporté par l'architecte Gilles Bouchez, avec son collaborateur Matteo Vigano comme chef de projet.



Gilles Bouchez, Plan du rez-de-chaussée de la salle de squash et de badminton de Chartres, juillet 2008. Source : A.C. de Chartres, PC n°2008/66



Sources :

• Archives communales de Chartres

PC n°2008/66 : pièces écrites (formulaires, correspondance, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations, perspective), 2008-2009.

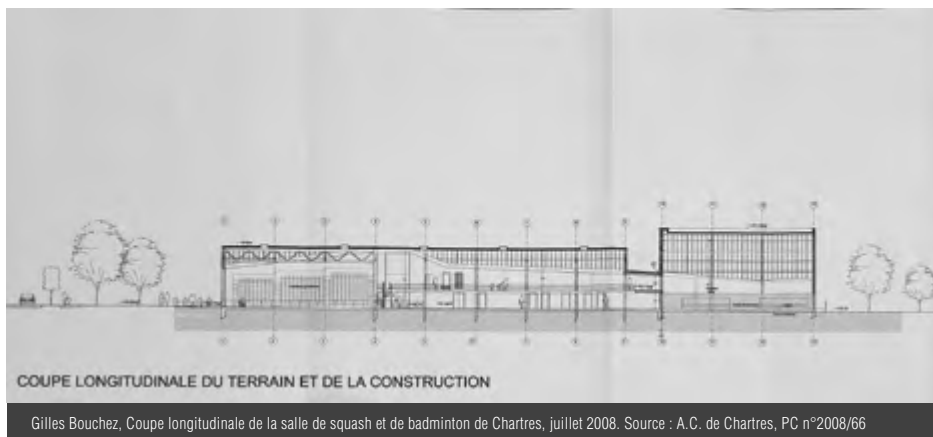


L'ÉDIFICE

Le centre de squash et de badminton de Chartres est implanté au sud du quartier de Beaulieu, à la rencontre entre un secteur à dominante pavillonnaire à l'ouest, une zone industrielle au sud et la zone d'habitation en renouvellement urbain au nord. Dans cet environnement hétérogène, le projet occupe une parcelle étirée, au croisement de l'avenue d'Orléans et de l'avenue François-Mitterrand. Les deux volumes quadrangulaires regroupant, à l'ouest, les courts de squash et, à l'est, les terrains de badminton sont réunis au nord par la lame, à l'écriture beaucoup plus découpée, regroupant l'accueil, la cafétéria, les vestiaires et les locaux techniques. Un auvent dédié aux sports récréatifs prolonge, au nord-est, le mouvement de la façade pour venir couvrir le chemin piéton longeant l'avenue, sur laquelle s'adosse l'ensemble du nouveau quartier.

À l'intérieur, les huit courts de squash sont alignés le long de la façade sud, une tribune de 300 places coiffant la cafétéria leur faisant face. Les vestiaires - pour lesquels une attention particulière a été portée à l'accessibilité aux personnes handicapées - sont regroupés au centre du bâtiment. Ils sont desservis par deux corridors, l'un côté courts, l'autre côté rue : les joueurs arrivant en tenue de ville ne croisent ainsi pas ceux en tenue de sport, les vestiaires jouant le rôle de sas entre les deux univers. Hors-programme et proposée par l'architecte, une galerie en mezzanine, accessible par un ascenseur, un escalier hélicoïdal ainsi que depuis la tribune, surplombe les terrains de squash. La halle de badminton, légèrement excentrée, permet le jeu simultané sur deux terrains réunis dans un volume de plus forte hauteur.

Dans les deux cas, la construction métallique et les éléments techniques sont systématiquement laissés apparents et visitables, facilitant l'entretien des locaux. L'ambiance est égayée par des couleurs vives (bleu, vert, orange). Les façades extérieures sont revêtues de panneaux en bois en contreplaqué bakelisé teinté jaune, signifiant la différence de fonction vis-à-vis des grands volumes de la zone industrielle adjacente. Une attention particulière a été apportée aux vues sur l'extérieur ainsi qu'à l'éclairage naturel des terrains par de fines lames verticales, placées au-devant de panneaux de polycarbonate, et diffusant une lumière tamisée sur les aires de jeu.



INTÉRÊT DU LABEL

Cet équipement sportif au programme peu commun, et signé d'une agence de référence au niveau national, se distingue en premier lieu par la qualité de son inscription urbaine. Situé à la lisière de Chartres et de la zone industrielle qui l'entoure, le centre de squash et de badminton participe à la composition de l'entrée de ville en même temps qu'à la reconfiguration du

quartier de Beaulieu. Sa volumétrie très contextuelle relie les zones d'industrie et d'habitation tout en construisant le nouvel axe de l'avenue François-Mitterrand. La réalisation de Gilles Bouchez est également remarquable par sa qualité de conception intérieure et d'exécution : avec un budget contraint, l'architecte conçoit un bâtiment efficace dans son

fonctionnement tout en ménageant un parcours sensible, notamment par la galerie d'étage. On rappellera, enfin, la grande qualité du traitement de la lumière, naturelle comme artificielle, et de la relation avec l'extérieur.



Vue de l'entrée du vélodrome de Bourges et de la façade nord-est © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue d'ensemble de la façade ouest du vélodrome de Bourges © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des bureaux en façade nord du vélodrome de Bourges © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Atelier Carré d'Arche, Coupe transversale et élévations du vélodrome de Bourges, 4 août 2010
Source : AC de Bourges, PC n°2010/154



Atelier Carré d'Arche, Plan-masse du vélodrome de Bourges, 4 août 2010. Source : AC de Bourges, PC n°2010/154

Architecte : Atelier Carré d'Arche (architecte mandataire) ;
Christian Bosredon & Martine Piétu (architectes associés) ;
Schürmann Architekten (architecte associé)
Maître d'ouvrage / Commanditaire : Conseil régional
du Centre-Val de Loire

L'Atelier Carré d'Arche est créé en 1990 par les architectes Gérard Brunet, Roch Senly, Jean-Pierre Prin et Jean-Paul Chazelle, à partir d'une agence fondée par les deux premiers en 1972, et rejointe en 1982 par Jean-Pierre Prin. Elle s'impose rapidement comme l'une des plus importantes du département du Cher, rayonnant également sur les départements limitrophes. L'Atelier Carré d'Arche est actif sur tous les types de programmes, aussi bien pour une clientèle publique que privée : ses réalisations vont du logement collectif à l'équipement public scolaire, de santé ou de culture, ou encore à l'aménagement paysager. Chaque projet fait l'objet d'un traitement particulier en fonction de son programme et de son contexte, aucune doctrine ne paraissant s'imposer a priori. Certaines réalisations privilégient ainsi la réinterprétation des typologies vernaculaires ou historiques : EHPAD de Lignièrès (2009), hôtel-restaurant à Belleville-sur-Loire (2012), école de Pigny (2015). La recherche d'une forme architecturale plus libre est davantage sensible dans les équipements sportifs et culturels : CREPS de Bourges (2006), médiathèque de Montargis (2008), lycée agricole du Subdray (2009). L'agence compte aujourd'hui comme associés Donatien Senly (né en 1969, diplômé en 1993 d'UP9) et Olivier Audebert (né en 1965, diplômé en 1991 d'UP6).

/// Atelier Carré d'Arche ; Christian BOSREDON & Martine PIÉTU ; Schürmann Architekten

Propriété publique : Région Centre-Val de Loire



Extrait cadastral, Bourges © cadastre.gouv.fr

La ville de Bourges connaît, au cours des Trente Glorieuses, une croissance urbaine très forte, marquée par la création en 1960, au nord de l'agglomération, d'une zone à urbaniser par priorité (ZUP), dénommée les Gibjoncs. Ce grand ensemble s'accompagne d'un programme d'équipements publics, dont un grand lycée agricole, inauguré en 1968 sur les plans de l'architecte Prix de Rome Serge Ménéil.

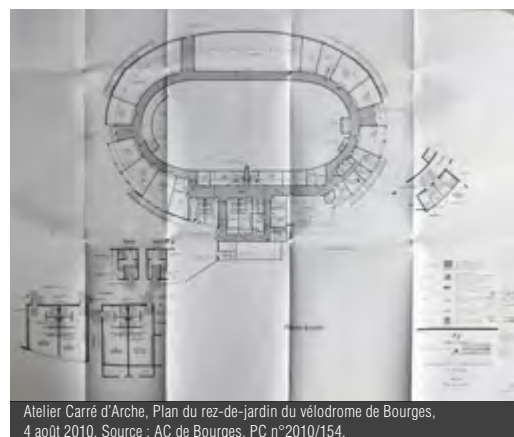
Le vieillissement du parc de logements sociaux en même temps que l'augmentation de la vacance liée à une chute de l'attractivité du quartier conduit la ville de Bourges, au début des années 2000, à nouer un partenariat avec l'État via l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Un projet ambitieux de démolition-reconstruction est mis en œuvre pour un grand nombre de bâtiments d'habitation, ainsi que pour le lycée agricole dont les locaux, vieillissants, ne correspondent plus aux besoins pédagogiques. Une nouvelle zone d'aménagement concerté, dénommée ZAC du Maréchal-Juin, est dans le même temps créée au nord-est du quartier des Gibjoncs, afin d'accueillir de nouveaux logements et équipements, notamment à l'emplacement du lycée agricole, déménagé dans la commune du Subdray, au sud-ouest de l'agglomération.

Parmi ces équipements, le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) est achevé en 2004, sur les plans de l'Atelier Carré d'Arche. Cet établissement de formation aux métiers du sport et d'accompagnement des sportifs de haut niveau dispose d'un vaste ensemble de bâtiments et de terrains, formant un pôle d'excellence au niveau régional.

C'est dans ce contexte que la ville de Bourges et le Département du Cher envisagent, au milieu des années 2000, la construction d'un vélodrome couvert sur le site de l'ancien lycée agricole. La maîtrise d'ouvrage est, après des négociations financières, reprise par le Conseil régional en 2009, ce dernier relançant un concours d'architecture après l'annulation de la première procédure initiée par le Département. Le projet de l'Atelier Carré d'Arche est déclaré lauréat au printemps 2010, parmi les trois candidats admis à concourir. L'agence est mandataire d'une équipe comprenant également le cabinet berruyer Bosredon & Piétu, et l'architecte allemand Schürmann, spécialiste de la conception des pistes.

Aujourd'hui

Les études d'avant-projet, rapidement menées, permettent la délivrance du permis de construire le 8 décembre 2010. L'équipement est inauguré le 13 septembre 2013.



Atelier Carré d'Arche, Plan du rez-de-jardin du vélodrome de Bourges, 4 août 2010. Source : AC de Bourges, PC n°2010/154.



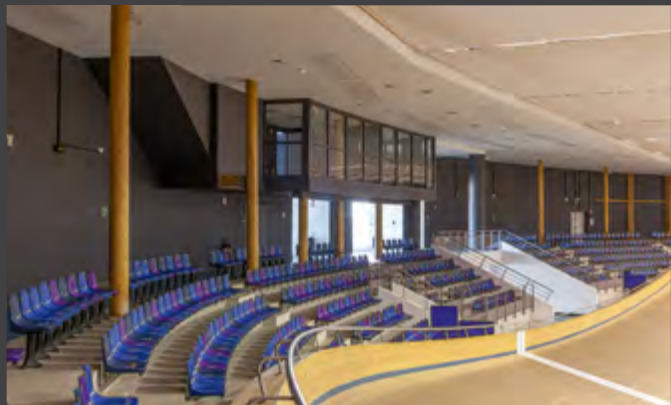
Vue intérieure du vélodrome de Bourges
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la charpente du vélodrome de Bourges
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



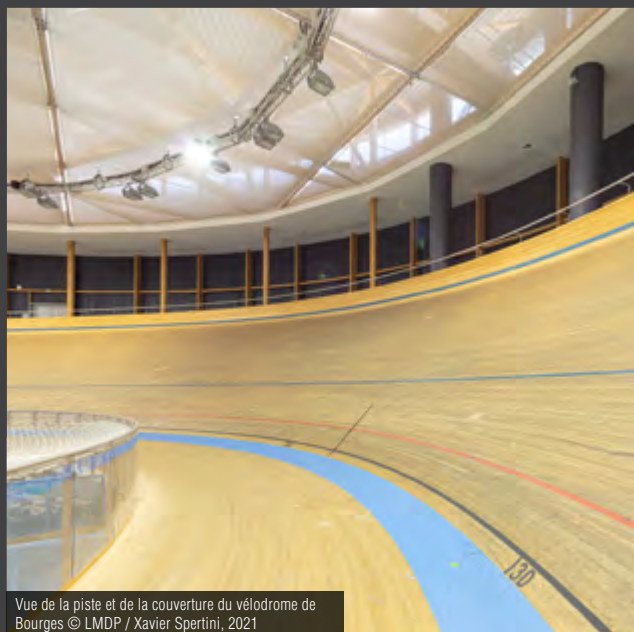
Vue d'ensemble de la charpente du vélodrome de Bourges © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue des gradins du vélodrome © LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de l'entrée du vélodrome
© LMDP / Xavier Spertini, 2021



Vue de la piste et de la couverture du vélodrome de Bourges © LMDP / Xavier Spertini, 2021

Sources :

• Archives communales de Bourges

235 W 21 : dossier de suivi de la mairie de Bourges : pièces écrites (notes, correspondance, pièces financières, comparaison des projets du concours, mémoire de présentation du projet lauréat, revue de presse), documents graphiques (planches de concours du projet lauréat), 2007-2010.

PC n°2010/154 : pièces écrites (formulaire, correspondance, descriptif), documents graphiques (plan de masse, plans de niveaux, coupes, élévations), 2010-2013.



L'ÉDIFICE

Le vélodrome de Bourges est implanté dans les quartiers nord du chef-lieu du département du Cher, dans un environnement aéré et paysagé. Il fait face, à l'est, aux locaux du CREPS conçus, quelques années plus tôt, par la même agence d'architecture et, au nord, à un quartier pavillonnaire récent desservi par des voies de communication à grand gabarit. Le bâtiment présente un plan elliptique, augmenté à l'est des excroissances des volumes du hall d'entrée et des bureaux ; l'ensemble est entouré par des parcs de stationnement arborés, tandis qu'un passage souterrain permet une liaison directe avec le CREPS, de l'autre côté de l'avenue du Maréchal-Gallieni. L'accès principal du vélodrome, orienté au nord-est, fait face au carrefour de l'avenue Gallieni avec l'avenue du Maréchal-Juin.

L'accès des visiteurs s'effectue par un hall comprenant des espaces de billetterie et de buvette, et ouvrant vers la tribune. Un corridor, au nord,

mène à quelques bureaux et salles de réunions. La tribune est également accessible depuis le 1^{er} étage ; un couloir ceinturant la piste - et pouvant le cas échéant servir de couloir de course à pied - permet l'évacuation du public en cas de sinistre via 4 escaliers extérieurs. Un 2^e étage partiel accueille enfin la régie.

Au centre de la piste inclinée de 200 m de longueur, la pelouse est aménagée pour permettre la pratique de différents sports d'intérieur : badminton, volley-ball, judo, saut à la perche, etc. Elle est accessible par un ensemble de rampes et d'escaliers et par un ascenseur depuis le niveau du rez-de-jardin. Bénéficiant d'une entrée distincte de celle du public, ce niveau regroupe, sous la tribune, les vestiaires, salles de massage et de musculation, les sanitaires, les locaux de stockage et ateliers utilisés par les clubs sportifs et pour les compétitions cyclistes.

Le volume du vélodrome s'inscrit dans un décaissement du terrain naturel, laissant la base des tribunes accessible de plain-pied depuis l'extérieur, tout en ménageant un accès sans emmarchement au rez-de-jardin depuis le CREPS situé de l'autre côté de l'avenue Gallieni. L'ensemble est construit suivant une ossature et voiles en béton armé, et couvert par une charpente mixte bois-métal et une couverture en bac acier. La piste en elle-même est construite en pin de Sibérie, suivant une pose particulièrement précise. Les élévations extérieures jouent du contraste entre les surfaces lisses et courbes enveloppant l'ovoïde (associant le métal, le béton et le verre), et les volumes anguleux et colorés signalant, au nord, le hall d'entrée et les bureaux et salles de réunions. Les parois extérieures du vélodrome sont, enfin, décorées de l'œuvre *Résistance à l'air* d'Heidi Wood, réalisée dans le cadre du 1% artistique.

INTÉRÊT DU LABEL

Pièce majeure d'un quartier recomposé, le vélodrome de Bourges constitue un programme exceptionnel par sa fonction, unique en région Centre-Val de Loire. Son écriture volumétrique claire et la mise en œuvre remarquable du bois - tant dans la charpente en lamellé-collé que dans la structure de la piste - traduisent une conception rigoureuse et économique tout en ayant préservé des qualités certaines de lumière et d'espace. Il forme, avec le CREPS tout proche, un ensemble cohérent sur le plan architectural et programmatique, avec une dimension paysagère peu courante.



Vue intérieure du vélodrome © LMDP / Xavier Spertini, 2021

**Cet ouvrage a été réalisé par
la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) du Centre-Val de Loire
6, rue de la Manufacture
45043 Orléans Cedex**

à l'occasion de la labellisation « Architecture contemporaine remarquable »
d'édifices des XX^e et XXI^e siècles en région Centre-Val de Loire.

Directrice de la publication :

Christine Diacon

Directrice régionale des affaires culturelles
du Centre-Val de Loire

Coordination éditoriale :

Sylvie Marchant

Conseillère pour la valorisation des patrimoines,
de la qualité architecturale et des jardins

Relecture :

Damien Leroy, conservateur général du patrimoine,
responsable du Service de coordination architecture et
patrimoines (SECAP), DRAC Centre-Val de Loire

Sylvie Marchant, conseillère pour valorisation des
patrimoines, de la qualité architecturale et des jardins,
Service de coordination architecture et patrimoines
(SECAP), DRAC Centre-Val de Loire

Rédacteurs :

L'ensemble des textes a été rédigé dans le cadre
des études confiées à **La Manufacture du
Patrimoine**, par **Hugo Massire**, historien
de l'architecture et **Amayranni Zarate
Altamirano**, historienne de l'art, **Alexandre
Burtard**, **Rebecca Joly** et **Léo Noyer
Duplaix** sous la direction de **Stéphanie
Guilmeau**, historienne de l'art et co-directrice de
La Manufacture du Patrimoine, à partir des études
commandées par la Direction régionale des affaires
culturelles, et **Sylvie Marchant**, historienne
de l'art, DRAC Centre-Val de Loire, avec l'appui
de **Solenn Kérouedan**, étudiante en master
Gestion locale du patrimoine culturel à l'université
d'Orléans, et **Quentin Robin**, étudiant en
master aménagement du territoire et urbanisme,
à l'université de Tours, tous deux apprentis à la
DRAC Centre-Val de Loire.

Création et impression : Graphival

Dépôt légal : ISSN 2271-2895

Cette brochure ne peut être vendue.

Collection "Patrimoines
en région Centre-Val de Loire"
Patrimoine récent n°4
Juin 2024

